



HAL
open science

Modèles théoriques du fonctionnalisme et reconversion d'espaces industriels. Le cas du "Domaine" à Marseille

Jean-Lucien Bonillo, Jean-Marc Chancel, Alain Hayot, Catherine Peyre,
Claude Prelorenzo

► To cite this version:

Jean-Lucien Bonillo, Jean-Marc Chancel, Alain Hayot, Catherine Peyre, Claude Prelorenzo. Modèles théoriques du fonctionnalisme et reconversion d'espaces industriels. Le cas du "Domaine" à Marseille. [Rapport de recherche] 175/83, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille-Luminy / INAMA. 1982. hal-01886702

HAL Id: hal-01886702

<https://hal.science/hal-01886702>

Submitted on 10 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

175

MODELES THEORIQUES DU FONCTIONNALISME
ET RECONVERSION D'ESPACES INDUSTRIELS

le cas du "Domaine" à Marseille

INAMA / SRA

1982

MODÈLES THÉORIQUES DU FONCTIONNALISME
ET RECONVERSION D'ESPACES INDUSTRIELS.
LE CAS DU "DOMAINE" À MARSEILLE

Jean-Lucien BONILLO, Responsable scientifique
Jean-Marc CHANCEL
Alain HAYOT
Catherine PEYRE
Claude PRELORENZO

Contrat INAMA / Secrétariat de la Recherche Architecturale
Rapport final de recherche n° 80 01270 00 223 75 01
Novembre 1982

S O M M A I R E

- 1 - L'HYPOTHÈSE : UN APPARENT PARADOXE
- 2 - L'ESPACE D'APPLICATION DES MODÈLES FONCTIONNALISTES :
" LE DOMAINE "
- 3 - LES MODÈLES FONCTIONNALISTES THÉORIQUES ET L'ESPACE
DE L'HABITER
- 4 - LES FORMES DE LA RECONVERSION
 - 41 - LE CONTINUUM SPATIAL
 - 42 - LES ESPACES TECHNIQUES MINIMUM
 - 43 - LA RÉDUCTION DES ESPACES D'ARTICULATION
 - 44 - LE DOUBLE VOLUME DU SÉJOUR
 - 45 - L'INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS
 - 46 - LE TRAITEMENT PLASTIQUE DES ORGANES LIBRES
- 5 - LA RECONVERSION DES MODÈLES THÉORIQUES

Les opérations de transformation d'espaces existants, qu'elles visent à l'amélioration d'un même usage ou à la reconversion fonctionnelle, supposent la mise en oeuvre de normes et de modèles relatifs aux exigences contemporaines de l'habitabilité. Leur application passe par un système adaptatif qui ménage une part plus ou moins grande à la "conjoncture", à l'organisation matérielle initiale.

Ces normes et ces modèles sont tout autant explicites, c'est-à-dire légalisés, réglementés, édictés, conseillés... qu'implicites universalistes ou présentés comme tels (ainsi du degré minimum de clôture de certains espaces comme les w.c.), clandestins voire inconscients.

Les normes et modèles en oeuvre dans la transformation tant publique que privée sont, de façon globale, adéquats à une conception, elle aussi très générale, de l'habitabilité dont la parenté avec les théorisations fonctionnalistes (des précurseurs et de leurs épigones) ne fait pas de doute.

C'est ainsi que les normes officielles elles-mêmes peuvent aujourd'hui revendiquer cette parenté.

Ce n'est cependant pas cette filiation très générale que notre hypothèse met en question, parce qu'elle ne prétend pas investiguer la question de la reconversion dans son ensemble. Notre interrogation est plus limitée. Nous essaierons de prouver qu'une congruence (dont nous ne cherchons à établir ni le bien fondé ni la nécessité de fait) entre les modèles fonctionnalistes les plus théoriques et l'espace archaïque industriel permet d'assurer à ce dernier une habitabilité qui a ses tenants.

Plus précisément encore, nous chercherons à démontrer que les normes et les modèles les plus théoriques du fonctionnalisme constituent des opérateurs privilégiés dans la reconversion à usage habitatif d'un type architectural particulier à la localité marseillaise : le "domaine".

Pour spécifier notre hypothèse il apparaît nécessaire, dans un premier temps, de réduire un apparent paradoxe.

Nous nous efforcerons, dans un second temps, de préciser le contenu de la notion de modèle théorique et d'établir les éléments qui concourent à définir une situation particulière de projet.

- Parler de performance de modèles architecturaux appliqués à des espaces déjà existants ne laisse pas d'être choquant dès lors qu'il s'agit des doctrines fonctionnalistes qui dès l'origine se sont senties étrangères sinon opposées aux réhabilitations et encore plus aux reconversions d'usages, affirmant haut et fort le principe d'adhérence de la forme à la fonction.

Etablir le caractère artefactuel de ce paradoxe nécessite que soient envisagés pour le moins trois niveaux : celui des conditions de validité, dans la pratique fonctionnaliste, de cette assertion doctrinaire ("form follows fonction") et celui, plus général, du contenu de la doctrine elle-même ; celui enfin des modalités de son emprunt dans la situation particulière de "reconversion du domaine".

PORTOGHESI s'appuyant sur la critique khanienne du fonctionnalisme rappelle le fonctionnement éminemment idéologique et normalisateur de la thèse : la forme suit la fonction. Outre qu'elle propose une interprétation réductrice et erronée du réel (de la production d'objets concrets), elle masque, pour justifier des choix technologiques et techno-cratiques, le caractère dialectique et non strictement déterminé du rapport forme/usage.

- Par ailleurs, et c'est une hypothèse que nous formulons, le contenu même de la doctrine - par l'autonomie conférée aux différents éléments et catégories du projet : le processus déstructurant/structurant dans le concept de plan libre (cf. chap. 2) - légitime et autorise, en leur fournissant un modèle opératoire, les procédures de détournements et de reconversions.

Le rapprochement de ce modèle de production d'objets architecturaux avec celui du bricolage évoqué par LEVY-STRAUSS à propos des mythes, nous paraît d'autant plus pertinent qu'il est construit par LEVY-STRAUSS afin de réduire - ou tout au moins d'objectiver - l'écart présumé entre les productions savantes et les productions vulgaires.

Or, précisément dans notre situation d'enquête, les doctrines ne sont pas mises en oeuvre par des "doctrinaires" mais par un "public" composé pour l'essentiel de non-professionnels de l'architecture. Ce public, le plus souvent maître d'oeuvre sans projet dessiné, reçoit, perçoit et met en oeuvre des "idées" sur l'espace architectural moderne, qui bien qu'elles s'originent dans l'architecture savante et théorique, lui parviennent comme une constellation éclatée, aux éléments discrets, voire autonomes, qui néglige ou trahit les structures, les lignes de force, les cohérences organisatrices de la théorie.

Dès lors la référence aux modèles théoriques du fonctionnalisme ne s'effectue pas sous la forme d'une adhésion totale pure, respectueuse ou encore monolithique, mais plutôt sous la forme d'emprunts partiels, de ré-interprétations, de déviations...

Une situation spécifique de projet

S'il est original, le phénomène de reconversion d'espaces industriels n'est pas nouveau et peut être comparé au "loft-living" dont on sait qu'il apparaît dans les années 60 à So-Ho, quartier de Manhattan (1).

A Marseille, comme alors à Manhattan, le statut juridique des entrepôts n'autorise pas l'usage domestique de l'espace, et le phénomène prend la forme d'une véritable squatterisation des "lofts" par les artistes.

En effet, s'ils sont dans leur grande majorité des non-professionnels de l'architecture, les intervenants restent liés au milieu des arts en général. La règle (qui a ses exceptions) est l'auto-réalisation, depuis la conception jusqu'à la réalisation.

A So-Ho la non-conformité aux règlements d'habitat fut une des caractéristiques essentielles du mode de réinvestissement, déviance que la municipalité s'efforcera de faire rentrer dans la norme dès lors que le phénomène prendra une réelle ampleur.

On peut penser que c'est le caractère aujourd'hui limité de l'expérience marseillaise du "loft-living" qui explique l'attitude tolérante de l'autorité vis-à-vis du détournement des bails commerciaux et des pratiques illégales d'habiter.

Les conséquences spatiales de cette non-orthodoxie par rapport à la norme (hygiène, sécurité...) présentent un intérêt certain au regard de notre problématique. On connaît en effet les limites qu'elle imposa aux propositions fonctionnalistes, et les dérogations qu'il fallut à LE CORBUSIER pour expérimenter ses modèles.

C'est pourquoi l'on peut faire l'hypothèse d'une exploitation des modèles fonctionnalistes poussée aux limites de la transgression.

(1) cf. "Le phénomène des lofts aux Etats-Unis : l'exemple de Manhattan" - article de J.L. COMPERAT, Architecte in la revue "Urbanisme" n° 175, Décembre 1979

Au nombre des éléments programmatiques originaux ou spécifiques : une forte représentativité statistique de célibataires et de couples sans enfants avec pour conséquence un programme domestique au contenu moins contraignant que celui de la famille orthodoxe parents/enfants.

Là encore les conséquences spatiales ne sont pas négligeables puisqu'on peut penser que l'élimination de ce degré de contrainte (qui en temps normal se traduit par une distinction et une privatisation poussée des espaces) incline les démarches de reconversion vers un espace unitaire.

Or c'est précisément la quête d'une telle unité que l'on voit s'amorcer chez F.L. WRIGHT et qui se poursuivra chez certains modernes dans l'ordonnement - certes limité à un sous-espace du logement - des "pièces du jour".

Spécificités programmatiques donc de ce projet de reconversion, mais aussi spatiales.

L'existence et la prégnance de l'existant est un des éléments clés de cette situation. L'ensemble des professionnels s'accorde pour reconnaître aux bâtiments industriels des qualités spatiales, potentiellement offertes aux réutilisateurs.

"L'organisation interne des volumes des bâtiments offre fréquemment une organisation tramée typique dont les caractéristiques sont de grandes surfaces libres à développement linéaire, limitées par des façades longitudinales largement vitrées. La hauteur sous plafond, ainsi que les surcharges admissibles, sont fréquemment importantes" (1).

"Outre leur intérêt archéologique, ces bâtiments ont un potentiel d'usage lié à leur composition architecturale et à leur conception technique" (2).

(1) "La reconversion des bâtiments industriels et commerciaux en édifices publics" - B. DUBOR, 1978

(2) REICHEN et ROBERT, Architectes
Communication faite lors du Colloque "Patrimoine industriel - Stratégies pour un avenir" 1980.

La notion de "modèle théorique"

Nous partirons pour ce faire du "déblayage" de terrain que propose P. BOUDON : "La référence de la conception d'un espace architectural peut encore tenir dans la reprise d'un modèle antérieur de l'histoire de l'architecture comportant des modifications de divers degrés et de diverses natures. On sait que cette échelle de modèle joue un rôle fondamental dans l'histoire de l'architecture et il conviendrait de séparer les modèles théoriques et les modèles morphologiques, les premiers exprimés par des mots, les seconds par des formes (la ville idéale de Vitruve exprimée verbalement a pu donner lieu à des interprétations figuratives nombreuses" (1).

Il va de soi que dans ce texte nous ne discuterons que ce qui concerne la distinction modèle théorique = mots / modèle morphologique = forme. L'exemple que donne BOUDON d'un modèle théorique exprimé en mots est celui, entre autres, de la rue :

"Plus une rue est large et droite, plus elle est belle"(PALLADIO)"il s'agit-là d'un modèle théorique exprimé par des mots"(1, p. 62-63). La redondance par rapport à la définition donnée précédemment (1, p. 12-13) où "théorique" équivant à "exprimé par des mots" indique déjà une certaine difficulté à manipuler le concept ainsi réduit à un pur substrat linguistique.

Plus loin c'est au tour de la définition du modèle "morphologique" = "exprimé par des formes", d'être attaqué dans son principe : "Les espaces de référence architecturaux proposés ci-dessus sont constitués de modèles formels transmis par le langage, par la réalité construite ou par la représentation" (1, p. 72). Sauf à établir des différences épistémologiques explicites entre "morphologique" et "formel" d'une part et "exprimé" et "transmis" d'autre part, il ne fait pas de doute que la définition initiale dérappe, se révèle peu commode à l'usage.

Pourtant dans la distinction théorique/morphologique subsiste une pertinence qui nous est utile.

(1) "Richelieu, ville nouvelle" - Philippe BOUDON
Ed. DUNOD, Coll. Aspects de l'Urbanisme, Paris 1978

Nous avons considéré pour notre part que le modèle théorique renvoyait à ce que BOURDIEU appelle le "modus operandi (2) tandis que le modèle morphologique renvoyait à la sphère du projet, de la prédiction d'un objet cohéré.

Nous admettons donc que les modèles théoriques vont s'exprimer à la fois par du linguistique, de l'iconographique, voire des maquettes, peut-être même certaines réalisations, la définition ne s'appuyant pas sur les types de médias mais sur la fonction médiatique, alors que le modèle morphologique s'appuie avant tout sur un "à réaliser" et résoud d'emblée, par principe, les contraintes du réel.

(2) Postface à : "Architecture gothique et pensée scholastique"-
E. PANOFSKY
Ed. DUNOD, Coll. Aspects de l'Urbanisme, Paris 1974

L'ESPACE D'APPLICATION DES MODELES FONCTIONNALISTES : "LE DOMAINE"

LE CHAMP D'ETUDE



Notes

- (1) "Les rues de Marseille". A. FABRE
CAMOIN, Marseille 1868.

L'essentiel des éléments avancés dans ce chapitre est emprunté à l'étude : "Les Domaines. Contribution à l'analyse architecturale de l'espace de la marchandise à Marseille". Eric KLEIN
Travail personnel de 3ème cycle. INAMA 1979.

- (2) En 1817 est définitivement réinstauré le régime spécial de l'entrepôt. Deux statuts sont établis relativement à la nature des marchandises : l'entrepôt fictif et l'entrepôt réel. Liée à ce dernier la notion de marchandise prohibée entraîne, outre une gestion comptable très importante, une stratégie spatiale douanière exceptionnellement précise qui détermine un système spécifique où se trouvent configurés :
- . le mode de manutention (nécessité à un certain moment de transporter les ballots un à un)
 - . le type de conditionnement (double emballage)
 - . une fermeture des locaux très contraignante (doubles clés, limitation au maximum des accès)
 - . la proximité immédiate des postes douaniers (nombre élevé de contrôles directs).
- En revanche, les marchandises entrant dans le cadre de l'entrepôt fictif sont rattachées à une réglementation plus souple.

L'ESPACE DE LA RECONVERSION : "LE DOMAINE"

A Marseille, l'appellation DOMAINE s'applique à un type architectural précis :

"Hautes et vastes maisons affectées au magasinage des marchandises" (1), le "domaine" est en fait strictement caractérisé par un ensemble de dispositifs morphologiques liés aux modes de stockage et aux formes de leur gestion juridique propre à l'âge classique.

Pour l'essentiel localisés sur la rive sud du Vieux Port, ces entrepôts construits au XVIIIème siècle, subsistent aujourd'hui sans altération notoire des éléments essentiels de leur structure originelle.

Quatre constantes morphologiques définissent le type :

- présence systématique d'une cour intérieure au bloc
- stricte répétitivité des modules de stockage (12 m x 6 m)
- goulet d'étranglement au point de jonction public/semi public (cour intérieure)
- système de rupture de charge par articulation des dessertes horizontales et verticales.

Cependant deux sous-types apparaissent avec comme éléments différenciateurs, le dispositif de liaison de l'espace public de la rue à celui semi-public de la cour intérieure : une continuité horizontale d'une part, une rupture de niveau sous la forme d'escaliers d'autre part.

Cette distinction peut s'expliquer historiquement.

A l'époque de la mise en place du régime spécial de l'entrepôt (2) l'état de la structure du stockage des marchandises était le suivant sur la rive sud :

- . On était en train ou on avait fini de construire des entrepôts neufs dans le secteur du canal (ilôt Thiers - Cours d'Estienne d'Orves) correspondant à la reconstruction sur les terrains de l'Arsenal (3)
- . Toute la partie à l'Ouest de la rue Fort Notre-Dame fonctionnait depuis le début de la franchise (4).

Ce qui apparaît d'évidence, c'est que l'on va utiliser les entrepôts existants de la partie Rive Neuve tels quels pour les marchandises dont la forme de stockage s'accordera le mieux avec leurs caractéristiques spatiales. C'est-à-dire qu'on les utilisera pour les marchandises de l'entrepôt fictif, ce régime étant relativement le plus proche de l'ancien.

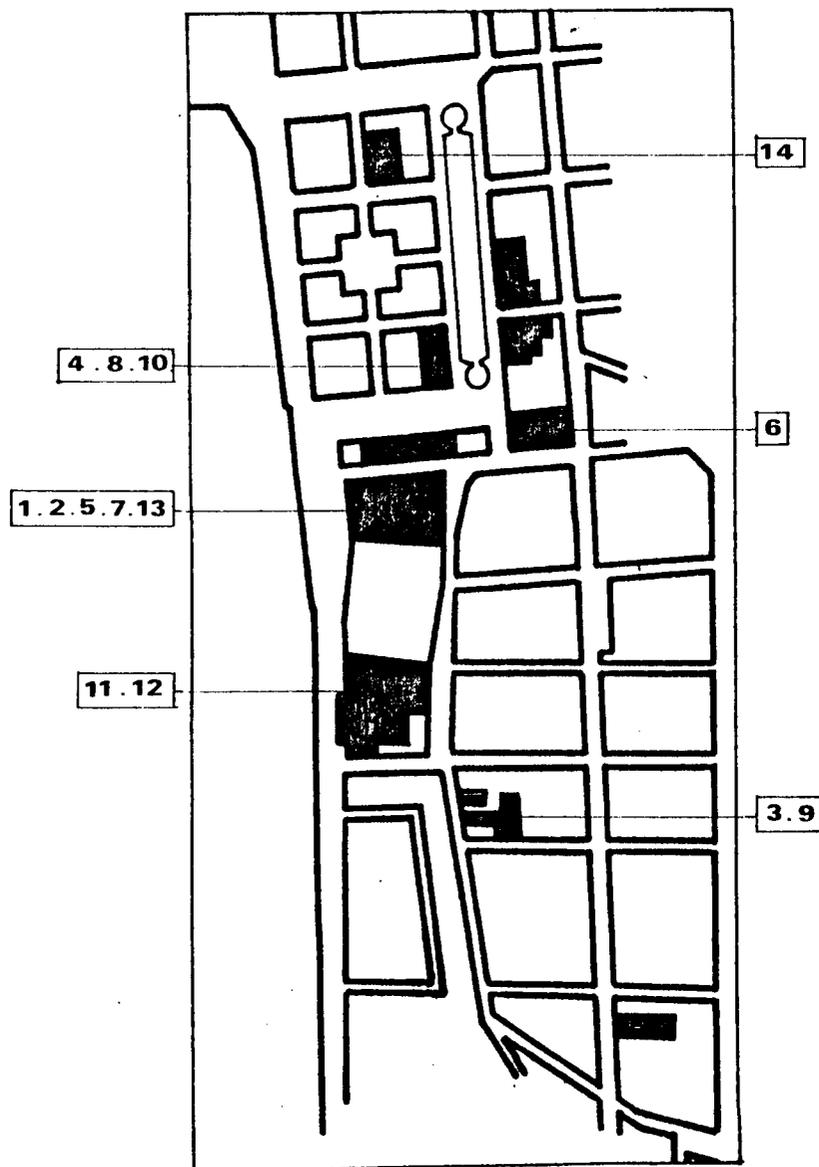
En revanche, dans la mesure où l'entrepôt réel est une forme nouvelle de législation, et donc impose un programme nouveau des lieux de stockage, on profitera de l'occasion de la reconstruction d'un quartier pour que ces immeubles correspondent au nouveau type de stockage issu du régime de l'entrepôt réel.

Notes

(3) La délibération municipale du 30 juin 1784 stipule que le marquis Jean-Baptiste de RAPALLI est propriétaire des terrains de l'ancien Arsenal. La démolition et la construction, sur la zone bordant le port, d'un secteur d'entrepôts, commence sans délai.

(4) C'est la zone urbanisée contenue dans les limites de l'agrandissement de Marseille au XVIIème siècle.

SITUATION DE L'ECHANTILLON RETENU



4.8.10	30, Cours d'Estienne d'Orves
1.2.5.7.13	"Les Bernardines", Quai de Rive-Neuve
11.12	"Le Marquisat", Quai de Rive-Neuve
14	23, rue Saint-Saëns
14	3, rue Fortia
6	68, rue Sainte
3.9	29, rue Neuve Ste Catherine

Le secteur de l'entrepôt dans la structure urbaine

L'analyse des textes traitant de l'activité commerciale du port de Marseille aux XVII^e et XVIII^e siècles (cf. bibliographie) permet d'établir une zone d'élection des Domaines (forte concentration et "pureté" fonctionnelle) qui est contenue dans le quadrilatère suivant :

- au Nord : le Vieux-Port
- à l'Est : la rue Breteuil
- au Sud : la rue Sainte et le Boulevard de la Corderie
- à l'Ouest : le rue d'Endoume et la rue Robert.

"Le port fixant toute l'activité commerciale, attirait naturellement les magasins des négociants ; aucun des grands entrepôts ne s'en éloignait vraiment mais la rive sud en rassemblait le plus grand nombre".

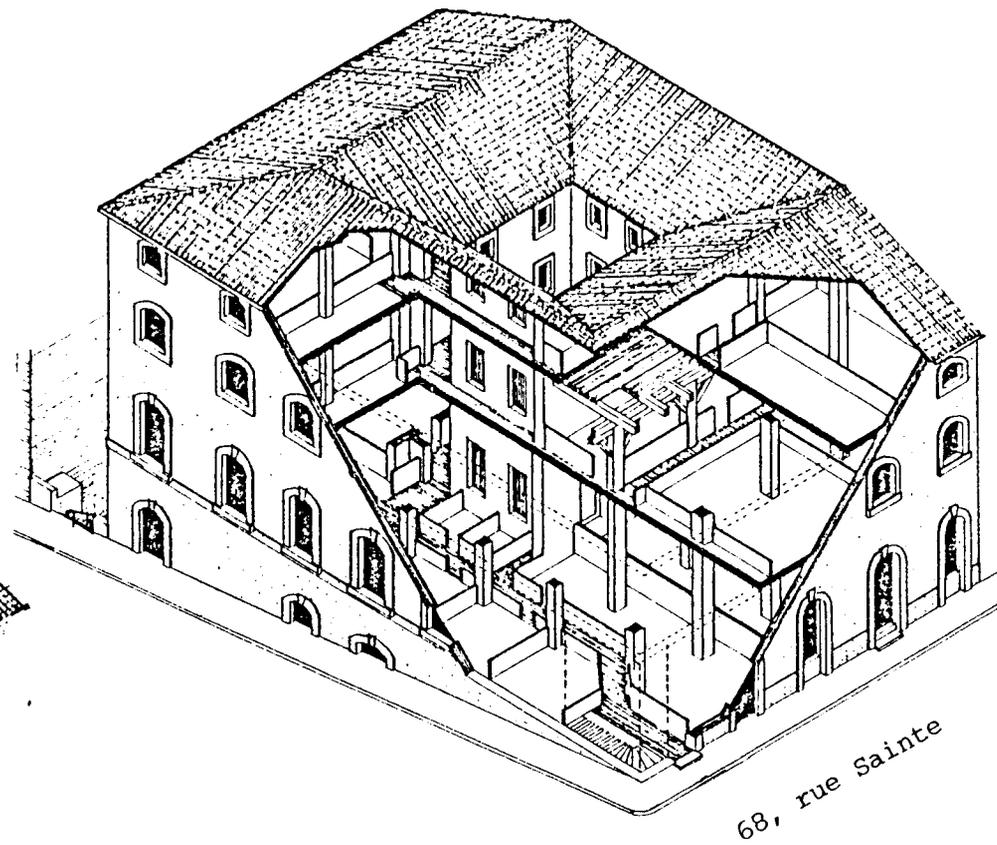
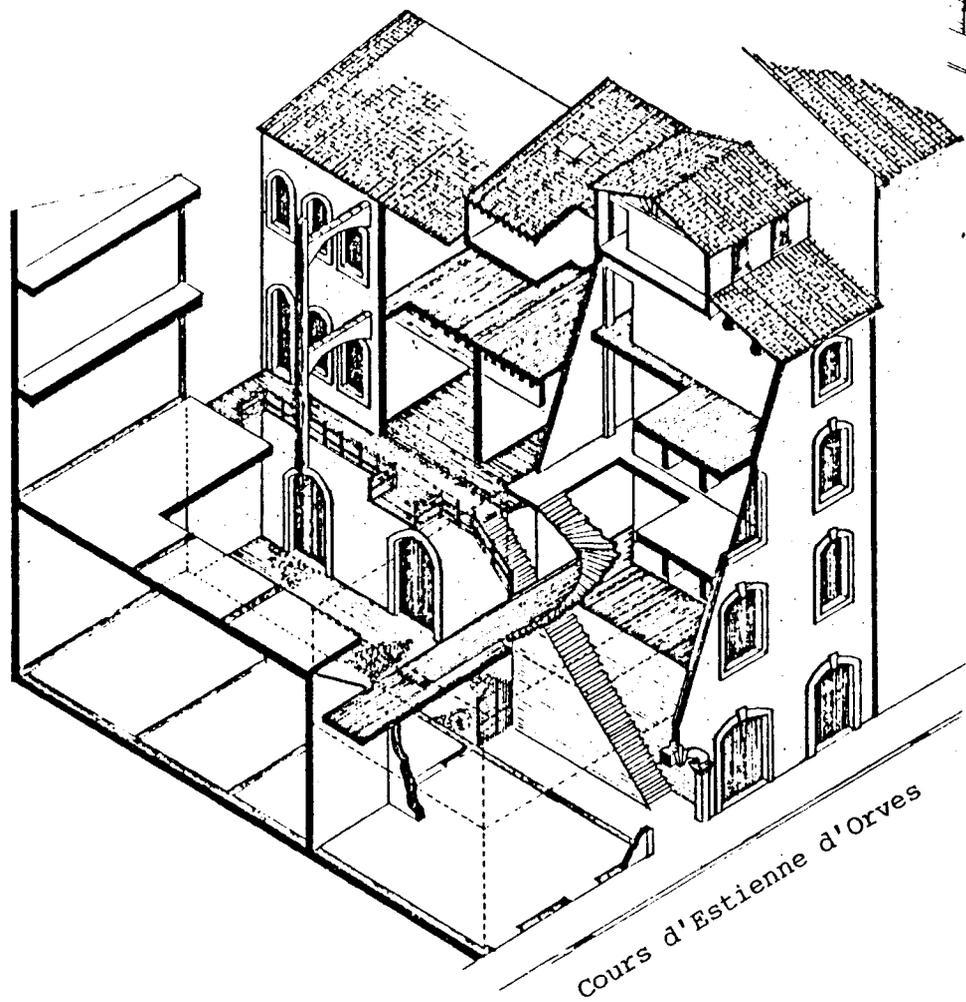
CARRIERE - "Les négociants".

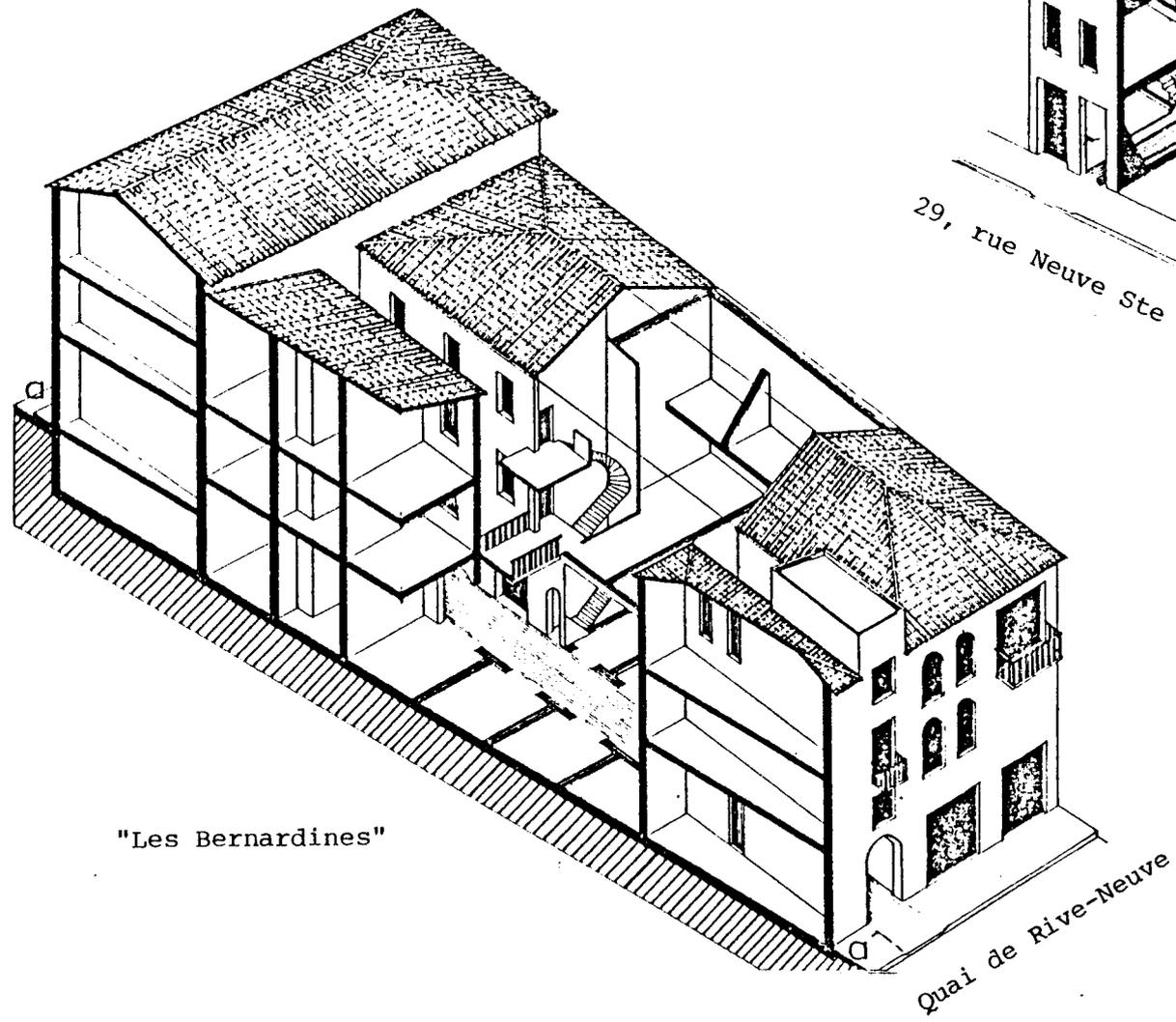


TABLEAU DE SYNTHÈSE

	Immeubles	rue Neuve Ste Catherine		Quai Rive Neuve		rue Sainte	cours d'Estienne d'Orves				rue Sainte	3 rue St Sœurs 23 rue Fortin	
		27	29	Bernardines	Marquisat		145	25	27	31			30
Descripteurs													
nombre d'étages	R.d.C 2			•	•								
	R.d.C 3	•	•			•				•	•		
	R.d.C 4						•	•	•		•		•
nombre de fenêtres par étage	2 à 4		•										
	4 à 6	•					•	•			•		
	6 à 8					•			•				•
	de 8			•	•					•	•		•
entrée	unique	•		•		•	•				•		
	double		•		•			•	•	•			•
porte charrotière	OUI		•	•	•	•	•						
	NON	•						•	•	•	•	•	•
cour intérieure	OUI	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	NON										•		
relation public semi-public		•	•	•	•	•							
							•	•	•	•	•	•	•
dimensions surfaces	<72 m ²		8 x 6		10 x 6								
	72 m ²			12 x 6	12 x 6		12 x 6	12 x 6	12 x 6	12 x 6			12 x 6
	>72 m ²	15 x 6	16 x 5	15 x 6		12 x 7					15 x 6	• *	

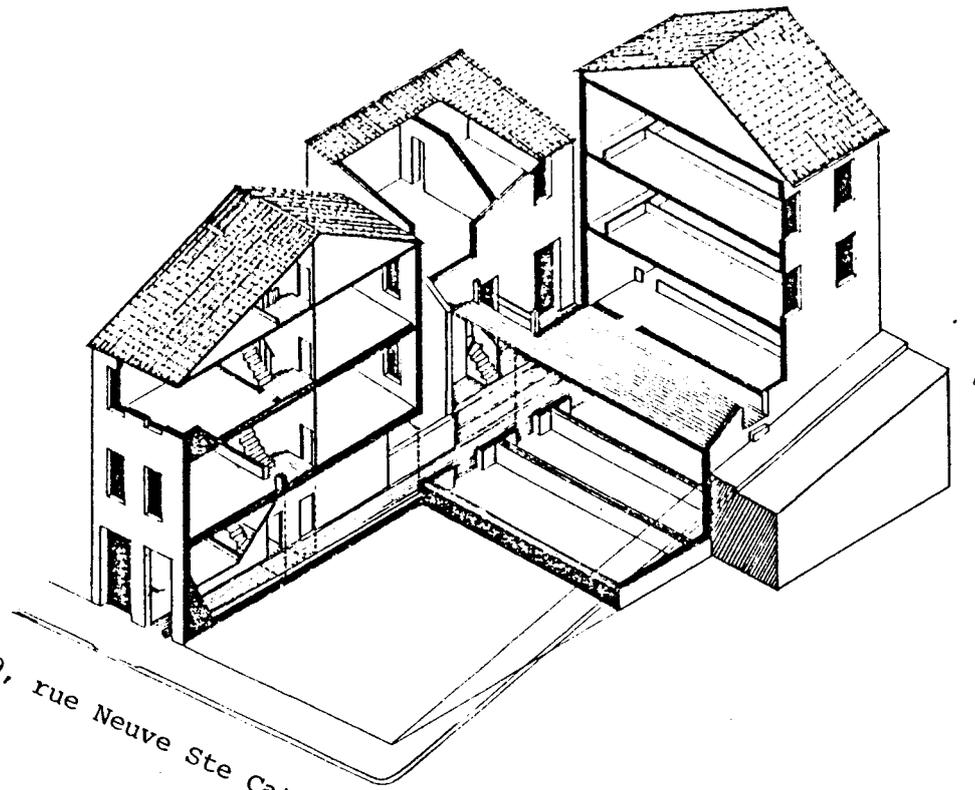
* 68 RUE SAINTE: Immeuble aux points porteurs par poteaux. Dimensions des salles variables.





"Les Bernardines"

Quai de Rive-Neuve



29, rue Neuve Ste Catherine



68 rue Sainte



du 14 au 18 quai de Rive Neuve



30-32 cours d'Estienne d'Orves

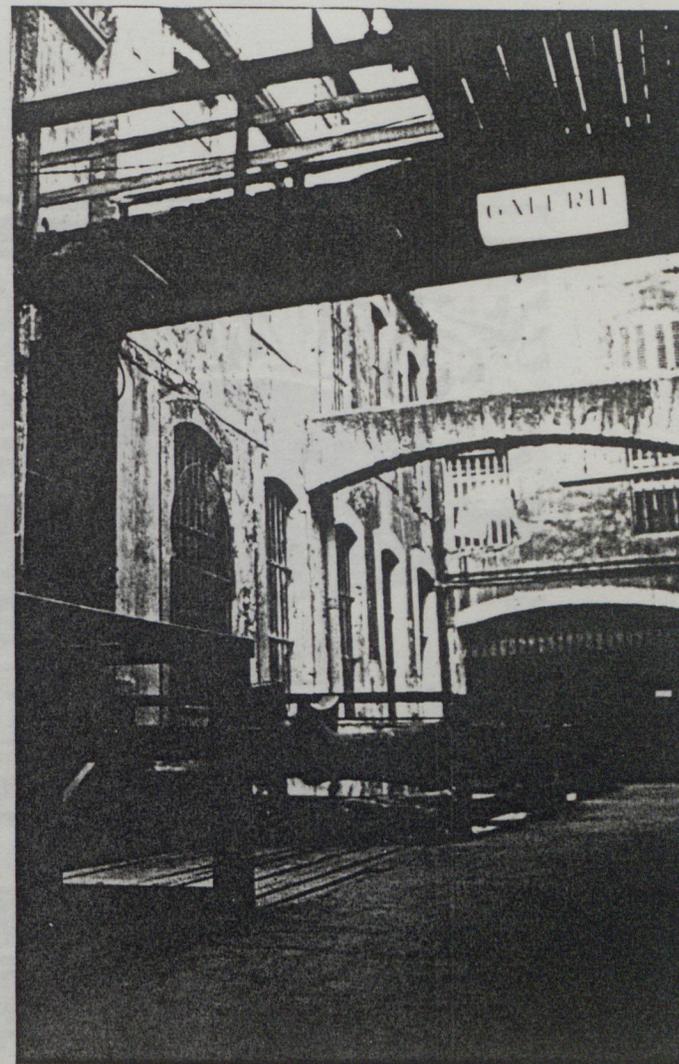
LES COURS INTERIEURES



29 rue Neuve Ste Catherine



145 rue Sainte

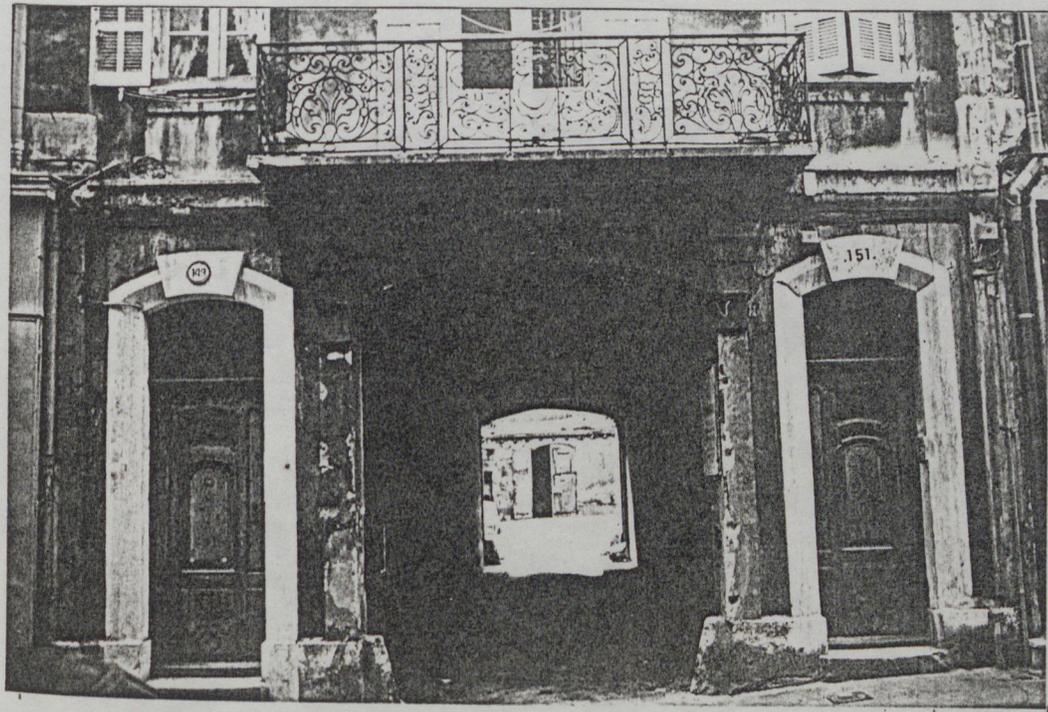
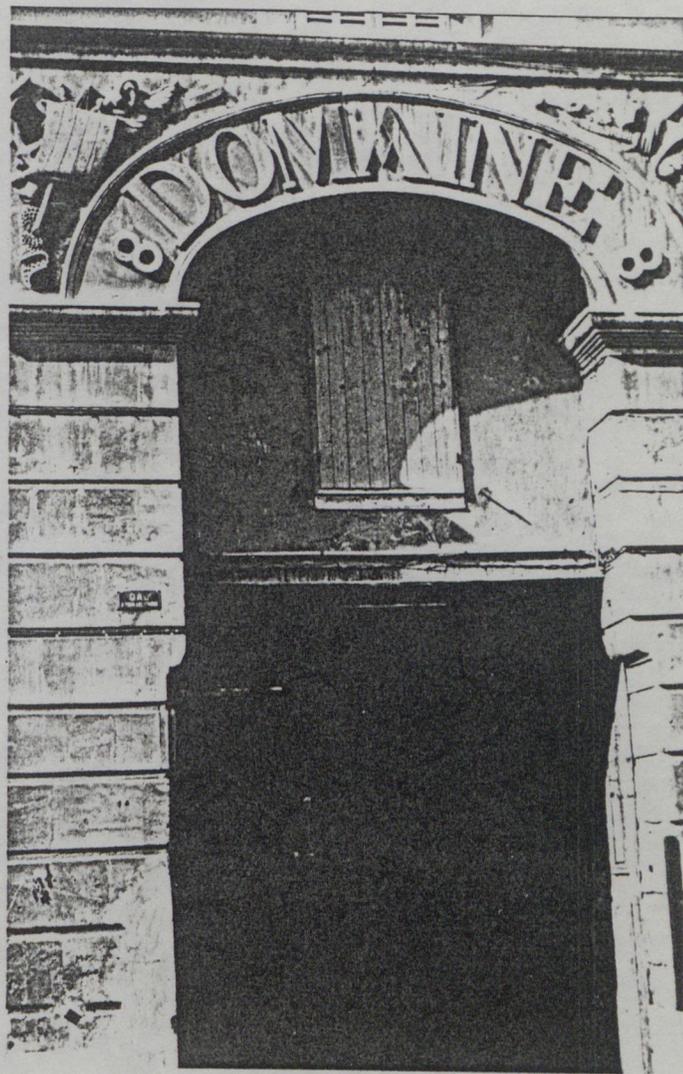


25 cours d'Estienne d'Orves

LES PORCHES



cours d'Estienne d'Orves



rue Sainte

Le phénomène de reconversion

La restructuration du port de Marseille au XIX^{ème} siècle (création des ports Nord) entrainera le transfert des zones de stockage, le domaine ne supportant plus qu'une fonction résiduelle d'entrepôt et faisant une place plus large aux activités artisanales.

Ces nouvelles affectations fonctionnelles se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. Il apparaît cependant que depuis un passé relativement récent, le Domaine entre dans une troisième phase de son histoire : les opérations engagées dans les anciens entrepôts nous semblent exemplaires du processus d'intégration dans la consommation résidentielle d'espaces typiquement non domestiques, ceci en relation avec l'évolution économique et sociale du secteur Vieux-Port, c'est-à-dire pour l'essentiel, du transfert des activités d'entrepôt, d'artisanat et de pêche, au profit des activités de loisirs et de résidence.

La reconversion habitative est confrontée à des espaces qui, sur le plan morphologique, présentent :

1. une relative diversité : par la position des locaux à l'égard des circuits, ce qui détermine les accès. Par la situation et le nombre des percements. Par leur place dans la hiérarchie des différents niveaux, ce qui est déterminant pour le volume.
2. des éléments constants : tout d'abord et essentiellement la stabilité des dimensions - quasi modulaires - (6 m x 10 à 12 m environ).
Conjugué à un percement généralement réduit et positionné selon l'axe longitudinal, ce trait de caractère dimensionnel produit des locaux "en profondeur"
3. des accès le plus souvent positionnés tangentielllement aux côtés du quadrilatère, structurés selon la logique dominante de la circulation et du stockage des marchandises.

Par rapport au procès de reconversion, ces espaces vont donc proposer essentiellement deux ordres de contraintes spécifiques :

. Le premier proprement spatial, les volumes / enveloppes de base étant, par bien des aspects différents de ceux a priori pensés en direction du logement. Certaines normes d'habitabilité, en particulier celles relatives à l'éclairage de ce que les textes définissent comme étant les pièces principales du logement, apparaissent difficilement respectables sans modification de structure de l'enveloppe.

. Le second relatif au problème posé par l'équipement de confort face à l'absence quasi totale d'infrastructure de raccordement aux divers réseaux d'adduction et d'évacuation.

Ces opérations de reconversion sont donc pour nous des cas extrêmes qui devraient laisser clairement transparaître la nature et le sens des opérations architecturales mises en oeuvre.

Leur caractère exemplaire ne peut être que nuancé à la lumière des informations concernant les acteurs sociaux engagés.

Il semble que les qualités propres à ces types d'espaces, leur marginalité, les possibilités d'articulation qu'ils offrent avec un espace-atelier, aient séduit une élite culturelle généralement liée au monde des arts, marginale elle aussi, tout au moins par sa représentativité statistique dans la population et le surinvestissement qu'elle opère dans le domaine du "mode de vie".

L'échantillon d'analyse.

Notre problématique portant avant tout sur l'espace du logement, la situation urbaine des Domaines analysés (relativement homogène par ailleurs) a été délibérément négligée. Seule la situation de la "cellule" dans le "bloc" a été prise en compte en retenant deux critères déterminants :

la situation sous comble rampant, et celle entre planchers horizontaux.

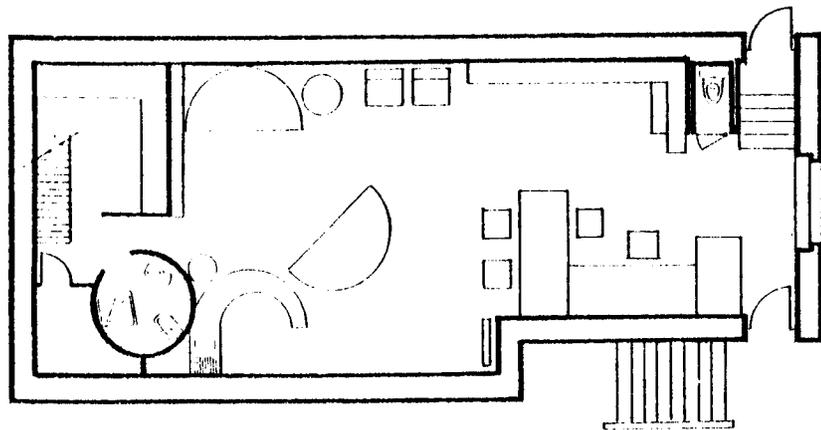
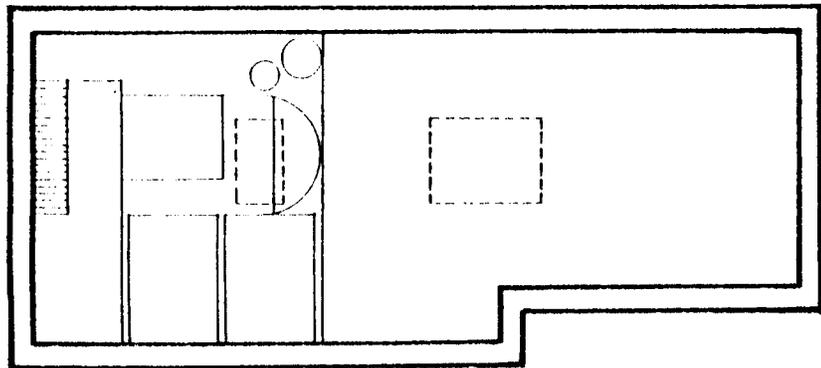
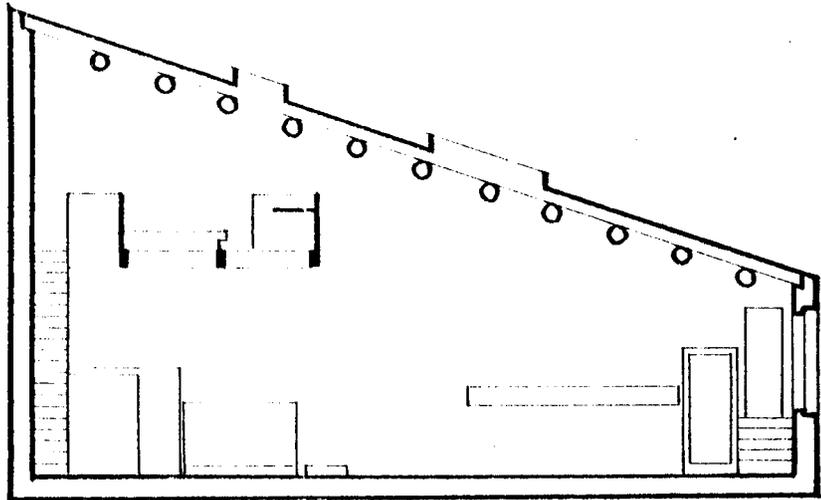
Une sélection plus fine, s'efforçant à l'épuisement des combinaisons possibles à partir des critères de positions par rapport aux accès, et du nombre et positions d'ouverture permettant un éclairage naturel, aurait pu être souhaitable. Toutefois la situation souvent illicite des occupants - usage habitatif non conforme au bail commercial - s'est révélée être un obstacle sérieux à une enquête aussi systématique. Notre échantillon a donc dû, pour partie, se limiter aux opportunités offertes par divers réseaux de parrainage.

Enfin, nous avons délibérément retenu deux cas dans un "Domaine" reconverti au lendemain de la création du port de la Joliette (Domaine du Marquisat) : l'analyse de ces figures marginales à notre problématique se légitimant dans la dimension historique et comparative qu'elles donnent au problème de la reconversion.

Cas n°

- | | |
|----|--|
| 1 | 14, Quai de Rive Neuve |
| 2 | 14, Quai de Rive Neuve |
| 3 | 5, rue du Petit Chantier |
| 4 | 30, Cours d'Estienne d'Orves |
| 5 | 14, Quai de Rive Neuve, Rue Neuve Ste. Catherine |
| 6 | 68, rue Sainte |
| 7 | 14, Quai de Rive Neuve |
| 8 | 32, Cours d'Estienne d'Orves |
| 9 | 29, rue Neuve Ste. Catherine |
| 10 | 30, Cours d'Estienne d'Orves |
| 11 | 23, Quai de Rive Neuve (Marquisat) |
| 12 | 23, Quai de Rive Neuve (Marquisat) |
| 13 | 12, rue Fort Notre-Dame |
| 14 | 33, rue Saint Saëns |

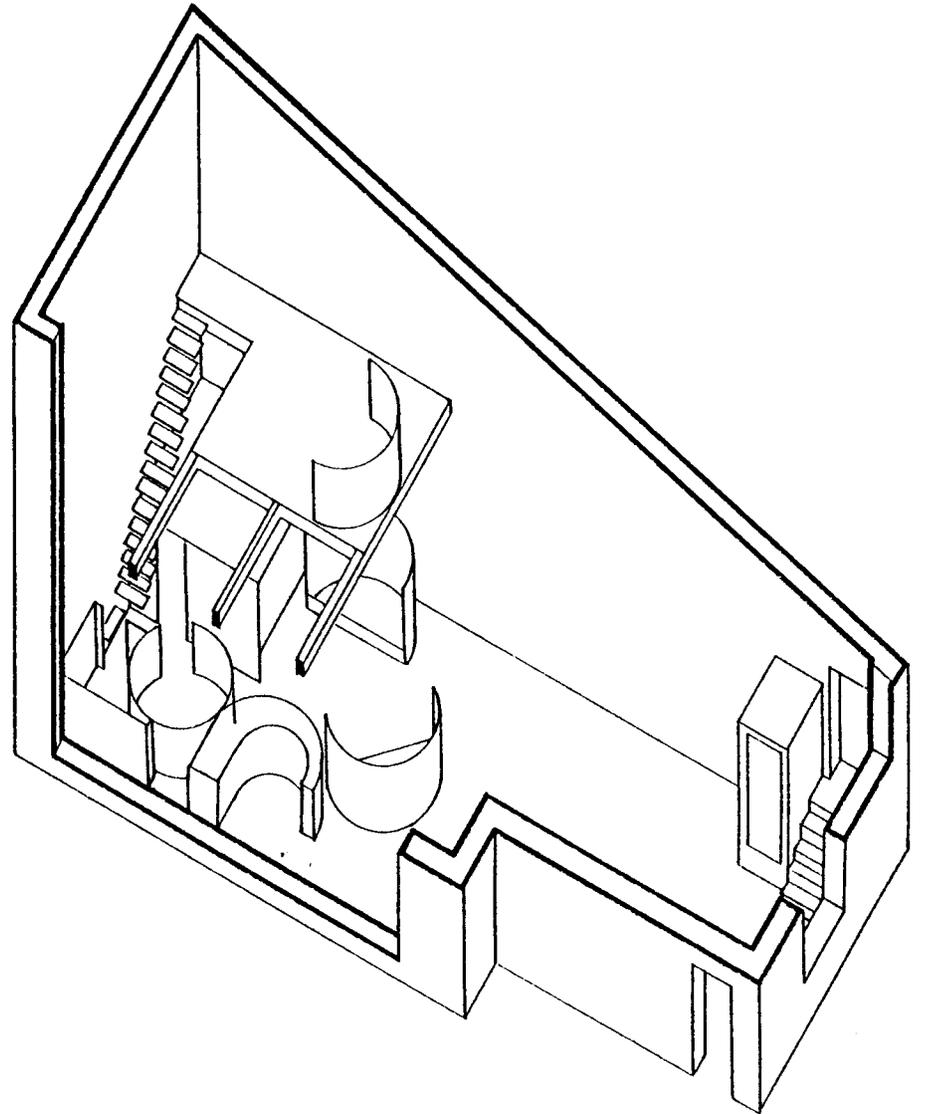
1

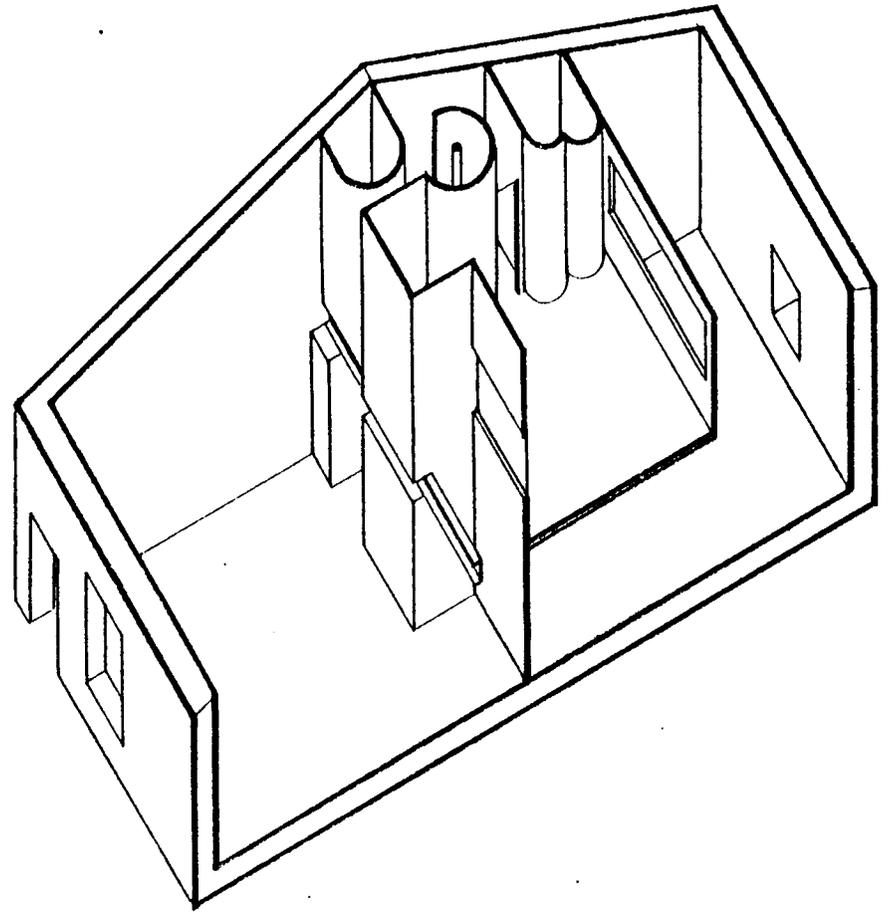
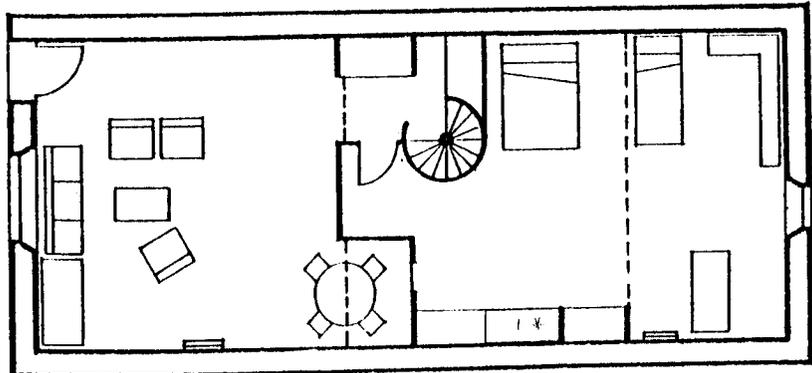
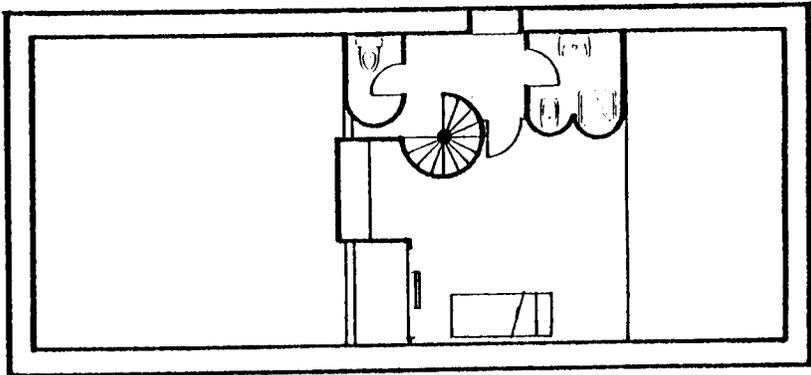
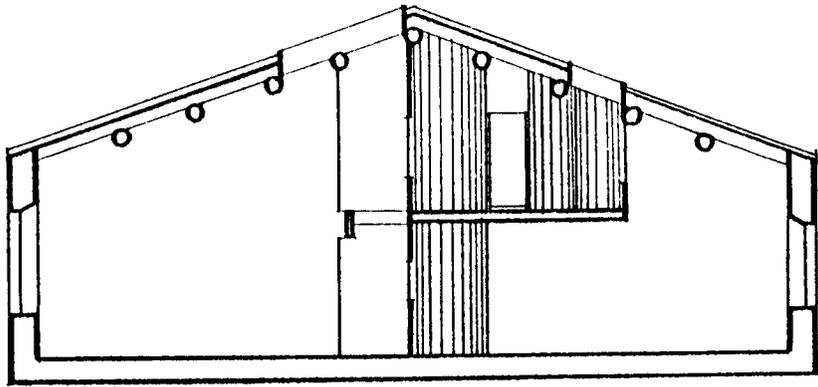


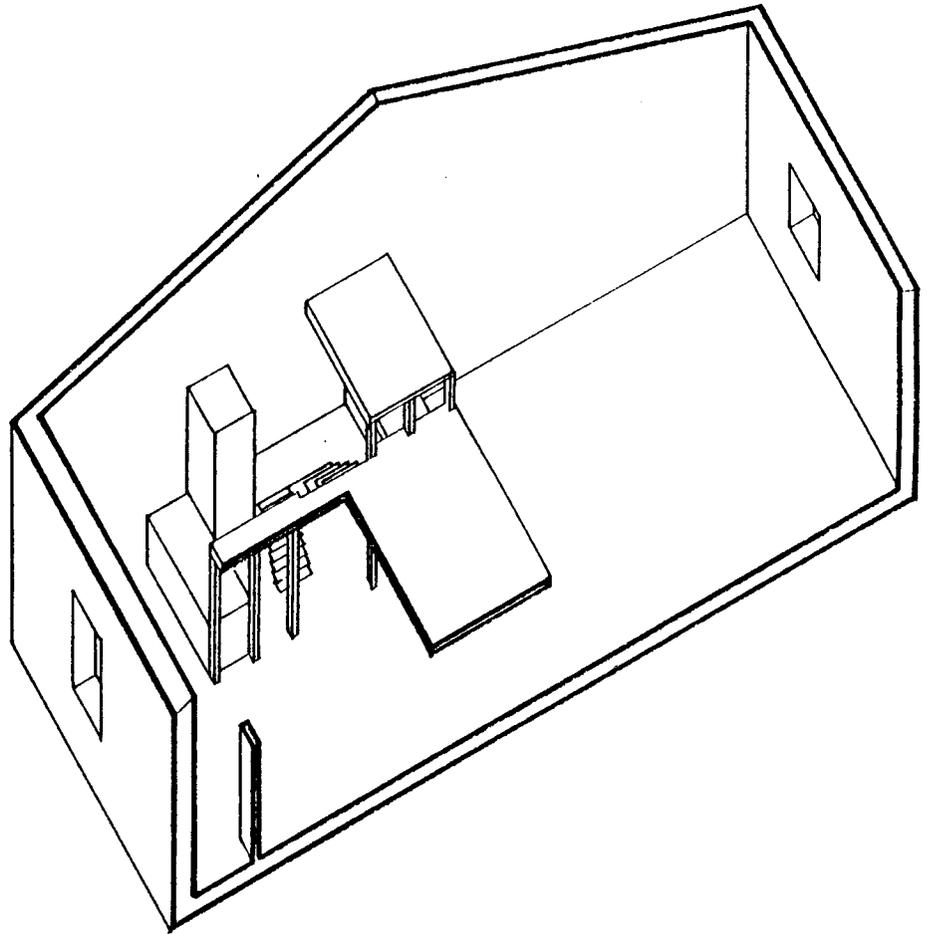
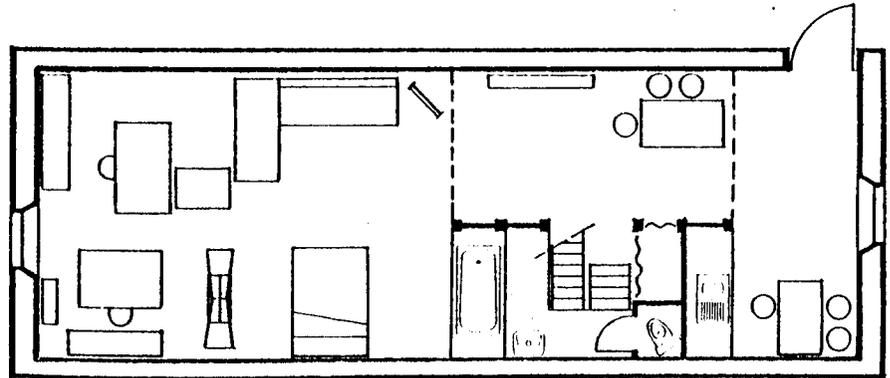
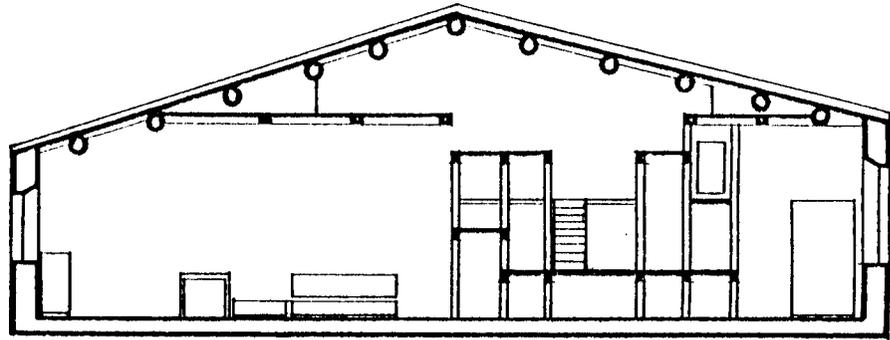
0 1 2 3 4 5

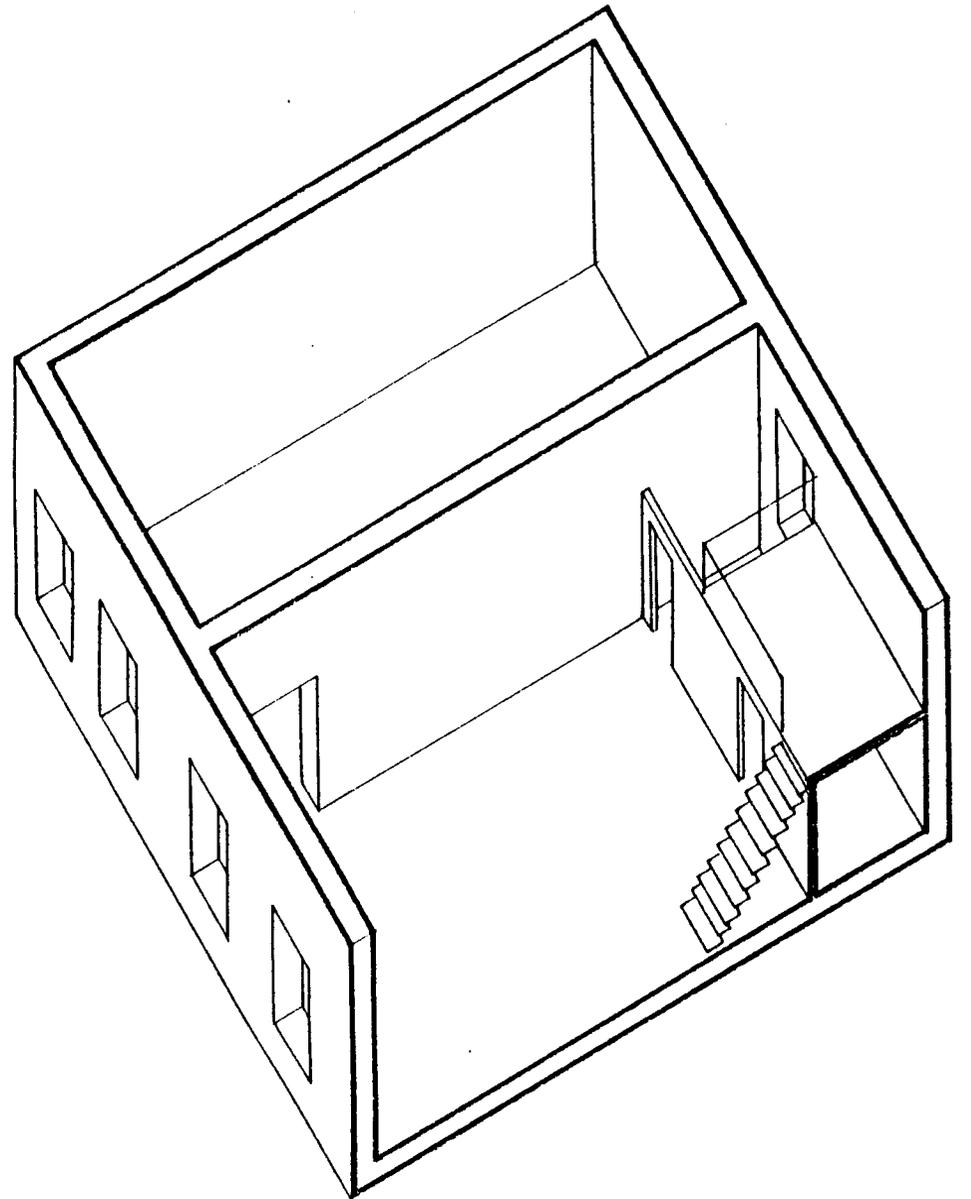
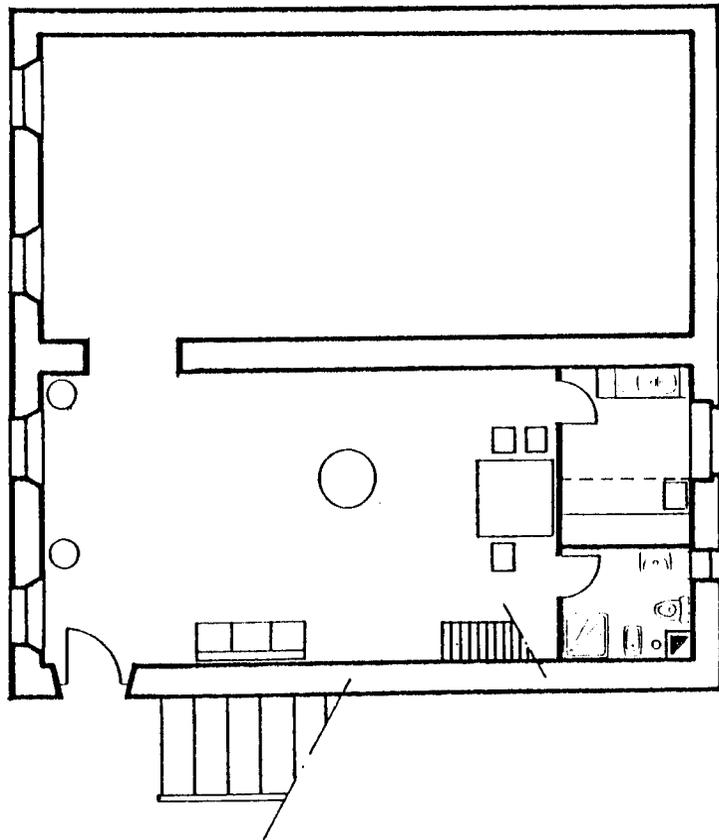
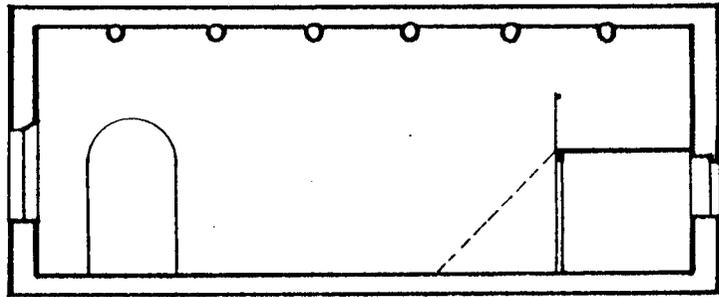
10

1

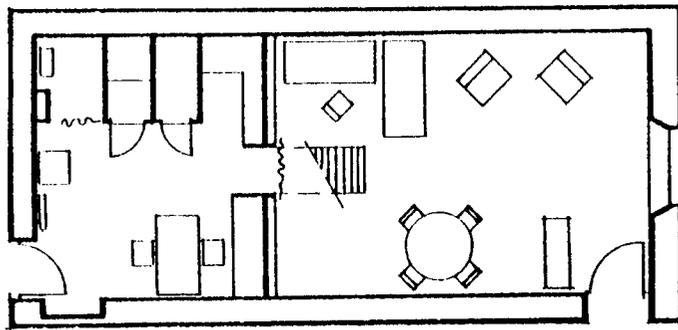
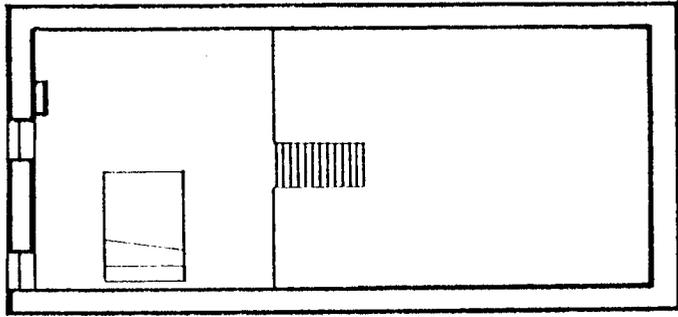




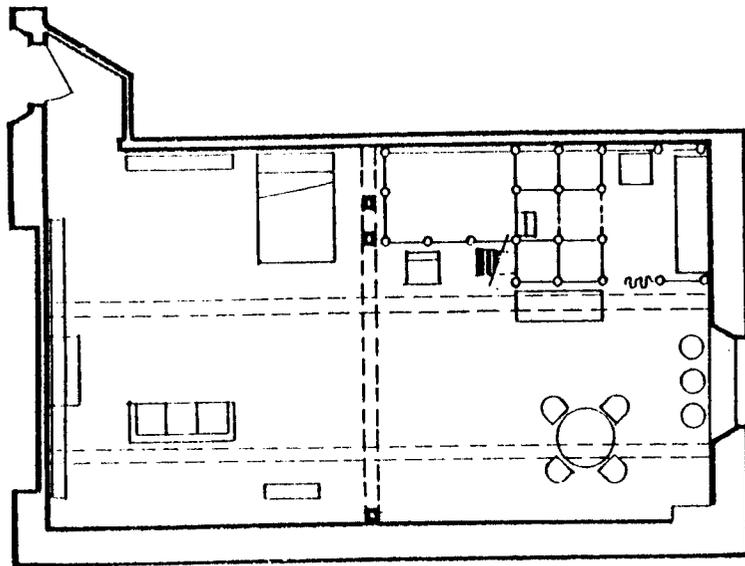




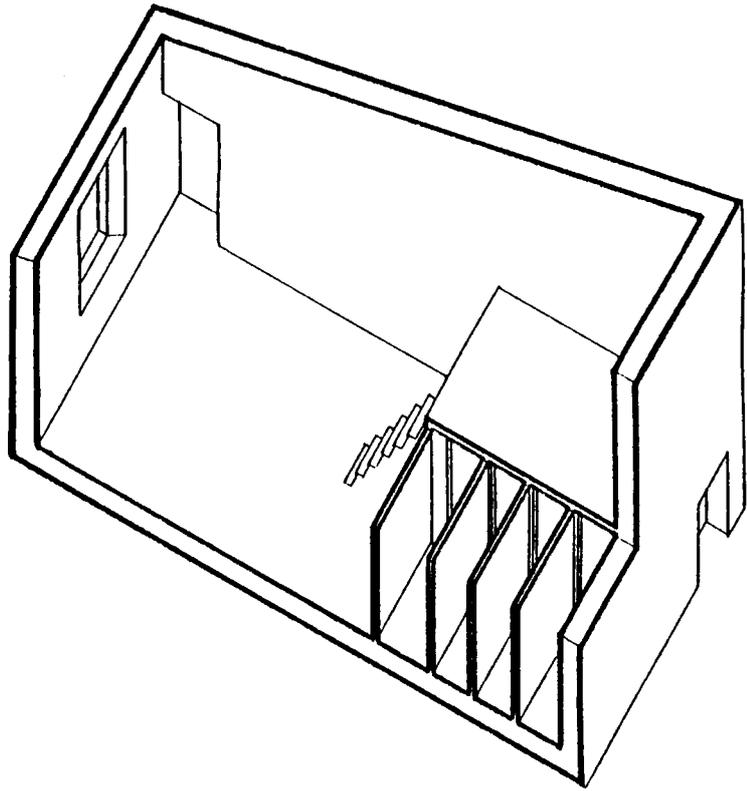
5



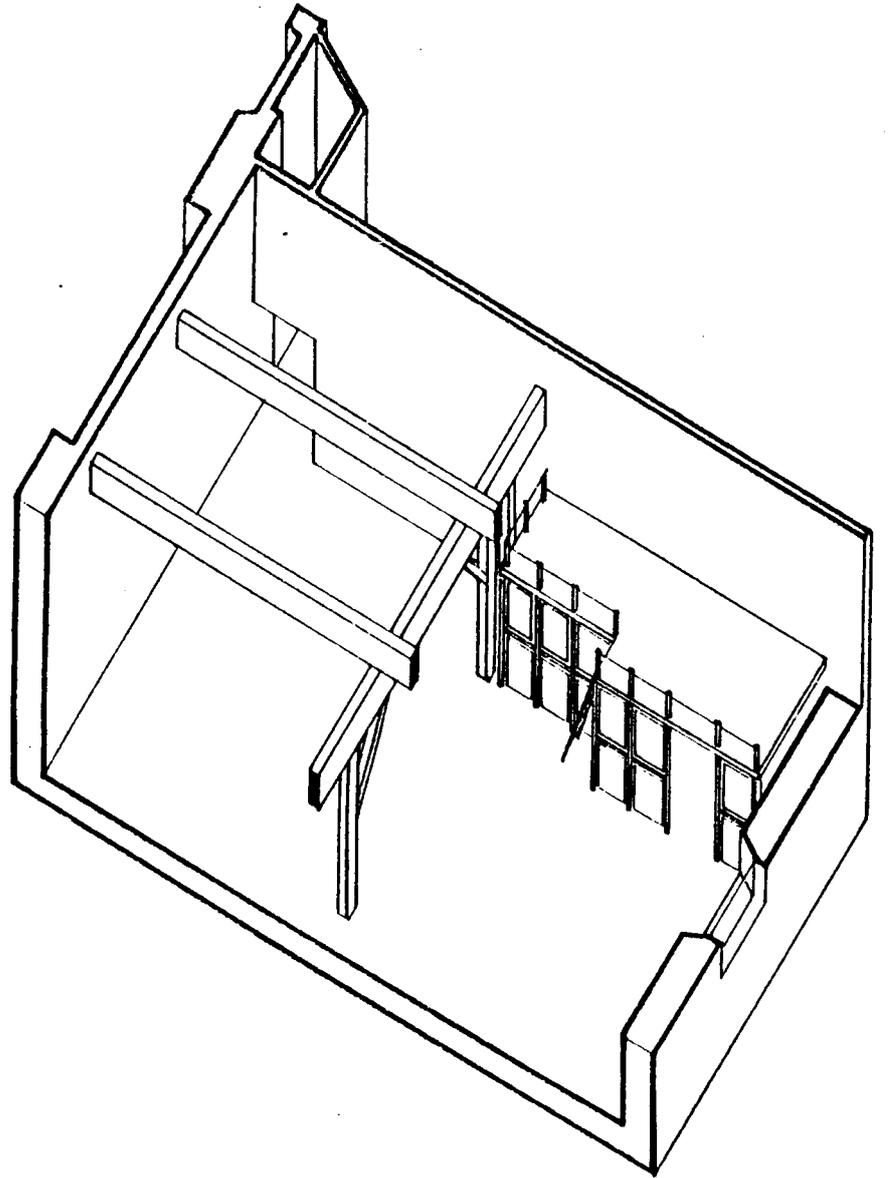
6

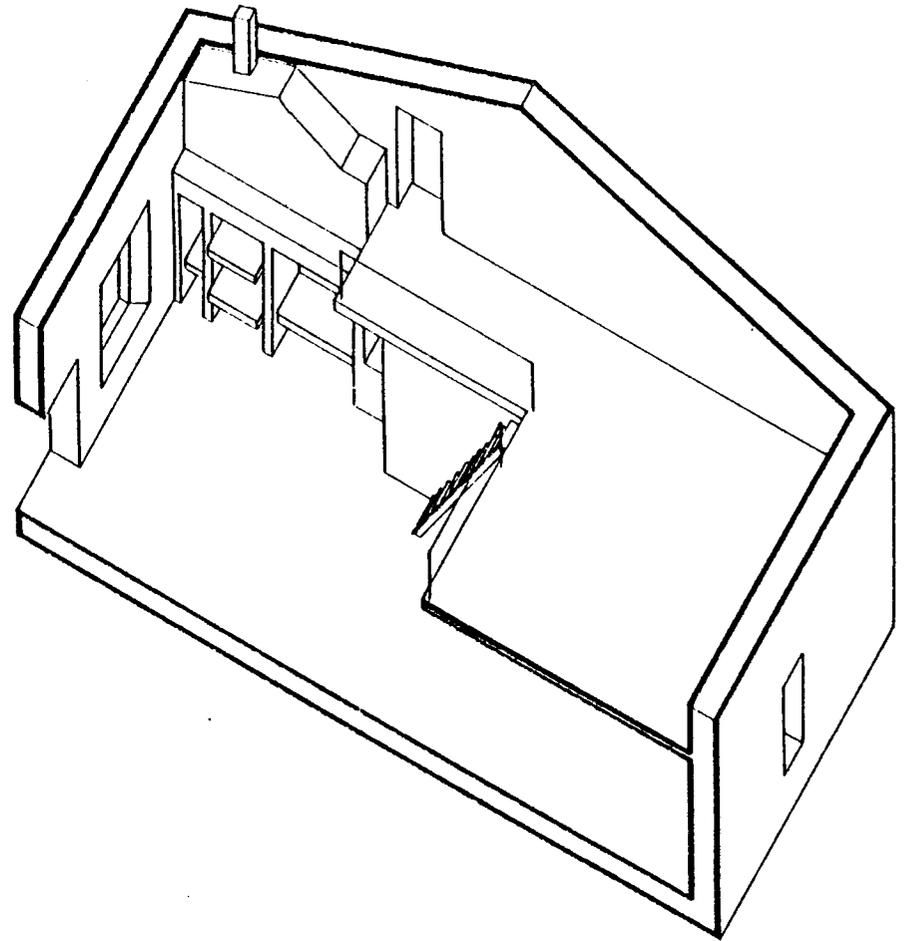
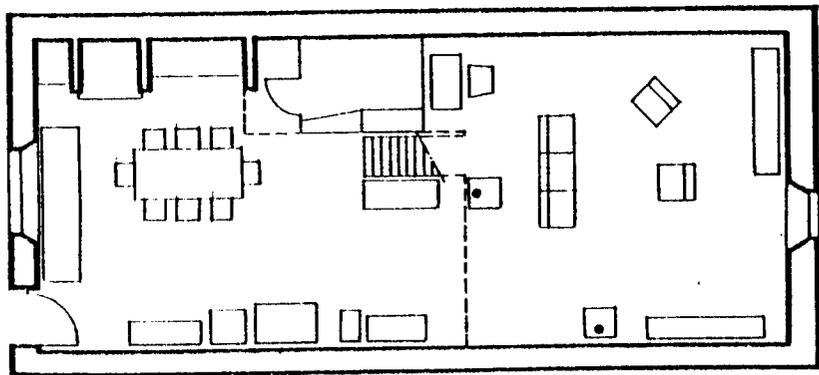
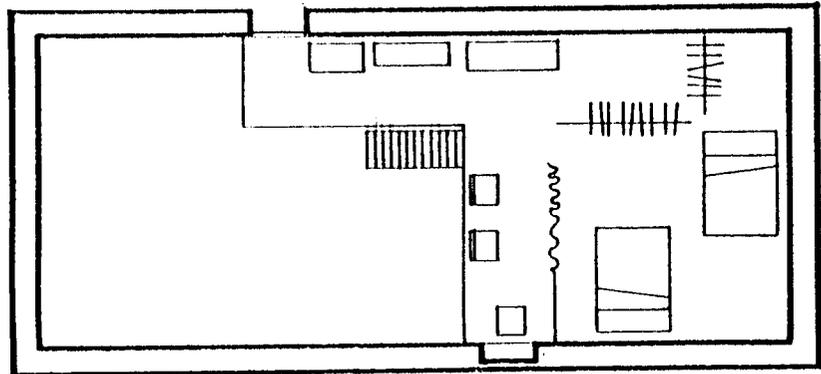
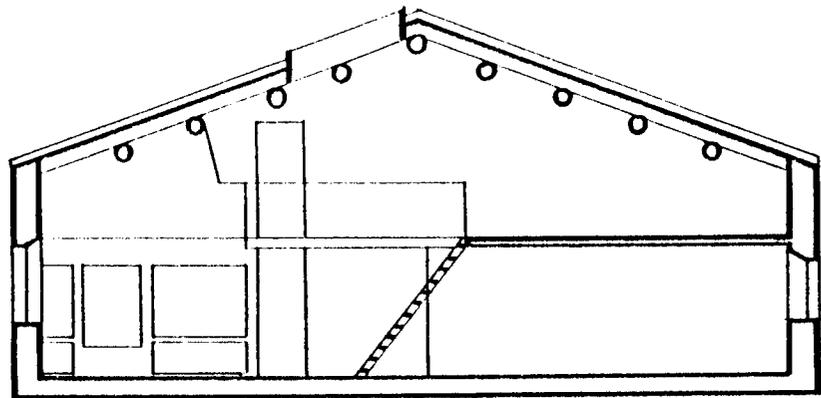


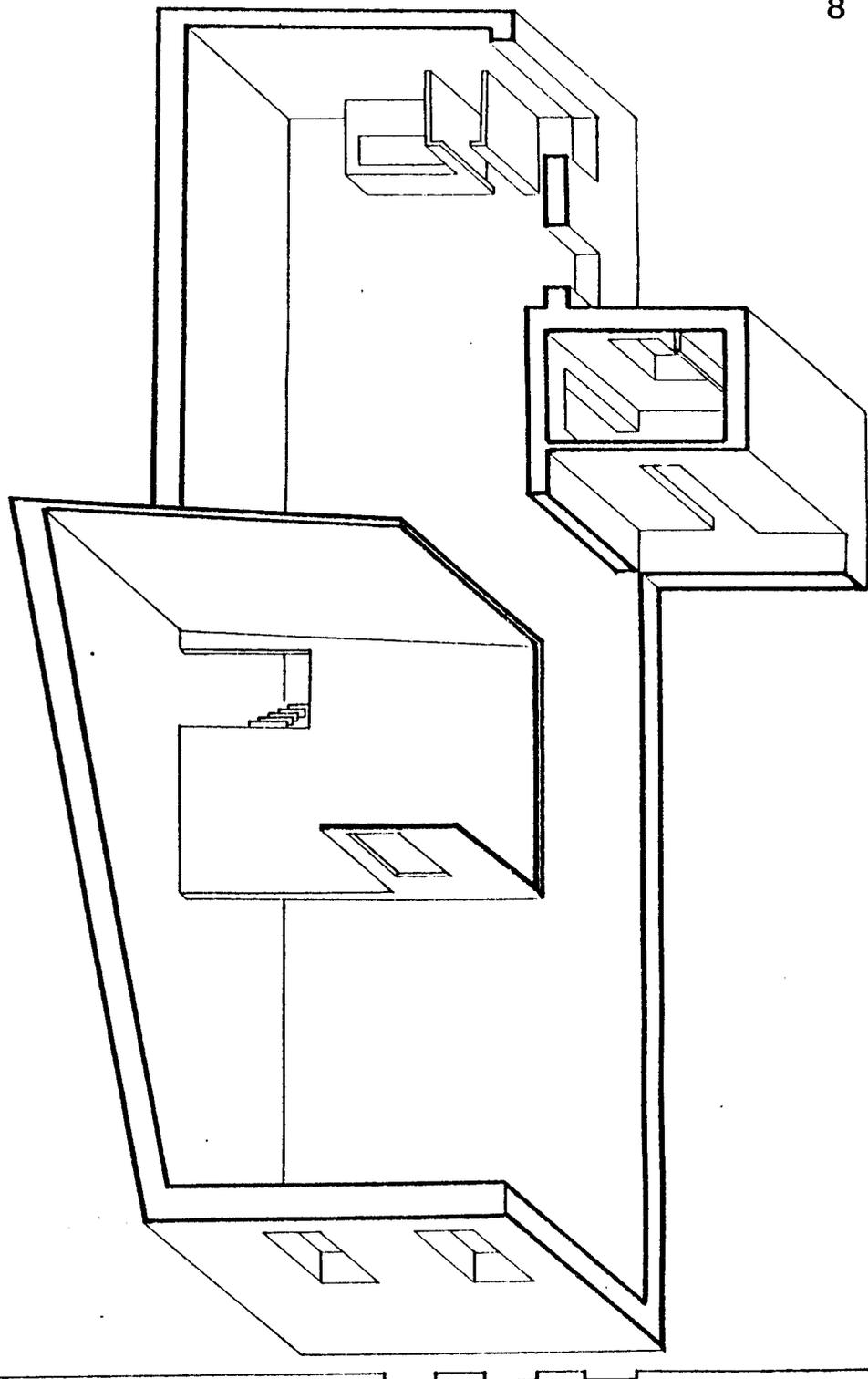
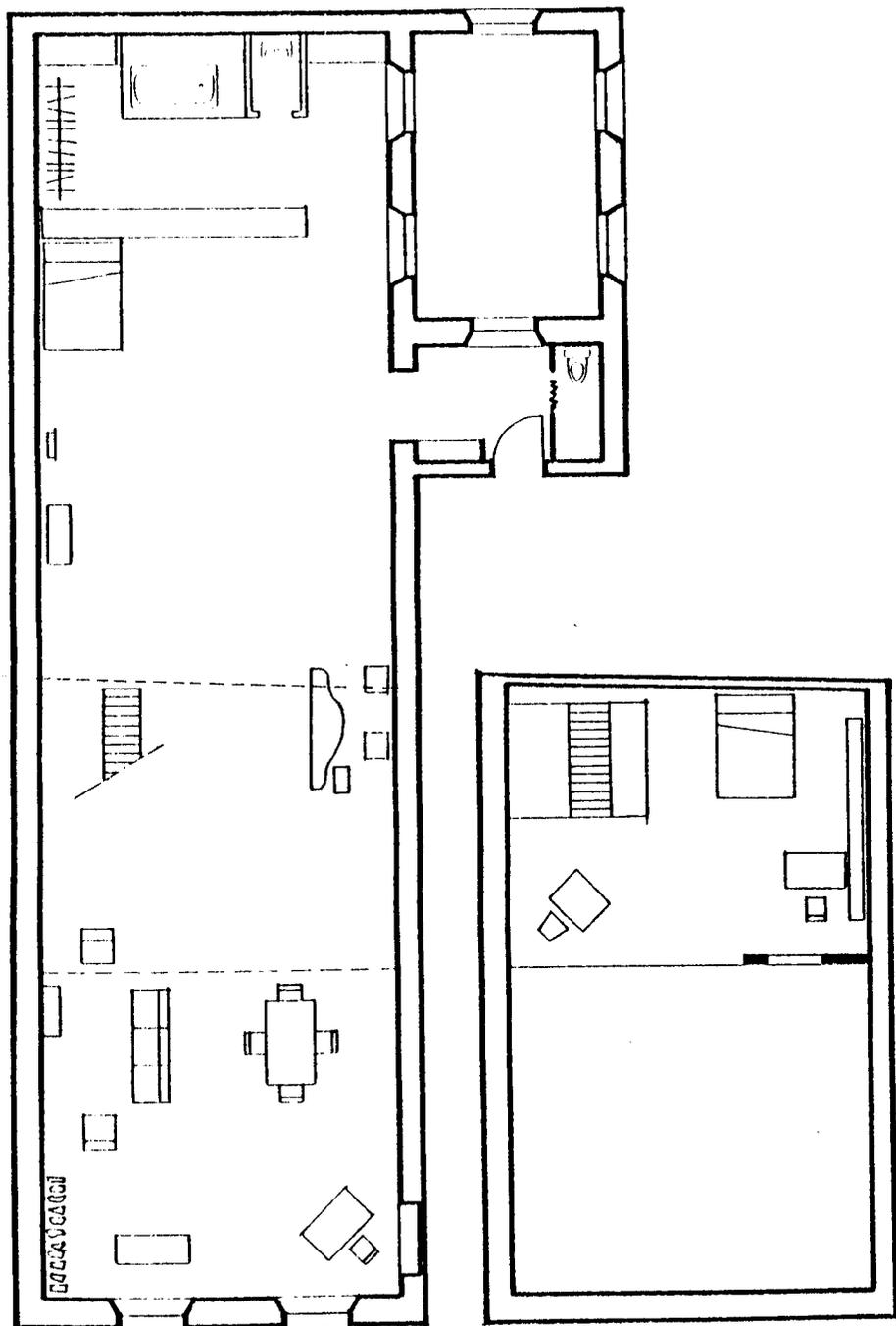
5

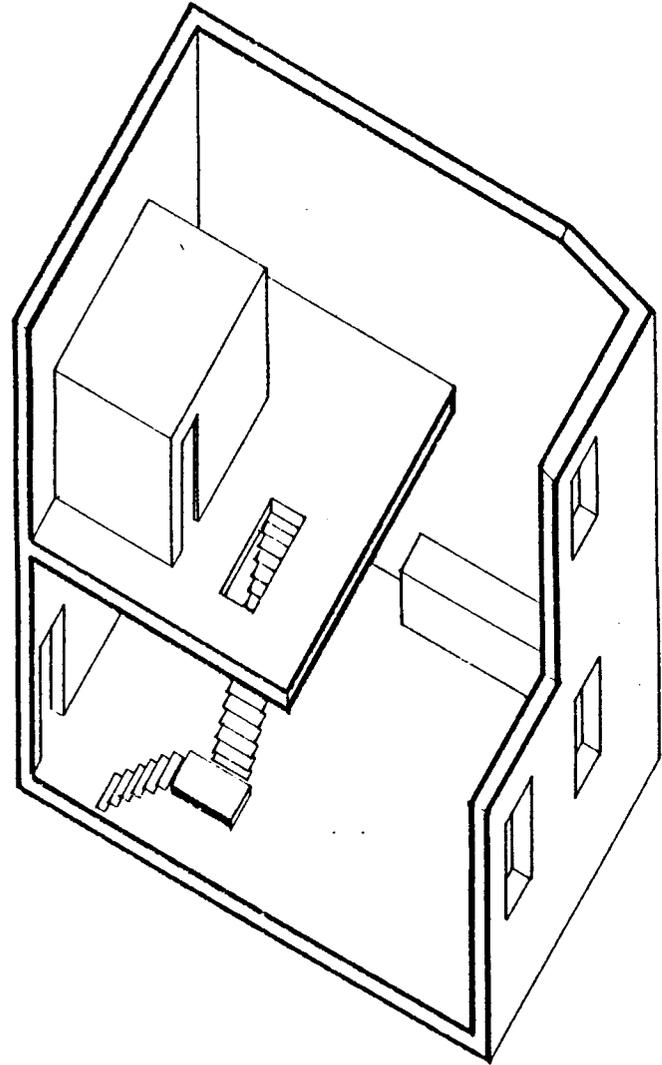
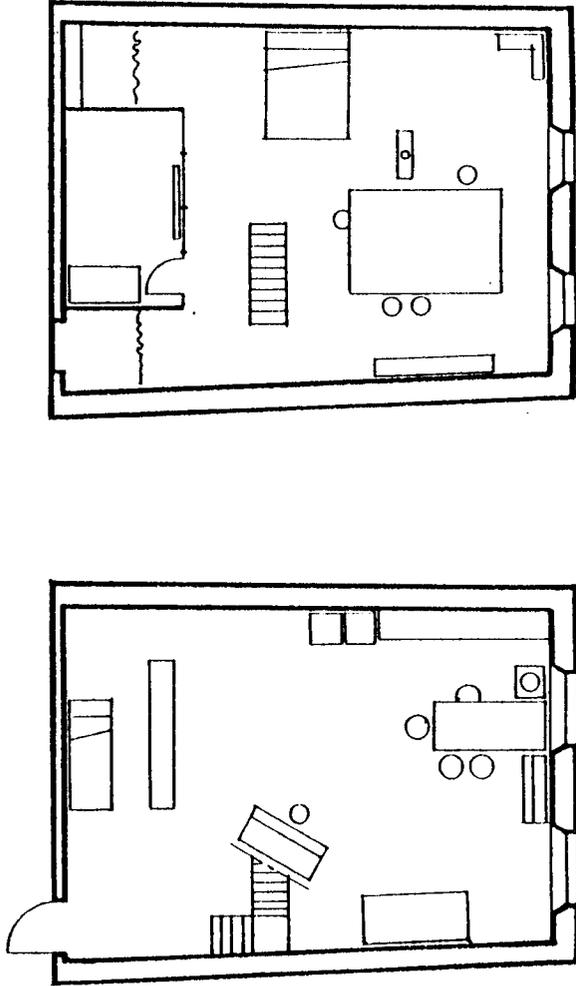


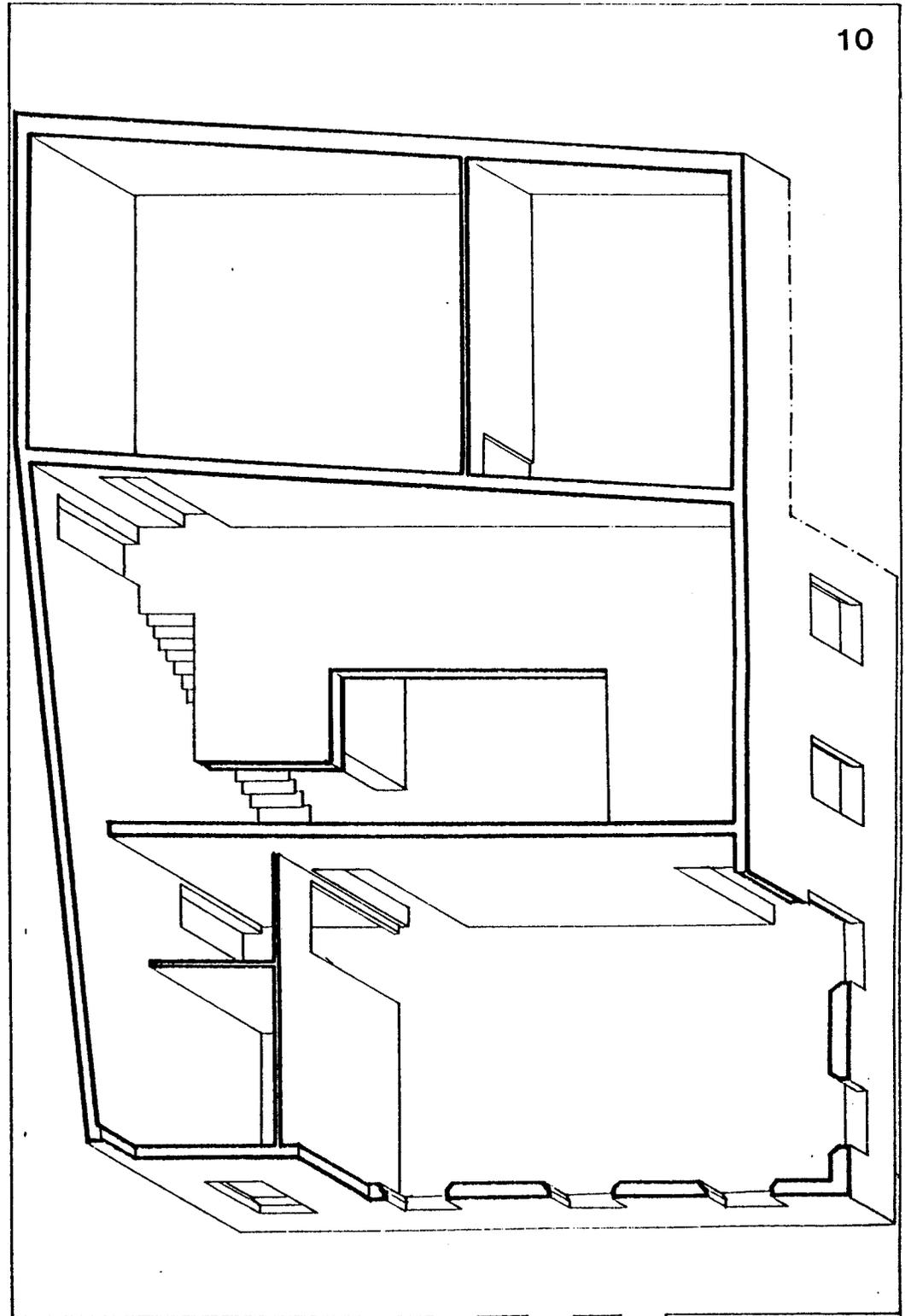
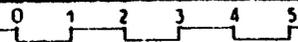
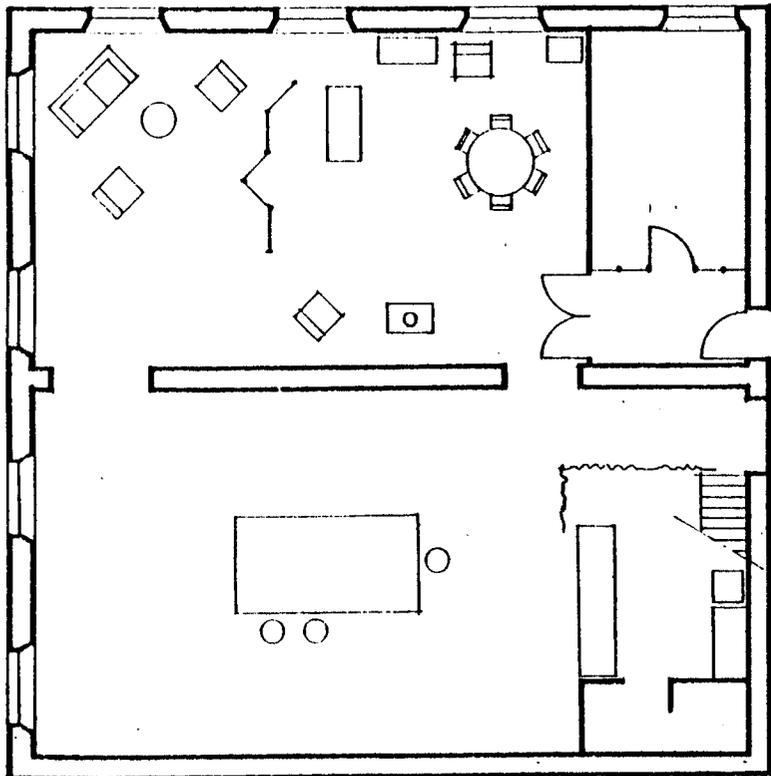
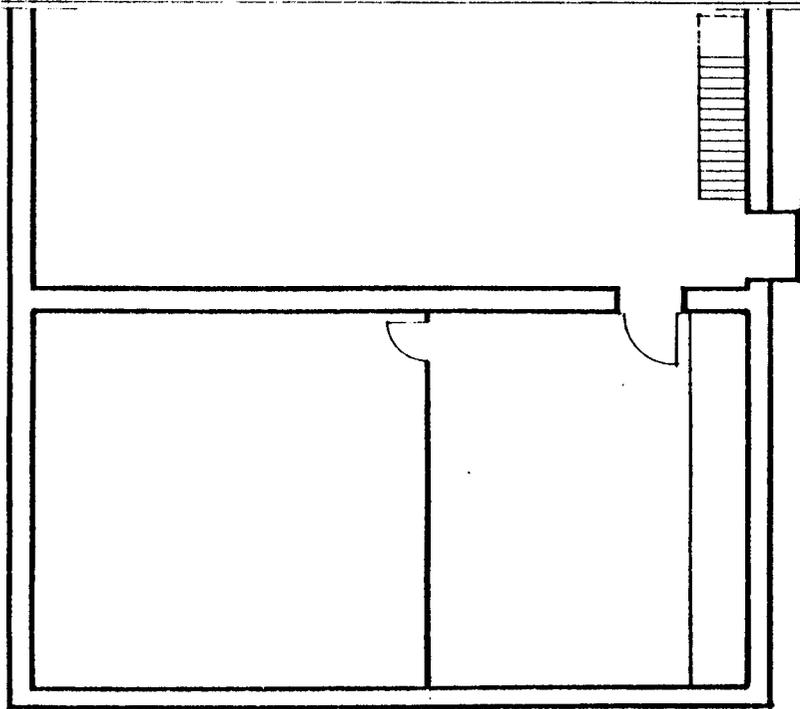
6



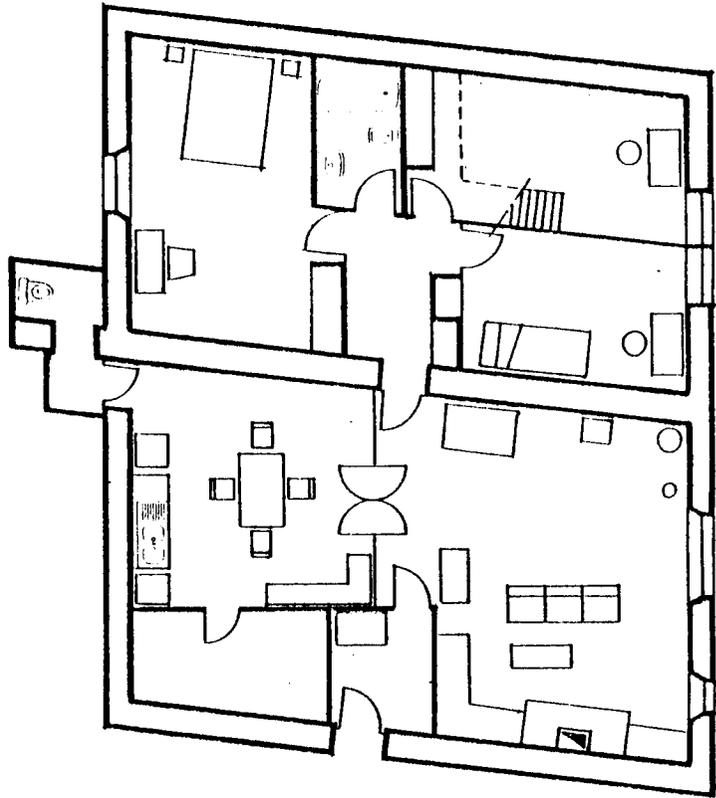




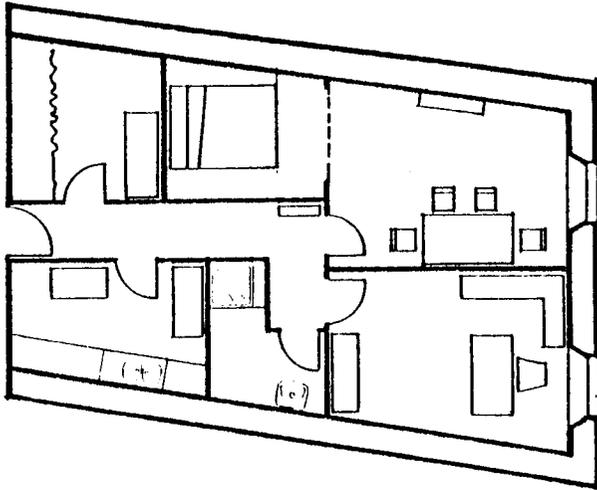


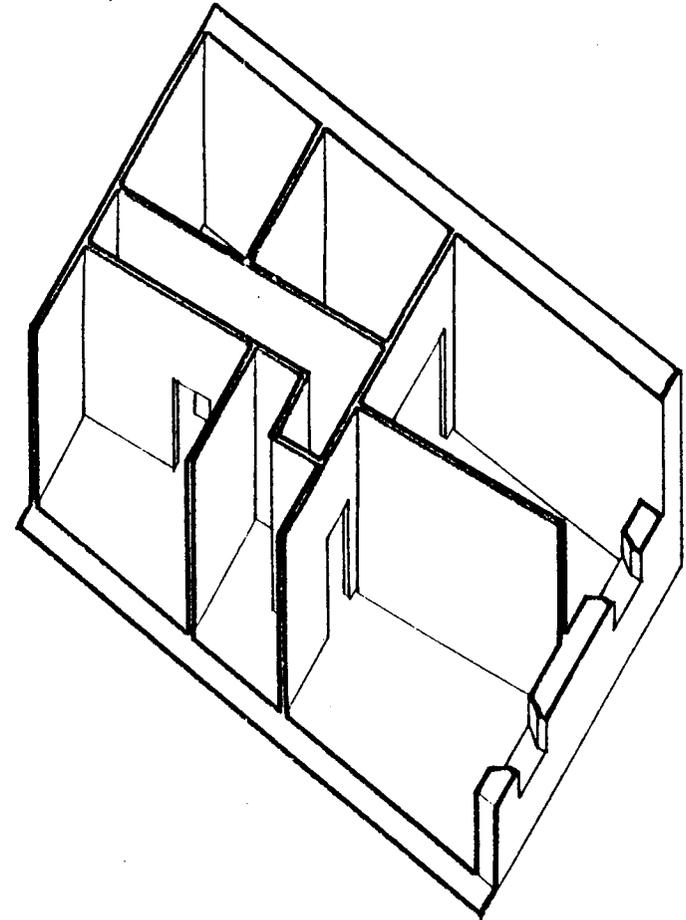
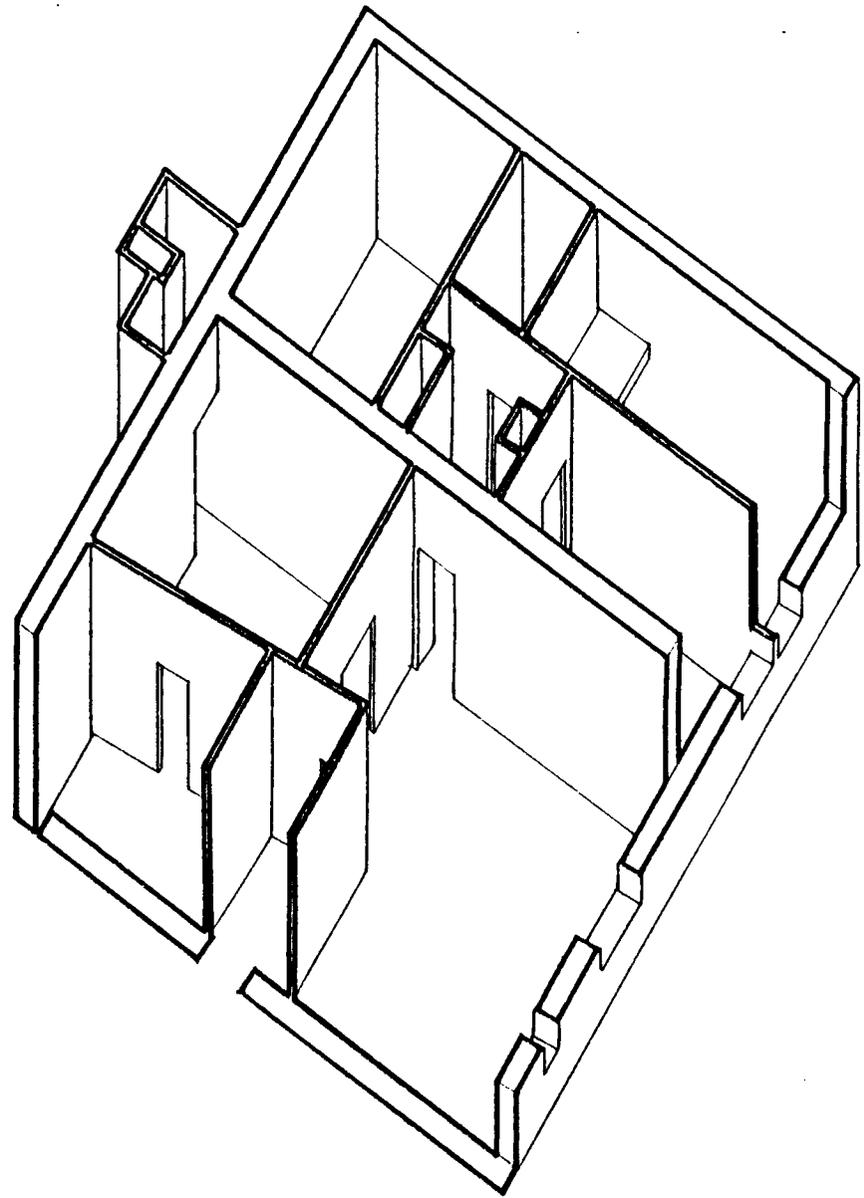


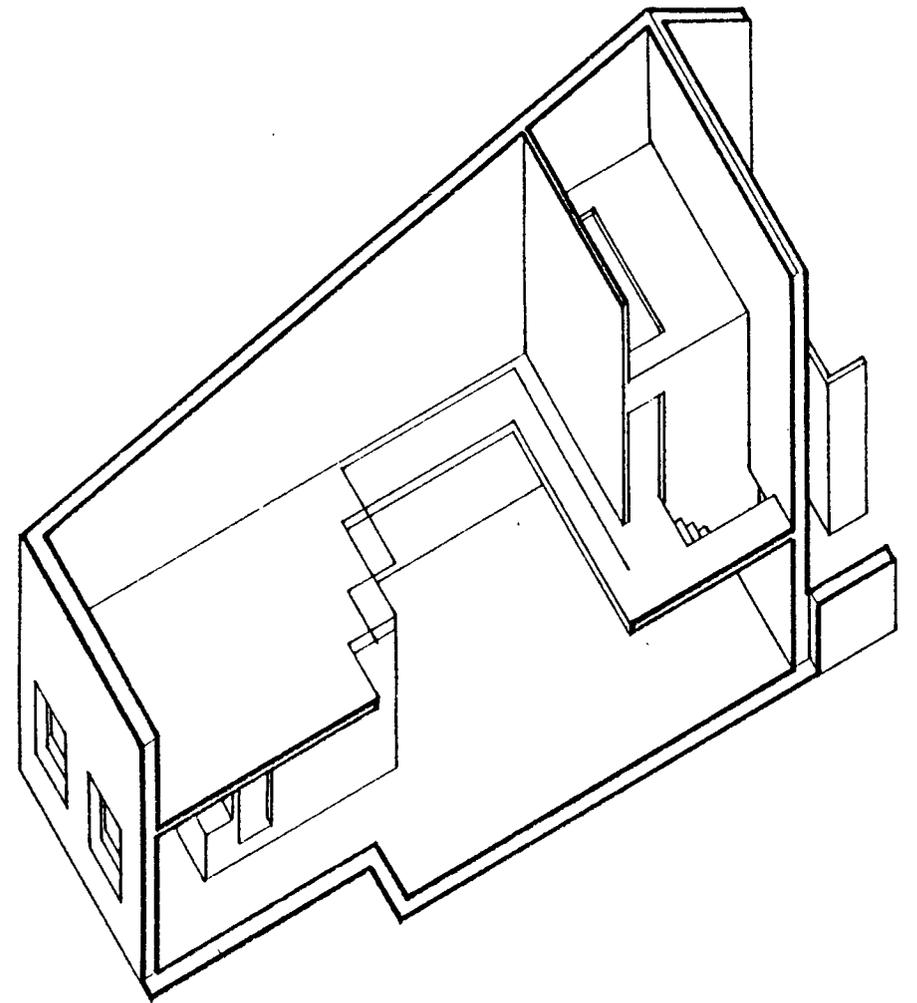
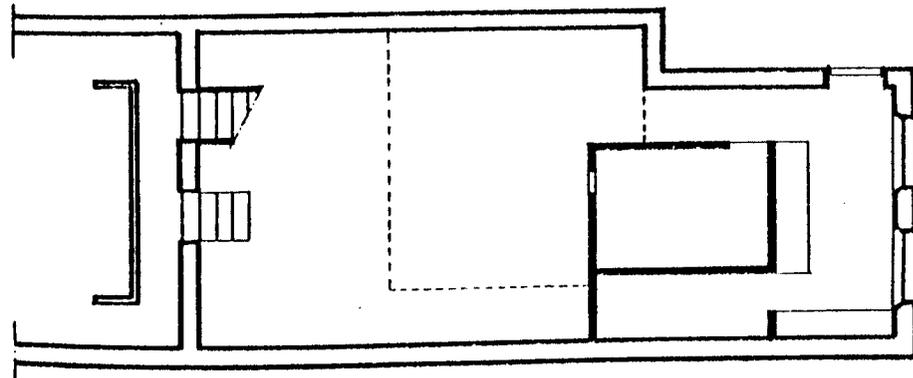
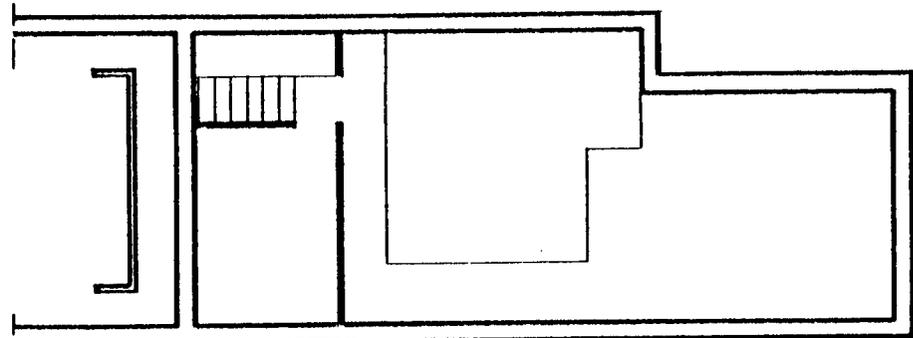
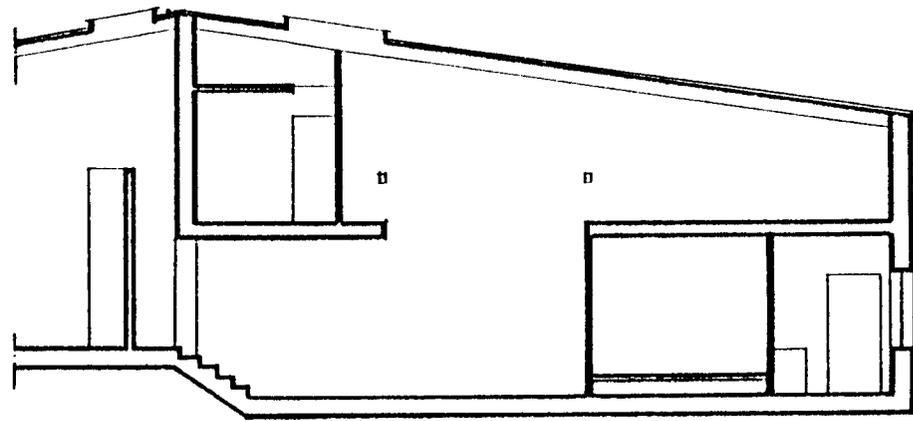
11

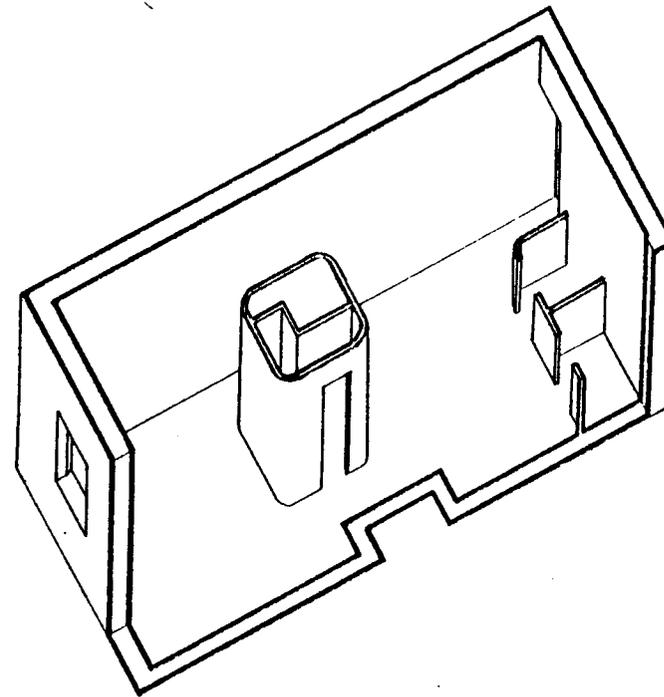
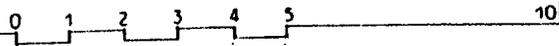
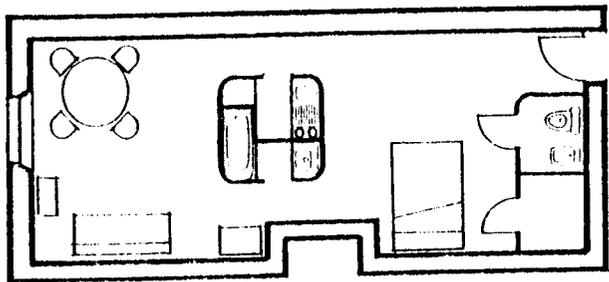


12









Ayant explicité la notion de modèle théorique il nous faut définir celle du "plus" dans l'expression "modèles les plus théoriques du fonctionnalisme" telle qu'elle est formulée dans notre hypothèse.

Insister sur le "plus" c'est, dans le corpus des modèles théoriques fonctionnalistes, privilégier deux aspects :

- D'une part les opérations essentielles de programmation et de définition de l'espace qui, structurant la doctrine, guident le travail de projet.

C'est le sens de l'insistance sur le logement de série industrialisé - qui n'est en rien un choix thématique homogène à l'objet d'étude - comme point de cristallisation et de restructuration des doctrines.

- D'autre part, la référence aux conceptions et aux propositions les plus avant-gardistes, c'est-à-dire pour ce qui nous concerne, celles qui s'éloignent le plus des formulations traditionnelles de l'espace domestique.

De là l'insistance sur LE CORBUSIER qui, sans les trahir, sût pousser à bout les principes et logiques établies par le front commun fonctionnaliste.

Si l'on s'en rapporte à François BEGUIN (cf. "Politiques de l'habitat 1800-1830" - Rapport de recherche CORDA), il apparaît que les grandes lignes de la normalisation moderne sont tracées dès la fin du 19ème siècle. En est issue une nouvelle définition de l'habitat : "d'un côté la captation, la circulation et l'évacuation des fluides, de l'autre, la distribution des personnes. Ce sont ces trois fonctions qui constituent l'habitat comme l'enveloppe élargie du corps organique et familial, et qui soudent sa matérialité aux organes de la machinerie urbaine et à son environnement spatial immédiat".(1)

C'est au sein de cette problématique de l'habitat que va oeuvrer le mouvement fonctionnaliste et que va se dégager son rôle et son apport spécifique.

Le premier point à noter est la réappropriation par le discours et la pratique architecturale d'une sphère de la construction qui s'est définie et élaborée en dehors d'eux : la constitution des nouvelles conditions de l'habitabilité est le fait de disciplines extérieures au savoir traditionnel de l'architecte. Les discours et les pratiques des hygiénistes, médecins, ingénieurs, constituent des programmes que l'organisation spatiale a pour but de réaliser par ses effets physiques. Le référent à l'organisation spatiale est donc extérieur à la pratique architecturale traditionnelle : si celle-ci se donnait essentiellement comme variation autour de thèmes déjà formalisés, désormais elle aura pour tâche de "construire des figures spatiales à partir d'une sorte d'axiomatique dont les éléments et les principes relèvent d'une logique tout à fait extérieure au savoir architectural antérieur, qu'il s'agisse des effets physiques sur des organismes ou de la distribution des équipements domestiques. (2).

A ce changement de lieu et de nature du programme (passage d'une thématique architecturale à un système d'effets physiques que l'espace doit réaliser) vient s'ajouter un changement de nature et d'échelle de la commande architecturale : il va s'agir tout

(1) F. BEGUIN - op. cit. p. 289

(2) F. BEGUIN - op. cit. p. 295

à la fois de travailler (pour l'architecte) pour un "client" anonyme (l'utilisateur) défini par les normes de l'habitabilité, et sur des échelles quantitatives importantes (logement de masse).

C'est sur ces nouvelles bases de la pratique architecturale que va se fonder le mouvement fonctionnaliste : son apport essentiel sera de proposer des dispositions spatiales intégrant de façon cohérente toutes les contraintes nées des nouvelles conditions de la production de l'habitat.

C'est en élaborant un vocabulaire formel (pilotis, dalles, brise-soleil, toit-terrasse etc...) cohérent tout à la fois aux nouvelles conditions de l'habitabilité (salubrité, efficace domestique) et aux exigences d'une production rationnelle (standardisation - industrialisation) qu'il prépare la voie de son succès : le mot d'ordre de "la machine à habiter" résume parfaitement la nouvelle problématique du bâti.

La "machine à habiter" est aux confins de deux machinismes : le machinisme de l'habiter - habitabilité = monde d'effets physiques, et le machinisme de la production - comme produit standard.

Le vocabulaire formel du "fonctionnalisme" réalise au mieux ce mot d'ordre sous ses deux aspects : en désolidarisant les éléments du bâti par le système du plan libre, il autorise la pré-fabrication des éléments constructifs (rationalité de la production du bâti) ; en libérant l'organisation au plan du logement (désolidarisation des éléments porteurs et des éléments de cloisonnement) il autorise un libre déploiement de l'organisation topologique du logement, laquelle peut aussi atteindre une parfaite conformité aux conditions de l'habitabilité que définit la norme.

On doit alors noter le développement donné à l'opération de normalisation :

- au plan des matériaux et de leur mise en oeuvre (système constructif) la désolidarisation des éléments du bâti permet un traitement spécifique de chaque composant : dès lors qu'il n'y a plus "multiplicité fonctionnelle" d'un composant (exemple : porteur + isolant thermique + isolant acoustique) mais bien au contraire unicité, il peut être amené à son niveau le plus performant relativement à la "fonction" qu'on lui assigne. Cette "dé-relativisation" de la performance d'un composant donné apparaît comme une donnée essentielle à une normalisation objective des matériaux et de leur mise

en oeuvre.

Dès lors l'effort de normalisation est à entendre dans le sens d'une standardisation qui rend possible la compatibilité des différents composants dans un système constructif.

- d'autre part, les propositions architecturales du mouvement fonctionnaliste, en libérant l'organisation du logement des contraintes structurelles du bâti, permettent d'investir l'organisation topologique du logement d'une nouvelle rationalité : la possibilité du "plan libre" appelle la suppression d'un cloisonnement désormais superflu au regard de la structure porteuse du bâti. Sur cette base s'élabore un "modèle de l'habiter" qui optimise les performances potentielles du plan libre.

Ce "modèle de l'habiter" (qui ne fait d'ailleurs jamais l'objet d'une codification explicite) apparaît en fait comme produit dans un "deuxième temps", comme conséquent aux propositions architecturales elles-mêmes. Celles-ci, tout en trouvant leur fondement dans les nouvelles exigences d'habitabilité telles que le 19ème siècle les a définies, ont pour horizon (comme aboutissement logique et idéal) un espace totalement fluide, pleinement ouvert à la libre circulation des flux et des personnes. Ce qui de fait met en oeuvre un modèle de l'habiter contradictoire - au moins en partie - à celui-là même qui est à l'origine du mouvement.

En effet, au-delà de la réalisation optimale de la circulation des fluides, le mode architectural du plan libre gère de façon beaucoup plus "souple" la circulation et la distribution des personnes, que ce soit par exemple par suppression du "hall d'entrée", qui suppose (et qui impose) une codification différente des rapports public/privé, ou encore par les propositions d'espace transformable qui fait disparaître la "chambre des parents" comme lieu spécifique, propositions qui comme telles modifient les codes d'intimité etc...

Ainsi, même si en dernière instance, l'économique apparaît déterminant (gestion de la pénurie d'espace), les modèles architecturaux du fonctionnalisme, dans l'aboutissement logique de leur mise en oeuvre, génèrent de nouveaux modes de l'habiter(1)

(1) d'où peut-être une adhésion sociale toute relative à ces modèles architecturaux qui, pour une large part, participent de "l'espace savant".

(1) L'accord d'un grand nombre d'historiographes sur le mot "fonctionnalisme" plaide pour l'existence d'un mouvement qui possède un certain degré d'homogénéité et de cohérence ; il n'en est pas moins vrai qu'une approche fine des doctrines et des réalisations de ses seuls protagonistes fait surgir des différences notables. Nous renvoyons le lecteur à l'analyse comparative des plans de OUD (pour la cité du Weissenhof à Stuttgart) et de LE CORBUSIER (pour la cité de Pessac) que propose Philippe BOUDON dans son étude "Pessac de Le Corbusier" (Ed. Dunod).

La place centrale que nous accordons à LE CORBUSIER dans ce chapitre (la mise en place dans le chapitre suivant des modèles théoriques de référence s'appuiera cependant sur un corpus d'architectes plus important) se justifie par la cohérence et la place capitale que ce dernier fait, tant dans ses écrits que dans ses oeuvres, à un concept dont nous pensons qu'il est le plus significatif de la modernité fonctionnaliste : le plan libre.

qui au plan des normes spatiales qui les réalisent (et celles-là seules nous intéressent) fonctionnent bien plus comme une non-prescription que comme une codification rigide.

Un concept central de la doctrine corbuséenne : le plan libre (1)

Le concept de "plan libre" dont nous pensons qu'il est un des éléments-clés de la doctrine corbuséenne est déjà à l'oeuvre dans ses premières réalisations. Pourtant, de son propre aveu, ce n'est qu'assez tardivement qu'il parvient à une appréciation claire de la cohérence et de la portée de ce concept : "... à l'occasion des premières dévastations de la guerre dans les Flandres en 1914, j'avais eu une espèce de vision clairvoyante du problème de l'habitation contemporaine... Ce que j'imaginai pour répondre à ce programme (reconstruction en six mois des dommages de guerre) à une époque où, en dehors des inventions plastiques magnifiques de LLOYD WRIGHT et des saines créations d'Auguste PERRET, l'esthétique architecturale cherchait une rénovation précaire dans des méthodes de construire traditionnelles, était entièrement neuf, était vu d'ensemble, fonctionnant socialement, industriellement et esthétiquement, et proposait en totalité déjà, les principes développés devant vous dans la conférence : "Les techniques sont l'assiette même du lyrisme". Je vous confesse pourtant ceci, c'est que la pleine conscience de ce système ne m'est venue que récemment, au moment où une foule de problèmes proposés, villages, immeubles locatifs, villas, palais des nations, Centro-Soyouz de Moscou, cité mondiale, nous ont conduits à une solution unitaire, à la poursuite d'une unité architecturale".

La réponse au programme de reconstruction des Flandres c'est le système "Dom-ino" à propos duquel il précise :

"... là était au complet la thèse de la maison de série industrialisée, à ossature standard et à plan intérieur libre".

On voit donc que la pleine conscience de la cohérence de ce concept n'apparaît chez lui que par le biais d'un changement d'échelle des problèmes : passage à l'urbanisme, objets architecturaux plus complexes...

En réalité le concept de plan libre, qui résulte pour l'essentiel dans la réflexion théorique des contraintes propres au procès d'industrialisation, ne fonctionne qu'"indirectement pour ce qui concerne l'unité du logement. On peut dire en effet

que l'organisation interne du logement de série doit à la fois peu et beaucoup à ce concept. Elle doit peu parce que l'élaboration des grands principes du modèle seront posés lors du projet suivant de maison "citrohan" (pour ne pas dire Citrohèn); or, structurellement ce projet s'écarte de la voie ouverte par le système "Dom-ino" ; il adopte une structure somme toute archaïque, celle des deux murs de refend caractéristique de l'habitat urbain traditionnel (fig. 2 et 3).

Mais avant de montrer comment cette organisation réalise malgré tout le modèle théorique du plan libre, il nous faut définir ce concept et montrer comment il fonctionne.

Le plan libre n'existe théoriquement que dans une trilogie : "Nous estimons que la maison doit être érigée sur ossature indépendante, fournissant le plan libre et les façades libres".

L'ossature se proposant comme moyen, le plan et les façades comme fin, il reste un ordre de priorité accordé au plan (expression qui désigne en réalité l'ensemble de l'organisation volumétrique interne), que traduit le mot d'ordre :

"Le plan procède du dedans au dehors, l'extérieur est le résultat d'un intérieur".

Cette distinction, cette mise en avant de l'organisation interne est clairement établie dans la définition de la double fonction architecturale, hiérarchisée comme suit :

1. "La fonction organique: concernant la composition du plan ou plus généralement l'organisation de l'espace.
2. La fonction technique: relative à la construction de l'édifice et dont l'objet, selon une formule de LE CORBUSIER est de fonder, porter, couvrir, envelopper" (1)

(1) G. COURBET - "Introduction à l'architecture fonctionnelle" in Revue d'Esthétique n° 3-4, 1958

Selon G. COURBET toute production d'architecture est à la fois fonctionnaliste et formaliste. Ce qui définit le fonctionnalisme c'est la priorité accordée au fonctionnel dans l'ordre de la résolution des problèmes.

Les nouvelles possibilités techniques et les contraintes propres à la production en série, LE CORBUSIER les intègre dans les deux phases successives d'un processus dé-structurant/structurant. Corrélativement au modèle d'espace, ce qui est proposé c'est un modèle de travail sur l'espace du logement (cf. schéma ci-contre).

Le relatif degré de liberté désormais acquis entre les trois éléments, structure/façade/plan, est le fruit de cette opération dé-structurante qui se réalise, une fois posé le problème des fonctions (1) et de leur résolution, par la mise en oeuvre d'une "technique libératrice".

Ce degré de liberté va s'étendre à chacun des deux sous-ensembles, façades et plan, qui désormais libérés de la fonction porteuse vont éclater en "organes libres". Organes qui seront eux-mêmes l'objet d'un travail de mise au point (normalisation-standard) et qui peuvent se proposer comme des composants déjà structurés, renvoyant à un acte pratique, à une affectation fonctionnelle :

"Les escaliers sont devenus des organes libres...partout les organes sont caractérisés, sont devenus libres les uns à l'égard des autres... les locaux, les salles, les chambres, on les disposera à volonté suivant les contiguités spatiales utiles, suivant une organisation propre".

Cette organisation selon les "contiguités utiles" renvoie à la deuxième phase, structurante, du procès de production.

Le plan doit se développer dans l'ordre d'une rationalité organique. Il s'agit "d'aménager un espace propre à faciliter un enchaînement souple de situations spatiales successives".

Ce qui dès lors devient essentiel à rationaliser au travers d'une organisation matérielle, c'est la dimension du temps.

Aspect qui se traduit chez LE CORBUSIER dans l'importance qu'il accorde aux problèmes de circulation.

(1) Il s'agit d'établir la liste des fonctions (humaines et architecturales) auxquelles doivent répondre les différents organes constructifs de la maison. L'objet de la phase dé-structurante étant d'optimiser leur aptitude de réponse en les plaçant dans un degré de liberté maximum vis-à-vis des autres organes ou éléments.

"Je vais dire une énormité fondamentale, tant pis : l'architecture (plus exactement la maison) c'est des planchers éclairés...(plan libre). Deuxième énormité fondamentale : l'architecture c'est de la circulation".

Cette intégration de la dimension du temps apparait dans un autre aspect, qui n'est pas le moins important, de la doctrine corbuséenne. Il s'agit de la dimension scénique de la pratique de l'habiter. Ici, le temps intervient dans la définition d'un parcours architectural.

Au plan architectural, la contradiction espace-temps est gérée dans le sens de l'économie et de l'efficacité au travers des recherches sur l'espace minimum, ou au niveau de l'organisation d'ensemble du logement par une ouverture et une interpénétration des espaces qui peut aller jusqu'à l'inclusion et l'affectation fonctionnelle multiple.

C'est un des résultats que confirme l'analyse que nous nous proposons de développer maintenant, sur la production architecturale concrète de LE CORBUSIER en direction du logement de série industrialisé.

Le concept à l'épreuve : analyse des propositions concrètes en direction du logement de série.

. Individuel et collectif

. Si dans l'ordre chronologique des propositions la maison individuelle précède l'immeuble collectif, la résolution de la contradiction individuel/collectif est d'emblée prise en compte chez LE CORBUSIER : recherches sur les assemblages de cellules individuelles d'une part ; autonomie maximale accordée à la cellule d'autre part, dans le cas du collectif.

Cette volonté est explicite dans la dénomination même du projet intermédiaire "d'immeubles-villas". Les différences qui peuvent être observées dans le rapport du logement à son extériorité immédiate produisent peu d'effet sur l'organisation interne de la cellule pensée a priori comme équipement doté d'une autonomie relative

. La cellule comme standard

Avec le changement d'échelle qu'induit le passage à l'urbanisme, la cellule est à son tour définie comme organe standard.

Cet aspect d'une cellule pensée comme élément combinable, juxtaposable (et produisant l'ordinaire de la ville) conjugué à d'autres ordres de contraintes qui relèvent de l'esthétique (sensibilité puriste) ou de l'économie (au sens de paupérisme) inclinera les choix de LE CORBUSIER vers des formes enveloppantes simples.

Deux grands modèles gèrent l'ensemble de la production

Globalement, l'ensemble de la production relative au logement de série est gérée par deux grands modèles. Ce sont ceux que LE CORBUSIER propose en 1927 à la cité du Weissenhof à Stuttgart, opération à laquelle participent un grand nombre d'architectes. La complexité plus grande de ces réalisations relativement à l'ensemble de la production est à rapporter au caractère de l'opération : un "manifeste" (cf. fig. 4 et 5).

Du premier modèle, le duplex, s'il offre des possibilités virtuelles de transformation (plan libre) on peut dire que l'espace qu'il propose est un espace figé dans la pratique quotidienne. Sa caractéristique organisationnelle essentielle c'est le double volume du séjour sur la base duquel se structure un continuum d'espaces ouverts différenciés.

Ce qui au contraire caractérise le second modèle qui s'organise lui sur un niveau unique, c'est sa variabilité, les transformations obligées dont il doit être l'objet dans le temps de la quotidienneté.

Ces transformations s'articulent sur la distinction jour/nuit à laquelle correspond deux partitions distinctes de l'espace interne du logement.

A ces deux modèles correspondent les deux séries de propositions suivantes :

Modèle 1 /duplex :

- maison Citrohan (1920)
- immeuble-villa (1922)
- unité d'habitation (dès 1930 avec les immeubles V.R.)

Modèle 2 /niveau unique :

- maisons Loucheur (1929) (fig. 6)
- logement minimum (CIAM, Bruxelles 1930)

Ce classement nous amène à faire la remarque suivante : la solution préférentielle prônée par LE CORBUSIER est celle du

duplex qui autorise la création de la "salle d'habitation maximum" (double volume du séjour).

Il ne consent au niveau unique que sous la pression d'un contexte paupériste, celui de l'idéologie du logement minimum.

Ce qui d'ailleurs caractérise les projets du second groupe, c'est leur inscription dans un contexte et un programme concret. Contradictoirement, le premier regroupe des projets directement issus d'une problématique corbuséenne.

	Principes "théoriques-doctrinaires"	Propositions architecturales concrètes	
		Modèle 1	Modèle 2
L'ESPACE MESURE	<p>1 - la "salle d'habitation maximum"</p> <p>2 - des "espaces techniques" minimum</p> <p>3 - tendance à la réduction des espaces spécifiquement circulatoires</p>	<p>1 - le double volume du séjour</p> <p>3 - par intégration physique ex : l'escalier dans le volume du séjour</p> <p>3 - par transformation en espaces pluri-fonctionnels, ex : le hall devient parloir</p>	<p>1 - le continuum : cuis-repas-séj-ch-----</p> <p>2 - des espaces techniques dessinés de façon anthropométrique : "blocs sanitaires" et "cuisines-laboratoires"</p> <p>3 - la forme archaïque de distribution de certains sous-ensembles spatiaux (enfilade)</p> <p>3 - sous la forme du continuum d'espaces ouverts-----</p>
L'ESPACE ORGANISE	<p>1 - existence d'un continuum spatial</p> <p>2 - "intégration" des équipements (espaces techniques et mobilier)</p>	<p>1 - la mezzanine -----</p>	<p>1 - l'espace transformable-----</p> <p>1 - le continuum d'espaces distincts ouverts 2 types de relation possibles : • de passage des personnes et des objets • de passage des fluides (air-lumière)</p> <p>2 - les rangements ou organes articulent les sous-espaces du logement-----</p>
L'ESPACE DESSINE	<p>1 - affirmation plastique de la fonctionnalité des organes</p>	<p>1 - traitement plastique de "l'organe escalier"-----</p>	<p>1 - forme organique du bloc sanitaire (connotation de la production en série)-----</p>

LE CONTINUUM SPATIAL



1. LES DOCTRINES

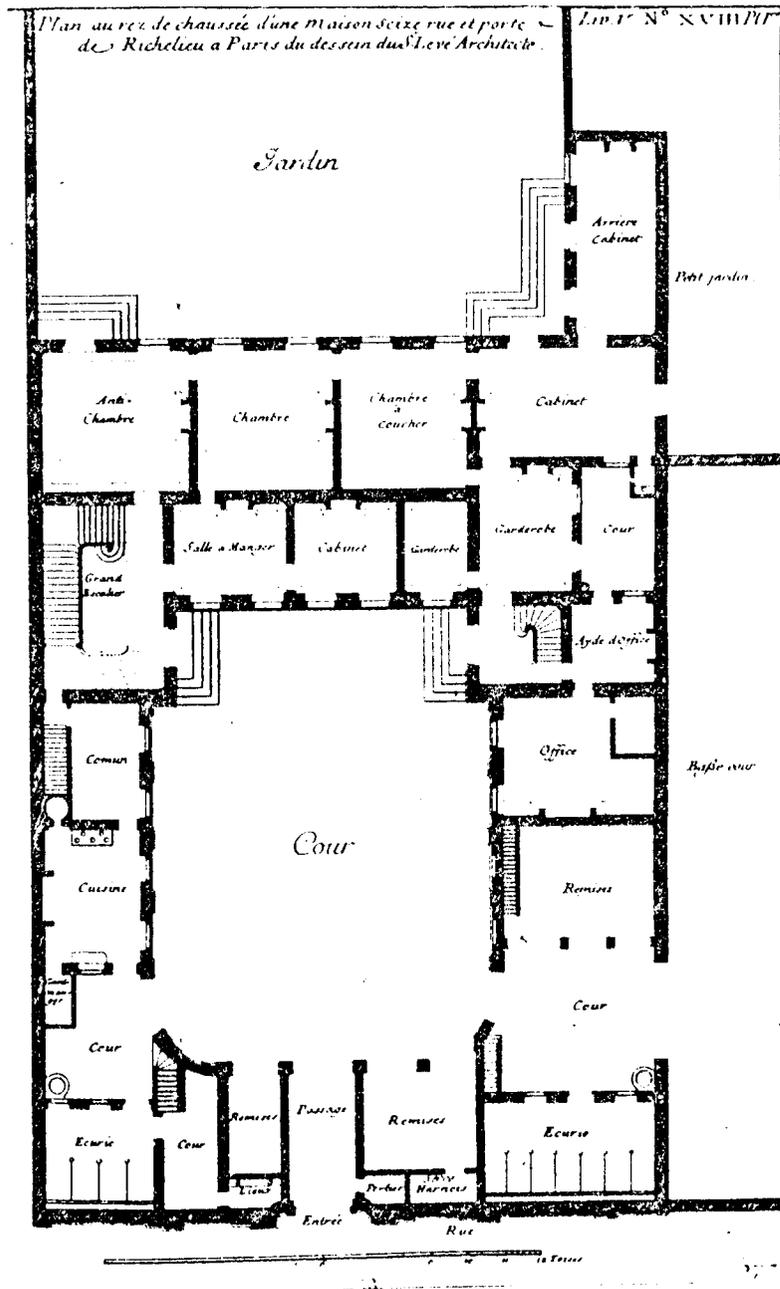
L'anthropologie nous a depuis longtemps enseigné que la liste des activités enfermées dans le clos de l'espace résidentiel, était en stricte relation, en quantité et en qualité, avec l'ordre sociétal. Elle nous a également montré que la traduction en lieux affectés de ces activités et le mode de relation spatiale de ces lieux, étaient tout autant sur-déterminés.

L'histoire de l'architecture moderne permet de lire, dans un contexte social relativement stable, une évolution tout de même notable qui transforme le rapport fonction de réception / addition de pièces, en confort familial / articulation d'espaces.

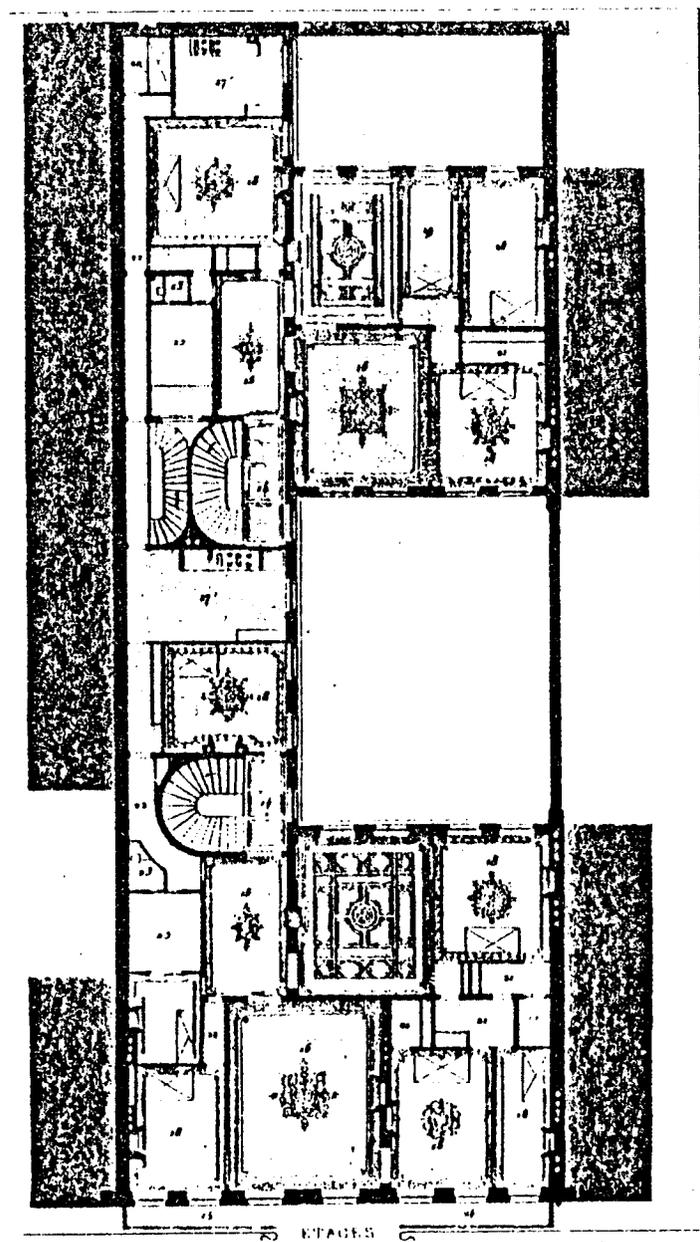
1.1 L'ESPACE DOMESTIQUE TRADITIONNEL

L'hôtel du XVIIème siècle : l'espace de la réception,
l'espace additionné
(une logique de la représentation)

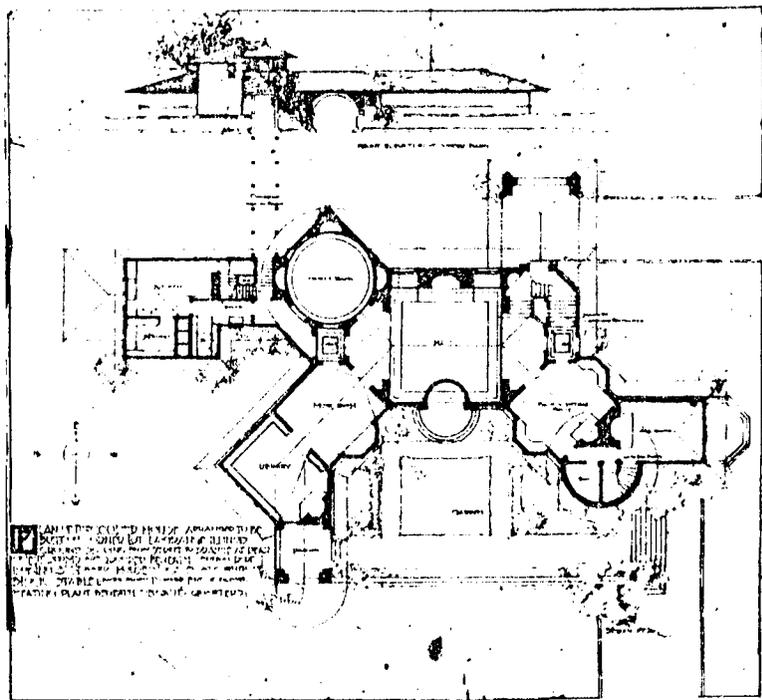
La maison bourgeoise du XIXème siècle : séparer et
relier
(une logique du confort et de l'intimité)



Plan de l'Hôtel des Chiens (XVIII^e siècle)



in "Nouvelles maisons de Paris" - C. DALY



5. Cooper House, La Grange, Illinois. 1890.
Plan et façade, 48" x 48".
Encre su papier brillant monté sur carton.

FRANK LLOYD WRIGHT - Dessins 1887-1959

Ed. Centro Di 1977

Article de M. ANGRISANI : "Les innovations architecturales de F. Ll. WRIGHT

1.2 LA QUÊTE MODERNE D'UN ESPACE UNITAIRE

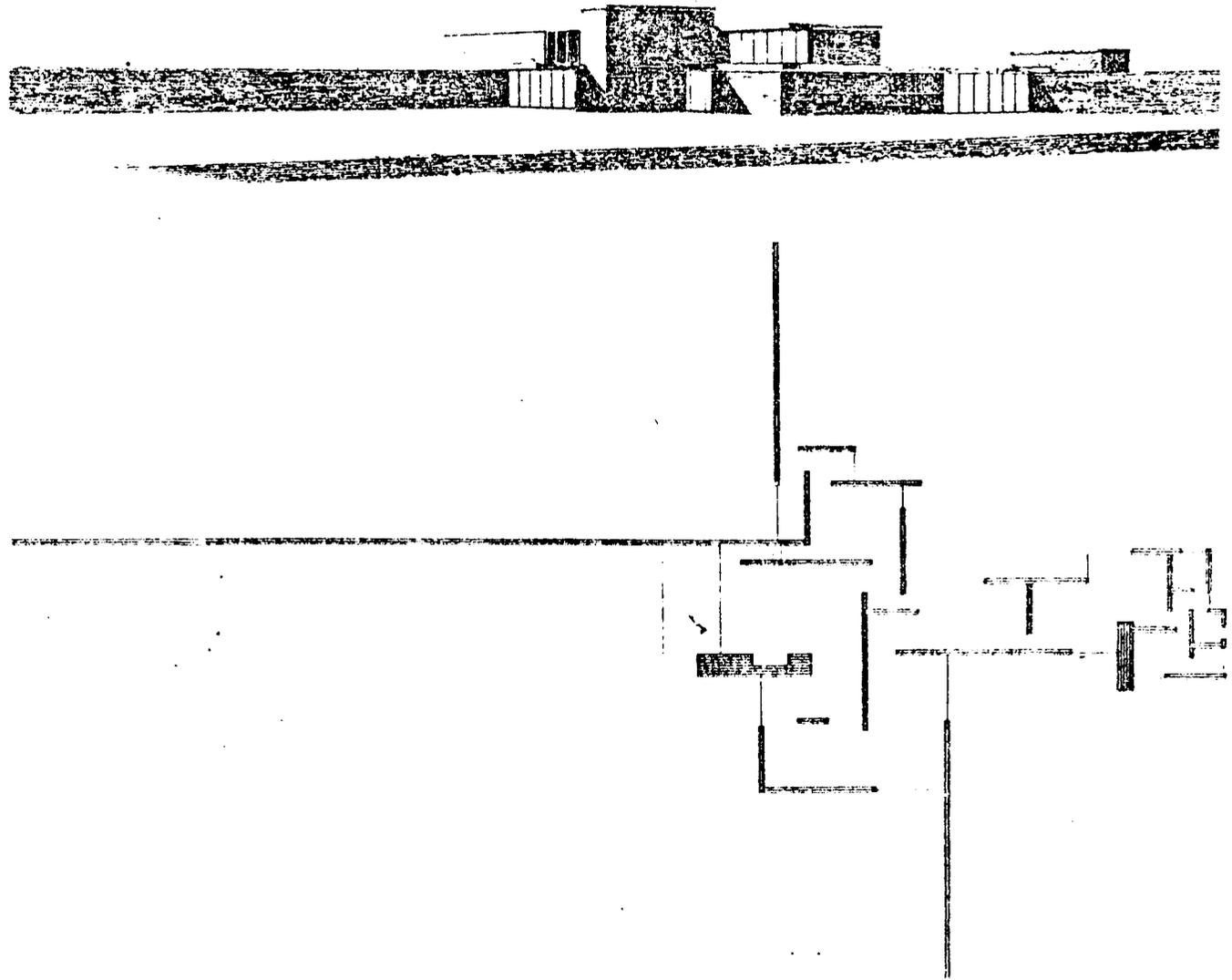
1.2.1 LE CONTINUUM SPATIAL CHEZ F.L. WRIGHT

C'est chez F.L. WRIGHT que l'on trouve les prémices d'une remise en cause de l'espace fragmenté traditionnel :

"Les habitations d'alors étaient toutes "découpées" avec cette férocité déterminée qui accompagne toujours cette pratique chirurgicale". Les "intérieurs" constituaient un système compliqué de boîtes côte à côte et l'une dans l'autre, appelées pièces. Toutes les fonctions domestiques s'effectuaient d'une boîte à l'autre. Je ne voyais pas le pourquoi de cette ségrégation cellulaire forcée, qui laissait supposer chez les habitants une longue pratique des pénitenciers. Je pouvais à la rigueur concevoir la séparation des chambres à coucher de l'étage supérieur, qui peut être considéré comme une "boîte à dormir".

Contre le concept de découpage, j'ai donc réalisé tout l'étage inférieur comme une seule pièce, isolant uniquement la cuisine que je conçois comme un laboratoire (par la suite dans les "Usonian Houses", elle sera à son tour intégrée au reste - n.d.a) auquel j'accrole les locaux destinés aux domestiques, à moitié détachés au rez-de-chaussée. J'ai divisé cette grande pièce en différentes parties selon ses différentes fonctions, manger, lire ou recevoir un visiteur de marque. A cette époque des plans semblables n'existaient pas et si mes clients les acceptaient, c'était dans l'idée qu'ils résolvaient le problème éternel et épineux des domestiques. Je fis disparaître de nombreuses portes et d'innombrables cloisons à la satisfaction de mes clients et de leurs domestiques. La maison devint ainsi plus libre, plus habitable et les différentes pièces semblaient mieux "respirer"

1.2.2 LE CONTINUUM SPATIAL CHEZ MIES VAN DER ROHE



Mies van der Rohe (1886) - Projet et plan d'une maison de campagne en brique - 1923.

"Le contrepoint qui s'établit, dès les premières maisons puristes, entre des écrans plans ou incurvés s'articulant librement les uns aux autres, et des objets plastiques fortement individualisés, est du reste ce qui caractérise le plus nettement l'espace architectu-

in "Qui était LE CORBUSIER" - Maurice BESSET
Ed. SKIRA 1968

ral de LE CORBUSIER par rapport à celui de MIES van der ROHE. Au pavillon allemand de l'exposition de Barcelone, par exemple, seuls des écrans disposés librement interviennent pour marquer les temps essentiels du déroulement de la promenade architecturale, plus fluide encore, mais moins animé, moins riche d'inventions et de surprises qu'à la villa Savoye. Cette promenade, d'autre part, ne se développe chez MIES que sur un seul niveau et ne débouche pas sur cette prise de possession totale de l'espace à trois dimensions qui caractérise les projets de LE CORBUSIER" ..

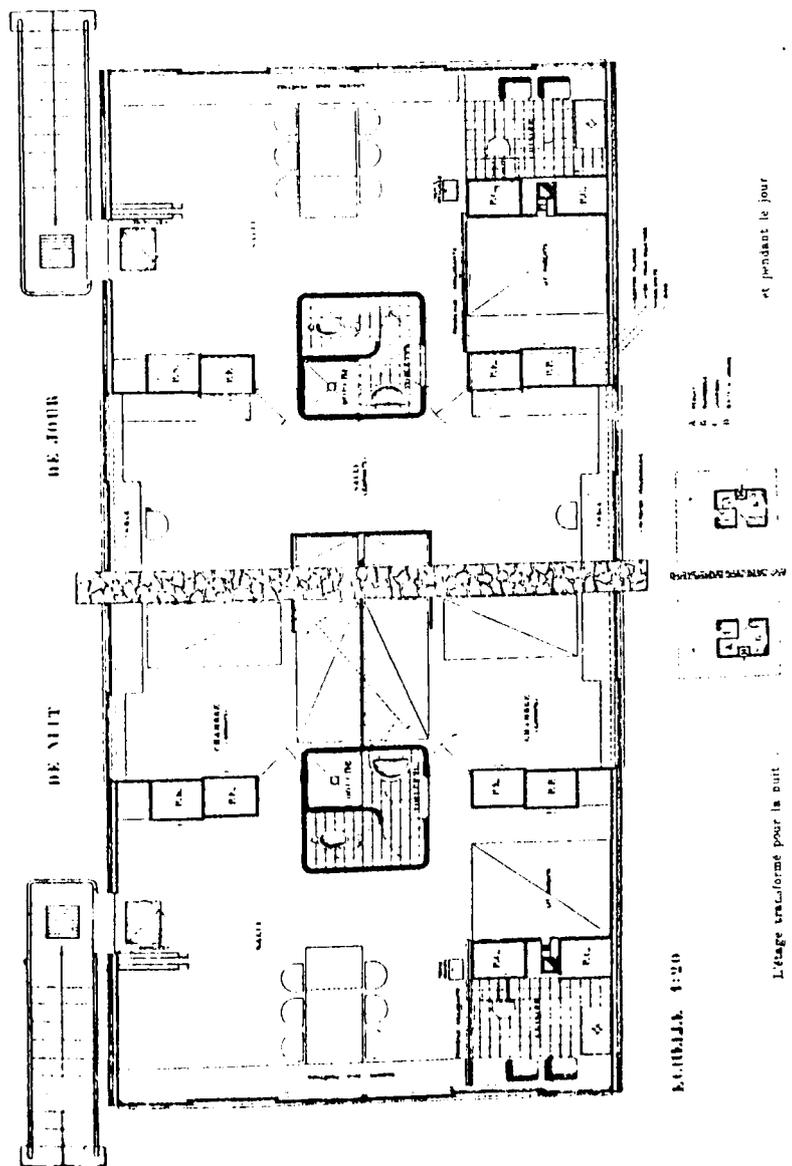
1.2.3 LE CONTINUUM SPATIAL CHEZ LE CORBUSIER

Malgré ce que laisserait imaginer le concept de "plan libre" (cf. chap. 1.2), l'élaboration des modèles d'espaces domestiques par LE CORBUSIER ne remet pas en cause de manière radicale les schémas dominants de l'habiter. Les séparations jour-nuit, parents-enfants, le confinement des espaces "intimes", la fermeture de la cuisine (1) reproduisent dans leurs grandes lignes la configuration du modèle le plus répandu.

La réflexion sur le continuum s'alimente à deux sources :

- celle de l'espace unitaire et minimaliste des classes les plus défavorisées qui nourrit les doctrines sur le logement minimum, le standard, les normes et les prescriptions.
- celle de l'espace hiérarchisé et surdimensionné de la bourgeoisie qui stimule la production des villas de l'élite où la dramatique architecturale peut se développer jusqu'à l'ostentation.

(1) A noter des tentatives vite réfrénées comme l'ouverture du bloc sanitaire (cf. chap. 2.3.)



L'étage transformé pour la nuit.

et pendant le jour.

EUBIJA 4-20

L'ossature de la maison Laucher permet des combinaisons multiples. Avec ou sans la toute nouvelle mezzanine, elle permet de réaliser des variantes formant jour ou nuit.

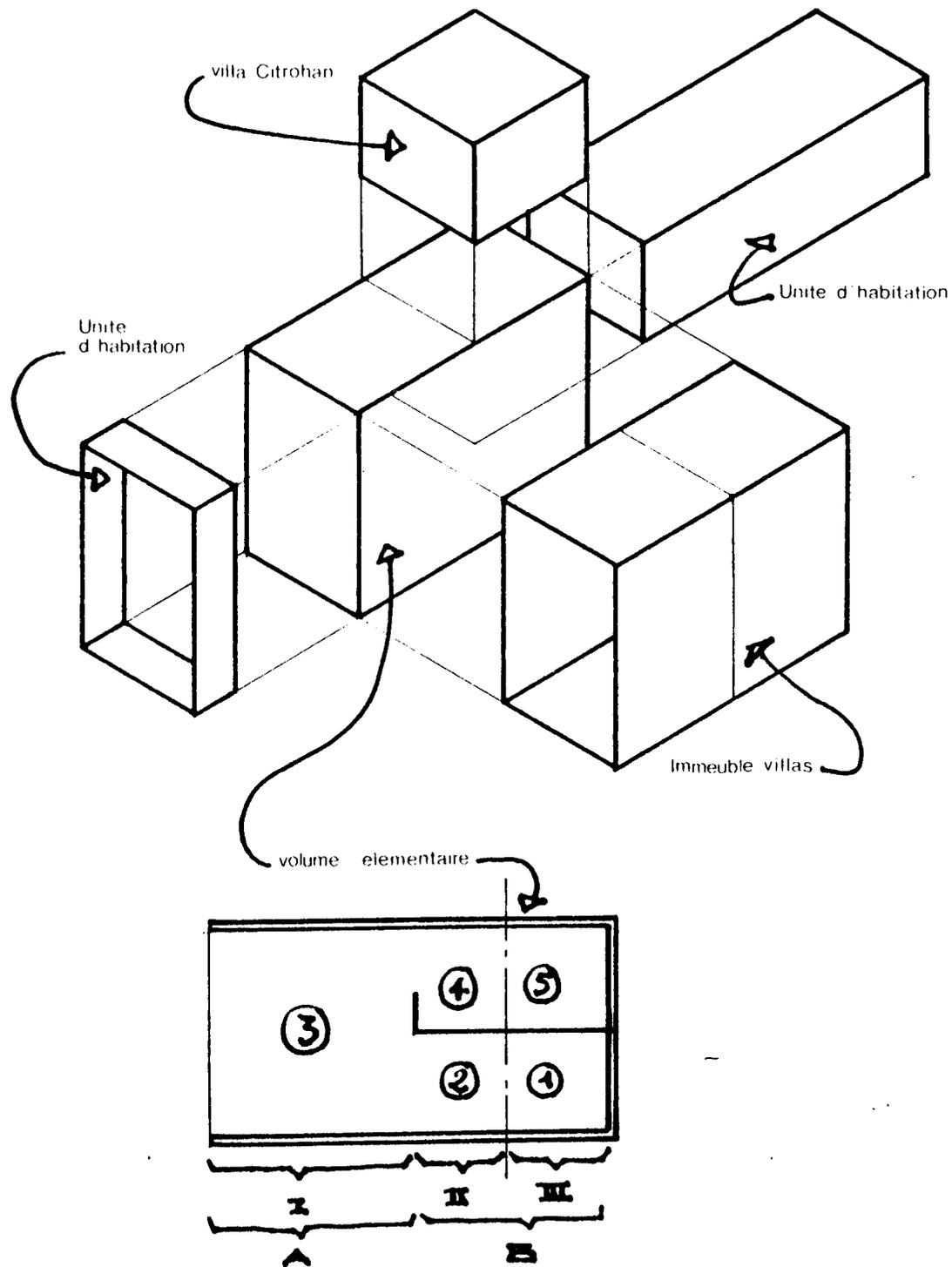
Maison de 45 m² converti aux petits programmes. Une vue des programmes beaucoup plus vaste.

La question de l'ouverture de la chambre à l'espace de vie pourrait constituer un phénomène novateur. Mais, de fait, deux dispositifs architecturaux vont permettre à LE CORBUSIER de rester conforme au modèle culturel de la distinction jour / nuit. Ces deux solutions architecturales (modèles 1 et 2 du chap. 1.3.) résolvent le problème que pose le tabou de la vue directe tout en concrétisant l'idée de plan libre et d'espace unitaire, ce sont :

- la mezzanine
- la cloison mobile.

Les résolutions qu'autorise la prise en compte des dimensions de l'espace et du temps sont utilisées pour réaliser une articulation du repas, du séjour et de la chambre, ainsi qu'à un degré moindre, de la cuisine. La règle qui situe l'espace de l'hygiène comme le lieu le plus fermé dans la hiérarchie du clos et de l'ouvert, est respectée.

S'il est par excellence l'expression formelle du concept de plan libre, le continuum résulte de la ferme volonté de "créer la salle d'habitation maximum". Ce dispositif amplificateur de l'espace se propose comme compensation de l'étroitesse - la juste mesure dirait LE CORBUSIER - du logis. Il est aussi phénomène symbolique - l'espace unitaire de la famille unie - et plastique - le parcours scénique de l'usager.



- L'espace unitaire de la cellule élémentaire

L'idéal d'un espace unitaire totalement ouvert a comme contrepoint un usager idéal, qui est le couple seul ou le célibataire. C'est à lui qu'on peut faire correspondre ce qui apparaît chez LE CORBUSIER comme le volume élémentaire de la cellule.

A ce volume vient s'adjoindre selon le type de programme (individuel, intermédiaire, collectif) des composants architecturaux supplémentaires et diversifiés qui résultent de la prise en compte du programme familial, besoins des enfants, espaces extérieurs...

C'est donc avant tout le volume premier, l'espace de base de la cellule qui réalise l'idéal du continuum.

- Le continuum de la cellule transformable

Si l'on se réfère à la proposition la plus aboutie de maison Loucheur en 1929, on comprend comment le continuum, reste avant tout une réponse à la pénurie d'espace.

Cuisine et chambre des parents ne peuvent être réduits à ce point que parce qu'ils sont l'objet d'une utilisation successive pendant les périodes du jour et de la nuit. Ils s'adjoignent alors l'espace plus vaste de la "salle". Le panneau coulissant qui autorise cette transformation fait place, dans les chambres d'enfants, à la solution du mobilier escamotable.

Dans ce cas, on assigne alors au continuum une fonction amplificatoire par la simple addition d'espaces, distincts dans l'orthodoxie du logement bourgeois.

1.2.4 DU CONTINUUM À L'INTERPÉNÉTRATION DES FONCTIONS ET DES ESPACES : WOGENSKY ÉMULE DE LE CORBUSIER

Interpénétration des fonctions

"Nous venons en réalité d'essayer d'analyser dans quels buts doit être organisé l'abri de l'individu et de la famille, c'est-à-dire le logis.

Nous avons étudié chaque fonction de ce logis et nous avons essayé pour chacune d'elles de trouver les dispositions fondamentales les meilleures. Il s'agit maintenant de grouper tous ces résultats particuliers de façon à en faire un tout, le logis pris dans son unité.

On pourrait être tenté de croire, à première vue, qu'il suffira pour cela de juxtaposer ces éléments distincts. Pourtant, il n'en est rien.

C'est qu'il faut réaliser non pas la juxtaposition, mais bien l'interpénétration de certaines fonctions du logis.

Les deux croquis ci-dessous expliquent ce que nous voulons dire. Ce sont deux schémas pour un logis de célibataire, dans une unité d'habitations collectives, où chaque appartement ne s'ouvre sur l'extérieur que par une façade et ne reçoit, en conséquence, la lumière du jour que d'une seule direction.

On voit que l'interpénétration de certaines fonctions consiste à utiliser certains emplacements, parfois même certains casiers, certains meubles et certains équipements pour des fonctions différentes. Par exemple, l'espace libre prévu pour la fonction sommeil pourra, en certains cas, être utilisé dans la journée pour la réunion. De même certains meubles et certains casiers prévus pour la réunion pourront, en quelque mesure, être utilisés pour le travail.

C'est qu'à la vérité, si nous avons séparé les fonctions du logis pour les mieux analyser, certaines d'entre elles ne sont pas aussi franchement distinctes dans la réalité. Nous avons vu, en effet, qu'elles

correspondent à certaines actions de l'homme. Or, les actes de l'homme dans son logis se suivent d'une façon continue. Ils sont parfois si étroitement liés entre eux, pour ne pas dire confondus, qu'il serait contraire à la logique de vouloir séparer trop nettement les divers emplacements prévus pour chacun de ces actes. Cette remarque s'applique aussi aux équipements.

La juxtaposition des éléments correspondant à chaque fonction entraînerait un gaspillage de l'espace et aboutirait à un plan qui manquerait d'unité.

Leur interpénétration permettra une économie de l'espace et un plan mieux adapté à la diversité, mais aussi à l'unité de la vie de l'homme dans son logis."

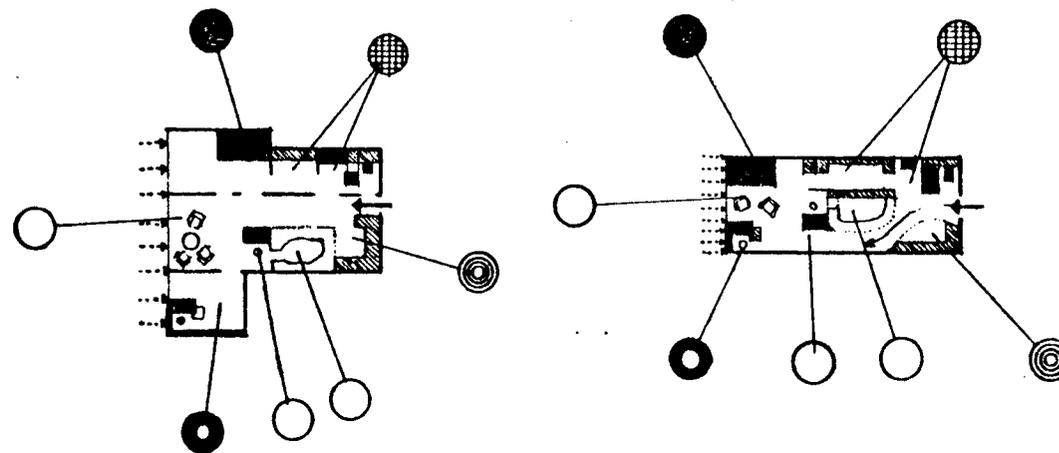
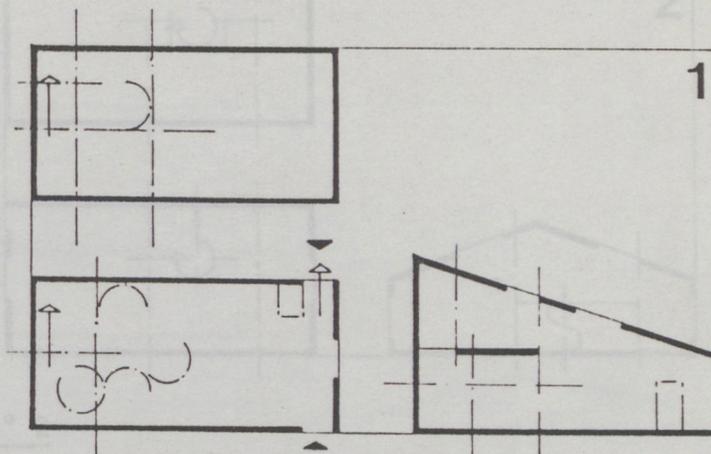
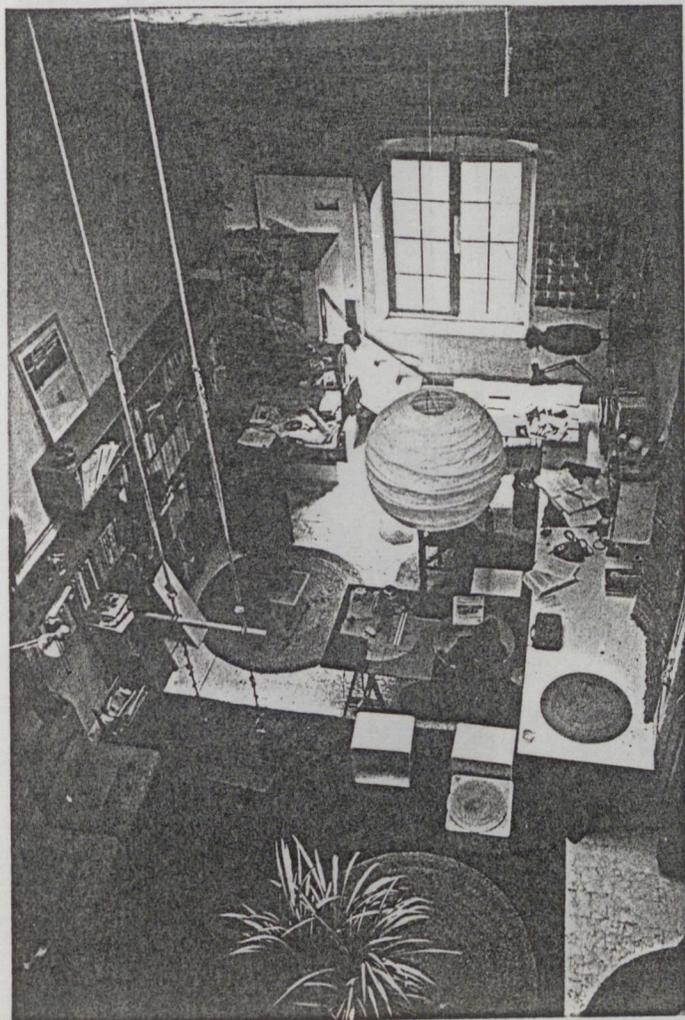


Fig. 15 — Interpénétration des fonctions :
à gauche juxtaposition des fonctions, à droite interpénétration des fonctions.

disques blancs	= réunion, repas et cuisine
disque noir	= sommeil
anneau noir	= travail
disque quadrillé	= hygiène
anneaux concentriques	= entretien

"Encyclopédie pratique de la construction et du bâtiment"
QUILLET - tome 1 - 1959

Article de A. WOGENSKY (élève, émule de LE CORBUSIER)



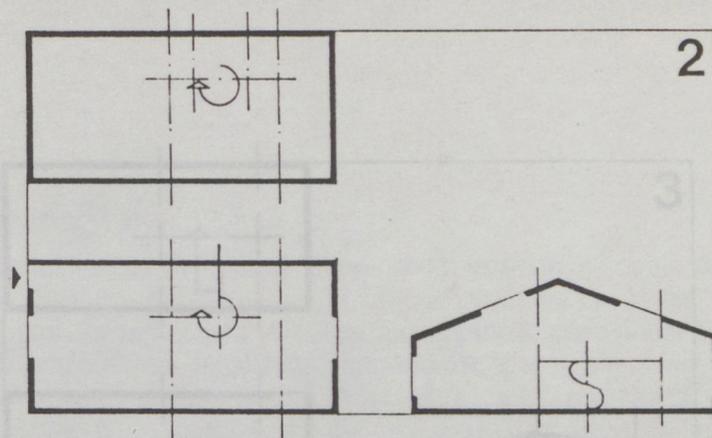
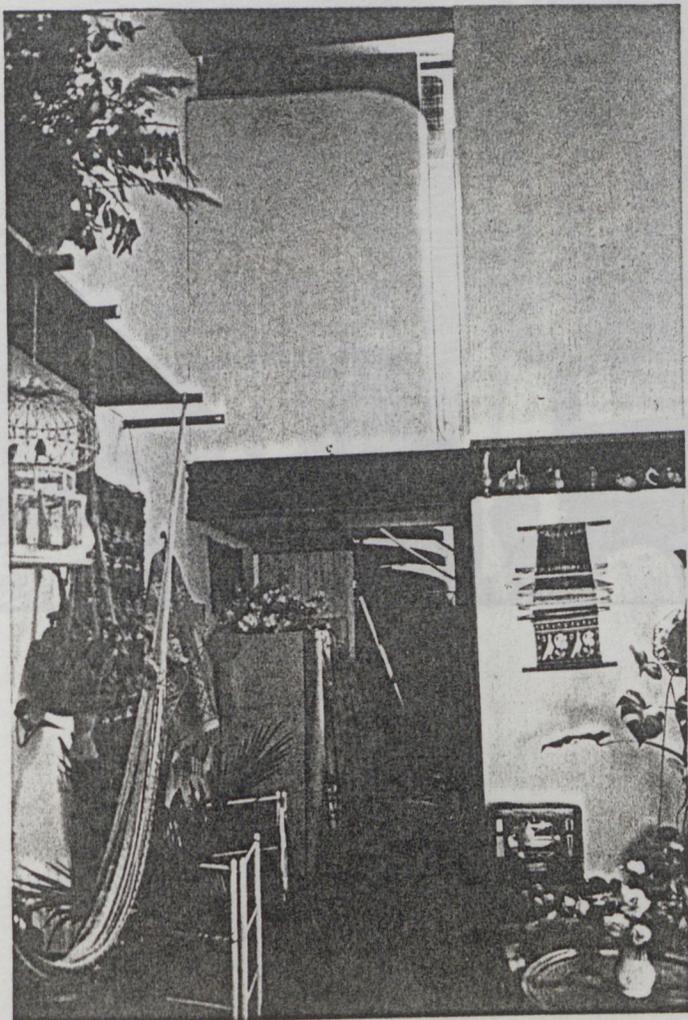
Cas n° 1

D'emblée se présente une des formes les plus abouties du continuum d'espaces. Seuls, le laboratoire photographique (par nécessité) et le w.c. peuvent être clos hermétiquement.

Le dressing et la salle de bains fonctionnent certes comme des boîtes mais leur obturation ne s'effectue que sous la forme, légère, de la tenture.

Deux opérations essentielles viennent structurer un espace totalement ouvert : l'exploitation de la mezzanine préexistante assure, par une rupture de niveau, la distinction jour / nuit. Des cloisons de récupération, demi-cylindriques et à mi-hauteur, réalisent le marquage d'une organisation en coins.

Sur un plan topologique, l'analogie est frappante avec ce que nous avons qualifié de volume élémentaire de la cellule corbuséenne.



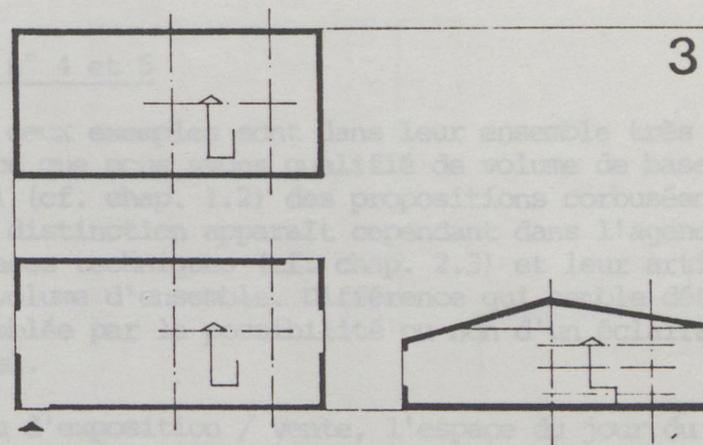
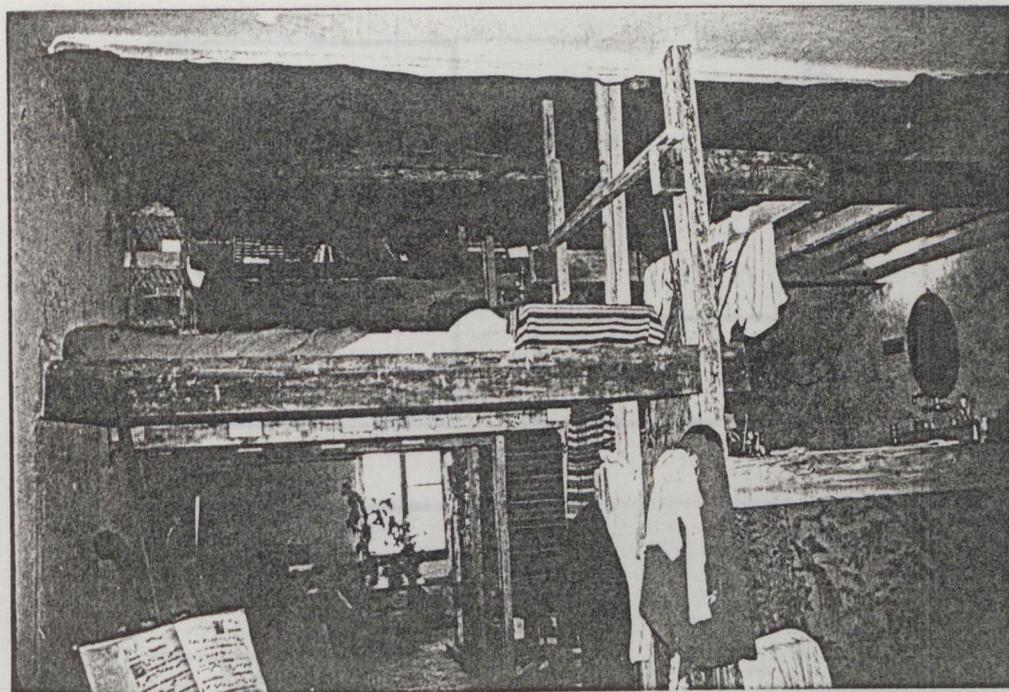
Cas n° 2

Une fois dépassée l'illusion impressionniste, il apparaît que, contrairement au cas précédent, la forme du continuum n'est pas structurante de l'espace global.

- D'une part, au rez-de-chaussée, un espace de l'accueil / représentation se voit strictement dissocié d'un lieu privé. Ce dernier articule un espace domestique (cuisine, repas, travaux ménagers) à une zone de sommeil parents / enfants. Même si le phénomène n'est pas conjoncturel (surpeuplement provisoire), il convient de noter une transgression des modèles les mieux établis. Par ailleurs, seule la radicale dissociation des espaces publics et privés peut expliquer l'absence d'une atténuation de l'effet de proximité entre la cuisine et la chambre.

- D'autre part, à l'étage, la chambre et les espaces techniques sont strictement autonomisés par un sas d'articulation. Son caractère de mezzanine est très fortement atténué par des effets architecturaux de transparence (vitrages, fentes...)

Dans ce cas, et à l'exclusion d'aménagements conjoncturels, d'ailleurs perçus par les habitants eux-mêmes comme accommodements provisoires, le dispositif du continuum est plus suggéré (passe-plat, transparences...) que strictement réalisé.

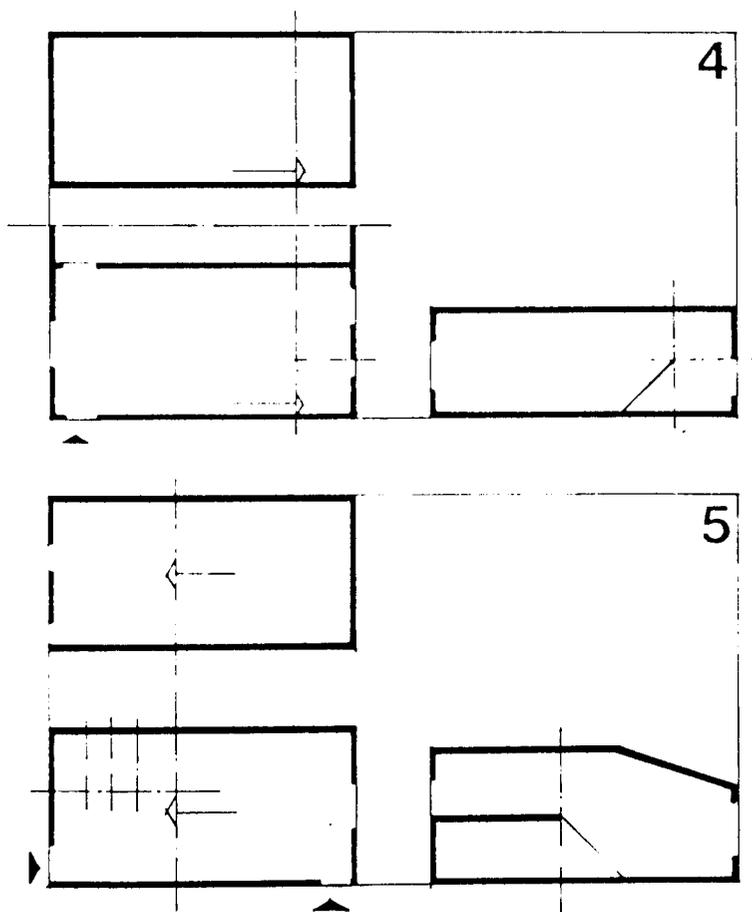


Cas n° 3

C'est d'évidence le concept de continuum qui a présidé à l'organisation de l'espace.

Une seule opération, l'aménagement, par une structure et un remplissage en bois, de paliers successifs subdivise le volume en une série de sous espaces fonctionnels en relation. Ici les transgressions des tabous les plus enracinés se multiplient avec l'ouverture totale de l'espace du sommeil et de la salle de bains à l'espace domestique dans son ensemble.

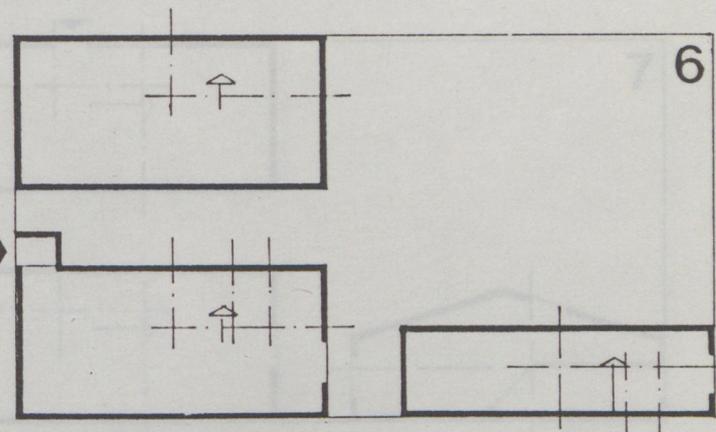
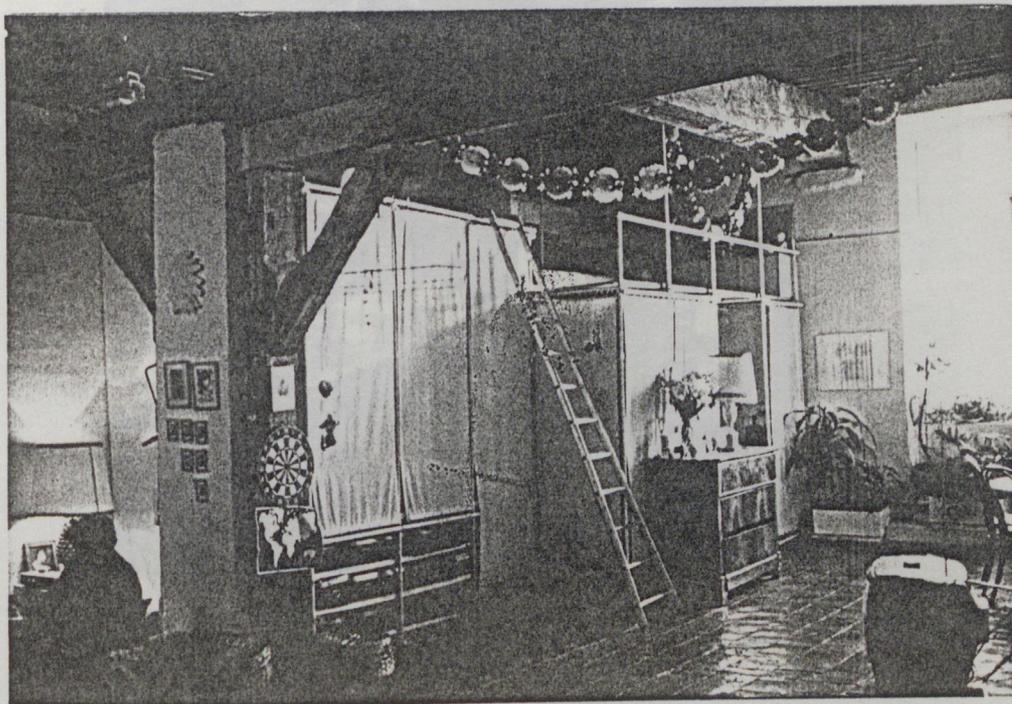
La topologie traditionnelle est cependant respectée, qui définit, le long d'un axe public / privé, un schéma des relations d'ordre et de proximité entre les différents espaces.



Cas n° 4 et 5

Ces deux exemples sont dans leur ensemble très proches de ce que nous avons qualifié de volume de base du modèle 1 (cf. chap. 1.2) des propositions corbuséennes. Une distinction apparaît cependant dans l'agencement des espaces techniques (cf. chap. 2.3) et leur articulation au volume d'ensemble. Différence qui semble déterminée d'emblée par la possibilité ou non d'un éclairage naturel.

Lieu d'exposition / vente, l'espace du jour du cas n° 4 reste - par contraste avec les effets cumulatifs qui peuvent être observés dans les autres logements - comme interdit à l'appropriation domestique.



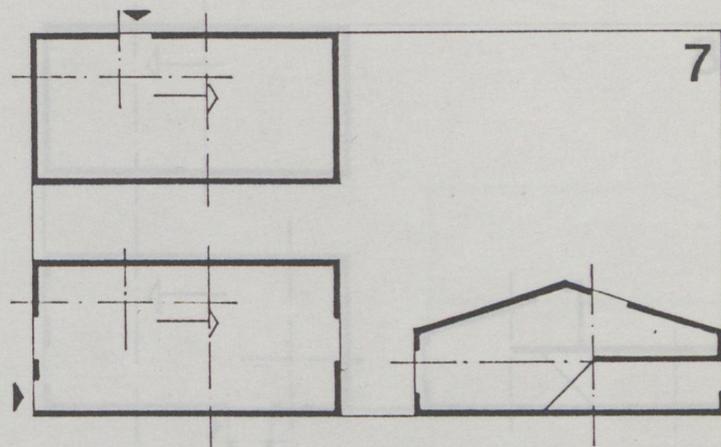
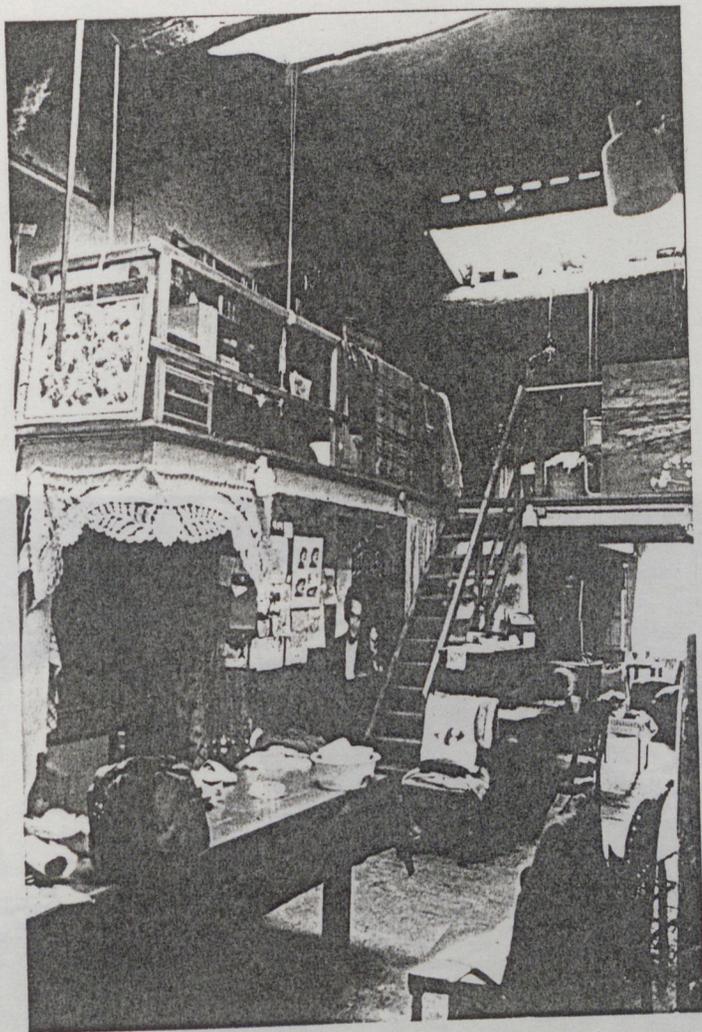
Cas n° 6

Si le principe d'investissement du volume de base reste très proche des deux cas précédemment examinés, il s'en différencie sur le plan du continuum par deux aspects :

- le positionnement sur une bande latérale des volumes techniques au détriment - comme l'aurait exigé la logique fonctionnaliste - de "l'espace noir" de fond de volume.

A la volonté de ménager un éclairage naturel pour la cuisine, s'ajoute, pour expliquer cette déviation de la règle, la prégnance dans la partition de l'espace, de la structure poutres / poteaux.

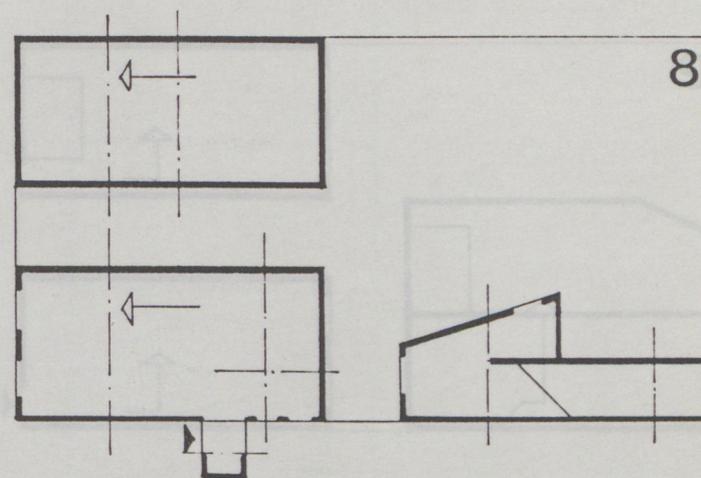
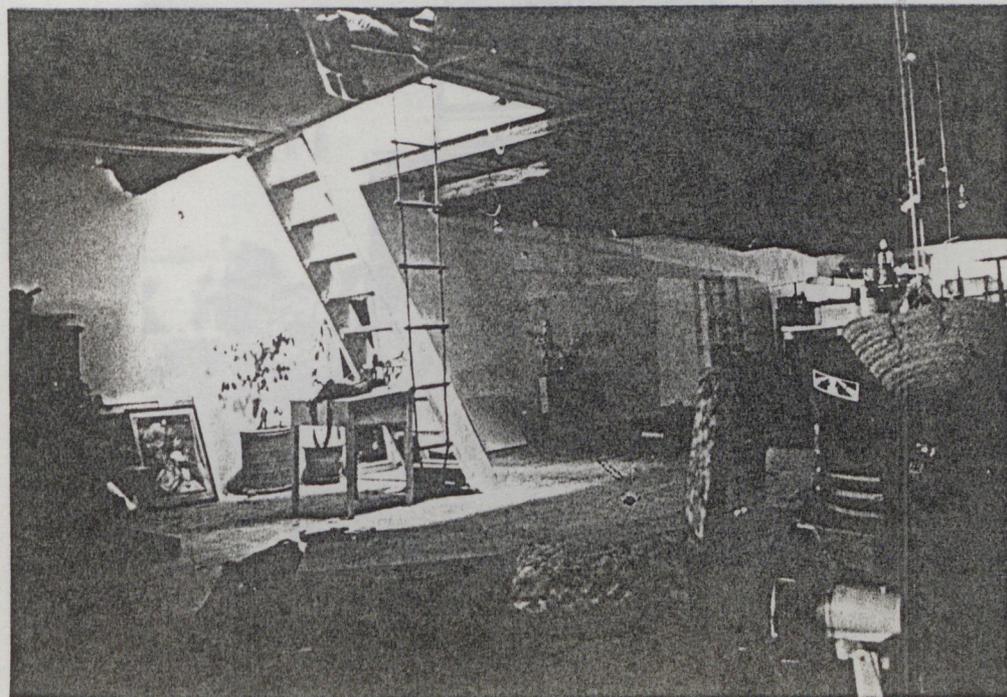
- l'imbrication sur un même plan des espaces jour / nuit, conséquence de la réservation pour l'enfant de la mezzanine.



Cas n° 7

Malgré la présence des deux percements sur chacun des côtés latéraux (volume capable sensiblement identique à celui du cas n° 2) l'aménagement du niveau bas est totalement ouvert. Seule concession, la salle d'eau, bloc technique positionné dans l'espace noir central.

La mezzanine communiquant avec le volume adjacent (cas n° 5), rideaux et penderies ménagent une circulation qui permet de préserver l'intimité de la chambre. Le dispositif est alors analogue à celui proposé par LE CORBUSIER dans ses modèles les plus élaborés (maison Citrohan, immeuble-villas), un boudoir constituant une zone tampon entre le double volume du séjour et la chambre

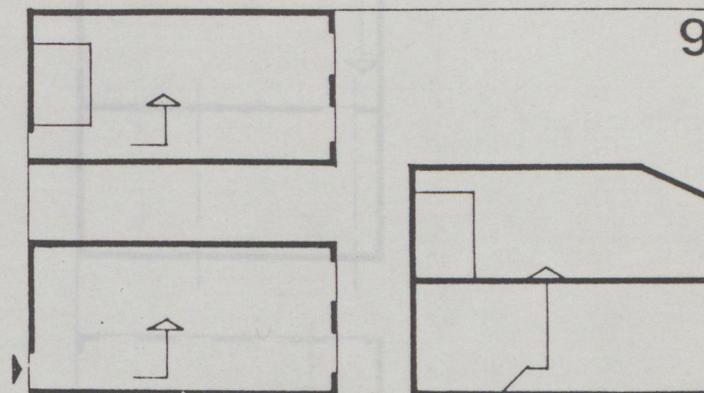


Cas n° 8

La lecture du plan fait d'emblée apparaître une concentration des activités près des deux zones extrêmes d'éclairage. Ces activités s'organisent en coins dans un espace totalement ouvert.

Ce phénomène, conjugué à la très longueur du module, a pour conséquence la formation d'un espace distendu, véritable no man's land qui vraisemblablement incite à l'ouverture totale de la salle de bains.

Ce cas de figure nous incite à faire l'hypothèse d'une forte prégnance idéologique du modèle du continuum. Le volume d'accueil autorise en effet un large éventail de possibilités d'aménagement au nombre desquelles un espace fortement cloisonné.

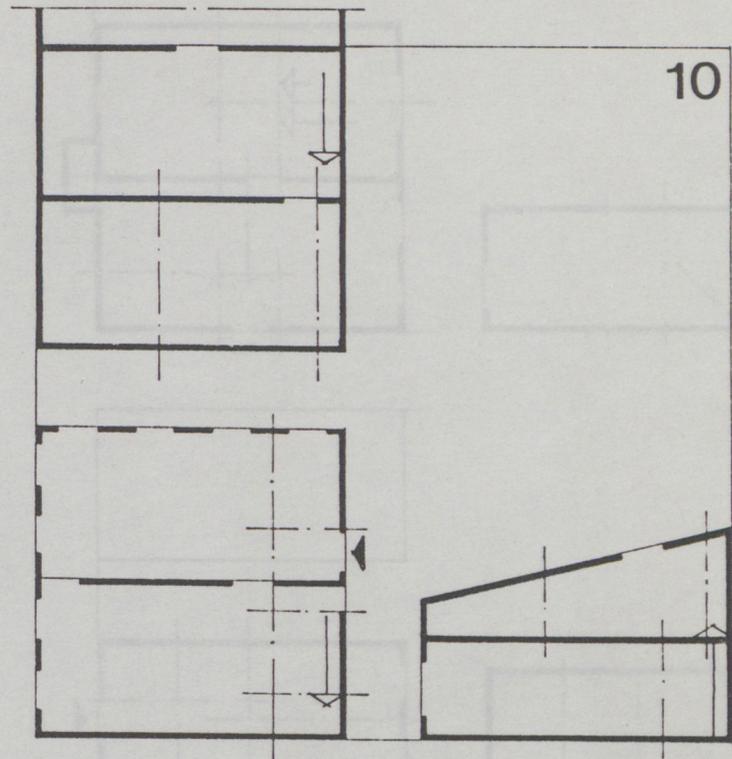
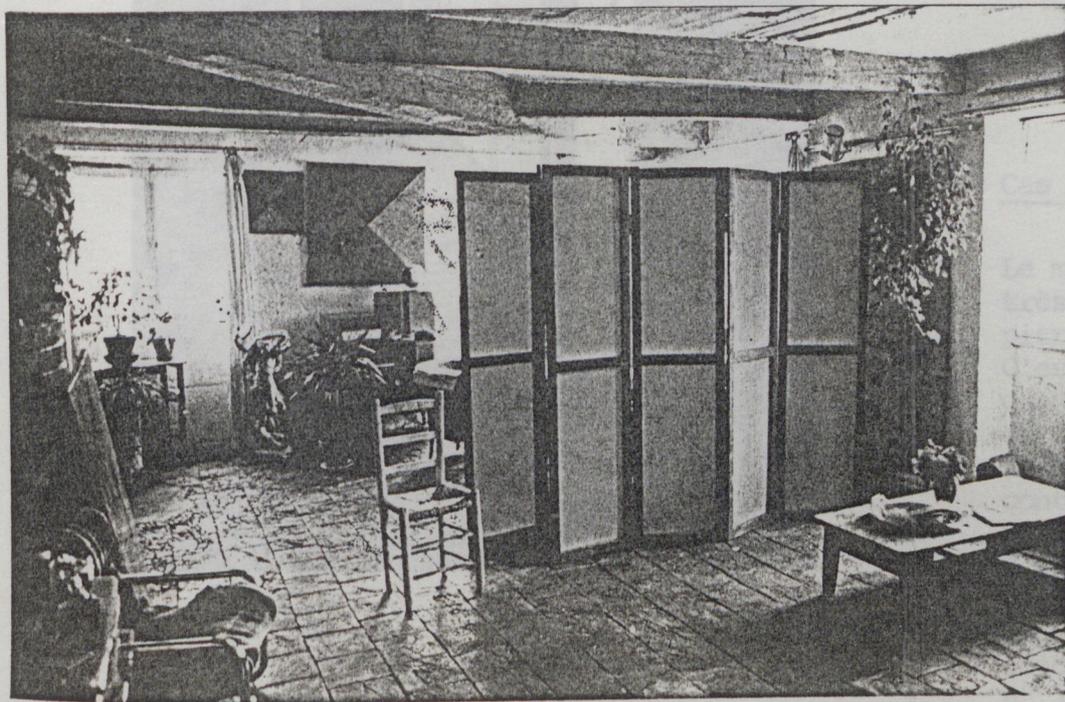


Cas n° 9 et 10

Dans ces deux cas de figure il est exclu d'emblée que le modèle du continuum puisse gérer la globalité de l'espace domestique, l'espace de base étant constitué de plusieurs modules (successivement 2 et 4). C'est la distinction jour / nuit qui d'emblée détermine l'investissement différencié des modules.

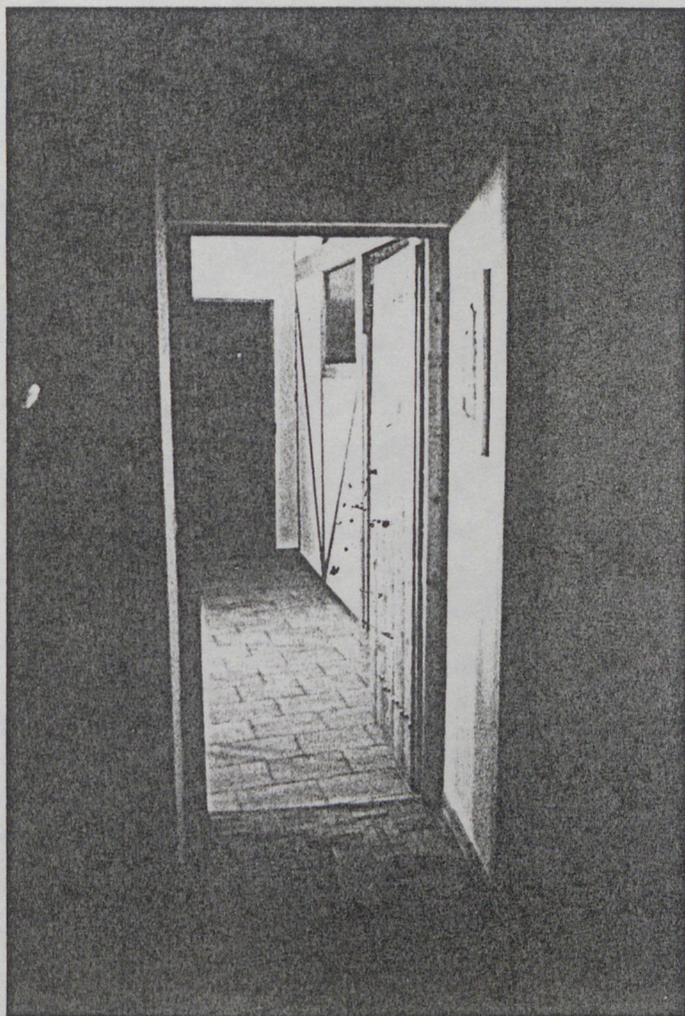
. Dans le cas n° 9, le dispositif qui met en communication les deux unités de base (un trou dans le plancher sur lequel s'appuie un escalier) ne réalise pas, ou n'autorise pas même momentanément, une obturation totale entre ces deux espaces.

Par ailleurs, chacune de ces unités s'organise selon le modèle du continuum d'espaces ouverts.

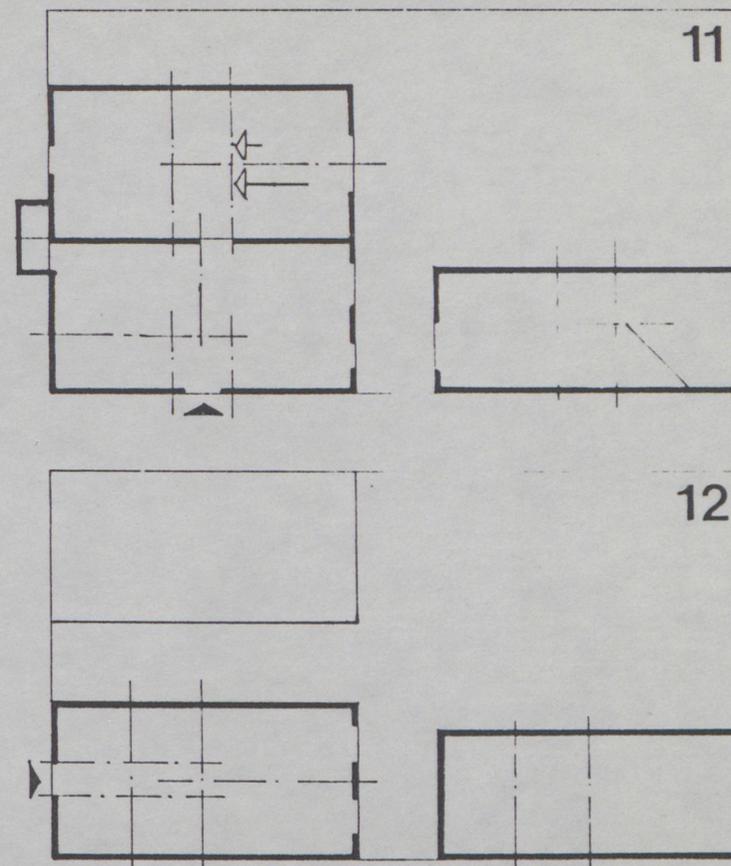


. Les mêmes phénomènes peuvent être observés dans le cas n° 10. Par exemple, l'absence de dispositifs d'occultation des percements de communication entre les divers modules, ouvertures par ailleurs très largement dimensionnées, ou encore l'articulation par un paravent des espaces du repas et du séjour.

La multiplication des modules n'est ni vécue comme une contrainte, ni exploitée dans le sens d'une autonomisation des espaces. A l'ouverture délibérée s'est substituée la non-fermeture délibérée.



Cas n° 11 et 12

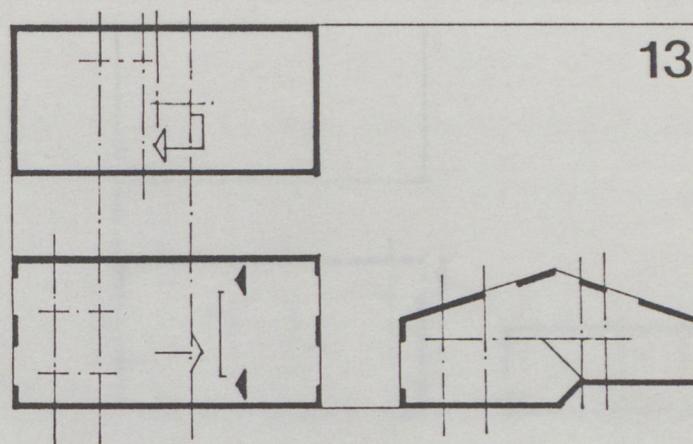
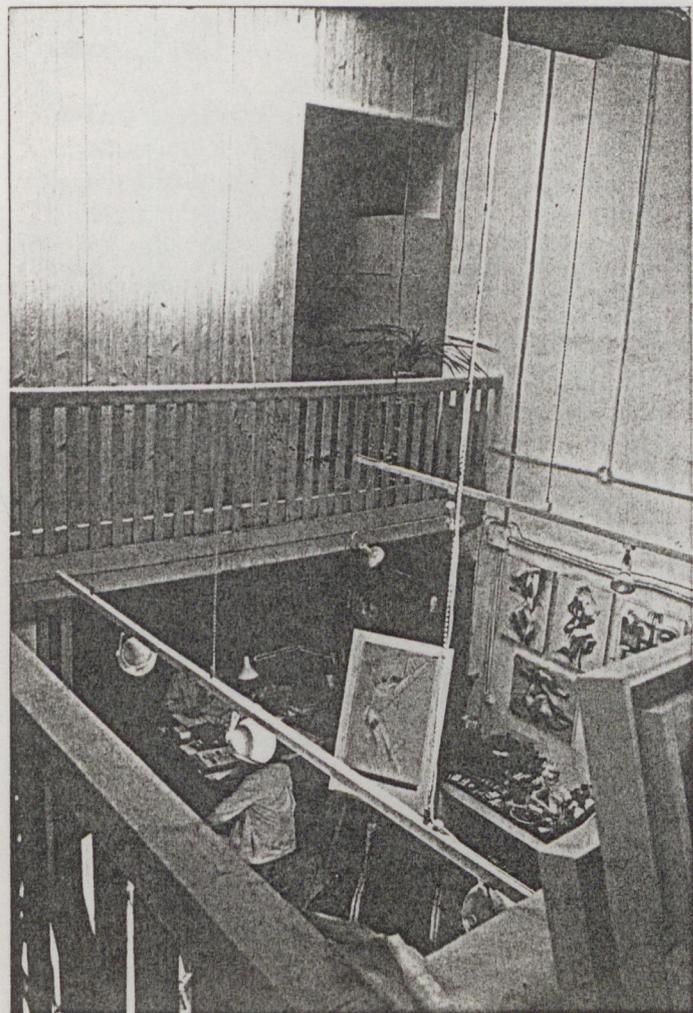


Le modèle du continuum est ici ignoré. (L'exception très particulière des couchettes est analysée au chapitre 2.2).

C'est le modèle classique issu du logement bourgeois que l'on voit fonctionner avec cependant, dans l'un et l'autre cas, des particularités d'aménagement qui traduisent la difficulté d'adapter ce schéma aux contraintes définies par l'enveloppe.

De l'adaptation relative au positionnement des sources d'éclairage, il résulte des solutions comme la cloison vitrée qui, laissant pénétrer la lumière en second jour, sépare dans le cas n° 11 la cuisine-repas du séjour, ou encore la chambre-alcôve qui dans le cas n° 12 s'articule sur le séjour.

Par comparaison avec les cas de figure qui exploitent la solution du continuum, on constate une perte d'habitabilité que traduit l'augmentation du rapport espace de service et d'articulation / espaces de vie.



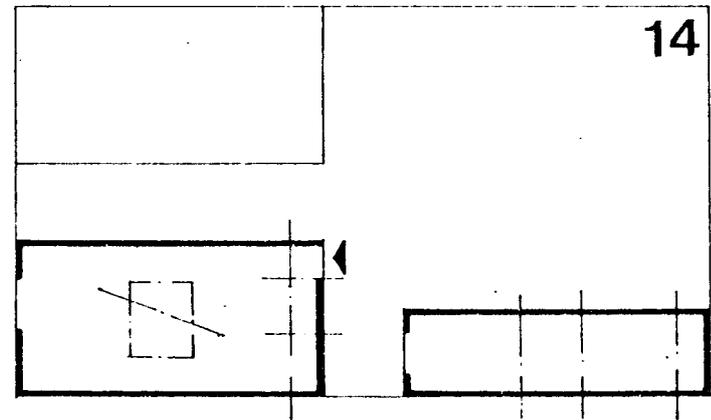
Cas n° 13

Le procédé d'interposition d'une boîte (salle de bains + chambre) produit une délimitation stricte des espaces tout en ménageant une articulation ouverte.

Globalement, et malgré le double volume du séjour, les espaces sont monofonctionnels, hiérarchisés et bien autonomisés.

A l'exception d'une fonction de débarras, la mezzanine n'est utilisée que comme support d'une boîte strictement étanche : la chambre d'enfant.

A l'espace ouvert du continuum qu'organisait potentiellement la mezzanine préexistante, la multiplication du procédé de la boîte substitue un espace à la fois complexe (au sens de pittoresque) dans ses articulations, et classique par la stricte fermeture de ses pièces.



Cas n° 14

L'opération architecturale qui préside à la définition d'un nouvel espace habitable est ici clairement lisible : l'introduction dans l'axe de la pièce d'un bloc technique qui semble flotter sur un "plan libre". On évite ainsi la pièce noire - solution non acceptable pour un espace principal - sans sacrifier pleinement le marquage et l'autonomie (qui reste ici relative) des espaces de la nuit et du jour.

CONCLUSION SUR LE CONTINUUM SPATIAL

A l'exception de deux cas (n° 11 et 12) l'utilisation du modèle du continuum est de règle pour la gestion globale et / ou locale du logement.

Trois niveaux sont concernés par l'efficacité du modèle, ce sont ceux de l'existant, de l'intervention proprement dite et du programme domestique.

- Les configurations particulières des volumes de base orientent les choix vers des espaces ouverts ; qu'il s'agisse des opportunités (éléments perçus positivement) que représentent la volumétrie d'ensemble et en particulier la grande hauteur sous plafond, les mezzanines déjà existantes, les éclairages zénithaux ou encore des contraintes (éléments perçus négativement) comme l'éclairage réduit (parfois une seule fenêtre) et la grande profondeur du volume...

Les plus structurantes de ces caractéristiques : orientation unique, éclairage, grande hauteur sous plafond et profondeur du volume sont celles de la cellule de base du modèle corbuséen consacré :

"Je dessine en plan :

En tête chaque appartement, les pans de verre contigus constituent la façade. Le logis est derrière, en profondeur.

La disposition adoptée des logis en profondeur est une novation sur les usages traditionnels du logis étalé au long des façades". (1)

(1) "La ville radieuse" - Vincent FREAL, 1933 Paris, p. 43

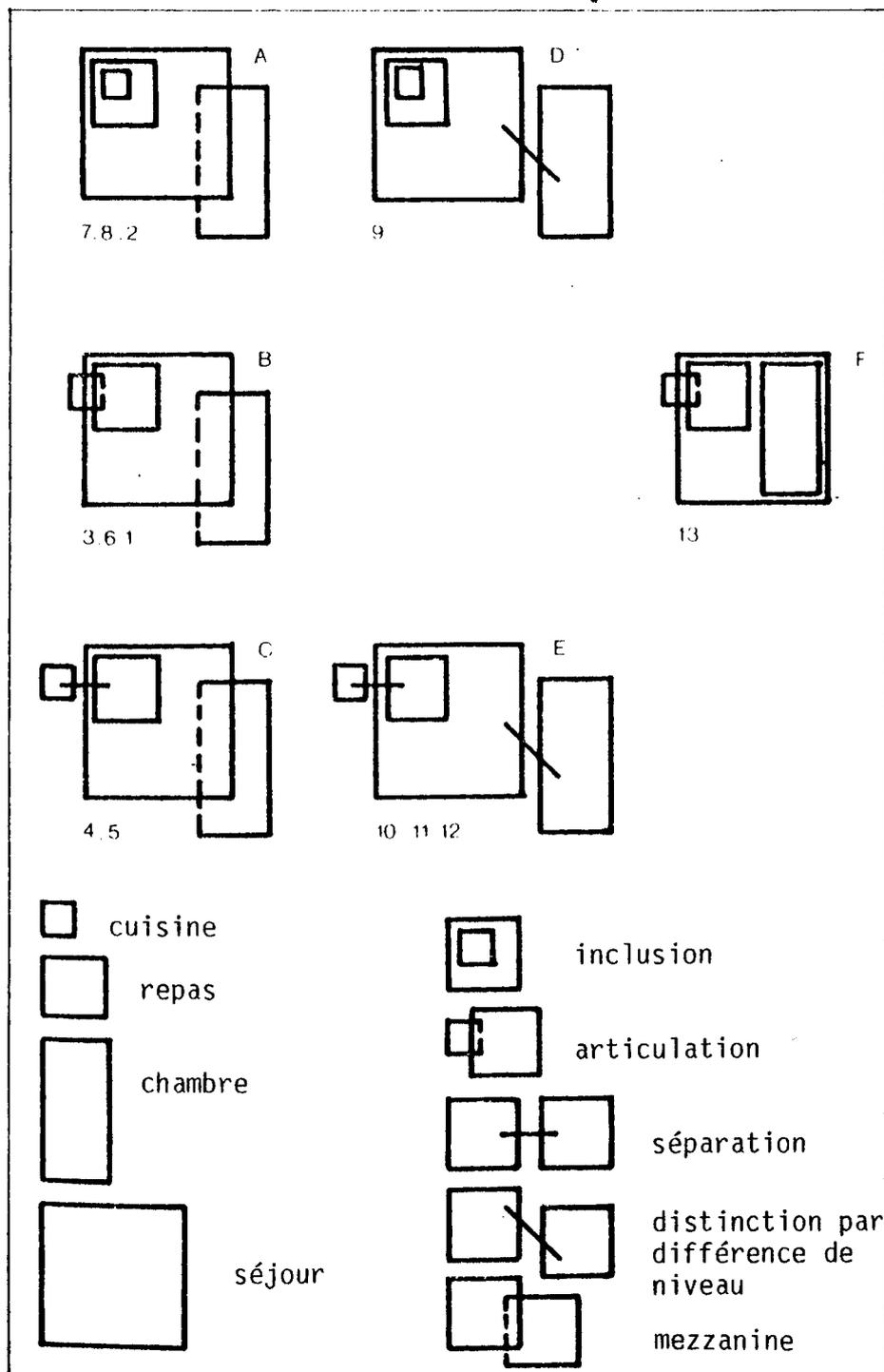
Cela n'est pas étranger à la prégnance du dispositif de la mezzanine qui, sur un plan statistique, dépasse le strict cas de figure de ré-emploi d'un plancher.

- De la même manière, les diverses formulations spatiales du continuum vont bien au-delà de ce qu'exigerait la stricte adaptation aux contraintes définies par l'enveloppe.

C'est que les difficultés qu'imposent les démarches auto-constructives et de bricolage, incitent les opérateurs à minimiser leurs interventions. Les aspects techniques et économiques relatifs aux matériaux et à leur mise en oeuvre plaident pour des solutions, à la fois simples et minimales. En ce sens, l'ouverture des espaces jusqu'ici évoquée peut donc se lire négativement comme leur non-fermeture. Aux nettes hiérarchies du logement dominant qui se traduisent entre autre, dans le cloisonnement et le système des articulations (espaces de desserte, portes, contiguités...) sont substituées des distinctions plus mesurées, subtilement graduées. Différences de niveaux, interposition de tentures ou d'éléments mobiliers (paravents, bibliothèques, tables diverses...), articulation selon un angle droit de deux espaces ouverts... sont autant de dispositifs de substitution par lesquels s'effectue ce marquage gradué, ce balisage des espaces.

D'une manière générale, la tendance des opérations de nature immobilière est à la localisation ponctuelle, pour des raisons évidentes de rationalité économique et spatiale. De même les "techniques humides" de mise en oeuvre, signe de stabilité et de permanence des dispositifs prévus, sont dépréciées au profit de techniques sèches et plus légères : structures, panneaux et garde-corps en bois, treillis métallique et toile tendue, rideaux, éléments rigides de récupération...

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ARTICULATION



Cette préférence accordée aux dispositifs légers ne doit rien à la notion d'espace transformable dont on peut constater l'absence totale d'exploitation. C'est que le concept de polyfonctionnalité lié à cette notion s'inscrivait chez les fonctionnalistes comme réponse à la problématique du logement minimum, alors que dans le cas du Domaine, le rapport surface potentielle / nombre d'usagers reste globalement très favorable.

- Enfin le programme domestique lui-même n'incite pas à une partition ou une fermeture poussée des espaces, les cas de figure les plus fréquents restant ceux du célibataire ou du couple. L'espace du travail qui, en rapport avec l'activité artistique des résidents prend une place importante, est lui-même très ouvert - parfois aux limites de l'imbrication - à l'espace domestique proprement dit.

L'INTIMITE

On a vu dans les chapitres précédents que les modèles fonctionnalistes ne remettaient pas en cause - ni fondamentalement dans la théorie, ni pratiquement dans les projets - la segmentation du groupe familial (parents / enfants, masculin / féminin, jeunes / adultes...). Les programmes, dès lors qu'ils s'adressent à des "familiales", organisent une partie de l'espace en "chambres", espaces autonomes du repli et des regroupements autorisés. Aux valeurs communautaires de l'espace-ouvert du séjour, s'opposent les valeurs intimistes de l'espace-fermé de chaque chambre. Or, dans les exemples que nous avons étudié, l'intimité ou plus précisément la fermeture des espaces dévolus à chaque segment du groupe familial, ne semble pas s'imposer comme un impératif premier de l'aménagement et souvent n'est pas assurée.

On peut lire l'aménagement des "espaces" ou "coins" à dormir, comme une extrapolation maximaliste du plan libre à l'ensemble de l'espace résidentiel et comme un affichage systématique des valeurs de transparence de l'espace. Dans ce sens, l'intimité serait supplantée par une fonction éminente de l'aménagement qui serait de manifester jusqu'à l'ostentation, l'adhésion à une modernité dont la marque princeps serait celle de l'ouverture de l'espace.

On peut penser également que les modèles les plus raffinés issus du courant fonctionnaliste, ou ceux qui ont diffusé l'image la plus contrastée par rapport aux modèles plus traditionnels, travaillent rarement sur le programme d'une famille "banale" (parents + enfants). Le groupe démographique pris en compte est plus souvent celui du couple sans enfants, ou celui du célibataire, quand ce n'est pas une "entité" résidentielle aux contours fantomatiques. Les images brillantes du logement du couple, où l'espace d'intimité nécessite peu ou pas de coupures et d'isolement, débordent sur les autres programmes et débouchent sur la recherche de solutions type "coins", là où l'on devrait trouver chambre des parents, des enfants.

Enfin dans cette espèce de dilution des allocations spatiales, on ne peut pas ne pas interroger les contingences sociales et économiques, impératifs de réduction des coûts, caractère transitoire ou précaire des situations familiales qui, si elles ne les suscitent pas, facilitent le choix de solutions "souples" de tous points de vue. Cet aspect du problème apparaît dans les autres types d'écarts.

DES ESPACES TECHNIQUES MINIMUM



1. LES DOCTRINES

La référence industrielle et la recherche de "l'existence minimum" constituent deux axes de réflexion qui sur-déterminent la production des espaces avant tout machiniques que sont la cuisine et les toilettes.

Chez les fonctionnalistes, c'est sur ces objets que le travail de dimensionnement rationnel sera le plus poussé et souvent le plus performant. Il convient de noter que la recherche architecturale en ce domaine est d'autant plus aisée qu'elle peut s'appuyer sur la longue élaboration, au cours du 19^{ème} siècle, des normes modernes de l'hygiène, de l'exercice des tâches ménagères et de l'équipement domestique.

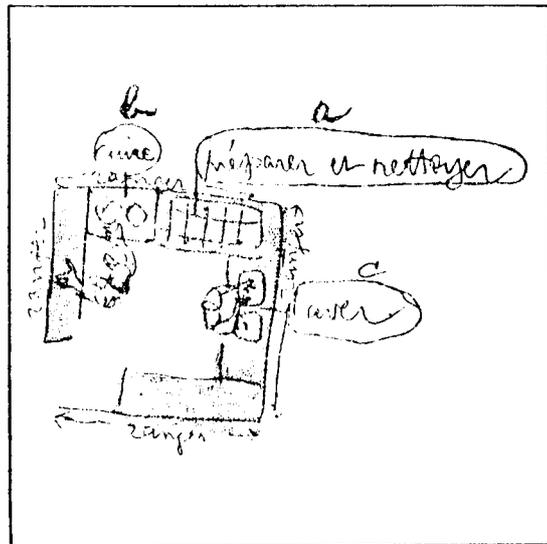
1.1 LE LABORATOIRE

Barbara EHRENREICH et Deirdre ENGLISH (1) ont montré comment la crainte de voir les fonctions centrifuges (travail, loisirs, services...) engendrer le vide du foyer, avait conduit à constituer "l'organisation scientifique" des tâches domestiques au regard de laquelle "chacune des tâches ménagères devait être étudiée et minutée".

Dès les années 30 "ce furent... les dirigeants du mouvement eux-mêmes qui transpirent avec empressement le flambeau de "l'art du bien vivre" aux fabricants d'appareils et de produits ménagers".

Dans les années 50, "le foyer s'est ouvert à la pénétration "d'experts" extérieurs qui ne sont plus des scientifiques, mais des fabricants et des publicitaires, représentant directement le nouvel ordre industriel".

(1) B.E. et D.E. "La science, le travail et la ménagère" in "L'haleine des faubourgs". Recherches n° 29. Paris 1978



Nous occuperons la cuisine comme l'appareil de pilotage, en obéissant aux injonctions des quatre fonctions qui permettent de nourrir, à savoir : préparer les mets, cuire, laver, ranger. Ceci peut tenir dans un carré de 2m de côté. Et les deux jambes de la maîtresse de maison, le soir, ne seront pas gonflées de fatigue.

De plus la dynamisation de ces espaces par les appareillages techniques les désigne avec insistance comme organes adéquats à la production industrielle, et par extrapolation, relevant donc du même univers.

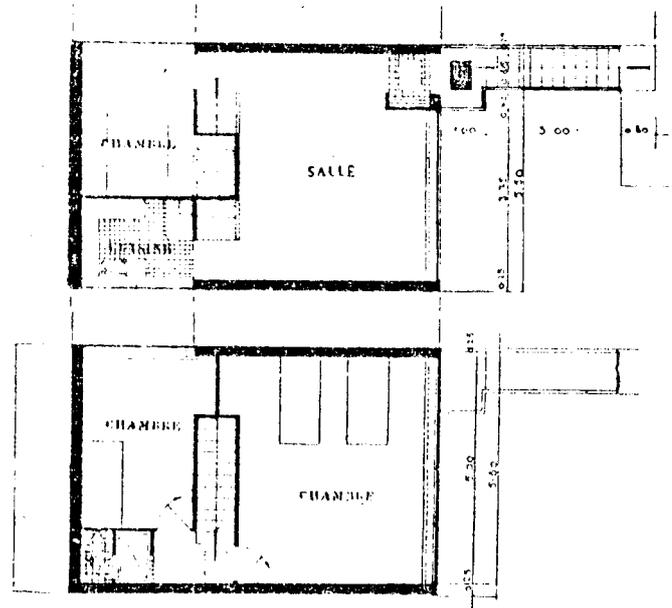
C'est ce que relevait Michel BATAILLE, proche collaborateur de PROUVE : "Notre tentative est de donner à tout ce qui est mécanique dans la maison, les techniques les plus évoluées, par exemple le bloc sanitaire-cuisine".

La référence au monde de la machine (le paquebot et l'avion chez LE CORBUSIER) est d'autant plus évidente qu'elle a en même temps été étayée, et c'est là un champ spécifique à la réflexion architecturale, le travail théorique sur l'espace minimum.

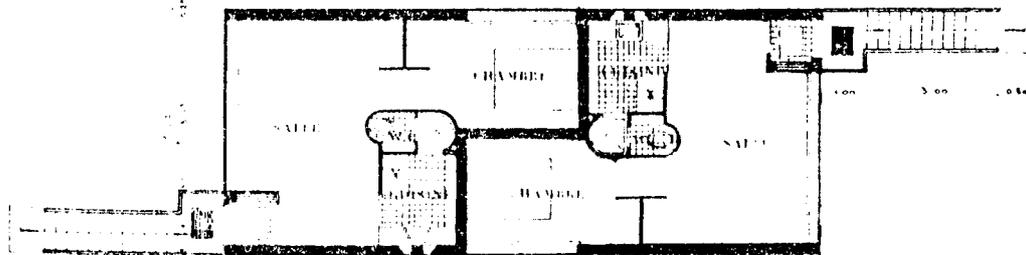
1.2. L'ESPACE TECHNIQUE MINIMUM CONTREPARTIE DE LA SALLE D'HABITATION MAXIMUM

Dans l'ordre fonctionnel du domestique, des hiérarchies sont établies. Comme c'est déjà le cas dans le logement bourgeois, les propositions fonctionnalistes situent les espaces techniques comme "appendices" des espaces nobles de la maison. La lecture la plus probante de ce phénomène peut se faire dans les cas limites de la maison de maître, où à l'inverse, dans ceux du logement minimum ou de l'habitat de vacances. En témoigne, dans ces derniers cas, leur fréquente transformation en "coins".

Avec la solution architecturale du double volume du séjour, LE CORBUSIER répond à la paupérisation en m² par l'amplification du cubage. C'est pour justifier cet écart hors des sentiers réductionnistes que LE CORBUSIER affirme encore plus le caractère minimum des espaces techniques et le donne à lire - pour en atténuer les effets - comme contre-partie de la salle d'habitation maximum.



LE CORBUSIER.- Projets de maisons minimum.
1926 (Oeuvres complètes 1910-1929).



"Etant éclairés, étant ventilés mieux que jamais, nous reconnaitrons que certains événements de la vie quotidienne peuvent se dérouler dans un espace très restreint : tout ce qui comporte l'immobilité. Ces espaces restreints nous en multiplierons le nombre et le bénéfice en recoupant en deux notre hauteur de 4m50. 2m20 ? Mais c'est la hauteur appliquée dans les paquebots à tout ce qui est habitation : cabines ou appartements de luxe. Encore une vérification utile ! Je conclus : si nous admettons la hauteur réduite de 2m20 pour accomplir certaines fonctions de la vie domestique, nous pourrons donner, au riche comme au pauvre, la salle d'habitation de 4m50 de haut, splendide et magnifique, digne, encourageante et bienfaisante : l'homme moderne aura cessé d'être une bête en cage !"

1.3. LE COUPLAGE CUISINE-TOILETTES

1.3.1. Le regroupement des espaces techniques

Si dans l'appartement bourgeois les espaces de la préparation du repas et de la toilette sont nécessairement distincts et éloignés - on résoud ainsi le problème de la promiscuité des domestiques - la diffusion des modèles et des espaces de l'hygiène dans le monde populaire pose un problème neuf.

L'introduction d'un espace autonome et spécifique de l'hygiène dans les modèles HBM se réalise en contiguïté de celui - autonome lui aussi ou intégré à la salle commune - de la préparation du repas.

Le couplage posé comme non contradictoire avec les modèles culturels des classes modestes - depuis longtemps le seul point d'eau de la cuisine est aussi celui où l'on se lave - autorise de fait le regroupement des réseaux d'adduction et d'évacuation. Sur le plan d'étage type (distribution de deux apparte-

Logement social

Les HBM et la ceinture de Paris,
in AMC n° 43

Typologie des appartements.

L'Office public d'HBM de la Ville de Paris met au point quatre types de logements qui correspondent à quatre types de prêts.

ments de part et d'autre d'un escalier central) cuisine toilettes sont accolées à la cage d'escalier. On retrouve bien entendu ce regroupement chez LE CORBUSIER, de manière générale en terme de contiguïté dans les cas de niveau unique, en terme de superposition dans les cas de double niveau.

Les types ILM et HBMA.

Ces deux types sont destinés aux classes moyennes.

- Le type ILM : ses caractéristiques sont fixées par le concours de 1923 ; il reprend les espaces connotés de l'appartement bourgeois ; il introduit de nouveaux éléments de confort : chauffage, salle de bains, ascenseur.

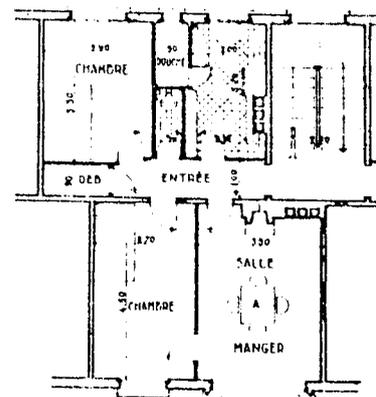
- Le type HBMA (amélioré) : il est créé en 1928 à la suite de la loi Loucheur ; il se situe entre l'ILM et le HEM, en réduisant les surfaces du premier et en augmentant le confort du second : chauffage, salle de bains indépendante, vaste entrée. Avec le type HBMA le logement social a acquis un type que l'on retrouvera avec les premiers HLM d'après guerre. Il ne restera plus, pour définir le type actuel du logement HLM, qu'à séparer la salle de bains et les w.c. de la cuisine et de l'entrée.

Les types HBM.

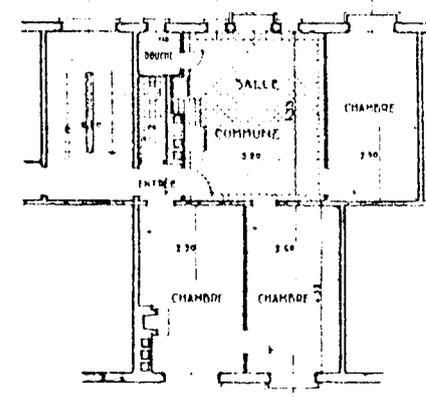
Ils sont issus du concours de 1913 et normalisés par l'Office.

- le type H. BECQUE : il est destiné à reloger la population sortant des taudis et des îlots insalubres ; il comprend une salle commune commandant les chambres, un w.c. et une douche. Sa structure le lie à l'habitat populaire et rural.

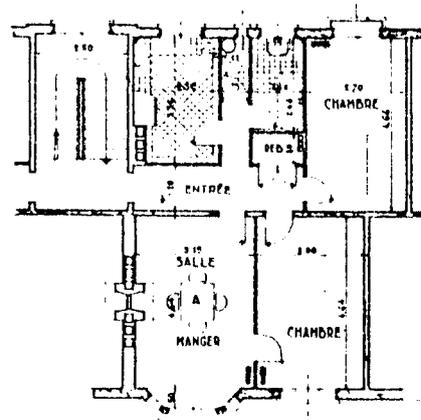
- Le type HBM normal : il est l'objet des recherches précédentes, et le type de base destiné à la couche supérieure de la classe ouvrière ; il sépare tous les espaces fonctionnels de la pièce commune cuisine-salle à manger et rend indépendantes les pièces par un couloir.



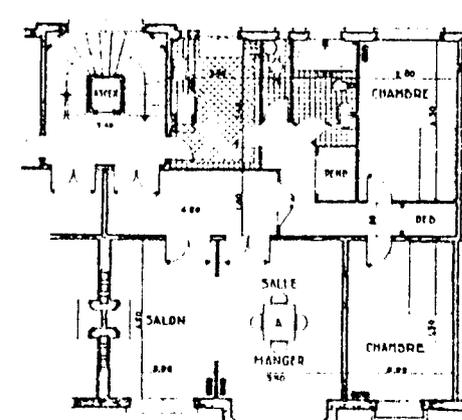
Logement du type normal.



Logement du type Henri Becque.



Appartement du type intermédiaire.



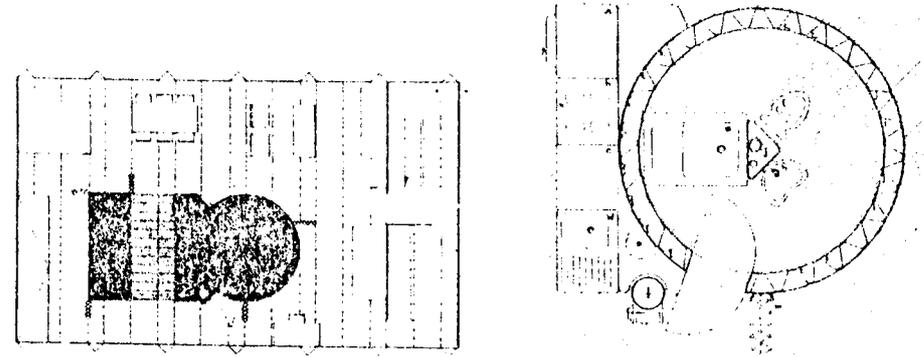
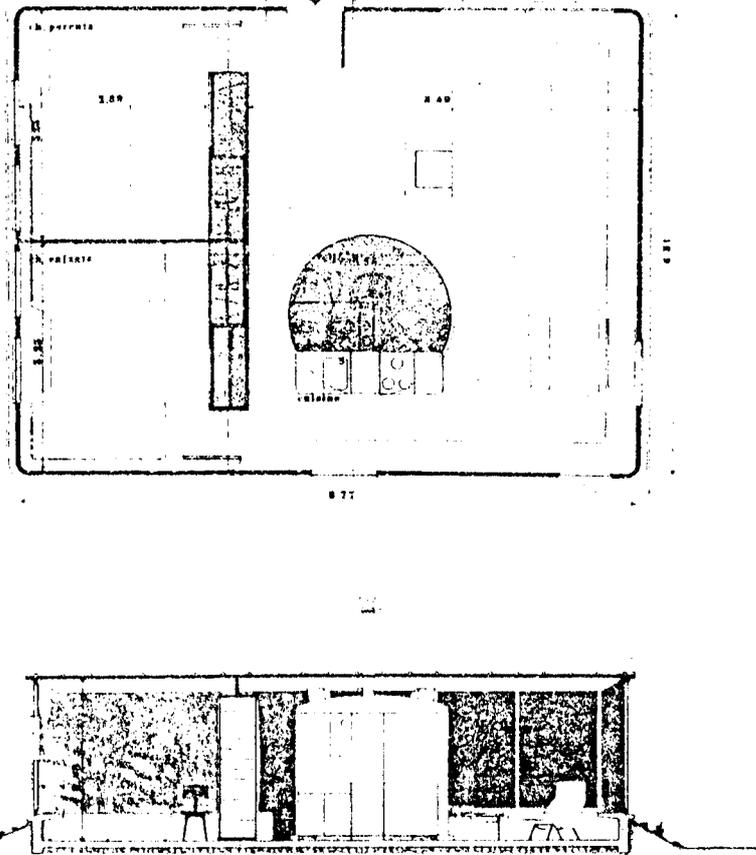
Appartement à loyers moyens.

1.3.2. Le bloc technique

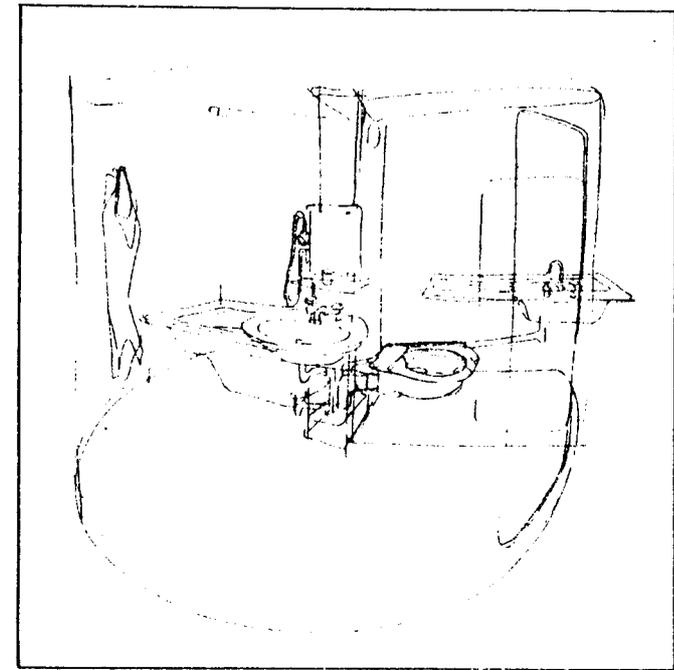
C'est Jean PROUVE, Ingénieur-Architecte, qui poussera jusqu'à son aboutissement la réunion et l'intégration des "espaces humides" en affinant la solution du bloc technique unique.

Dans ses maisons pour l'abbé PIERRE,

comme dans ses travaux sur les habitations collectives



toilettes et cuisines sont intégrées dans un organe / composant.



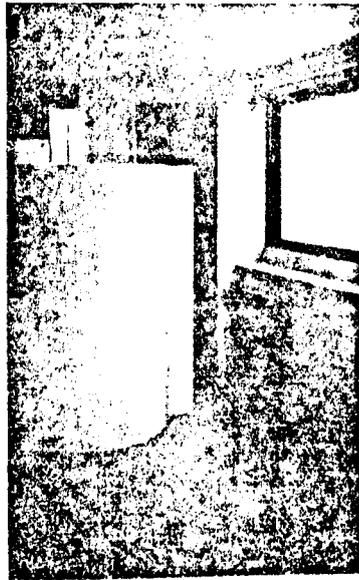
Jean PROUVE. Ed. Artémis Zurich 1971.

1.4. VERS L'OUVERTURE TOTALE

La suppression de l'autonomie d'un organe constitue un moyen de réduction de son allocation spatiale. Si la poly-fonctionnalité constitue la solution extrême, ou la plus aboutie de cette logique réductionniste, l'ouverture directe d'un espace sur un autre est une forme plus subtile de réduction / amplification de l'espace, processus orchestré par la recherche d'effets visuels. Ce sont les procédés mixés de l'inclusion et du continuum qui permettent à LE CORBUSIER de proposer, à l'occasion de l'Exposition du Weissenhof, l'ouverture de cet espace clos par excellence que constitue le cabinet de toilette. (Pour l'ouverture de la cuisine cf. le chapitre sur le continuum).

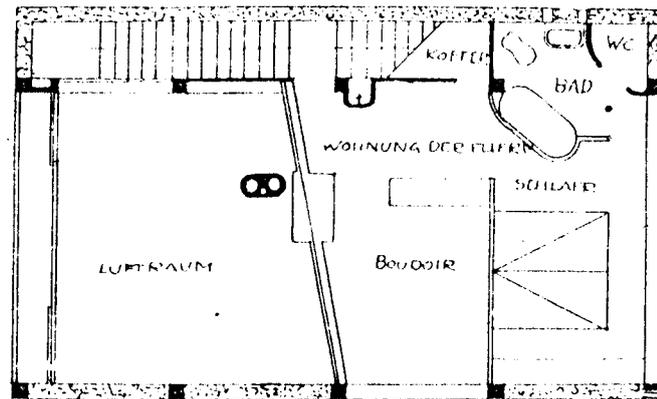
La "prudence" de la proposition jouant de la succession d'espaces aux fonctions différenciées qui graduent l'axe d'intimité (volume haut du séjour - boudoir - toilettes - w.c.) n'empêche pas la levée de boucliers, la presse allemande réservant un accueil sévère à ce qui sera qualifié de "cochonnerie de Paris".

On sait qu'un demi siècle plus tard, si l'ouverture des w.c. reste un tabou bien ancré, en revanche l'ouverture de la salle de bains (sur la chambre à coucher le plus souvent) ne rencontre plus autant de réticences et fonctionne même comme une image du luxe.



Maison Citrohan
Weissenhof de
Stuttgart.1927.

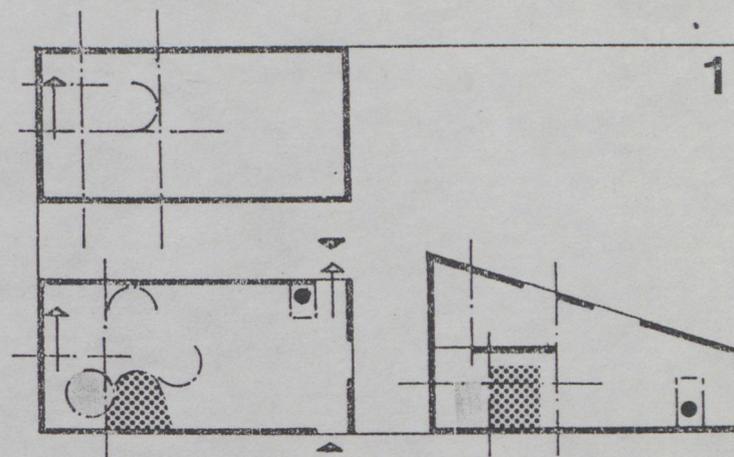
La salle de bains
avec cloison à demi-hauteur
« La cochonnerie de Paris »



Second étage

2. ANALYSE DE L'ECHANTILLON

	cuisine
	s. d'eau
	W.C.

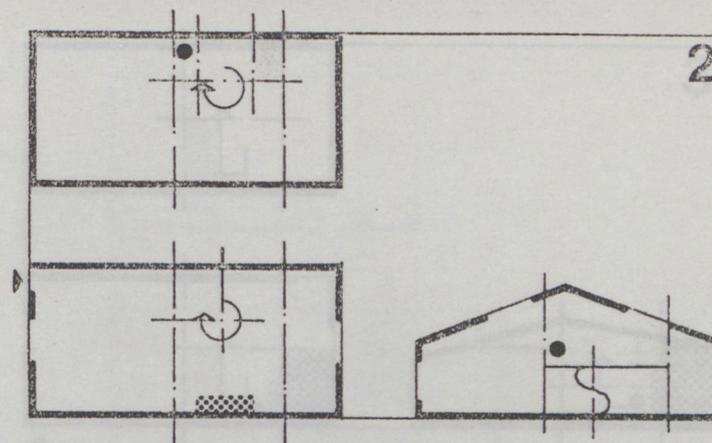
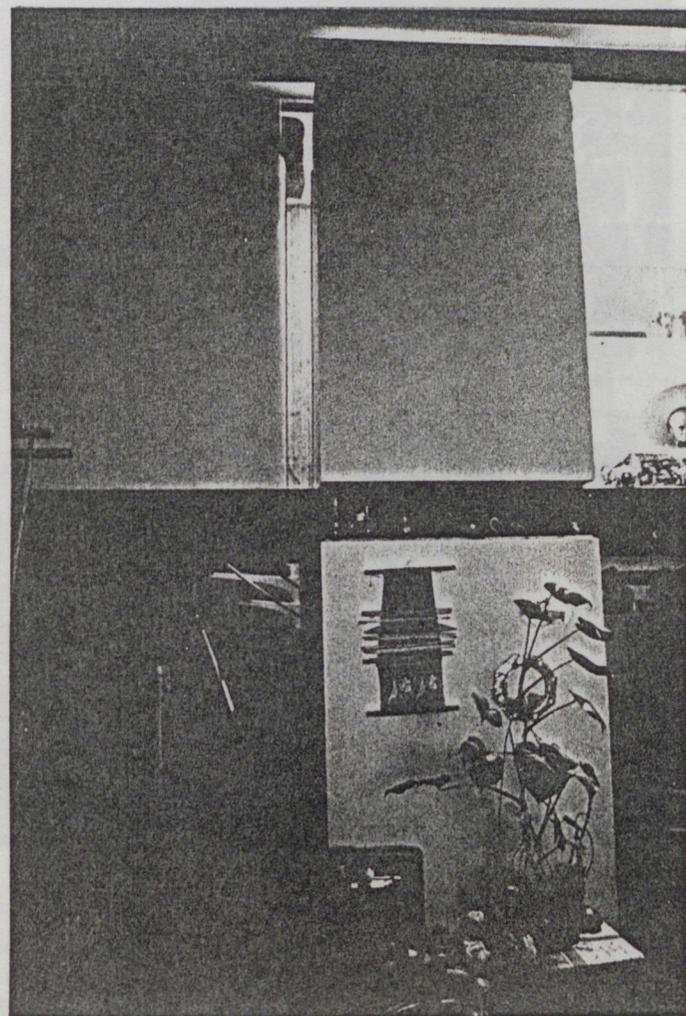


Dans cet exemple l'ouverture de la salle de bains s'apparente à la proposition de LE CORBUSIER : communication spatiale directe avec un "coin-salon", fermeture visuelle grâce à des modules cylindriques (parois de récupération dessinées à l'origine par un décorateur coté sur la place).

L'espace de l'hygiène est couplé à celui de la cuisine dans une composition en coin.

En revanche, la dissociation des w.c. résulte d'une contingence : la faisabilité technique (pente) et la nécessité de se raccorder, au moindre coût, à la descente des eaux usées, située dans la cour.

Jouant de la provocation, la position hors-normes (juridiques et culturelles) de ces w.c. s'affirme délibérément comme une "boîte" violemment posée dans l'espace (elle marque cependant l'espace de la deuxième entrée en constituant dans le même temps un butoir à la série des marches d'accès) - le tampon que constitue la partie atelier n'atténuant que faiblement le phénomène.



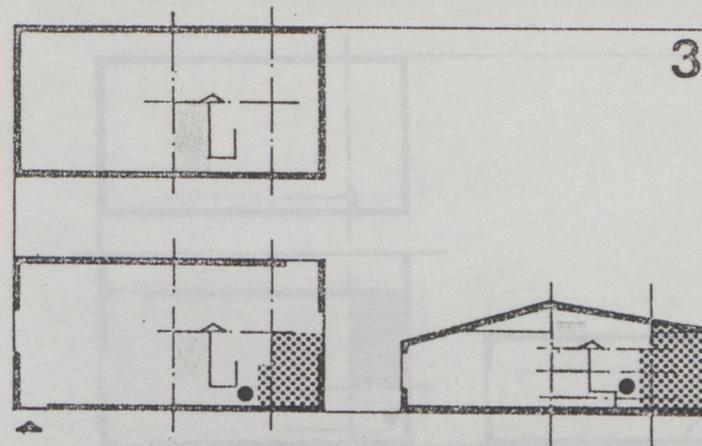
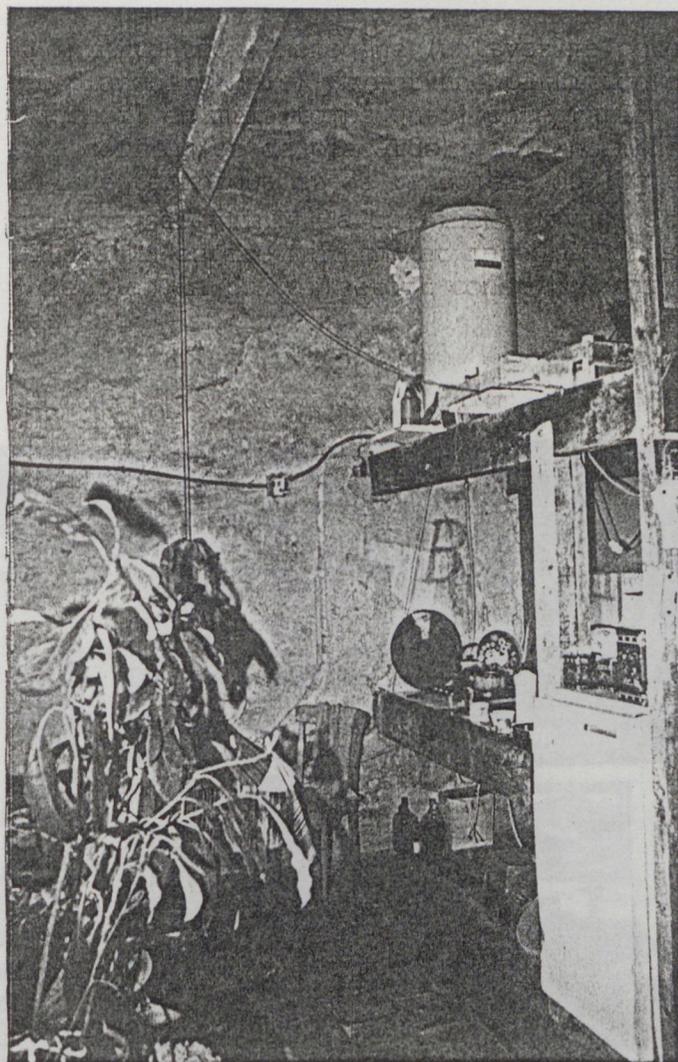
Dans cet exemple, w.c., salle d'eau et cuisine sont disjointes, éclatés tant sur l'axe horizontal que vertical. La dissociation horizontale w.c. salle d'eau, permet de récupérer les espaces plus bas de plafond du premier niveau.

Chacun des éléments sanitaires est affirmé plastiquement dans sa correspondance à un demi cylindre. Il ne s'agit pas, comme dans le cas précédent, de matériaux de récupération, l'ensemble ayant été l'objet d'une mise en oeuvre "élaborée", signe de l'intervention d'un architecte et d'entreprises.

La réduction volontaire de l'espace de l'hygiène (la constante de 4m²) devient d'autant plus expressive qu'elle contraste avec l'espace potentiel.

Quant à l'espace de la cuisine, entièrement ouvert, il est dans ce cas difficilement mesurable parce que distendu (machine à laver dans coin perdu, lingerie près de la source d'éclairage...), amalgamé à un espace de vie plus large où se côtoient l'espace du repas familial et celui du sommeil.

La localisation de cette dernière fonction ne correspond plus aux données premières du programme (qui se fondait sur un couple seul) mais préserve, malgré la "surdensité", des possibilités d'espaces en surplus, marginaux, et de coins appropriables grâce à la "liberté" du plan.

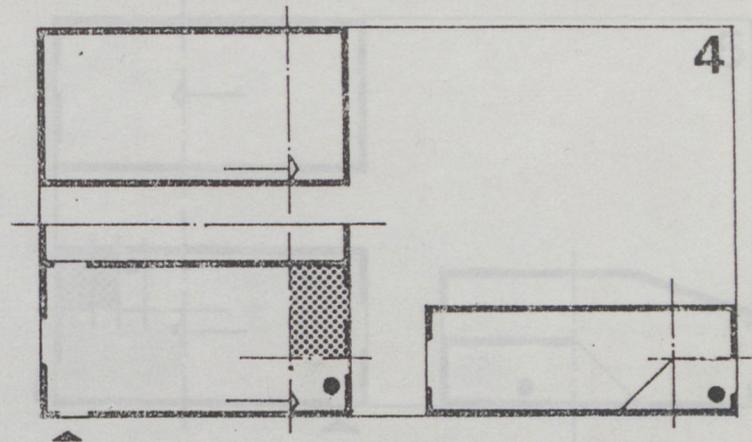


A l'exclusion des w.c. , la salle de toilette est totalement ouverte à l'espace de vie (et non pas seulement à celui de la chambre comme dans les modèles fonctionnalistes les plus avant-gardistes.)

La note hédoniste que propose la baignoire encastrée et mise en situation sur un présentoir, contraste avec le caractère brut et détérioré des murs qui définissent l'enveloppe générale.

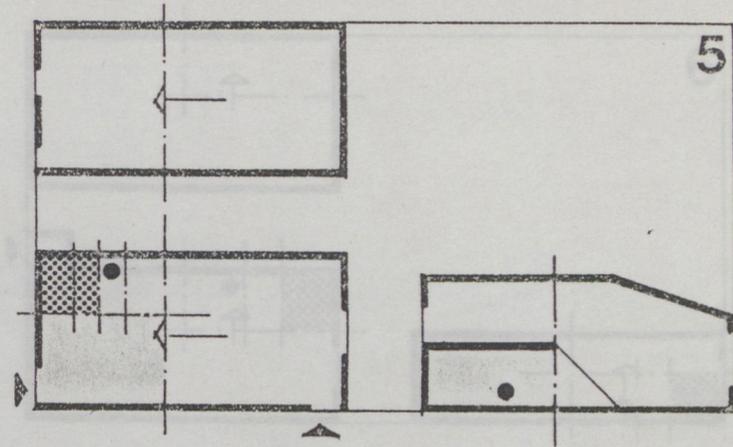
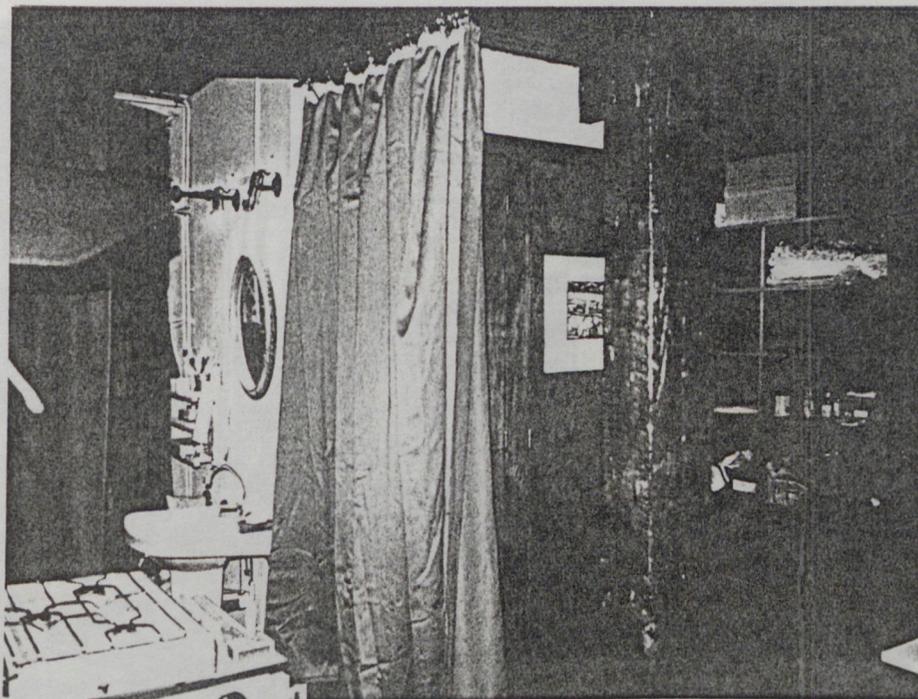
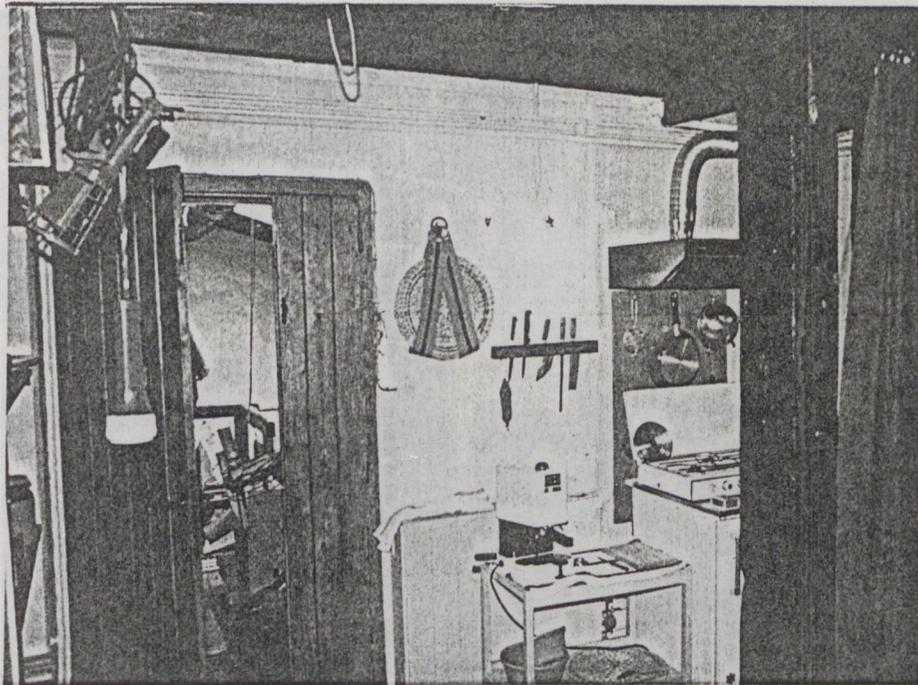


Une seule intervention, homogène (un système poteaux-poutres et planchers bois) permet une partition du volume d'accueil en même temps que l'intégration (système de coffres et de placards) de l'ensemble de l'appareillage technique et de rangement du logis. C'est ainsi que se définit la cuisine - lavage et cuisson sont réduits à un espace minimum et intégrés dans un placard - le plan de travail étant constitué par une table/repas.



Pour l'artiste qui occupe ces deux modules contigus, l'espace de vie est aussi galerie d'exposition. Dès lors les espaces techniques, s'ils sont directement contigus, ne peuvent être que clos. Dans ce cas, la présence de deux éclairages propices n'est pas étrangère à leur localisation et à leur caractère fermé, en particulier pour ce qui concerne la cuisine.

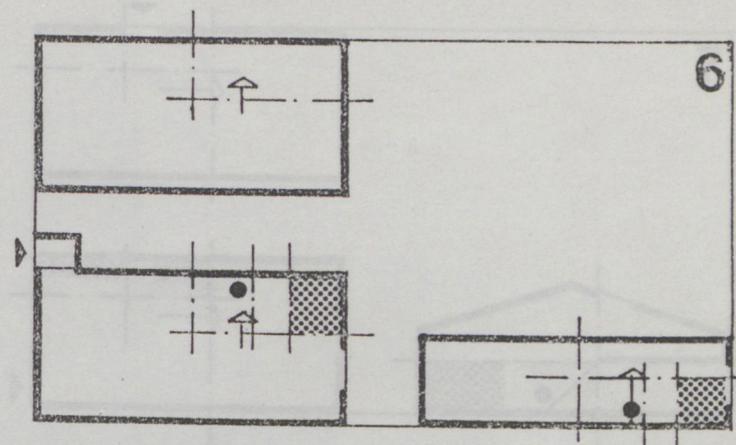
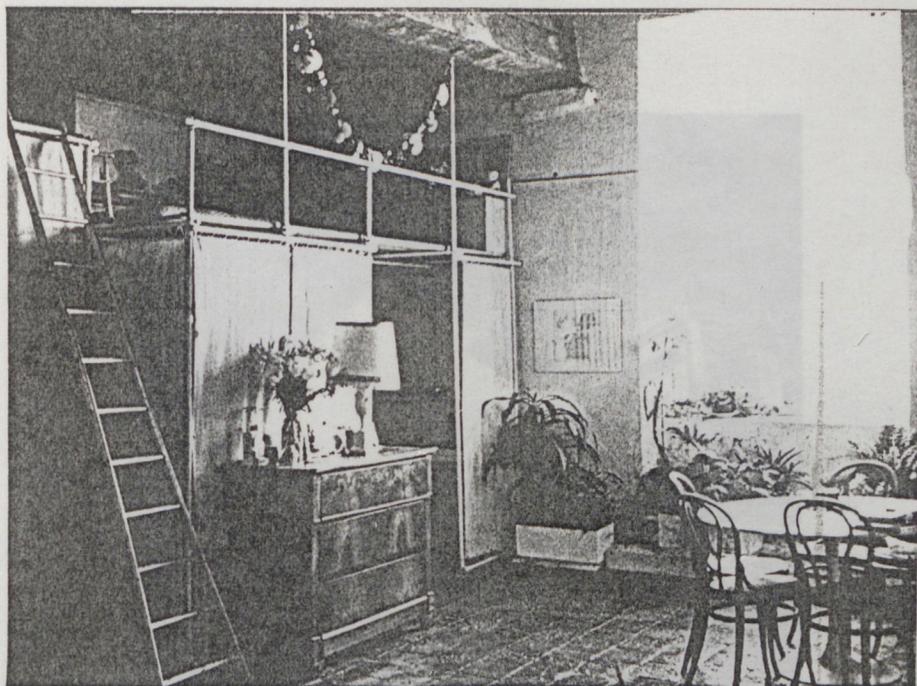
Quant à la surface de la salle d'eau, elle est réduite au strict nécessaire (déplacements et actes fonctionnels) par l'adoption d'une disposition centrifuge des éléments sanitaires.



La totalité de l'espace technique est concentrée sous le volume de la mezzanine - (pièces techniques et rangements).

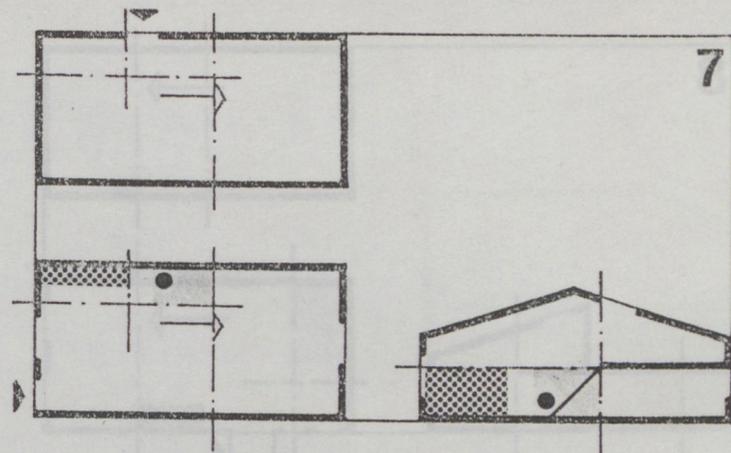
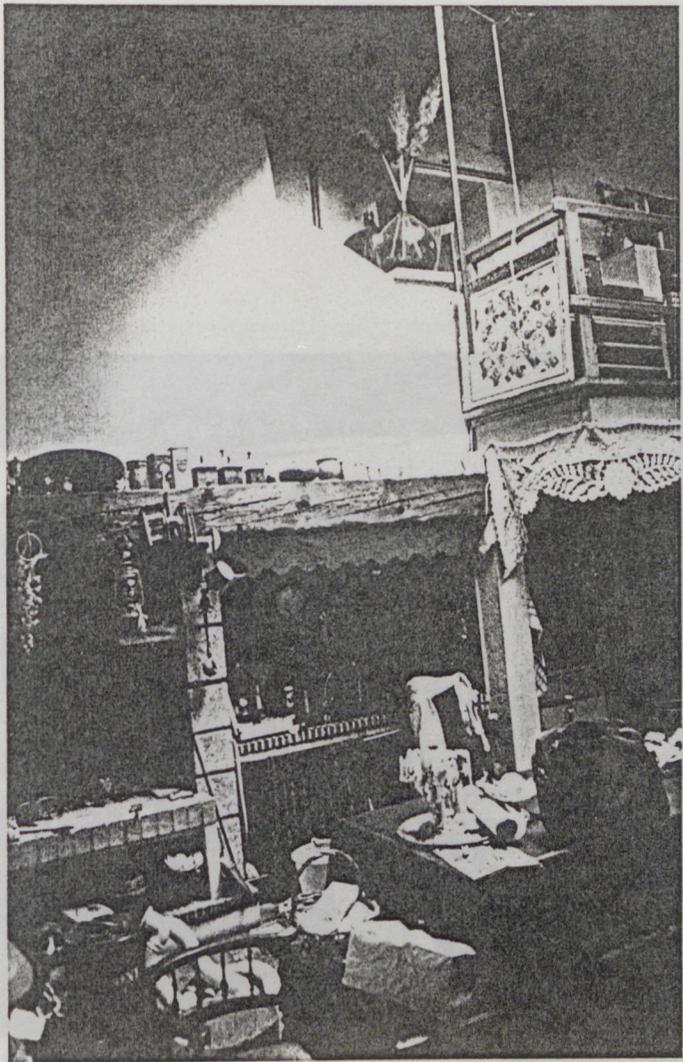
L'image d'ensemble qui confine à l'atelier de travail (divers lampes et outils accrochés au mur...) contraste violemment avec le caractère cosy de l'espace de vie (une esthétique de confort à la fois anglo-saxon et méditerranéen).

Un ensemble de services pensés comme autant de boîtes autonomes : toilettes - douches - w.c. - vestiaire - s'ouvre directement sur l'espace de la cuisine. La boîte, comme dans les propositions fonctionnalistes normalisées aux dimensions minimum, c'est l'appareil affecté de son aire stricte d'utilisation.



Dans un volume initial déjà fortement structuré par un système poteaux/poutres, l'ensemble de la machinerie technique (toilette - w.c.) (cuisine) reliés par un module (rangement), est cohéré dans un organe composant : toile tendue sur structure métallique.

La légèreté, voire la précarité, du dispositif n'a, dans ce cas, guère à voir avec ce que nous avons qualifié "d'espace transformable" (LE CORBUSIER cf.p.). On y retrouve plutôt la référence (ou la nécessité) de l'auto-construction exprimée dans des valeurs "brutalistes" (ou sa version plus actuelle du High Tech).

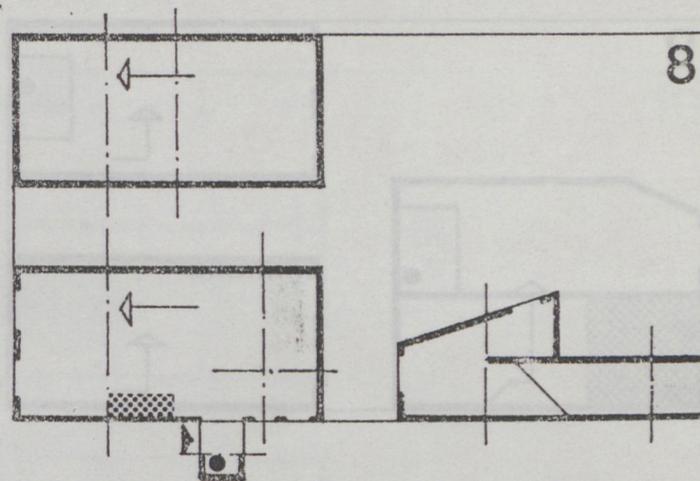
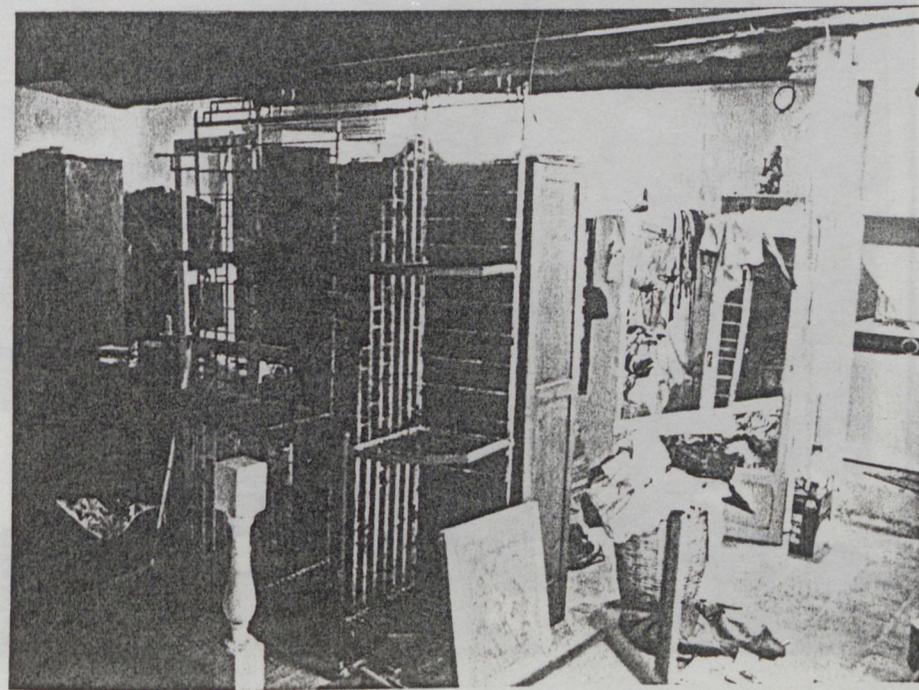


Le couplage cuisine / toilettes-w.c. est dans ce cas de pure proximité.

En fait, chacun des éléments participe d'une logique propre :

- le bloc cuisine, auquel sont adjoints une cheminée et des rangements, fonctionne comme un "mur-équipé", un gros élément mobilier directement et complètement inscrit dans le volume du repas.

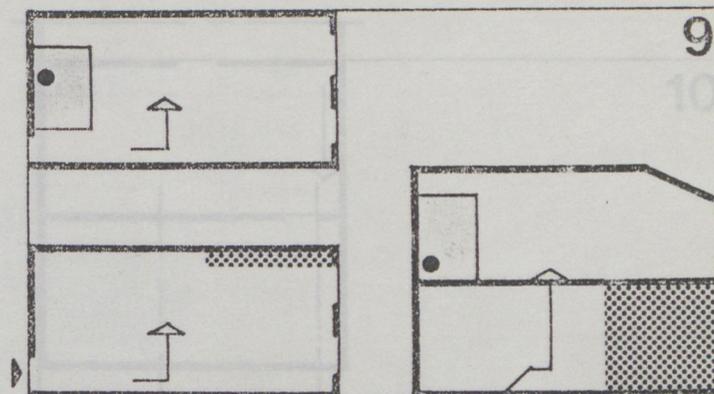
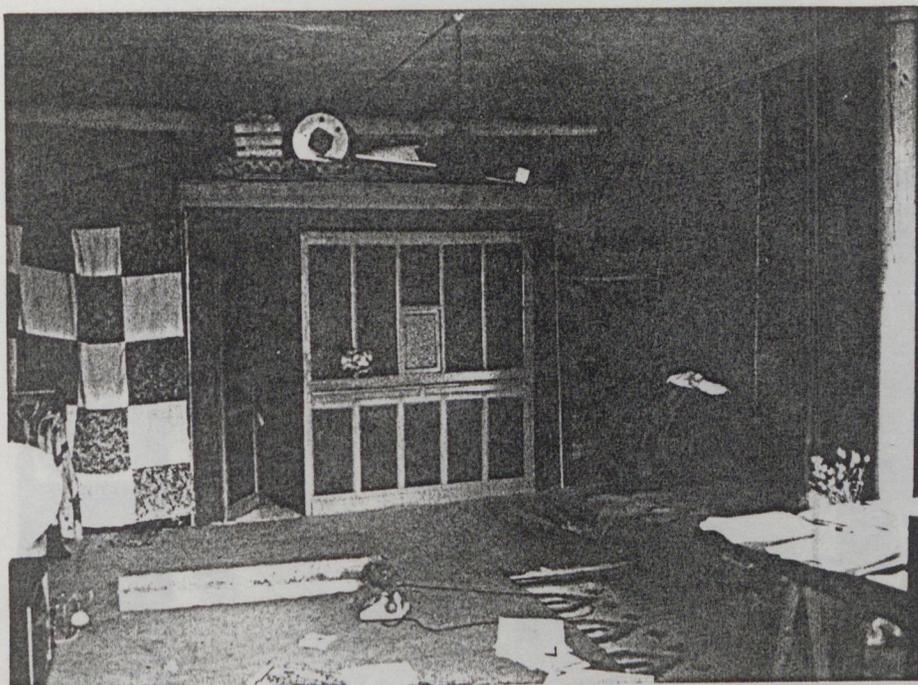
- la salle d'eau w.c. , est une véritable boîte aux dimensions et équipements minimaux.



La réunion spatiale des espaces techniques, telle que les doctrines tendent à l'imposer, a été délibérément négligée : w.c. - toilettes et cuisine sont disjoints et éloignés les uns des autres.

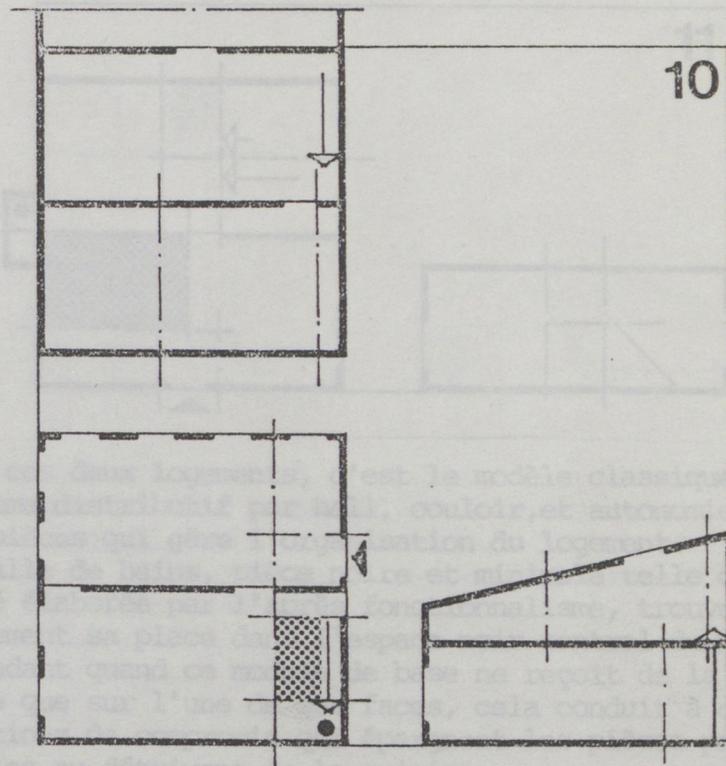
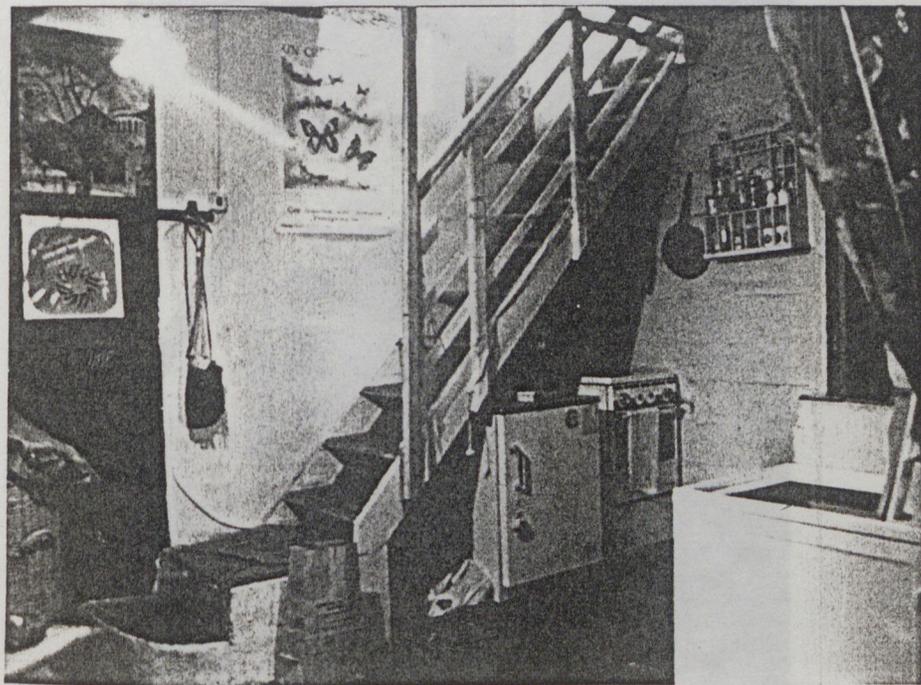
En revanche, les w.c. étant isolés dans un sas qui assure la transition avec l'extérieur, l'ouverture totale de la cuisine et de la salle de bains est recherchée, les limites étant simplement marquées par des meubles à mi-hauteur, ou qui forment banque. Le lavabo, encastré dans une boîte étroite, est laissé sans "couvercle".

Les solutions adoptées s'expliquent par le programme domestique (pour un couple sans enfant) et par l'importance de la surface disponible (162 m² pour le niveau bas + 30 m² pour le niveau haut).

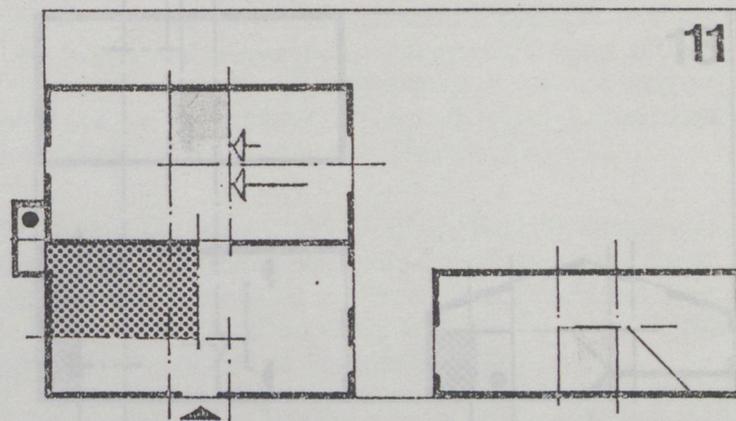
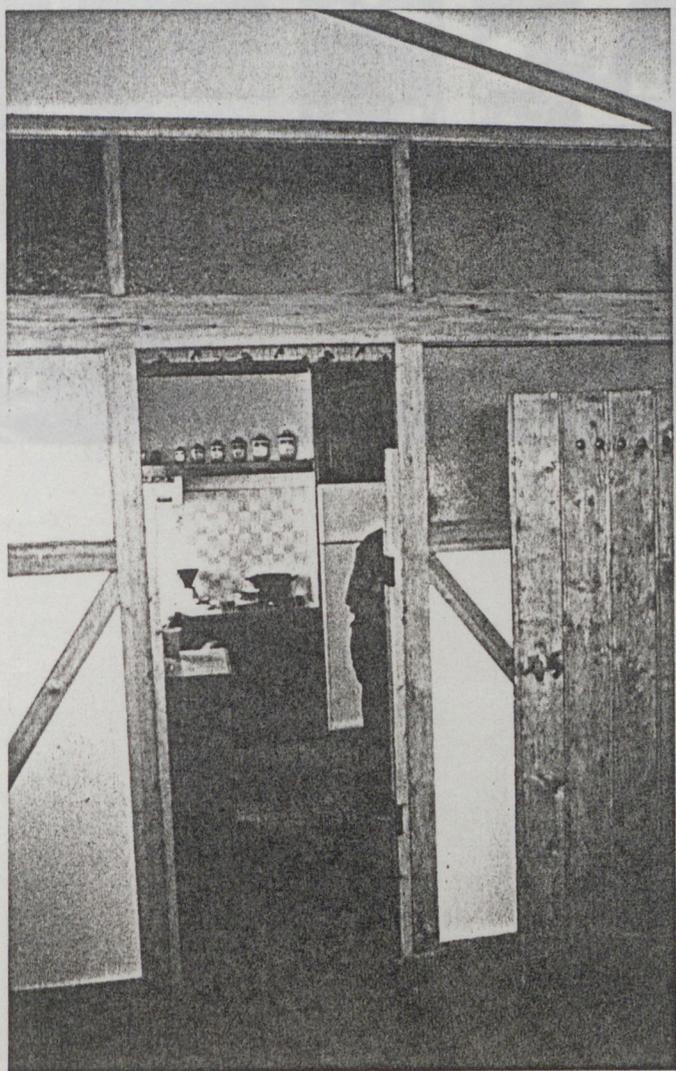


Dans ce cas, l'organisation pré-existante (locaux de travail artisanal et bureau) jointe au statut d'occupation (locataire) et à l'étroitesse du budget d'aménagement, pré-déterminent, pour l'essentiel, les choix qui sont de fait plus opportunistes que culturels. La dissociation horizontale et verticale de la cuisine et de la salle de bains-w.c., découle de la présence au moment de l'installation, d'une boîte à l'étage (qui, primitivement vitrée, servait de bureau). De ce fait la salle de bains-w.c. dépasse le seuil des 5m² pour atteindre 8m².

L'intégration du "bloc" se fait grâce à un travail de coloration de la modénature montant / panneaux. La cuisine, complètement ouverte sur l'espace repas / séjour, se présente sous la forme d'un linéaire de 4m, adossé à la paroi.



Malgré la grande surface disponible, les espaces techniques reçoivent une allocation spatiale minimum et font l'objet d'une intervention homogène et unique. La salle d'eau est "protégée" du séjour par la transition de la cuisine, qui elle, s'ouvre complètement sur l'atelier. Un rideau permet cependant d'occulter cette partie du logement tout en ménageant un couloir d'accès à l'escalier intérieur.

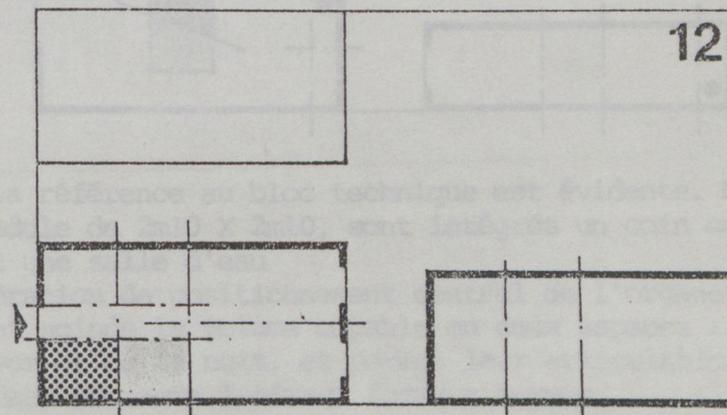


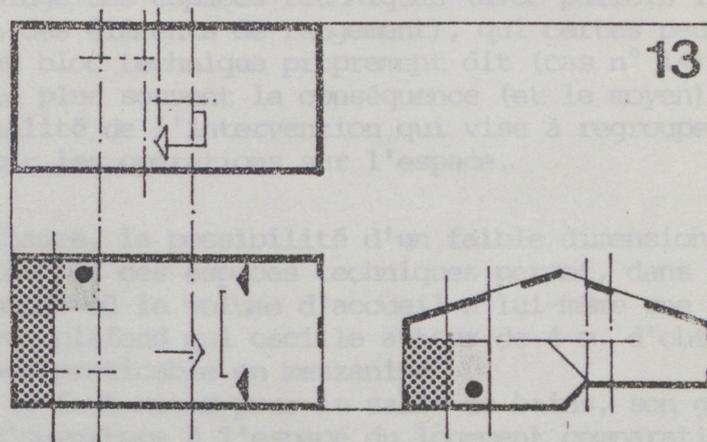
Dans ces deux logements, c'est le modèle classique : système distributif par hall, couloir, et autonomie des pièces qui gère l'organisation du logement.

La salle de bains, pièce noire et minimale telle qu'elle a été élaborée par l'après fonctionnalisme, trouve naturellement sa place dans l'espace noir central du module ; cependant quand ce module de base ne reçoit de la lumière que sur l'une de ses faces, cela conduit à des solutions de compromis qui épargnent les pièces principales au détriment de la cuisine.

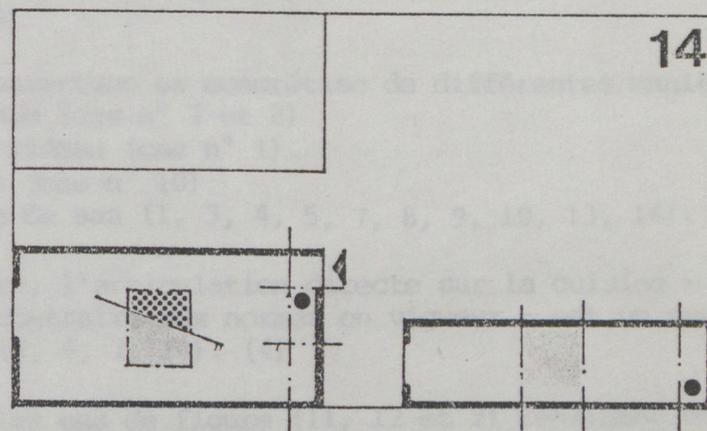
Dans la solution n° 11, celle-ci est éclairée en second jour par une cloison munie de panneaux de verre translucide et dépoli.

Dans la solution n° 12 elle est, malgré son caractère de pièce et non de coin, totalement dépourvue d'éclairage naturel.





La partition de l'espace se réalise selon un procédé déjà rencontré dans le cas n° 3 : l'interposition d'une boîte contre l'un des murs de refends définit d'une part l'espace de la cuisine et du repas, de l'autre l'espace du séjour et du travail. L'appareillage de la cuisine est intégré à la boîte sous forme d'un placard technique.



Ici la référence au bloc technique est évidente. Dans un module de 2m10 X 2m10, sont intégrés un coin cuisine et une salle d'eau. L'opération de positionnement central de l'organe composant scinde le volume capable en deux espaces : ceux du jour et de la nuit, et permet leur articulation par deux passages latéraux formant boyaux.

3. LE MODELE "ESPACE TECHNIQUE MINIMUM" DANS LA RECONVERSION DU DOMAINE

A l'exception de deux cas (n° 8 et n° 9) dont on a montré la caractère particulier - pléthore d'espace pour l'un, boîte préexistante pour l'autre - l'ensemble des opérations de reconversion structure les pièces techniques sur le modèle de "l'espace technique minimum".

Cependant il faut remarquer que ces opérations ne se situent pas dans une problématique de logement minimum. Ce fait est attesté par la confrontation entre les deux ordres de données :
volume / surface potentiels / programme domestique (cf. tableau)

Dès lors, au-delà d'une adhésion idéologique qui, dans ce cas, dépasse largement les acteurs de la reconversion des domaines (1) on peut penser que l'adoption de ce modèle tient à un déplacement du problème. Tout se passe comme si l'on avait superposé à la performance maximale de l'espace par le calcul de l'espace minimum, la volonté d'une intervention minimale sur l'espace existant.

Ce déplacement est provoqué, ou tout au moins autorisé, par la sublimation idéologique du "minimum" en standard exclusivement éthique (sublimation sans cesse présente dans les doctrines, mais que la mise en oeuvre dans des programmes sociaux inscrivent dans la réalité sociale). Cette valeur morale, dès lors que l'espace global disponible est disproportionné par rapport à la moyenne des logements, concentre sur les "espaces techniques" le calcul (conscient ou non) méticuleux de la surface utile, laissant flotter la demande dans un ordre du symbolique indépendant de la logique "fonctionnelle" (2)

Cette lecture du phénomène est confortée par la tendance

au couplage des espaces techniques (avec parfois intégration des éléments de rangement), qui certes peut aller jusqu'au bloc technique proprement dit (cas n° 14) mais reste le plus souvent la conséquence (et le moyen) d'une rationalité de l'intervention qui vise à regrouper et minimiser les opérations sur l'espace.

Par ailleurs, la possibilité d'un faible dimensionnement en hauteur de ces espaces techniques permet, dans les cas limites où le volume d'accueil a lui-même une hauteur sous plafond qui oscille autour de 4 m, d'obtenir un espace praticable en mezzanine. Enfin, il faut noter pour la salle de bains, son grand degré d'ouverture à l'espace du logement comparativement au schéma de stricte autonomie le plus répandu tel qu'il est systématisé par les textes :

"Equipement sanitaire... Dans les logements de plus de deux pièces principales, le w.c. est séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas par un sas... Toutefois, les logements d'une ou deux pièces principales pourront ne comporter ... qu'une pièce où est situé un w.c.... ne communiquant pas directement avec la cuisine ..." (3)

Cette ouverture se concrétise de différentes manières :
continuum (cas n° 3 et 8)
simple rideau (cas n° 1)
chicane (cas n° 10)
absence de sas (1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 14).

En outre, l'articulation directe sur la cuisine - toujours contraire aux normes en vigueur - est un cas fréquent (5, 6, 7, 10). (4)

Seuls les cas de figure (11, 12 et 2) réalisent une autonomie totale avec articulation par sas. Cela s'explique aisément pour les deux premiers cas dont on a montré qu'ils s'organisent selon un schéma classique. Le cas n° 2 a été l'objet d'une maîtrise d'oeuvre, mais contrairement au cas n° 1, l'architecte ne réalise pas pour son propre usage, mais pour des habitants anonymes ; il respecte alors le cadre strict de la normalisation.

3. LE MODELE "ESPACE TECHNIQUE MINIMUM" DANS LA RECONVERSION DU DOMAINE.

A l'exception de deux cas (n° 8 et 9) dont on a montré le caractère particulier - pléthore d'espace pour l'un, boîte préexistante pour l'autre - l'ensemble des opérations de reconversion structure les pièces techniques sur le modèle de "l'espace technique minimum".

Cependant, il faut remarquer que ces opérations ne se situent pas dans une problématique de logement minimum. Ce fait est attesté par la confrontation entre les deux ordres de données :

(volume / surface) potentiels // programme domestique
(cf. tableau)

Dès lors, au-delà d'une adhésion idéologique qui, dans ce cas, dépasse largement les acteurs de la reconversion des domaines (1) on peut penser que l'adoption de ce modèle tient à un déplacement du problème.

Tout se passe comme si l'on avait superposé à la performance maximale de l'espace par le calcul de l'espace minimum, la volonté d'une intervention minimale sur l'espace existant.

Ce déplacement est provoqué, ou tout au moins autorisé, par la sublimation idéologique du "minimum" en standard exclusivement éthique (sublimation sans cesse présente dans les doctrines, mais que la mise en oeuvre dans des programmes sociaux inscrivait dans une réalité sociale). Cette valeur morale, dès lors que l'espace global disponible est disproportionné par rapport à la moyenne des logements, concentre sur les "espaces techniques" le calcul (conscient ou non) méticuleux de la surface utile, laissant flotter la demande dans un ordre du symbolique indépendant de la logique "fonctionnelle" (2).

Cette lecture du phénomène est confortée par la tendance au couplage des espaces techniques (avec parfois intégration des éléments de rangement), qui certes peut aller jusqu'au bloc technique proprement dit (cas n° 14) mais reste le plus souvent la conséquence (et le moyen) d'une rationalité de l'intervention qui vise à regrouper et minimiser les opérations sur l'espace.

Par ailleurs, la possibilité d'un faible dimensionnement en hauteur de ces espaces techniques permet, dans les

cas limites où le volume d'accueil a lui-même une hauteur sous plafond qui oscille autour de 4 m, d'obtenir un espace praticable en mezzanine.

Enfin, il faut noter, pour la salle de bains, son grand degré d'ouverture à l'espace du logement comparativement au schéma de stricte autonomie le plus répandu tel qu'il est systématisé par les textes :

"Équipement sanitaire... Dans les logements de plus de deux pièces principales, le w.c. est séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas par un sas... Toutefois, les logements d'une ou deux pièces principales pourront ne comporter :

qu'une pièce où est situé un w.c.... ne communiquant pas directement avec la cuisine..." (1)

Cette ouverture se concrétise de différentes manières : continuum (cas n° 3 et 8) simple rideau (cas n° 1) chicane (cas n° 10) absence de sas (1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 14) ; en outre, l'articulation directe sur la cuisine - toujours contraire aux normes en vigueur - est un cas fréquent (5, 6, 7, 10) (2).

Seuls les cas de figure (11, 12 et 2) réalisent une autonomie totale avec articulation par sas. Cela s'explique aisément pour les deux premiers cas dont on a montré qu'ils s'organisent selon un schéma classique. Le cas n° 2 a été l'objet d'une maîtrise d'oeuvre, mais contrairement au cas n° 1, l'architecte ne réalise pas pour son propre usage, mais pour des habitants anonymes ; il respecte alors le cadre strict de la normalisation.

(1) Au moins pour la salle d'eau, le modèle de l'espace clos minimum (4m² environ) connaît une large diffusion dès l'après-guerre.

(2) Il va de soi que cet aspect du problème, qui pose la question des "usagers" et de leur idéologie de l'espace ne peut être traité dans le cadre de cette recherche.

(3) Normes minimales d'habitabilité (annexe 1)

(4) Dans le cas n° 11, le passage obligé dans la cuisine pour accéder aux w.c. n'est qu'une trace d'archaïsme.

N°	SURFACES								
	rdc	et ^g	total	toil.					
1	71	12	83	4					
2	75	27	102	4					
3	76	33	105	5					
4	61	13	74	4,5					
5	52	20	72	4,5					
6	80	12	92	4					
7	75	39	114	3,8					
8	162	30	192	17,7					
9	55	55	110	8					
10	98	41	139	3,6					
11	114		114	4,2					
12	61		61	3,9					
13									
14	44								

Les surfaces en trop (4 m², 8 m², 18 m², 24 m², 28 m², 30 m²) seront attribuées, partie aux logis d'une seule personne, partie aux locaux des services communs d'étage.

TABLEAU DES SURFACES DU LOGEMENT MINIMUM

Célibataire

2 personnes
11 m ² × 2 = 28 m ²
Salle 4 × 4 16 m ²
Lits 4 × 2 8 "
Toilette 1 "
28 "

2 parents et 1 enfant
11 m ² × 3 = 42 m ²
Salle 4 × 4 16 m ²
Lits parents 8 "
Chambre enfant 10 "
Toilette 4 "
38 "
Reste ... 4 "
42 "

2 parents et 2 enfants
11 m ² × 4 = 56 m ²
Salle 4 × 4 16 m ²
Lits parents 8 "
2 chambres 20 "
Toilette 4 "
48 "
Reste ... 8 "
56 "

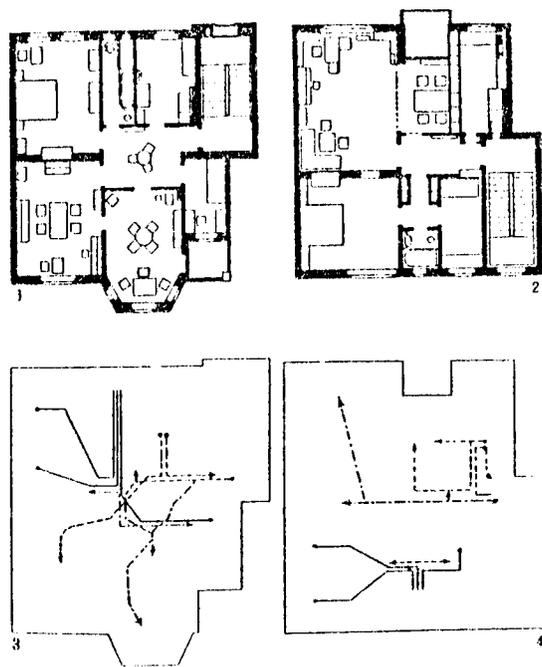
2 parents et 3 enfants
11 m ² × 5 = 70 m ²
Salle 5 × 4 20 m ²
Lits parents 8 "
2 chambres 20 "
Toilette 1 "
52 "
Reste ... 18 "
70 "

2 parents et 4 enfants
11 m ² × 6 = 84 m ²
Salle 6 × 4 24 m ²
Lits parents 8 "
2 chambres 20 "
2 cab. toilette ... 8 "
60 "
Reste ... 24 "
84 "

Extraits

LE CORBUSIER "La Ville radieuse"

REDUCTION DES ESPACES D'ARTICULATION



A. KLEIN - "Etudes de distribution pour la Reichsforschungsgesellschaft" - 1928.

Avec le logement bourgeois et sa structuration en espaces orientés, hiérarchisés et autonomes, hall d'accès et couloir de desserte deviennent deux constituants essentiels de l'espace domestique. Leur double fonction - relier en séparant - s'étend des différentes pièces aux deux sous-espaces de la famille et de la domesticité (qui est aussi celui des tâches ménagères). Parallèlement, pour servir à la représentation, le logement bourgeois saura ménager des enfilades, dispositif qui caractérisait l'hôtel aristocratique.

C'est un schéma moins complexe qui présidera à l'élaboration du logement social, qui ne s'offre pas comme simple réduction du logement bourgeois. (La transmission des modèles ne va pas sans déformation, et la réduction ne saurait être simple diminution d'échelle).

Le cas de Chatenay-Malabry est exemplaire de l'évolution des formes du logement social dans les premières décennies du siècle.

L'analyse qu'en fait nous montre comment le modèle d'ensemble évolue progressivement vers une autonomie stricte des différentes pièces. Cette privatisation se réalise dans l'articulation des différentes pièces à un espace spécifique obtenu par couplage du hall et du couloir.

Pour les fonctionnalistes les problèmes distributifs sont un axe essentiel de la réflexion sur le logement. C'est leur rationalisation qui va permettre l'économie des gestes et des parcours de l'activité domestique.

Les travaux d'Alexander KLEIN rejoignent de ce point de vue ceux de LE CORBUSIER, lorsqu'il affirme : "L'architecture c'est de la circulation". (seconde énormité fondamentale, la première étant : "l'architecture c'est des planchers éclairés" - in "La ville radieuse").

"L'exploitation domestique consiste en une suite régulière de fonctions précises. La suite régulière de ces fonctions constitue un phénomène de circulation. La circulation exacte, économe, rapide, est à la clef de l'architecture contemporaine. Les fonctions précises de la vie domestique exigent divers espaces dont la contenance minimum peut être fixée avec assez de précision : à chaque fonction il faut un "contenant minimum type", standard, nécessaire et suffisant (échelle humaine). La suite de ces fonctions s'établit suivant une logique qui est d'ordre biologique et non pas géométrique. On peut établir le schéma de ces fonctions au long d'une ligne continue. On lira alors clairement le jeu de superficies nécessaires et leurs contigüités. On appréciera que ces superficies dans leur enchaînement n'ont pas grande communauté avec les formes et les superficies plus ou moins arbitraires des logis traditionnels".

LE CORBUSIER - "La ville radieuse".

Pousser au bout la logique circulatoire, c'est certes raccourcir les distances, redresser les parcours, mais c'est aussi pour LE CORBUSIER faire tomber les barrières, réduire les obstacles à la circulation des flux (air et lumière), des personnes et des objets. Ce problème de la rationalisation espace / temps est évoqué par LE CORBUSIER à l'occasion d'une définition sommaire substantielle et définitive telle qu'il les affectionne, de la machine à habiter :

"Il s'agit en fait de loger des hommes... ().

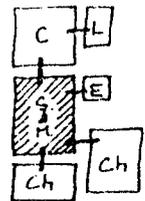
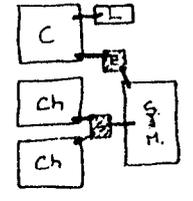
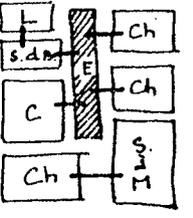
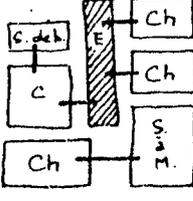
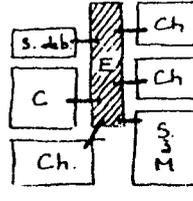
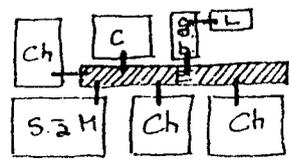
C'est assurer :

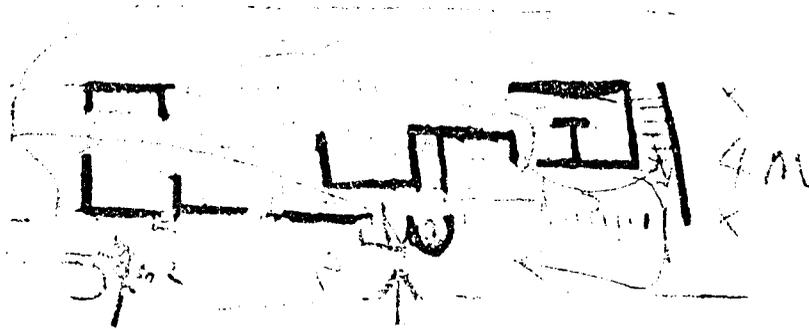
- a) des planchers éclairés
- b) une clôture contre les intrus : gens, froid, chaud etc
- c) la circulation la plus rapide entre les divers objets de l'appartement,
- d) adapté au siècle présent, un choix des objets de la maison.

Ces divers éléments constituent un organisme matériel

Chatenay-Malabry : fonction de desserte des espaces

ESPACES DE TRANSITION	ENTRÉE : espace de transition entre l'escalier (espace public) et la salle à manger (espace le moins privé de l'appartement) ainsi qu'avec la cuisine		L'entrée s'allonge et tend à devenir espace de distribution. Formation de chaque côté de l'entrée de deux groupes : * cuisine, s. de b, WC * Ch, S. à manger	APPARITION RÉELLE DU PHÉNOMÈNE ENTRÉE = COULOIR	Un long couloir sur lequel donnent toutes les pièces bien qu'un sas semble rejeter cuisine, s. de bains.	Un couloir sur lequel donnent toutes les pièces, sans exception.	Un couloir sur lequel donnent toutes les pièces sans exception.
	LA SALLE À MANGER	Apparition d'un sas : Ch → [] ← Ch s. à manger					
ESPACES DE DISTRIBUTION							
LIAISONS DIRECTES (= OUVERTURES)	entre toutes les pièces et la salle à manger et : cuisine → laverie s. de bains → entrée	entre : * le sas des ch. et la s. à manger * laverie → cuisine → entrée (NOTE: passe plat entre cuisine et s. à m.)	Relation des pièces entre elles à l'intérieur de chacun des groupes	liaisons directes entre * cuisine, s. de bains * il n'y a plus qu'une seule ch. qui donne sur la s. à manger.	Un bloc : * cuisine, s. de bains, WC (mais plus de liaison) * de temps en temps liaison entre s. à m. et une chambre	Indépendance de toutes les pièces sauf dans le cas où il y a un séchoir, en liaison avec la cuisine.	

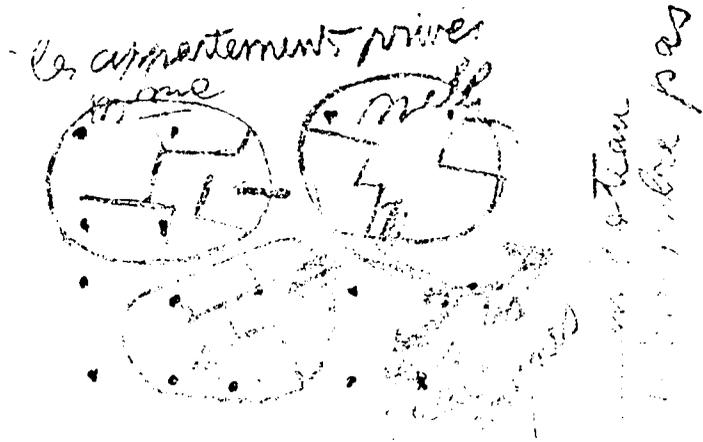
<p>LEGENDE :</p> <p>E: entrée</p> <p>E: entrée</p> <p>S: sas</p> <p>C: cuisine</p> <p>L: laverie</p> <p>S. de B: salle</p> <p>S. à M: s. à manger</p> <p>Ch: chambre</p> <p>////// espace de distribution</p>	 <p>1ère tranche</p>	 <p>2ème tranche</p>	 <p>3ème tranche</p>	 <p>4ème tranche</p>	 <p>5è et 6ème tranches</p>	 <p>7ème tranche/plan type</p>
---	---	---	---	---	--	---



117

LE PLAN DE LA MAISON MODERNE

118



que j'ai baptisé en 1921 (Esprit Nouveau) : "Machine à habiter". in "Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme".

C'est toujours à l'occasion de la réflexion sur le logement minimum que se radicalisent les positions et s'expriment le plus fortement les solutions ; c'est ici qu'apparaît le mieux chez LE CORBUSIER la volonté d'une réduction des espaces spécifiquement circulatoires.

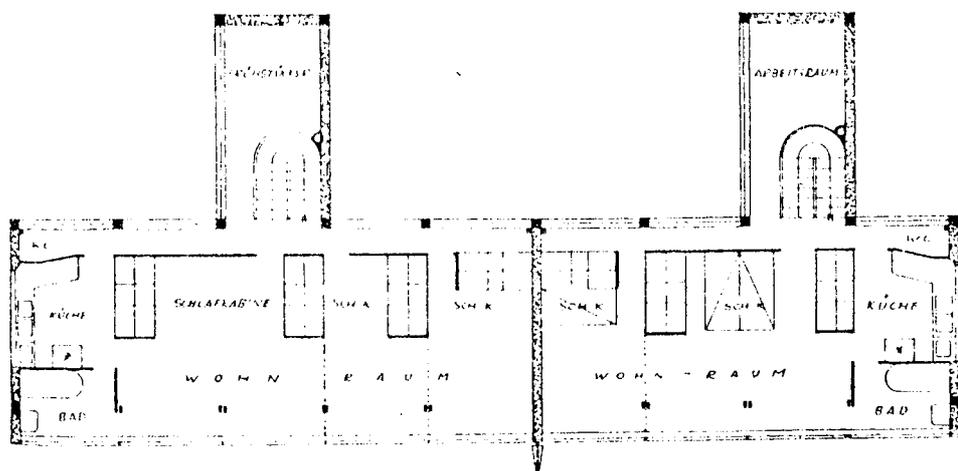
A contrario, la maison de standing multiplie de manière classique les espaces servants et de transition. Les deux cas de figure sont illustrés par LE CORBUSIER lui-même au chapitre "Circulation" de son livre : "Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme".

Dans le premier exemple, une petite maison au bord du lac Léman, la forme du continuum qui s'offre comme réponse à une pénurie programmatique d'espace, a pour conséquence l'élimination de l'élément : couloir de desserte.

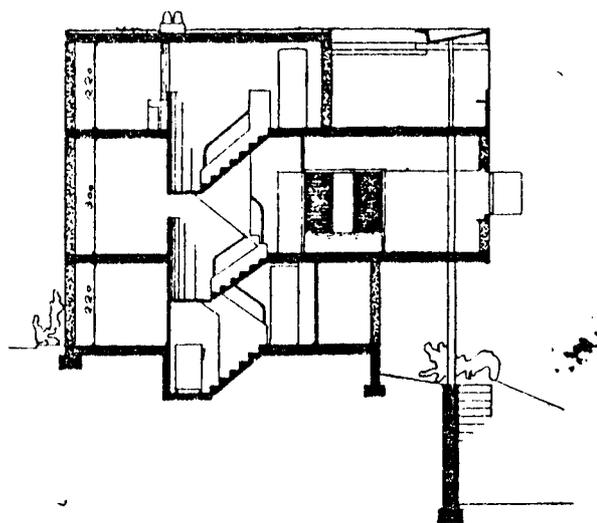
Dans le second exemple, un schéma théorique d'appartements privés, le modèle de l'ouverture (un continuum de coins) ne fonctionne qu'à l'intérieur de sous-espaces, eux-mêmes strictement autonomisés par une "allée" de desserte.

"Passons maintenant à un autre exemple de circulation moderne à l'intérieur d'une maison. Ce schéma répond à une forme d'existence tout à fait caractéristique : je ne dessine ici que l'étage des chambres à coucher (118).

Monsieur aura sa "cellule", Madame aussi, Mademoiselle aussi. Chacune de ces cellules a ses planchers et plafonds portés par des poteaux indépendants. Chaque cellule ouvre par une porte, sur une allée qui fait frontière entre les trois appartements. La porte passée, on est dans un organisme complet formé d'un vestibule, d'un "déshabilleur" (endroit où sont toutes les armoires à linge de corps et à vêtements), d'un lieu de sport, d'un boudoir ou d'un bureau, d'une salle de bains, et enfin d'un lit".



Rez-de-chaussée



S'il n'apparaît pas de manière explicite dans la doctrine fonctionnaliste, le travail réductionniste s'opère prioritairement sur ces espaces spécifiquement circulatoires, qui sont au même titre que les espaces techniques, des éléments de second ordre.

C'est sans conteste là encore - et pour ce qui concerne l'intérieur du logis - LE CORBUSIER qui poussera le plus avant l'expérimentation en utilisant pour l'essentiel quatre procédés.

1. LA RÉDUCTION DES DIMENSIONS

La réalisation en 1927 à la cité du Weissenhof, pour la plus grande de ces deux maisons (l'autre proposait une réalisation tardive de la maison Citrohan de 1922), d'un "petit couloir latéral de la dimension exacte de celui de la Compagnie Internationale des Wagons Lits", revêt certes la dimension caricaturale d'un manifeste. Elle n'en illustre que mieux la position d'un LE CORBUSIER quant aux espaces à attribuer à des fonctions de courte durée.

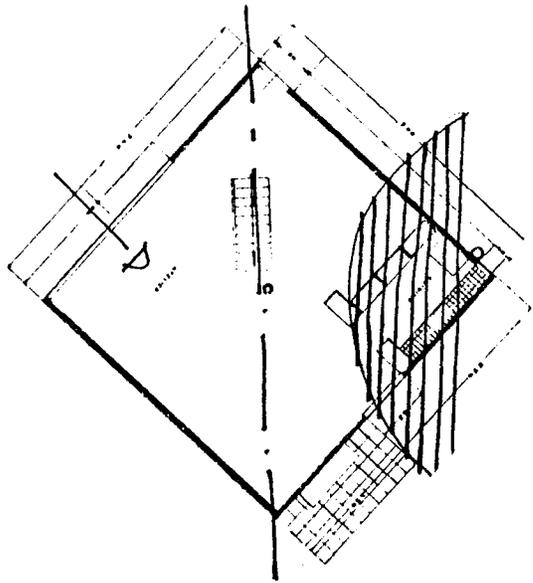
2. L'INTÉGRATION PHYSIQUE

Si elle renvoie au premier chef à des exigences plastiques, l'affirmation de l'organe escalier fait participer un volume habituellement enclos à la pièce dans laquelle il s'intègre.

Cette amplification du cubage (la salle d'habitation maximum) est en même temps pour l'escalier la dénégation d'un volume propre.

3. L'AFFECTATION FONCTIONNELLE MULTIPLE

Dérogeant aux principes fonctionnalistes les mieux établis (ou d'une certaine manière les sublimant), il arrive à LE CORBUSIER d'user de la polyfonctionnalité. Certes il s'agit alors d'espaces sous-utilisés ou encore a-technologisés, compte tenu de leur spécialisation fonctionnelle, comme le sont halls et couloirs. Au moins sur le papier, dans les cellules d'immeubles-villas, le hall devient parloir ; dans celles de l'unité d'habitation, le couloir d'accès aux chambres est aussi unité technique de l'entretien des vêtements.

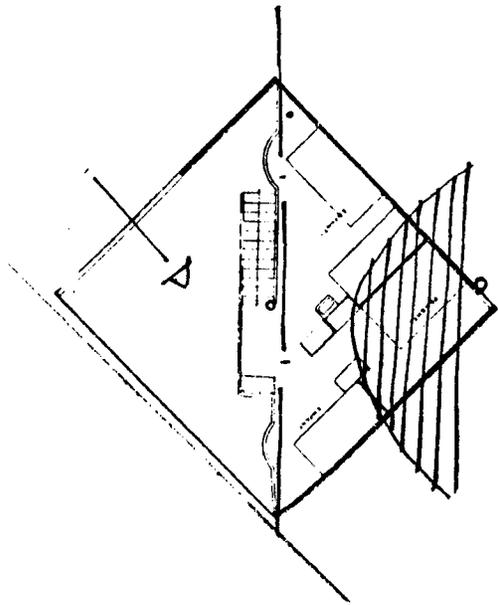


4. LA SUPPRESSION

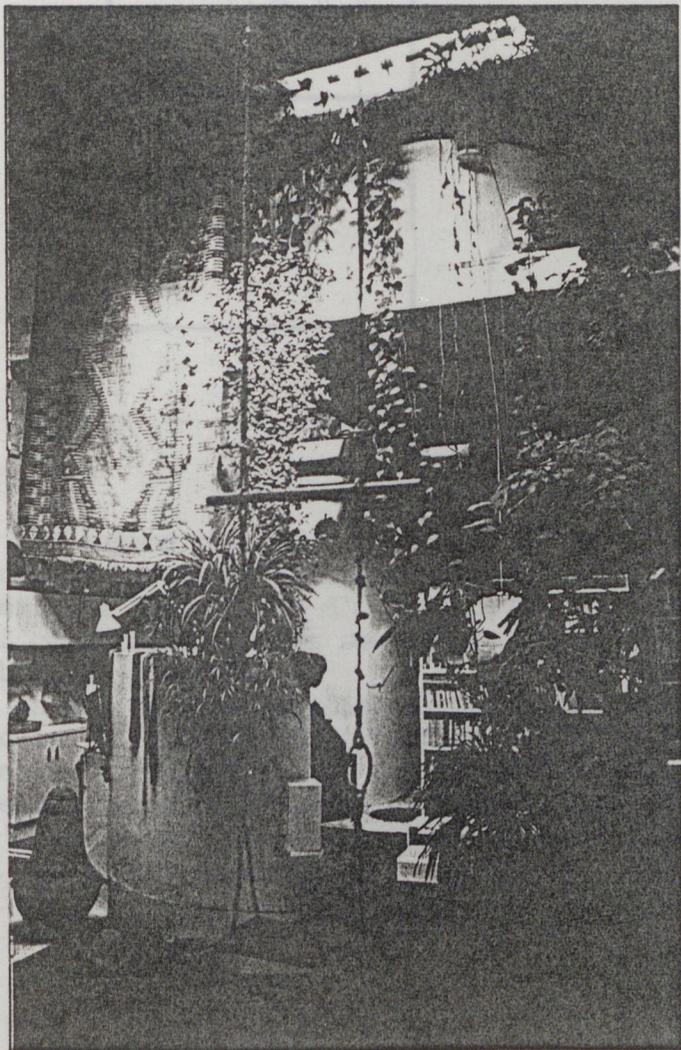
Sans pour autant supprimer les dispositifs d'articulation, la logique du continuum plaide pour la disparition des espaces confinés.

La maison pour artisan - déclinaison sur le "volume élémentaire" (cf. chap. 2.1.) - offre le modèle d'une suppression maximale des espaces de transition. A l'exception d'un escalier totalement "intégré", aucun hall, couloir, sas, ne vient troubler la logique du continuum. LE CORBUSIER se vantait lui-même de n'utiliser, dans ce projet, qu'une seule porte, celle de l'entrée.

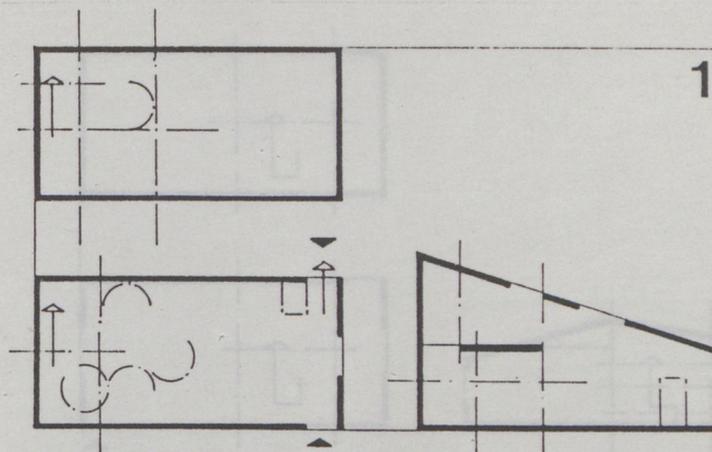
Il faut noter par ailleurs, que l'atelier adjacent appelle une analogie programmatique frappante avec le cas de figure de reconversion du Domaine.



Un exemple : la maison d'artisan.



ANALYSE DE L'ECHANTILLON

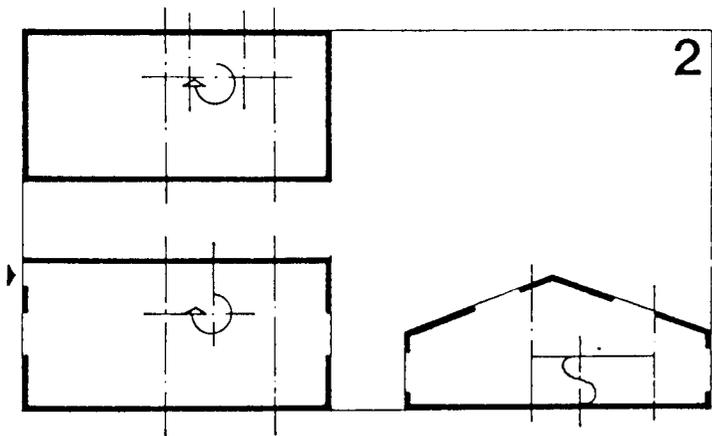


Cas n° 1.

Hormis l'escalier d'accès au niveau supérieur et les quelques marches précédant l'une des entrées, aucun espace n'est strictement réservé à l'articulation ou au déplacement.

On a cependant pris soin de marquer les entrées, par une table d'une part, par la boîte parallélépipédique du w.c. d'autre part.

A l'exception des espaces techniques - dressing, labo-photo, salle d'eau, cuisine - chacun des espaces principaux - travail, repas, séjour, chambre - s'organise dès lors selon une suite linéaire où l'espace circulatoire est diffus, comme absorbé, simplement soumis à la logique rationnelle du plus court chemin, que les éléments du mobilier s'efforcent de ne pas contrarier.

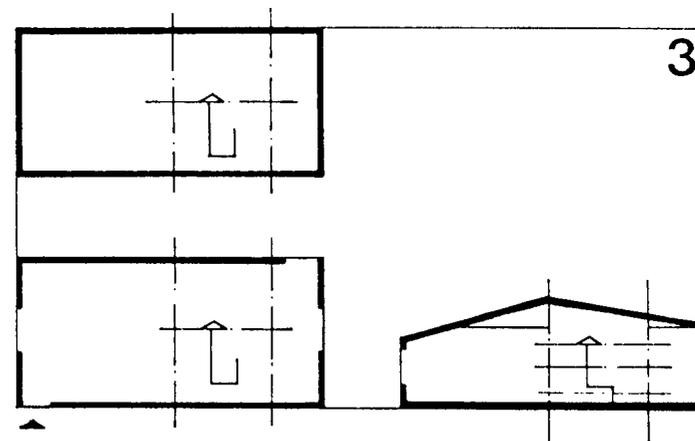


Cas n° 2

Si cet espace reprend sur un mode mineur, suggéré et soumis à la norme, le modèle du continuum (cf. chap. 2.1.) c'est que la maîtrise d'oeuvre revient à un architecte, qui construit non pour son propre usage, mais pour des habitants anonymes.

Il en est de même des dispositifs circulatoires et d'articulation dont la configuration s'ordonne nécessairement à la réglementation sur l'habitabilité.

C'est le sens de l'existence des sas haut et bas et de "l'étanchéité" qu'ils assurent entre les pièces d'eau et les pièces principales.

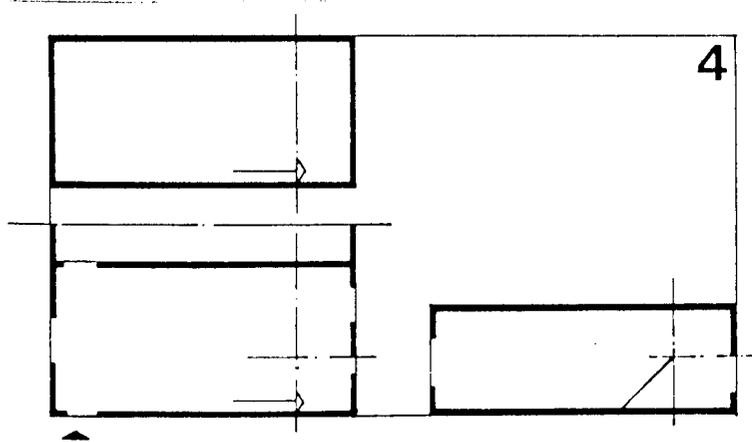


Cas n° 3

Le seul élément spécifiquement circulatoire est l'escalier d'accès aux différents niveaux de planchers.

Un simple tabouret et une échelle métallique se sont substitués à un escalier à double volée, initialement prévu, dont l'intermède du palier autorisait l'articulation des pièces d'eau.

La lourde tenture qui occulte légèrement en retrait l'accès ne renvoie pas à un marquage. Elle préserve simplement, les jours de canicule, l'intimité, tout en autorisant l'ouverture de la porte.

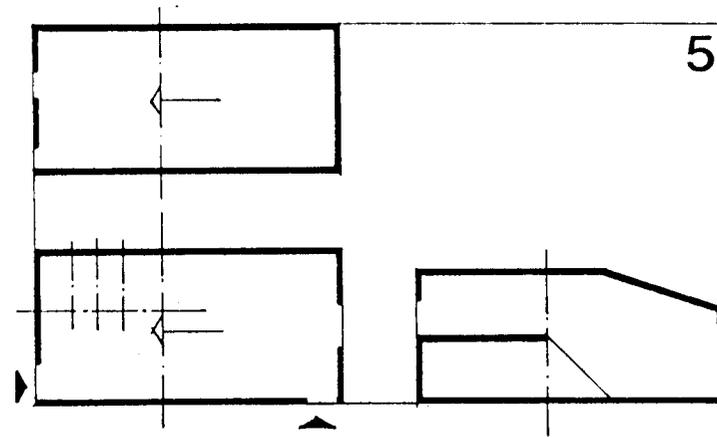


Cas n° 4

Le positionnement des fenêtres permettait difficilement dans ce cas, l'aménagement d'un hall d'accueil. Il est cependant plus que vraisemblable que, comme dans les exemples précédents, cet espace ait été délibérément ignoré. La grande épaisseur du mur propose, en revanche, une opportunité de marquage qui n'est pas négligée : on peut comme dans l'espace traditionnel du hall, y suspendre les objets en attente d'une éventuelle sortie.

L'escalier en bois dont la balustrade assure, dans le même matériau, la continuité sur un plan horizontal, est totalement intégré à la grande salle.

Quant à l'articulation de la salle d'eau comme de la cuisine, elle est directe et même signifiée sur les panneaux des portes par des oeuvres réalistes (!) de l'artiste lui-même.

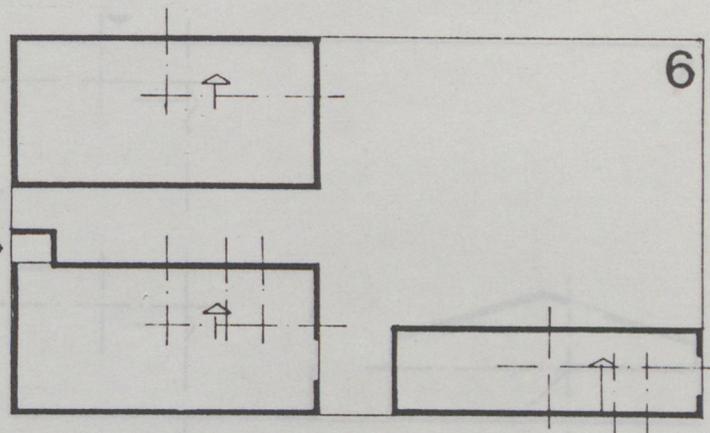
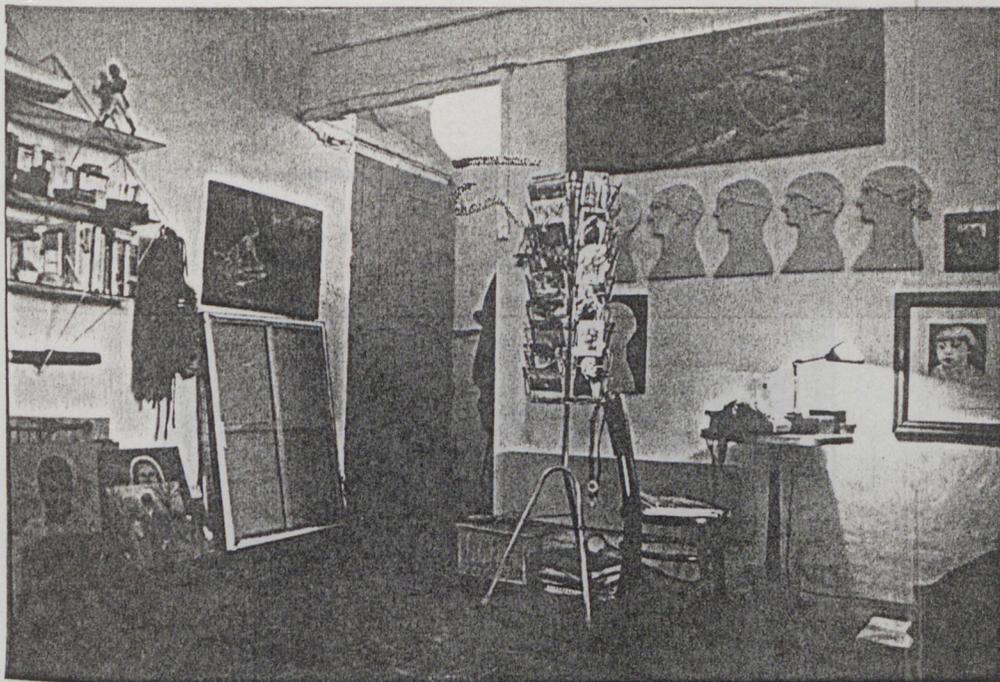


Cas n° 5

Ce cas de figure n'échappe pas à la règle qui jusqu'à présent situe les accès tangentielllement au mur extérieur pourvu de percement (s).

Cette disposition n'est vraisemblablement pas étrangère à l'absence systématique d'un espace spécifique de l'accueil selon le modèle du hall traditionnel. Ici le marquage par une table basse s'y substitue.

Le positionnement central de l'escalier d'accès à la mezzanine - toujours laissé apparent - permet, tout en dégagant les murs latéraux pour l'ameublement, de réaliser une obturation qui est en même temps sas d'articulation avec la cuisine. La fermeture ainsi obtenue semble pourtant insuffisante, puisqu'elle se double d'un rideau ; il est vrai que sur la cuisine, s'ouvrent directement toutes les pièces d'eau.



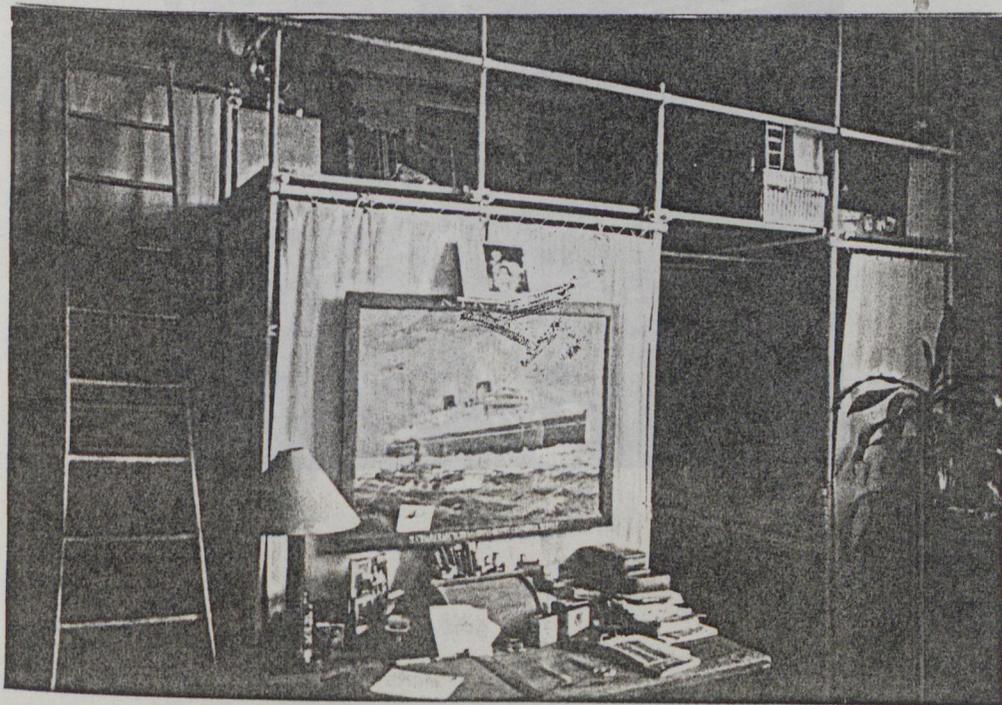
Cas n° 6

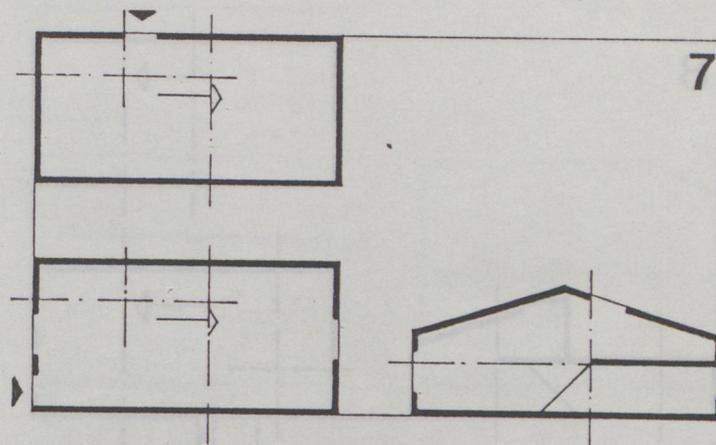
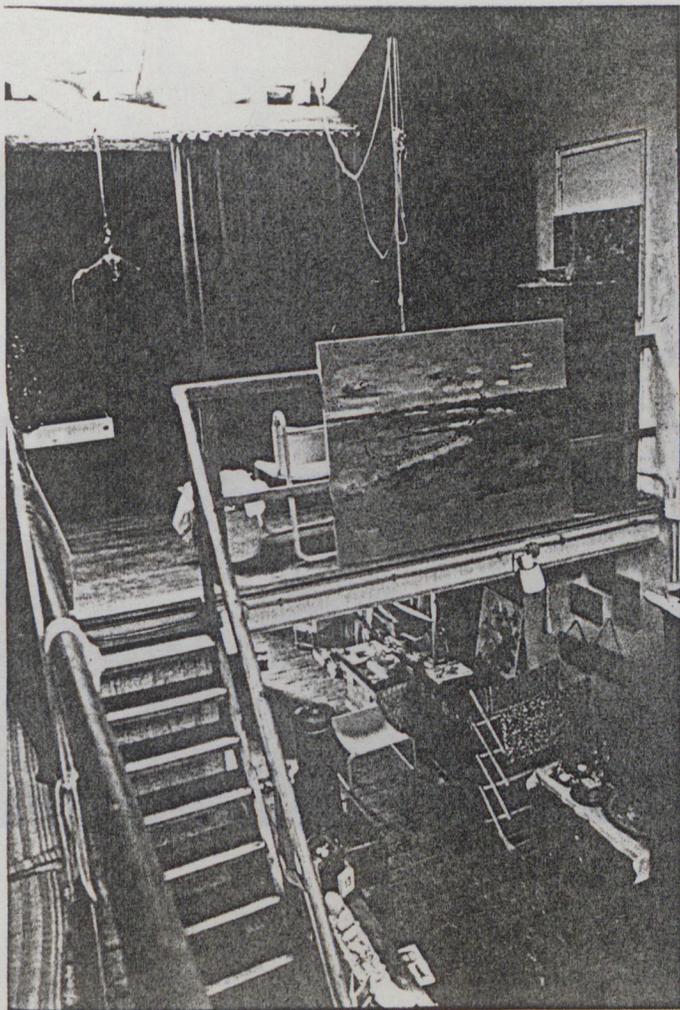
L'aménagement d'un hall d'accès n'est ici qu'un phénomène conjoncturel qui résulte de la partition des modules constitutifs de l'entrepôt. De là sa forme en chicane et la non possibilité d'occultation comme l'exigerait un dispositif complet.

Restant homogène au mode constructif de réalisation des espaces techniques, l'accès au plancher haut de ces espaces est constitué d'une simple échelle métallique du commerce.

C'est le vestiaire qui constitue le sas d'articulation de la cuisine à la salle d'eau, réalisant de ce fait l'opération d'intégration fonctionnelle mise en évidence au chapitre sur les doctrines.

(Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page)

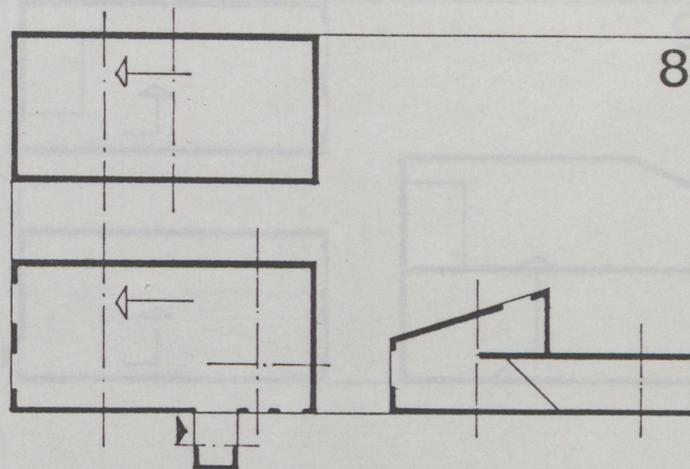
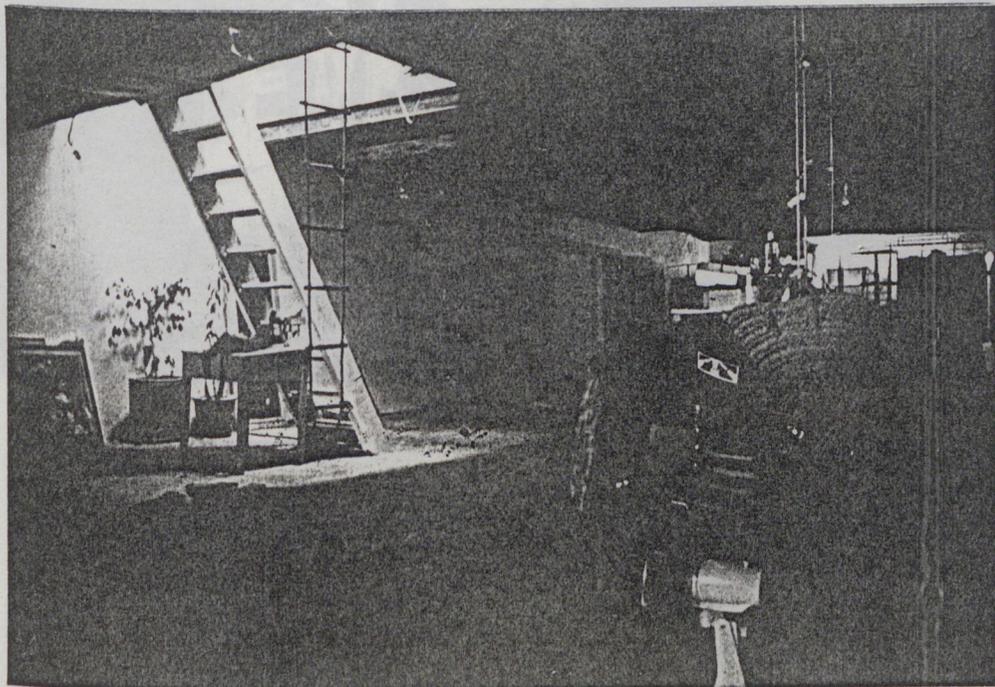




Cas n° 7

Cet exemple ne déroge pas à la règle : absence de hall, absence de couloir, escalier intégré d'accès à la mezzanine. Il convient simplement de noter comment l'espace circulaire du niveau haut - passage obligé puisque ce module est en relation avec celui référencé comme étant le cas n° 5 - est récupéré en espace spécifique de rangement d'une part et en boudoir d'autre part sur la zone située en avant de la chambre (cf. la maison Citrohan ou encore la cellule de l'immeuble-villa).

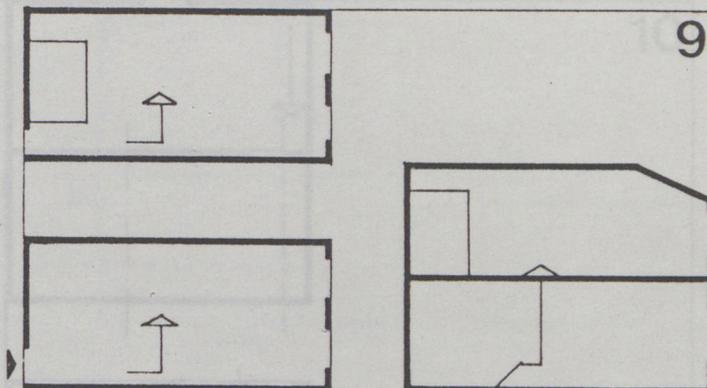
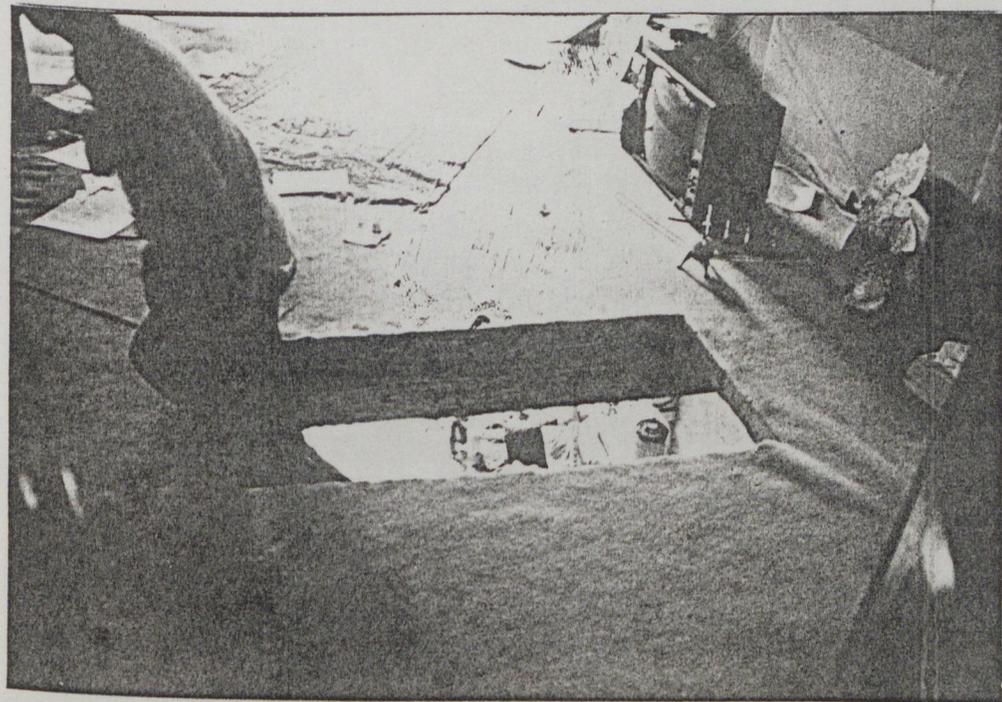
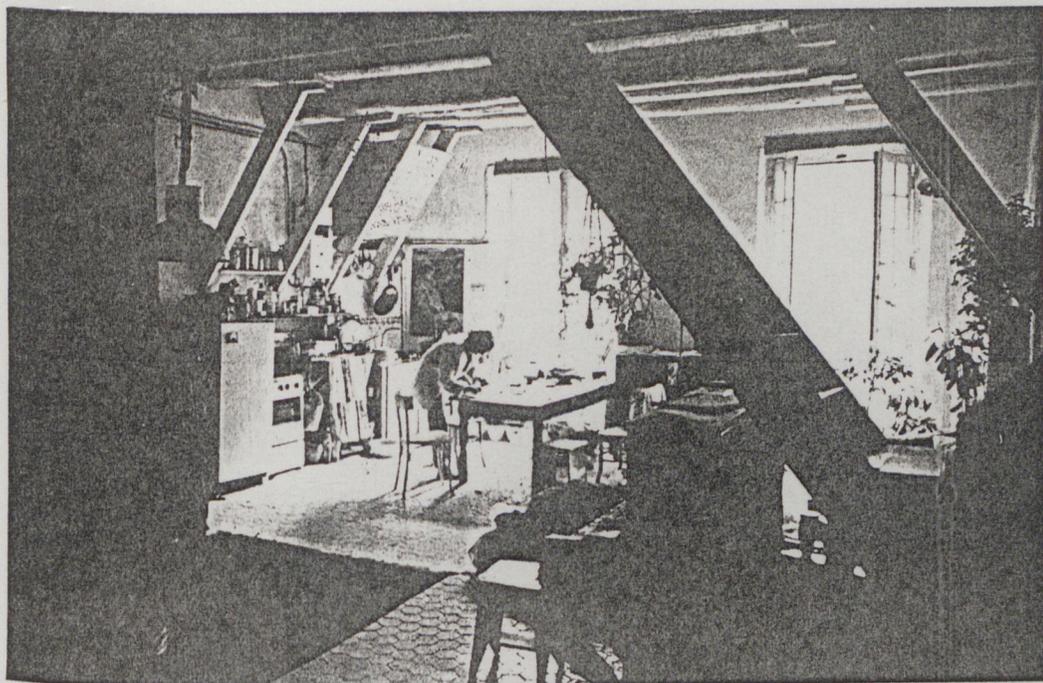
Un retrait de la salle d'eau sous la mezzanine permet d'obtenir plus un marquage qu'un véritable sas d'isolation. Là encore cet espace tampon reste "intégré" à la salle d'habitation.



Cas n° 8

Le hall d'entrée est un appendice du volume capable donné a priori pour lequel les occupants ne jugent pas utile (comme dans le cas n° 8) la possibilité d'une obturation totale. Ce choix reste homogène à celui du continuum pour la structuration globale de l'espace. On pourra constater dans ce cas de figure comment la possibilité de déroger à l'entrée tangentielle classique est immédiatement saisie. L'obturation de ce percement / accès potentiel permet de réaliser un coin rangement (cf. chap. 2.5.).

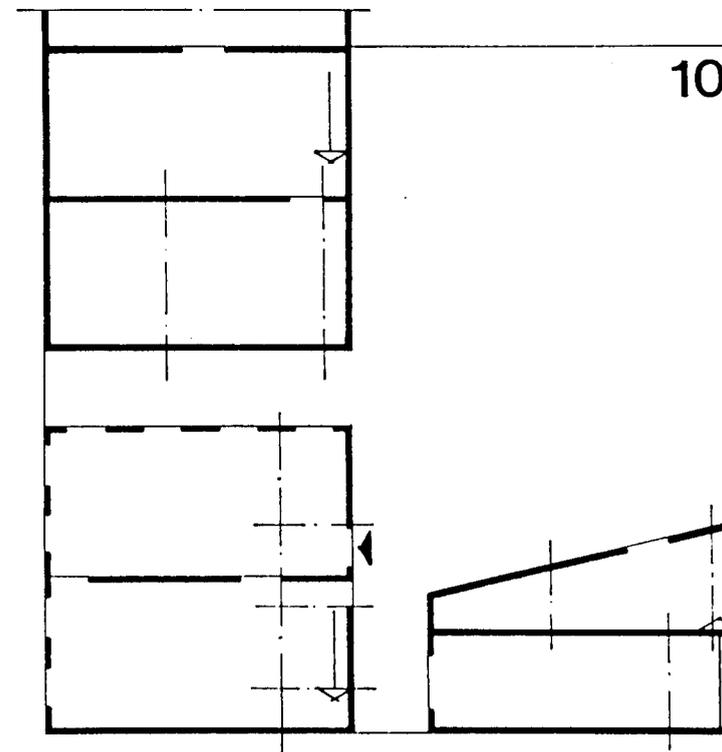
Le positionnement de l'escalier d'accès à la mezzanine est volontairement "flottant" de façon à meubler et animer un espace central peu approprié.



Cas n° 9

Face à l'entrée directe, l'escalier forme obstacle et contribue avec la bibliothèque au marquage d'un espace d'accès.

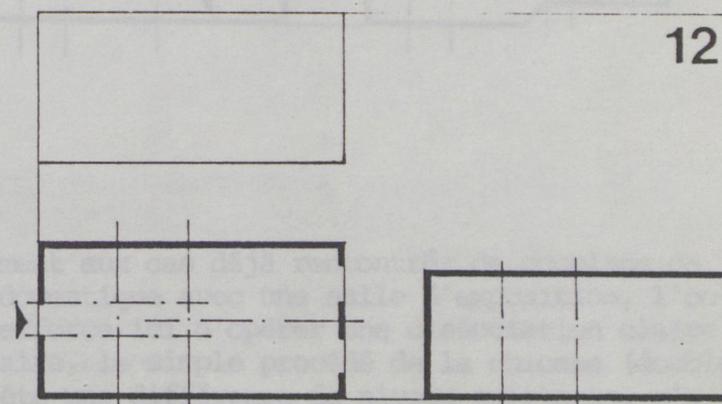
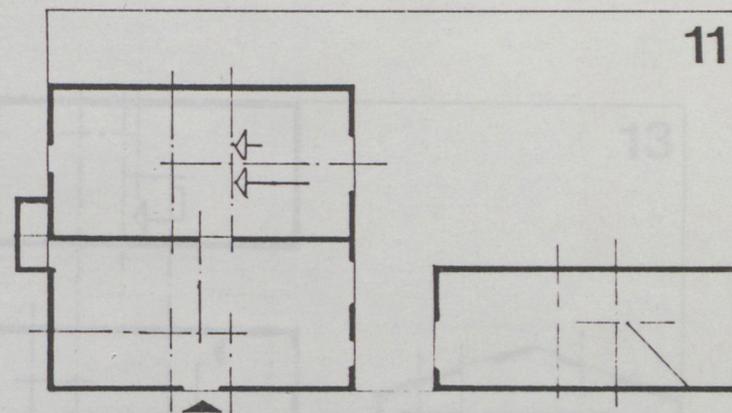
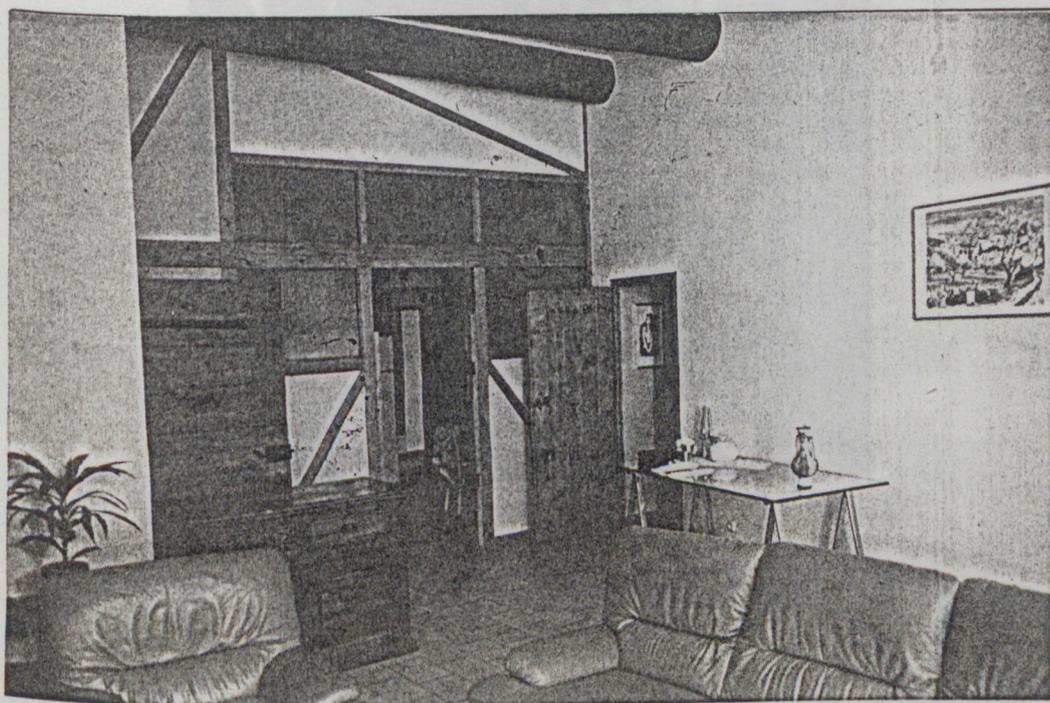
Autour du pivot qu'il constitue, fonction renforcée par le positionnement du piano, les espaces se déploient en coins fonctionnellement différenciés.



Cas n° 10

La création à l'intérieur du volume de base d'un hall d'accès autonome et s'ouvrant classiquement par une double porte sur l'espace repas / séjour est là encore liée à une donnée d'ordre conjoncturel : la nécessité de créer et d'isoler du reste de l'appartement la chambre d'un occupant temporaire.

Dans le volume adjacent, un rideau tendu peut permettre temporairement la création d'un couloir d'accès à l'escalier. Cependant, ce rideau a plutôt une fonction protectrice, il vise à cacher l'espace "sale" de la cuisine.

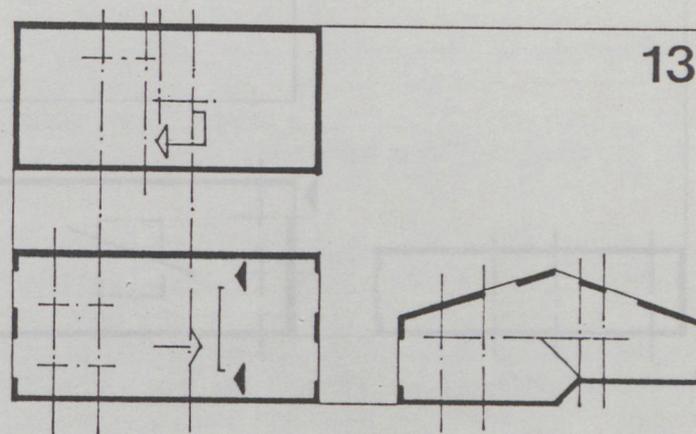
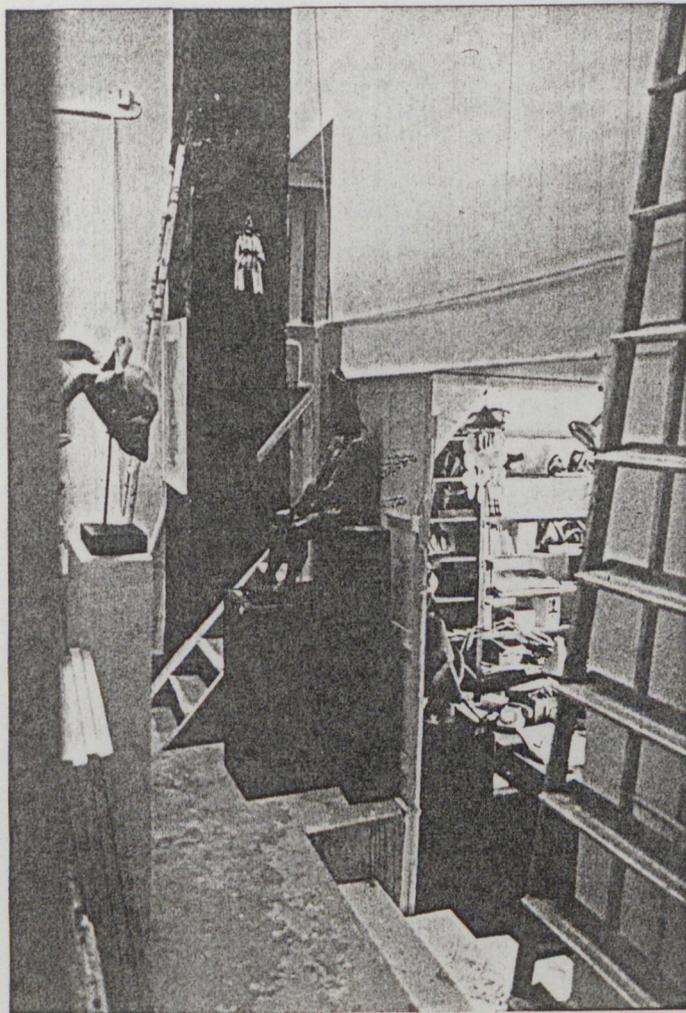


Cas n° 11 et 12

Deux exceptions viennent confirmer la règle en structurant leur système distributif sur les modèles du hall - couloir - sas - dégagement.

A l'inverse des exemples précédents, on notera le nécessaire positionnement central des accès, lié à l'adoption d'une distribution rayonnante.

Dans le cas n° 12 l'option d'un éclairage en second jour de la cuisine entraîne la suppression du couloir comme prolongement logique de l'entrée.



Cas n° 13

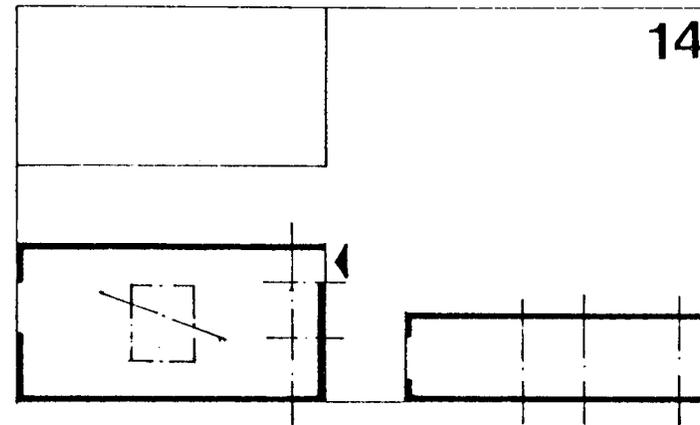
Contrairement aux cas déjà rencontrés de couplage de l'espace domestique avec une salle d'exposition, l'occupant s'efforce ici d'opérer une dissociation claire. Pour ce faire, le simple procédé de la chicane (double) que complète une différence de niveau existante, s'avère efficace.

Le niveau bas est articulé sur la base d'un seul espace, volontairement résiduel, le passage laissé libre par le positionnement de la boîte chambre / bains.

Quant à la mezzanine, si sa fonction circulatoire autorise l'accès à la boîte / chambre d'enfant déjà évoquée, reste avant tout un espace de rejet, un débarras.

La structure de l'espace est ainsi articulée sur une base volontairement résiduelle, le passage laissé libre par le positionnement de la boîte chambre / bains.

Quant à la mezzanine, si sa fonction circulatoire autorise l'accès à la boîte / chambre d'enfant déjà évoquée, reste avant tout un espace de rejet, un débarras.



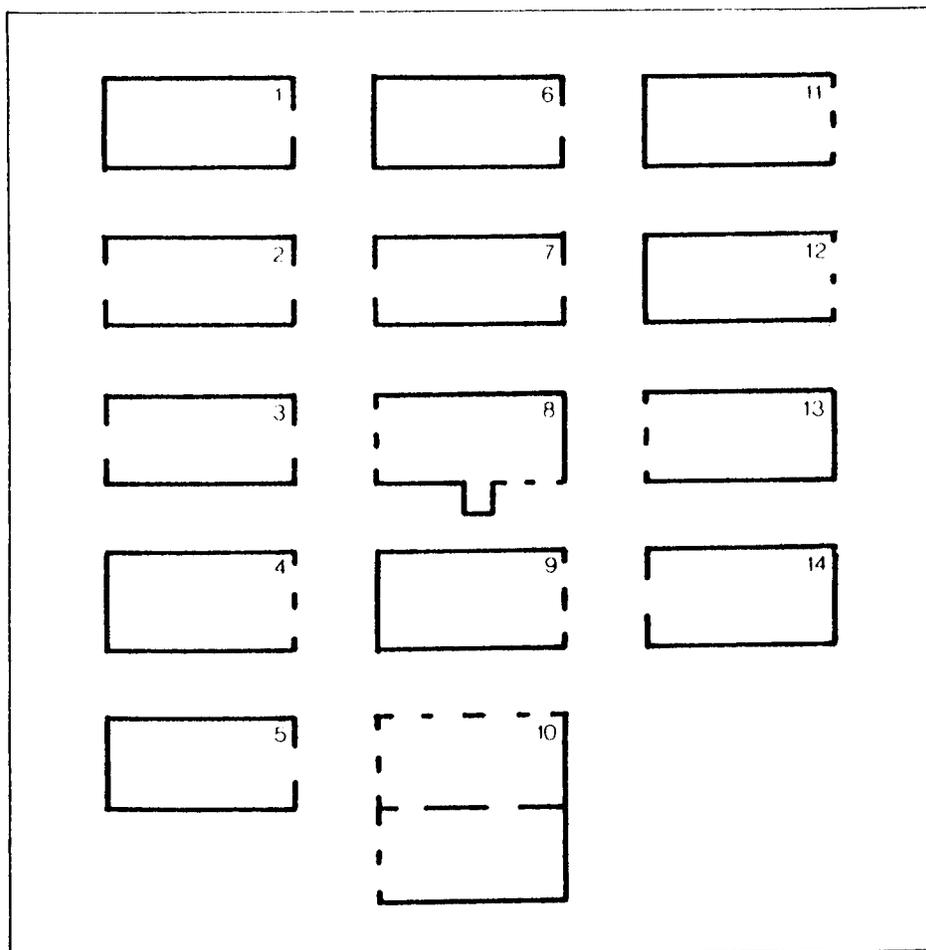
Cas n° 14

Le positionnement des espaces techniques permet de dégager un "coin" entrée et de définir de part et d'autre d'un bloc cuisine / salle d'eau, deux courts boyaux qui ne sont ni couloir ni sas mais un compromis qui assure à la fois la continuité et l'autonomie des deux espaces principaux.

Les deux cas de figure n° 11 et 12 qui régulièrement se singularisent, sont en situation particulière dans notre échantillon. Le domaine du Marquisat auquel ils appartiennent est l'un des premiers espaces d'entrepôt à être dès la fin du XIX^{ème} siècle l'objet d'une reconversion habitative.

La structuration des logements proposée alors va fortement conditionner les aménagements ultérieurs. C'est ainsi que le cloisonnement de l'espace en pièces comme mode global de gestion sera respecté et même renforcé.

On perfectionne, en l'adaptant aux normes les plus contemporaines, la logique existante.



Positionnement des accès et des percements dans les modules de base.

C'est sur la distribution en enfilade, l'existence de pièces noires et le manque d'un espace de l'hygiène, caractéristiques de l'ancien dispositif que porte l'essentiel des opérations. Il apparaît clairement que, par opposition aux autres cas de figure, l'introduction d'éléments d'articulation (hall, couloir, dégagement, sas) , est la modification la plus radicale.

A l'exception des cas n° 11 et 12 structurés par la schéma classique hall et/ou couloir, les espaces d'articulation sont l'objet des opérations notées au paragraphe sur les doctrines. Et d'abord la plus radicale d'entre elles qui est la suppression pure et simple des éléments tels que le hall et le couloir.

Toutefois, les opportunités qu'offrent les volumes initiaux de retrouver de tels espaces, sont immédiatement saisies (cas n° 6 et 8), et à l'absence d'espaces nettement configurés se substituent dans la plupart des cas des marquages.

Le positionnement du mobilier (table, coffre...) permet de signifier une logique de l'espace - qui d'ailleurs respecte globalement l'orientation hiérarchique selon l'axe public / privé - de "baliser" des parcours.

Certes la tendance à la suppression des espaces d'articulation s'inscrit dans une logique minimaliste d'intervention déjà mise en évidence. Cependant à notre sens, les caractéristiques physiques de l'enveloppe de base font elles-mêmes partie des déterminations de cette tendance. Le positionnement des accès, lié à la logique de l'entrepôt est systématiquement (sauf précisément les cas exceptionnels n° 11 et 12) latéral et/ou tangentiel au mur pourvu de fenêtre(s).

Dès lors la constitution d'un système de desserte - fut-il espace d'articulation ouvert, homogène au modèle du continuum - se pose avec beaucoup moins d'évidence que dans les situations où l'accès est central.

LE DOUBLE VOLUME DU SEJOUR

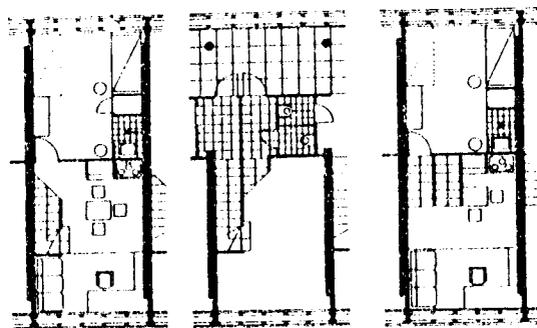


1. LES DOCTRINES

Délaissant les propositions de WRIGHT dans ses maisons individuelles, ou celles de LOOS élaborant une recherche sur "des pièces situées à des niveaux différents non limitées à un seul espace" (cf. maison de Tristan TZARA 1926) , LE CORBUSIER origine ses propositions spatiales relatives au double volume du séjour, dans l'anonymat du bistrot parisien :

"Nous mangions dans un petit restaurant de cocher au centre de Paris ; il y a le bar (le zinc) , la cuisine au fond ; une soupenne coupe en deux la hauteur du local ; la devanture ouvre sur la rue. Un beau jour on découvre cela et l'on s'aperçoit que les preuves sont ici présentées de tout un mécanisme architectural qui peut correspondre à l'organisation de la maison d'un homme"

Cette fondation "mythique" éclaire la singularité de la proposition corbuséenne : si d'autres - WRIGHT, LOOS mais aussi GINZBURG - jouent sur des différences de niveau en sol et en plafond, aucun n'étend le procédé au-delà d'un simple jeu plastique ponctuel, pour en faire un modèle morphologique capable de gérer l'ensemble de la cellule d'habitation, intégrant la dimension plastique ("question de hauteur agréable (d'abord) dans un système logique et global de rapport quantitatif (question de hauteur utile (ensuite)").



Habitat collectif
du Narkomfin à Moscou -
GINZBURG et MILINIS-1929

LA QUESTION DE LA MESURE

"Le logis minimum si immensément multiplié en ces dernières années en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Russie, n'est plus un lieu d'habitation : c'est une cage. Il est néfaste, il est inhumain, il enferme dans des limites minimum la vie qui a besoin d'espace. Il faut créer la salle d'habitation maximum"

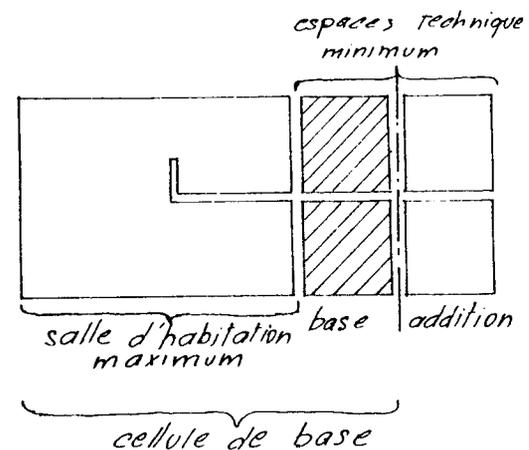
Le mot d'ordre est lancé, dans le même temps qu'est donnée la réponse architecturale :

"Je conclus : si nous admettons la hauteur réduite de 2,20 m pour accomplir certaines fonctions de la vie domestique, nous pourrions donner au riche comme au pauvre, la salle d'habitation de 4,50 m de haut, splendide et magnifique, digne, encourageante et bienfaisante. L'homme moderne aura cessé d'être une bête en cage !"

Question de mesure donc qui fixe une coupe-type où la réduction du volume d'espace "pour tout ce qui comporte l'immobilité", détermine en proportion inverse la "salle d'habitation".

Nous avons là, pris dans une argumentation quantitative serrée - tout un réseau de relations métriques est établi de la cellule à la ville - la codification du modèle architectural ordonnateur de la série des maisons Citrohan, de la maison Cook, puis, plus tard, des unités d'habitation (fig. 1)

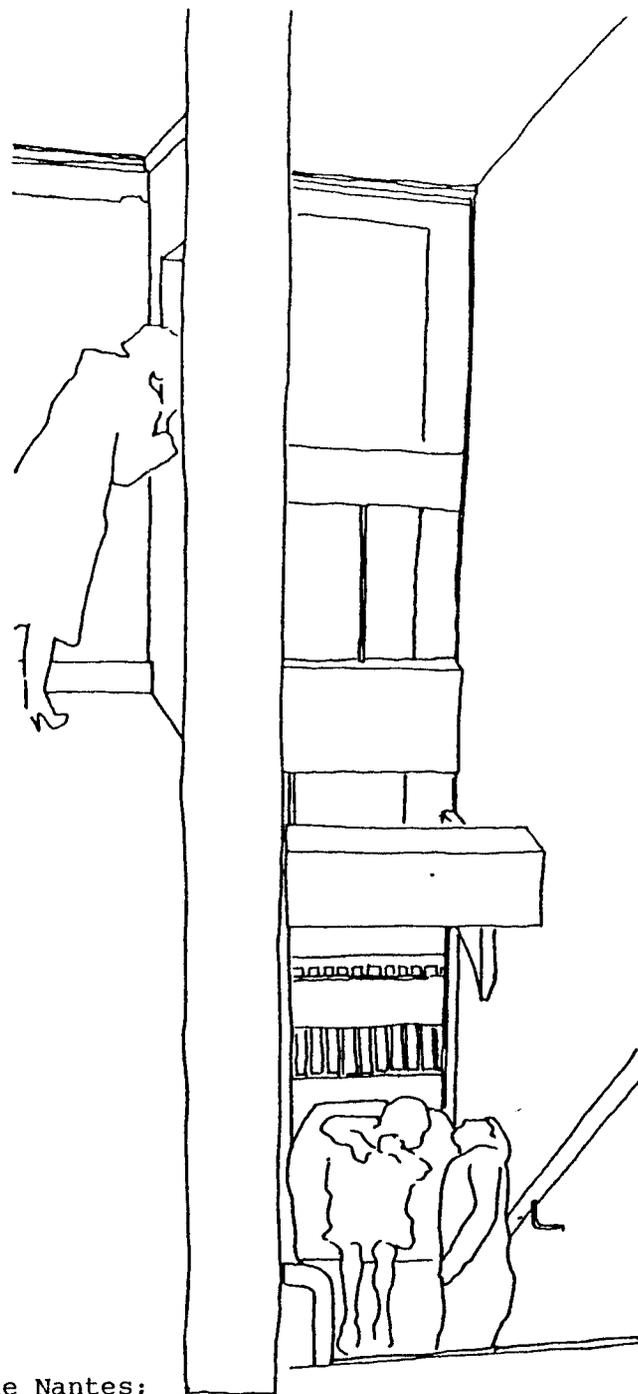
Modèle simple apparemment, où la problématique de la mesure jouerait comme fondatrice des dispositifs architecturaux. Mais un autre ordre de constantes apparaît dès lors que, sous la pression de données conjoncturelles, la production concrète établit une série de variations autour de ce thème majeur.



LE PRIMAT DU CONTINUUM : L'ESPACE UNITAIRE

Soit deux réalisations architecturales de LE CORBUSIER produites dans des contextes de commande très éloignés : l'unité d'habitation de Nantes et la villa Savoye. Dans le premier cas, la coupe, dans son principe, reste très proche de l'unité d'habitation de Marseille, qui elle-même réalise littéralement la forme du double volume du séjour. Mais le "vide" du séjour est maintenant ramenée à sa portion congrue : une simple prolongation évasée de la trémie d'escalier. Dans "L'oeuvre complète" une photo vient commenter le plan (photo). L'angle de prise de vue saisit tout à la fois niveaux haut et bas, et donne à lire l'espace comme unité au-delà des réductions qu'impose un contexte paupériste.

Le dispositif architectural réalisé propose donc avant tout une prise de possession des trois dimensions de l'espace dans l'organisation de l'habitation. A propos de la villa Savoye, LE CORBUSIER précise : "elle n'est pas une combinaison de cellules isolées, mais un volume unique divisé par un plancher". L'ordre du projet se veut donc le même que celui qui produit "la salle d'habitation maximum" : l'unité est première, le travail sur l'espace une opération de

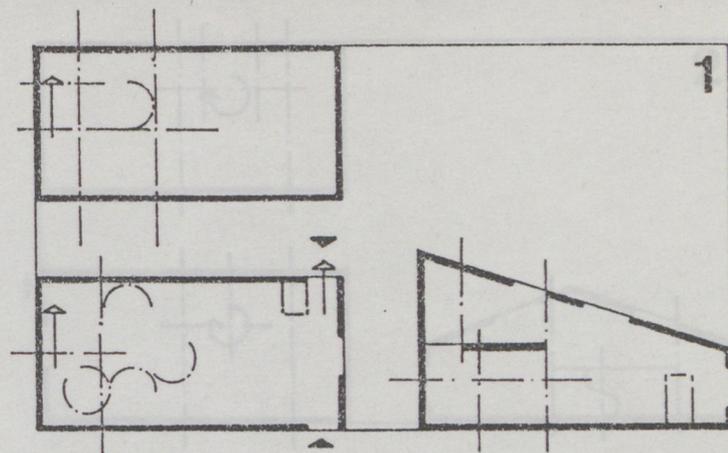
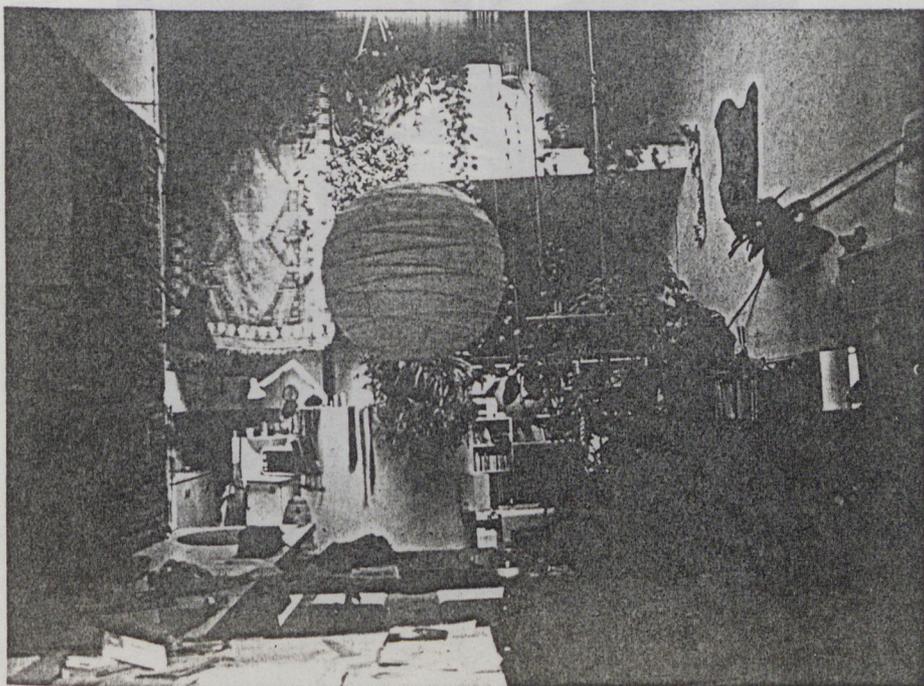


Unité d'habitation de Nantes;
Mise en scène de l'espace uni-
taire, d'après photo de l'Oeuvre
Complète.

division. L'espace du logement est le produit de cette double nécessité : celle du volume unique - nécessité plastique, éthique - , celle de la division - nécessité de l'usage social - et se joue dans la contradiction des termes.

Dans l'ordre des réponses spatiales le continuum d'espaces est premier : il est la forme manifeste de l'unité. Dès lors, au-delà du plan, un ensemble d'organes et de dispositifs ont pour rôle, non pas la simple articulation mécanique de deux unités (résoudre les relations de contiguïté) mais ce lui de lieux manifestes de la continuité. A cet égard la rampe de la villa Savoye - un organe lisse - exalte l'unité d'espace. Selon une logique strictement équivalente, le double volume du séjour est posée comme manifestation plastique de l'espace unitaire : de la villa La Roche avec, pour l'occasion, le triple volume du hall, à la villa Meyer et son double volume de jardin couvert en passant par la villa Stein qui combine le double volume extérieur du jardin et celui intérieur du hall.

2. ANALYSE DE L'ECHANTILLON



Cas n° 1

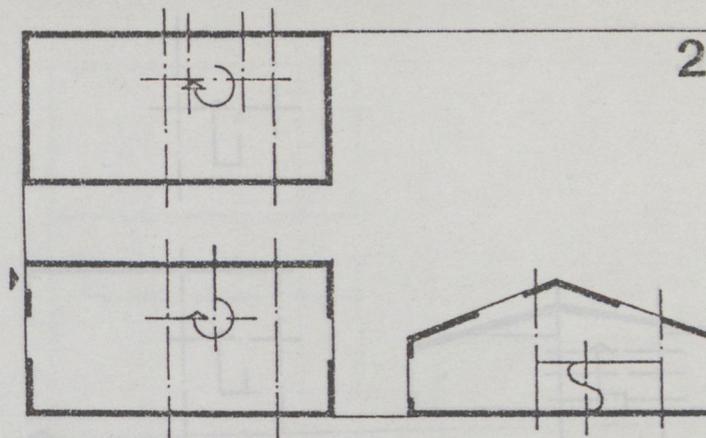
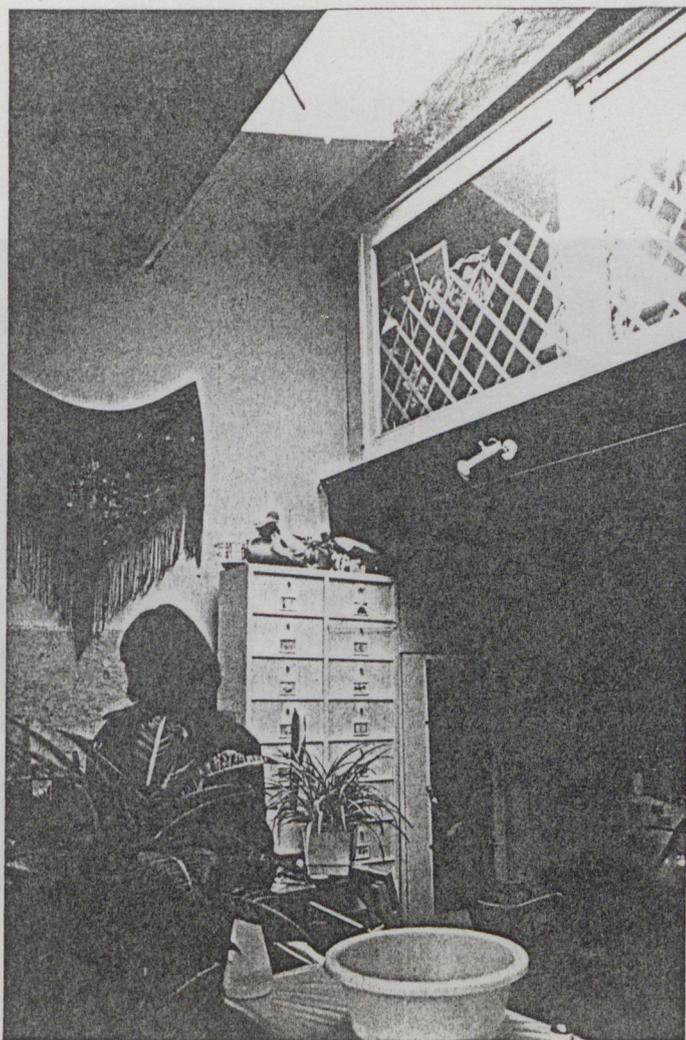
La mezzanine existante est reconduite avec des aménagements qui confirment le continuum d'espace.

Ainsi le garde-corps semi-circulaire qui n'enclôt pas totalement la face donnant sur le vide, la suppression du plancher pour la moitié de la surface existante, qui tout à la fois exhibe la structure porteuse et souligne plastiquement la fluidité de l'espace.

On peut inclure dans cet ensemble de procédure de mise en scène de la "hauteur", les éléments végétaux - des plantes descendent dans le vide, qui donnent la mesure dynamique de la verticalité - ainsi que différents éléments suspendus (un tapis, un trapèze).

Par ailleurs, le thème volume majeur / volumes mineurs est mis en oeuvre par l'utilisation et l'affirmation du toit de la "boîte-vestiaire" comme espace d'habitation. Compte tenu de la grande hauteur sous plafond disponible, le rapport volume majeur / volumes mineurs est ainsi clairement déterminé.

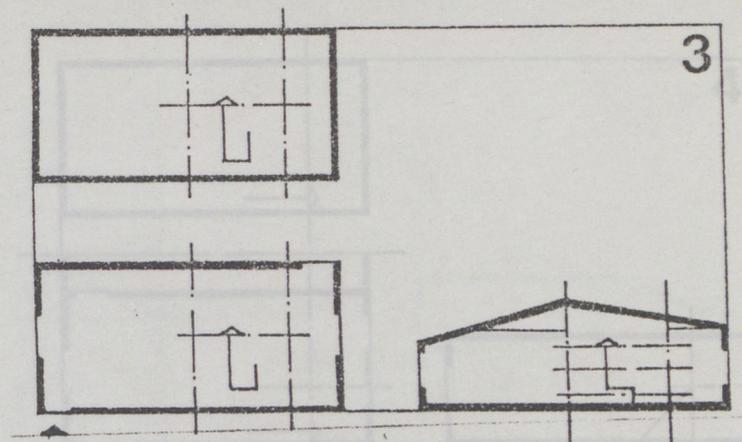
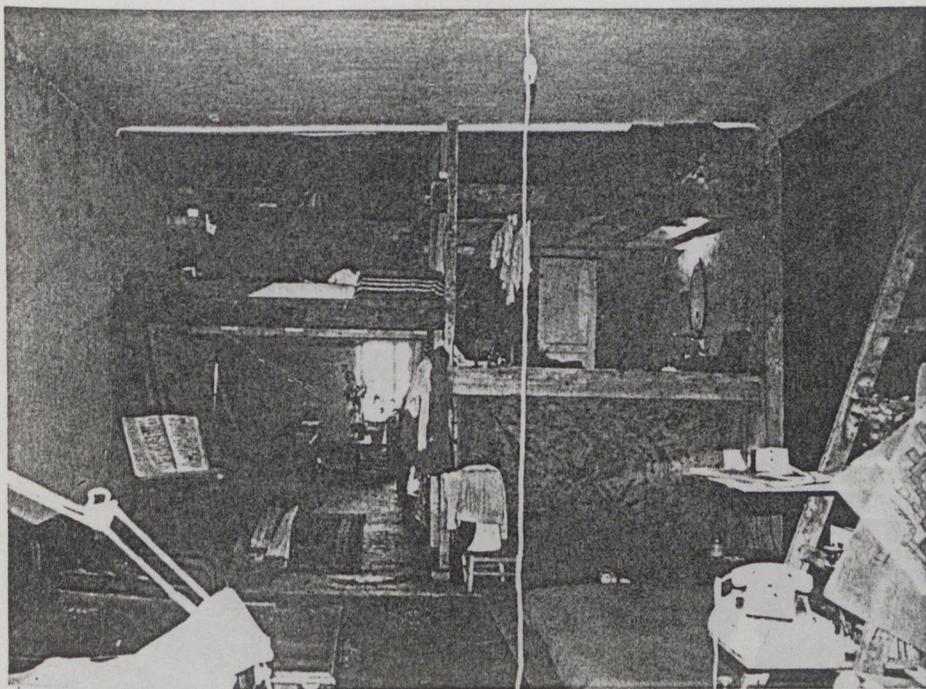
Il est donc manifeste qu'ici l'aménageur-occupant (un architecte) exploite sciemment les potentialités de la forme du "double volume du séjour" avec une attention particulière pour ses valeurs plastiques.



Cas n° 2

Le travail sur la forme du "double volume du séjour" est ici relativement complexe par ce que s'efforçant de concilier les exigences des codes de l'intimité aux prescriptions architecturales du continuum d'espaces ouverts. Le conflit est résolu par l'apposition d'éléments vitrés (façade de la mezzanine sur cuisine et chambre) et par un dessin relativement élaboré de la façade sur séjour ménageant le passage de la lumière. L'intention architecturale du double volume du séjour prise dans ce jeu contradictoire est réaffirmé par une expression "brutaliste" de la structure porteuse (IPN apparent peint en noir mat).

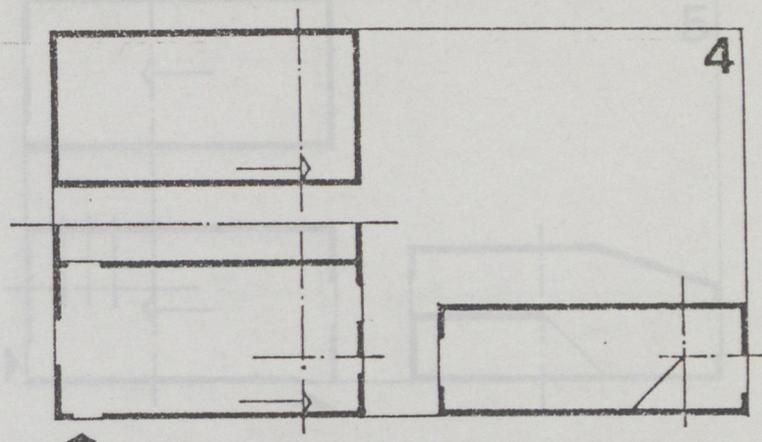
L'ensemble du dispositif (projeté par un architecte) compense donc par un traitement "sophistiqué" des éléments d'enveloppe, les "pertes" relatives au respect des codes d'intimité.



Cas n° 3

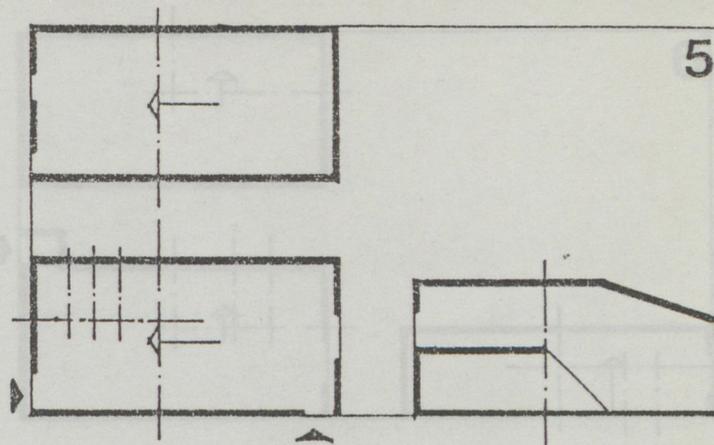
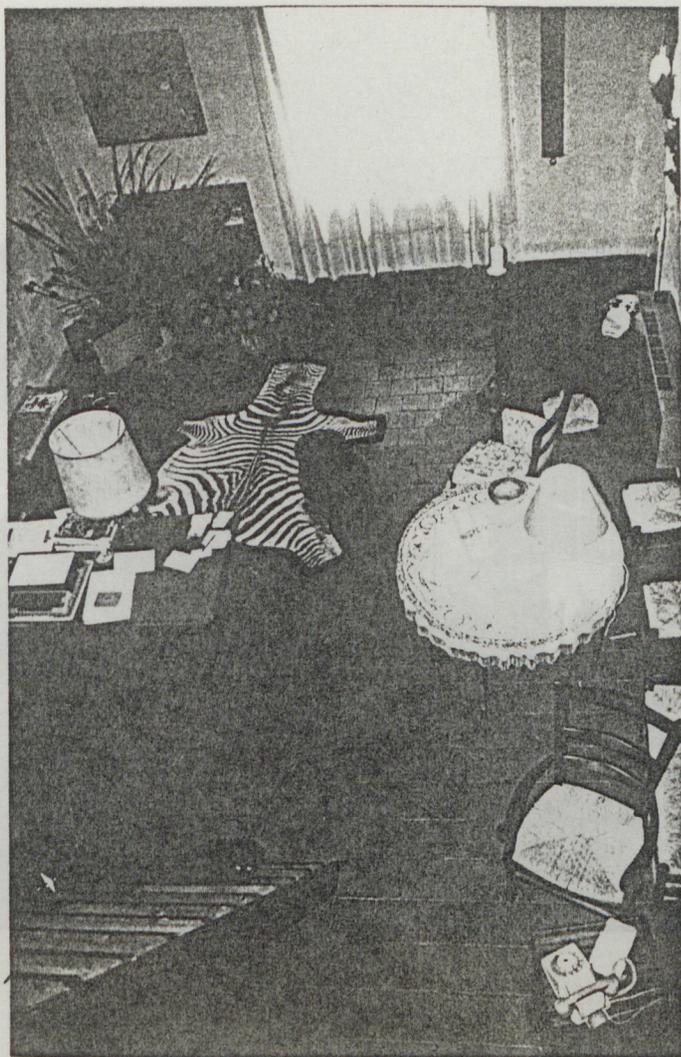
Proche dans sa topologie du cas précédent, le plancher interposé à demi-niveau sous la plus grande hauteur disponible fait office de chambre. Sous celui-ci, mais surélevée (à la manière d'un présentoir), la salle de bains. On retrouve la multiplication des plans de l'exemple 1, mais prise ici dans une alternative ambiguë : "pittoresque" des variations de niveau ou jeu sur la division redoublée de l'espace. L'équivalence des rapports de hauteur entre l'espace cuisine-repas et l'espace séjour-travail (1-1) séparés par la mezzanine (1/2 salle de bains - 1/2 chambre), dénie toute référence littérale au "double volume du séjour". Seul subsiste le principe de coupe.

L'exécution sommaire de l'installation laisse à penser à une démarche "opportune" de la mise en oeuvre, excluant le travail préalable de dessin.



Cas n° 4

Cette figure participe d'un ensemble relativement homogène de notre corpus où l'ordre de structuration de l'espace s'éloigne sensiblement du principe théorique du préalable de l'espace unitaire. Il s'agit bien ici d'un travail d'inclusion d'une boîte enfermant les organes techniques (ici cuisine et salle de bains) dont, en quelque sorte dans un second temps, on récupère le "toit". Le mode d'occupation vient conforter cette analyse : l'usage de la mezzanine comme pièce de sommeil n'est que très occasionnel, le domaine reconverti ne faisant pas office d'habitation permanente.

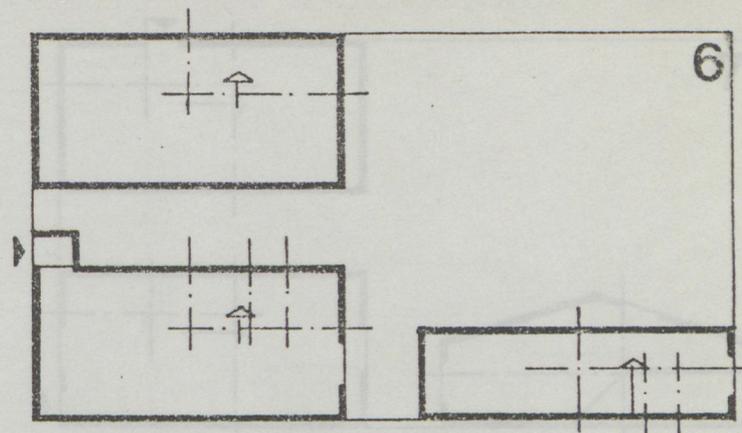
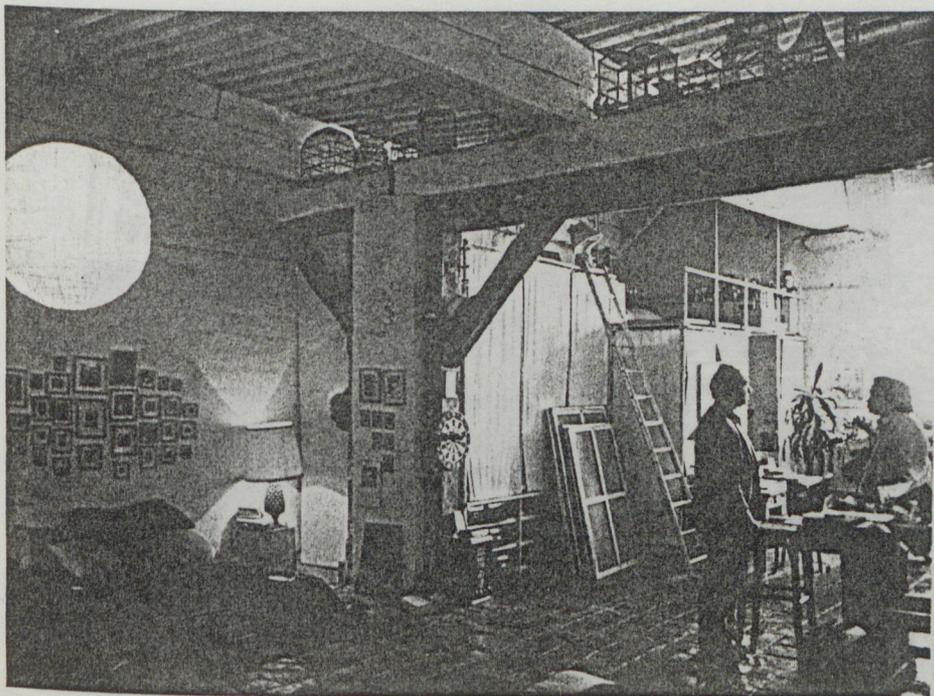


Cas n° 6

La configuration générale de l'emplacement est, ici encore, proche des cas analysés (Cas n° 4 et 5): récupération du toit de la boîte technique, alloué à une chambre d'appoint. Ici, comme précédemment, l'espace de la circulation est organisé dans sa totalité et sa qualité par le traitement des espaces techniques (escalier, etc.).

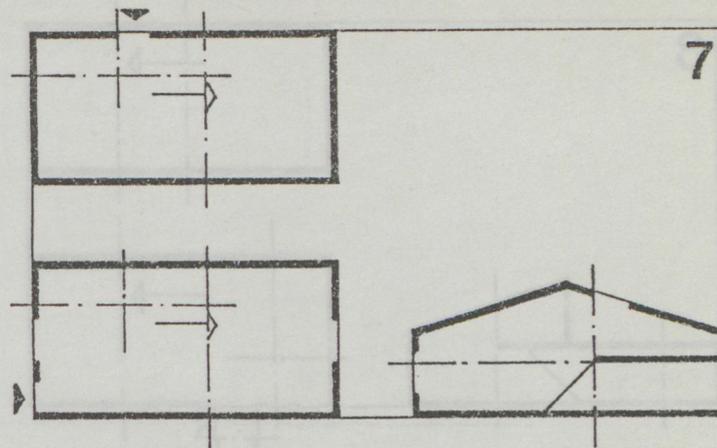
Cas n° 5

Très proche dans sa logique de la figure précédente (4), (récupération du toit d'un local technique), cet exemple rejoint cependant tendanciellement un mode d'organisation de l'espace propre au mouvement moderne, par la mise en scène de l'escalier d'accès à la mezzanine. Tendance confirmée à d'autres niveaux par le mode de distribution (pas d'espaces spécifiquement circulatoires) et d'articulation (ouverture directe, localement pas de séparation en dur etc...)



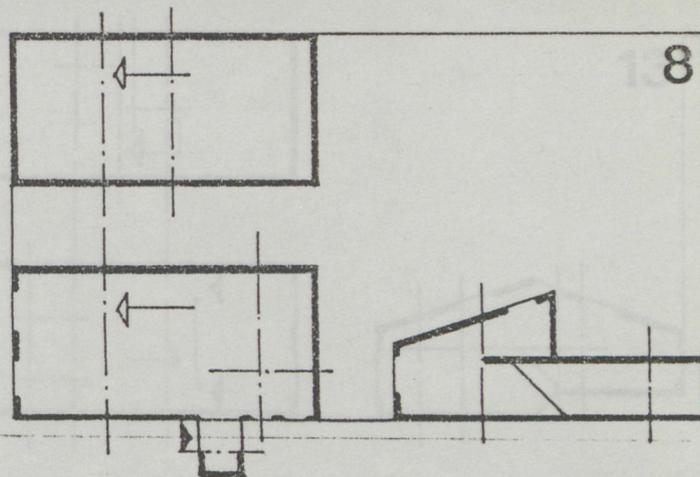
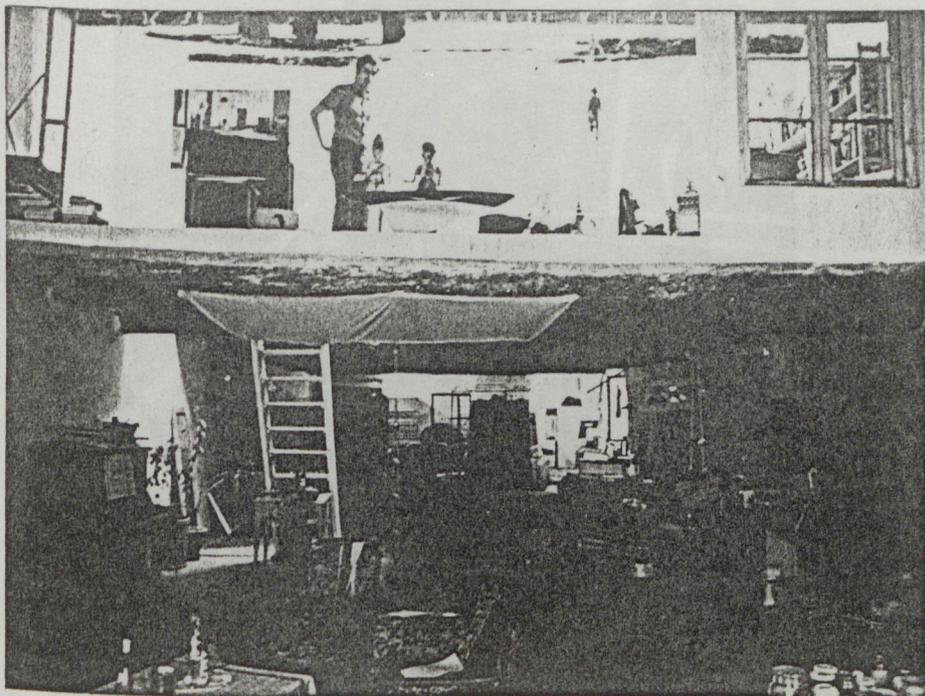
Cas n° 6

La configuration générale de l'aménagement est, ici encore, proche des cas analysés (Cas n° 4 et 5) : récupération du toit de la boîte sanitaire, alloué à une chambre d'enfant. Tout comme précédemment, l'espace de la mezzanine est déterminé dans sa quantité et sa qualité par la configuration des espaces techniques (dont on sait la conformité dominante aux impératifs d'un dimensionnement minimum). De là, dans ce cas particulier, une inadéquation relative des espaces aux usages : l'espace du sommeil / parents étant strictement intégré au séjour / atelier, inadéquation fortement vécue. Un projet de réaménagement est en cours. Notons cependant que, loin de mettre en cause la forme du "double volume du séjour" il l'exploite radicalement dans les formes, cette fois très homogènes aux prescriptions architecturales du mouvement moderne.



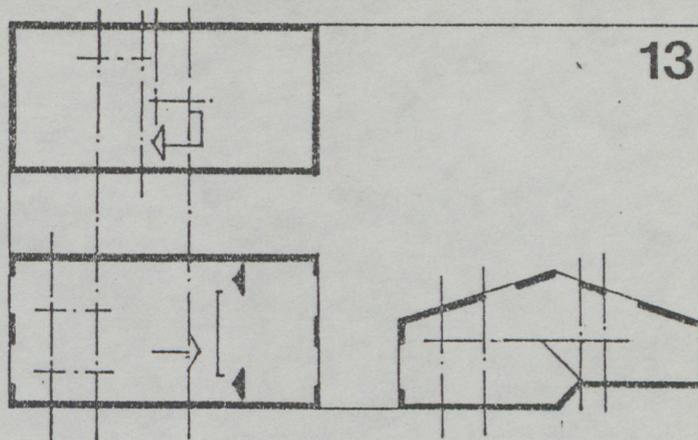
Cas n° 7

Hormis une morphologie inusitée qui conditionne le positionnement des organes techniques (salle de bains - cuisine) sous un "appendice" formant angle droit avec le corps principal de la mezzanine, l'ensemble du dispositif spatial respecte ici littéralement le mot d'ordre du "double volume du séjour". Reste que cette adéquation s'opère non par un travail de transformation, mais par la "redonnance" des potentialités habitatives de l'espace existant qui inclut la mezzanine dès l'origine. Le procès de reconversion est alors parfaitement homogène à la "découverte" de LE CORBUSIER dans un bistrot parisien "d'un mécanisme architectural qui peut correspondre à l'organisation de la maison d'un homme".



Cas n° 8

Les données de l'espace existant conditionnent largement la morphologie du "double volume du séjour" ici réalisé. Les rapports volumétriques entre l'espace "double" du séjour et le reste de l'espace d'habitation ne peuvent donc être tenus comme significatifs d'une intention spatiale délaissant les mots d'ordre du mouvement moderne. Certaines particularités d'aménagement bien au contraire compensent délibérément les disproportions dues aux contraintes d'enveloppe, telles l'absence de garde-corps à la mezzanine, qui tout à la fois souligne la continuité des espaces et introduit la dynamique du danger.

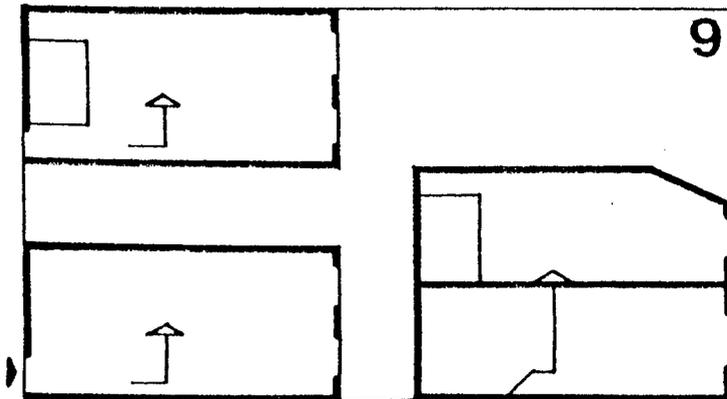


Cas n° 13

Comme dans le cas 7, la mezzanine est un héritage de l'espace originel. L'aménagement réalisé témoigne d'une position ambiguë du projet à l'égard du continuum d'espace : dans une figure strictement inverse à celle des exemples 4, 5 et 6, la mezzanine existante reçoit une "boîte" faisant chambre, destinée au fils de l'occupant. Cette réduction des "effets" d'usage et de qualité d'espace du continuum du double volume du séjour conduit à des solutions complexes d'éclairage (le toit de la boîte "chambre" se soulève pour permettre, malgré tout, un éclairage naturel de cet espace), qui jouent de manière redondante sur l'ambiguïté des aménagements : confrontation des exigences de la norme sociale (intimité) à la reconnaissance des potentialités habitatives d'un espace.

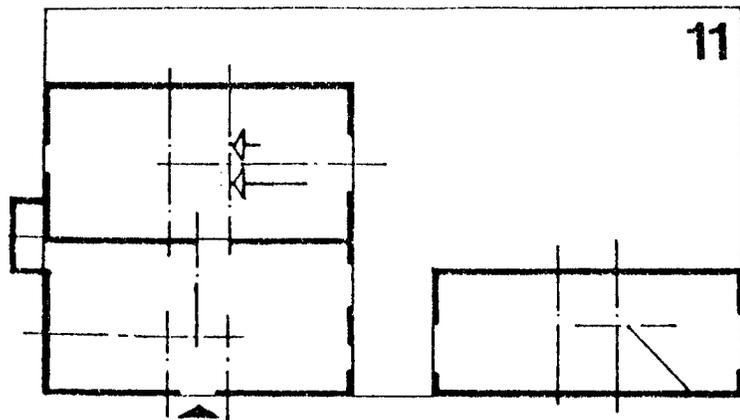
Cas n° 9, 10, 11, 12, 14

Si la forme du "double volume du séjour" n'est pas réalisée pour les cas 9, 10, 11, 12 et 14, les modalités mêmes de cette absence ne sont pas sans renseigner sur le rapport des reconversions des Domaines aux modèles architecturaux du mouvement moderne. En effet, si trois cas, pour des raisons très opposées (pour deux d'entre eux des contraintes/disponibilités d'enveloppe, 10, 14 - pour l'autre une stricte conformité au modèle traditionnel de logement, 12) n'entretiennent aucun rapport avec cette forme, deux au moins la conjuguent sur des modes mineurs, qui témoignent de la diversité d'intégration de ce modèle morphologique.



- 9 - Pour les mêmes raisons qui conduisent à la dispersion des espaces techniques, la structure préalable du Domaine est laissée en l'état pour l'essentiel. On note cependant un dispositif similaire à celui du cas n° 8, mais cette fois-ci relatif à la trémie d'escalier : l'absence de garde-corps. Absence délibérée qui selon nous procède de la même démarche que pour le cas précédent.

Au-delà du renforcement des continuités spatiales, ce manquement à la norme (sociale et administrative) par l'exaltation du danger, de la chute, de la verticalité joue comme "substitutif" de la solution plus globale d'organisation de l'espace par le double volume du séjour.



A côté de ce procédé de substitution, on note celui de réduction dimensionnelle réalisée par le cas 11. Au-delà d'un aménagement très respectueux des formes traditionnelles du logement familial, les chambres d'enfants reproduisent dans un dispositif "miniaturisé", l'organisation spatiale du logement à "double volume du séjour" de LE CORBUSIER. Divisées à mi hauteur par une mezzanine qui reçoit un lit (sommeil), sous la mezzanine un bureau (espace technique), dans l'espace en double volume, les jeux (la salle d'habitation maximum).

LE DOUBLE VOLUME DU SÉJOUR OPÉRATEUR DE RECONVERSION

"Profitons de cette occasion qui nous fut offerte en Bourgogne de vérifier, une fois encore la splendeur architecturale de la nouvelle hauteur efficace des logis : 4m50, - vérification qui touche cette fois-ci à la sensibilité et non plus seulement à la raison, et qui relie en un coup, par suite de circonstances exceptionnelles, le plus vénérable passé au plus actif présent. C'est à Vézelay, là où St. Bernard prêcha la seconde croisade. Un site majestueux : à l'extrémité d'un éperon jailli du fond de la cuvette des vals, la basilique, insigne oeuvre de l'art roman.. Une rue montante y conduit. De part et d'autre de la rue, les maisons vieilles comme le temps, dont les fenêtres ouvrent sur les horizons lointains.

Jean BADOVICI, l'architecte, le directeur de "L'Architecture vivante", a acheté quelques-unes de ces maisons croulantes. Il les aménage. Il y apporte l'esprit moderne. Voici sa propre habitation : une vieille, vieille maison, avec des plafonds en poutre de chêne. Les hauteurs d'étage sont de 2m20. Il crève un plancher ; il relie ainsi deux étages ; il en fait une cellule d'habitation moderne. Fin d'archéologie ! Il s'installe avec les outils du temps présent.

LE CORBUSIER. "Une hauteur efficace de logis"

Autre vérification que la nôtre qui, si elle reconnaît la mise en oeuvre de ce modèle de "hauteur efficace de logis" souligne dans le même temps la diversité des opérations sur l'espace et de ses résultats.

Les procès de mise en oeuvre du modèle

Toutes modalités de mise en oeuvre confondues on ne peut manquer en premier lieu de souligner l'importance opératoire du principe du "double volume du séjour", entendu dans son sens le plus large dans les reconversions observées ici : 9 cas sur 14 y font appel.

Cependant, l'analyse montre une nette différenciation des processus de production de ce type morphologique :

- d'une part, un procès où le double volume du séjour est beaucoup plus siasis comme une opportunité conséquente à d'autres aménagements que comme une forme structurant l'espace du logement. Ainsi, des cas 4, 5 et 6 : pour tous, le double volume du séjour résulte d'une mise en place première du bloc technique dont on récupère le "toit".

- d'autre part, une série de figures dans lesquelles le double volume du séjour a valeur ordonnatrice et se situe au premier rang dans l'ordre des opérations sur l'espace : les cas 1, 2, 3, 7 et 9 illustrent ce processus.

Par ailleurs, un facteur important semblerait devoir être pris en compte : l'existence préalable ou non d'une mezzanine dans l'enveloppe originelle. Il apparaît cependant que la configuration des interventions n'est pas surdéterminée par ce critère.

En effet, on retrouve dans les cas d'existence de la mezzanine, la même bipolarité des reconversions : tantôt la récupération s'efforce à la mise en avant du rôle structurant du double volume du séjour, soit par simple conservation de l'espace originel (7), soit en exaltant ses valeurs plastiques par une véritable mise en scène (1) ; tantôt les transformations apportées à l'espace originel rejoignent la logique de la récupération d'un "toit de boîte" par la clôture d'un des volumes "mineurs" définis par la mezzanine (5, clôture du volume inférieur - 13, clôture du volume supérieur).

Deux formes de mise en oeuvre différentes et qui chacune rejoignent un des axes privilégiés de l'argumentation corbuséenne : travail quantitatif, travail plastique. Mais ici, les deux termes sont déliés et développés de manière autonome.

Le processus de récupération du "toit" du bloc technique s'accorde à une logique qui privilégie le problème de la mesure et qui place la réduction des espaces techniques en position prioritaire; la forme du double volume du séjour est alors purement conséquent à cette première opération.

L'analyse relative aux "espaces techniques minimum" élargit ici le champ de sa pertinence : l'opération liée "double volume du séjour / espaces techniques minimum", réalise une économie radicale du travail sur l'espace par deux opérations complémentaires : réduction des espaces et récupération des volumes résiduels, pour lesquelles les propositions doctrinaires constituent une "caution" idéologique.

Inversement, partout où la forme du double volume du séjour est une figure ordonnatrice globale de l'espace du "logement", la question de la mise en scène de la hauteur est portée au premier plan : tout se passe comme si la prise de possession de l'espace dans ses trois dimensions se devait d'être exaltée. On a vu par quelles procédures (absence de garde-corps, suspension) se matérialisait cette sublimation de l'axe vertical (1).

Ce privilège accordé aux valeurs plastiques n'est toutefois pas contradictoire avec un parti minimaliste d'intervention : dans tous les cas où la mezzanine préexiste, le procès de reconnaissance réalise objectivement une économie on ne peut plus substantielle de travail sur l'espace. Cependant, la logique globale des opérations concernées demeure toute autre, puisque le travail (actif ou passif) sur le double volume du séjour reste délié des opérations de mesure visant à minimiser les interventions concrètes.

En dernière instance, il apparaît donc que chacun des procès de production de la forme du double volume du séjour demeure indépendant de l'autre : strictement articulé sur un rapport de mesure, il ignore les potentialités ordonnatrices globales du type et ses valeurs plastiques; inversement placé en position structurante, il se délie des opérations de mesure.

La valeur opératoire du modèle se joue donc dans la relative dé-composition de ses fondements théoriques : ce n'est plus "tout un mécanisme architectural" qui est mis en oeuvre, mais ses fragments dissociés.

(1) Ces procédés jouent de l'absence du manque, nouvelle version du "less is more" qui réalise là encore, une économie de travail sur l'espace.

L'INTEGRATION DES EQUIPEMENTS



"A l'intérieur du logement, il vaut mieux créer la détente que répondre à tous les besoins purement fonctionnels... Pour cela c'est très net, d'abord ranger tout, se désencombrer pour créer de l'espace par des éléments de rangements incorporés".

PERRIAND, Architecte-Décorateur.

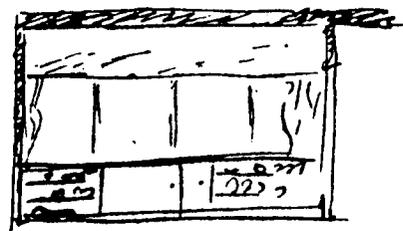
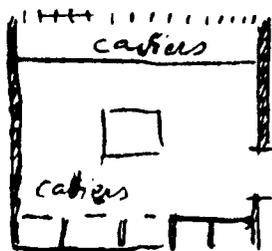
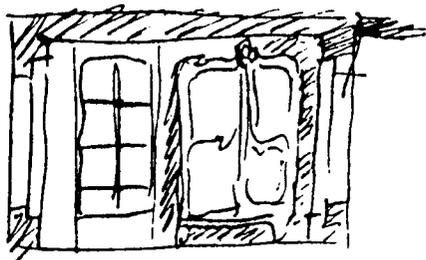
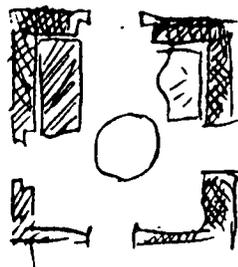
"Notre tentative est de donner à tout ce qui est mécanique dans la maison, les techniques les plus évoluées, par exemple le bloc sanitaire-cuisine. Puis nous essaierons de donner dans le cadre des normes MRL, le maximum d'impression d'espaces".

BATAILLE. (Famille et Habitation. H. CHOMBART de LAUWE 1967, Interviews).

"Un autre sujet conduit à de nouveaux aménagements : la notion déplorable que l'on a du mobilier aujourd'hui paralyse la vie domestique ; banissons-la. Une notion saine la remplacera : l'équipement, conforme à nos besoins matériels et je dirais spirituels".

LE CORBUSIER. "La ville radieuse".

Ces quelques citations soulignent un consensus des tenants du mouvement fonctionnaliste, consensus ordonné sur la gestion de la pénurie d'espace ; l'équipement intégré est l'instrument d'une économie d'espace dont on n'oublie jamais de souligner la contrepartie positive : le maximum d'espace (fût-ce sous la forme "d'impression") pour les pièces de vie.



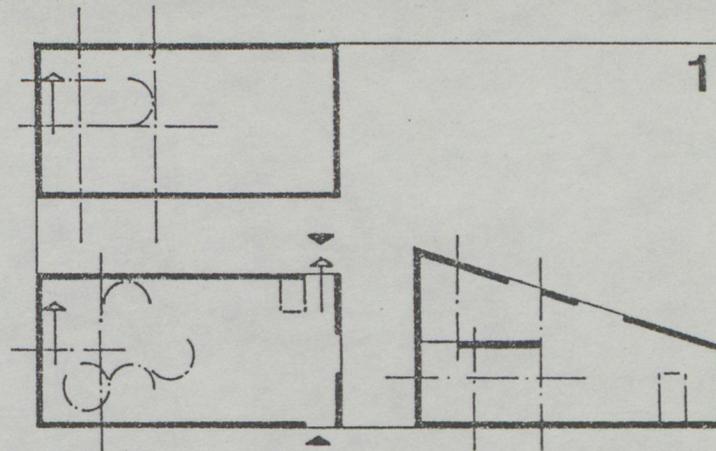
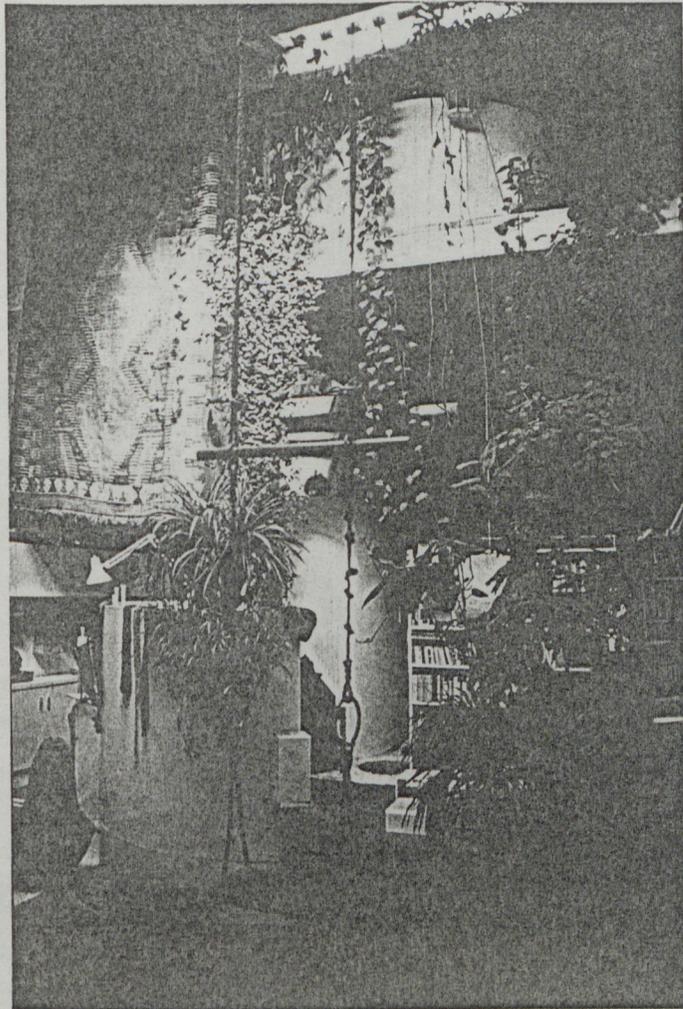
Deux formes de travail confèrent à l'équipement ses capacités de résolution de la contradiction minimum d'espace / maximum d'espace. D'une part une opération de mesure draconienne sur son espace propre, un travail poussé d'ergonomie qui fixent les espaces techniques dans leur dimension minimum.

D'autre part, une recherche sur un nouveau mode d'inscription des éléments techniques dans l'espace du logement : un travail d'intégration conséquent aux propositions générales du plan libre.

Pris dans la catégorie englobante des organes, l'ensemble des éléments techniques (cuisines, toilettes, mobilier) est soumis au même procès de désolidarisation / recombinaison propre à l'opération de libération des organes. Deux couples d'opposition caractérisent alors la position des équipements dans la nouvelle définition de l'espace du logement : salle d'habitation maximum / espaces techniques minimum ; organes libres / équipements intégrés.

Ne revenant pas sur les modalités de constitution des espaces techniques minimum (cf. chap. 2.3.) nous nous arrêterons sur la notion "d'intégration". Celle-ci s'apparente très strictement au processus que décrit BAUDRILLARD lorsqu'il analyse l'évolution de la technique mécanique, il note le passage d'une conception où chaque organe est pensé selon la logique qui lui est propre, à une conception où l'organe "intégré" est informé par des paramètres relevant de logiques diversifiées (ex: les ailettes du cylindre sont à la fois organes de refroidissement et raidisseurs). Cette dualité va caractériser les formes nouvelles de mise en oeuvre des équipements domestiques condamnant le processus additif qui au travail architectural superpose l'installation des organes techniques et du mobilier.

"Le mobilier (sauf les sièges et les tables) peut se réduire à des casiers... Les casiers standards entrent désormais dans la construction des cloisons intérieures" LE CORBUSIER, "La ville radieuse".

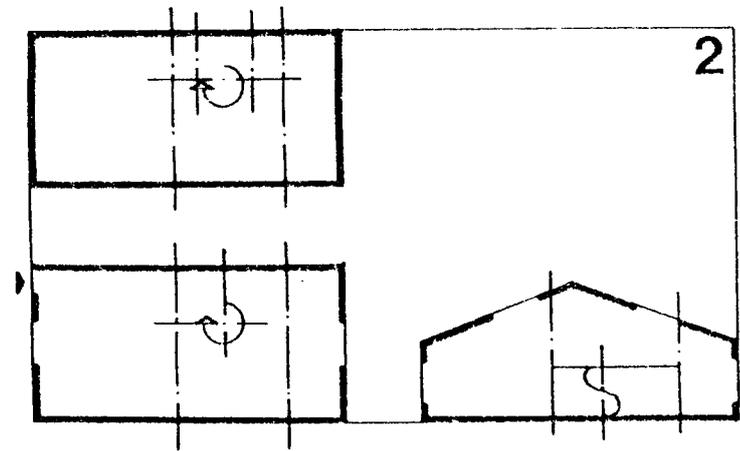


Cas n° 1

L'opération d'intégration des équipements se conjugue ici de manière très diversifiée, au-delà de l'homogénéité formelle de l'enveloppe qui les définit : une série de cylindres ou de sections de cylindres.

En ce qui concerne le groupe cuisine-toilette, leur disposition très "classique" (réunis et bloqués dans un angle) ne permet pas de considérer que leur stricte fonction se redouble dans un rôle d'organisation de l'espace. En revanche, un statut ambigu est conféré aux deux demi-cylindres définissant l'espace du séjour par un procédé en quelque sorte inverse de celui proposé par le courant fonctionnaliste : on ajoute, au bas de ce qui est tout d'abord une enveloppe de séparation, un plan horizontal permettant de s'asseoir. En haut, sur la mezzanine, le même type de transformation aboutit à un élément rangement / garde-corps / enveloppe.

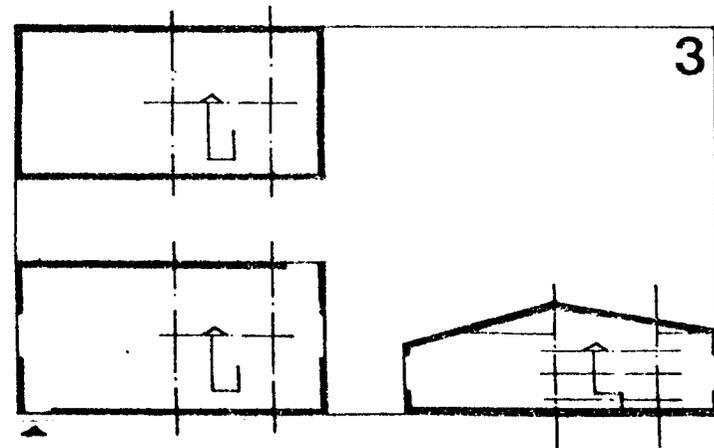
Au total, l'intégration se joue essentiellement dans le champ de l'unité plastique d'un élément (cylindre ou demi-cylindre) aménagé au gré des besoins (salle de bains, cuisine, siège, rangement etc...).



Cas n° 2

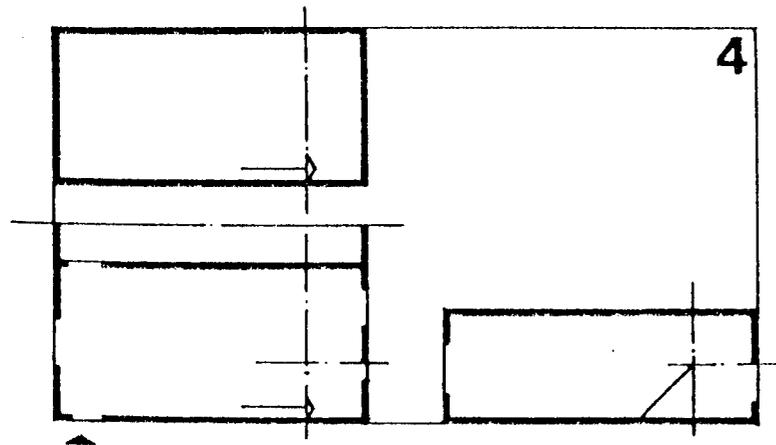
L'intégration des équipements est réalisée ici sous deux formes. L'une triviale de définition par des rangements des sous-espaces du logement (étagère entre deux zones de sommeil, disposition dont on sait par ailleurs ici le caractère conjoncturel, placards séparant espace de réception et espaces domestiques).

L'autre, renvoyant à des codes architecturaux plus "sophistiqués" s'appuie sur le traitement plastique des éléments techniques (salle d'eau - w.c. - avec enveloppe cylindrique, porte à faux d'un placard sur le séjour) (cf. chap. 2.6.).



Cas n° 3

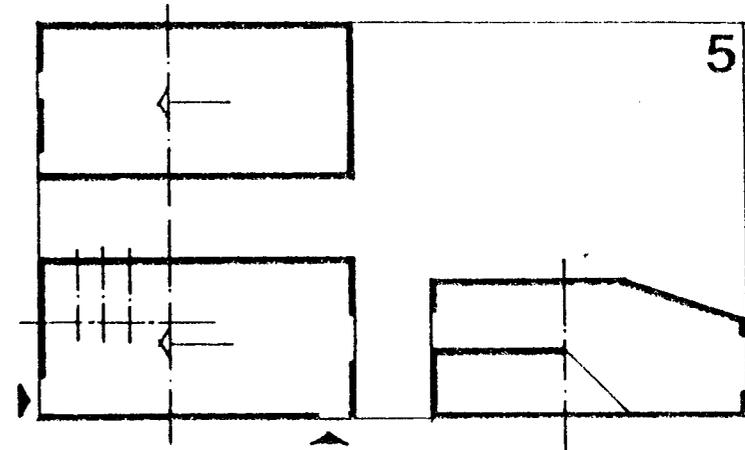
L'aménagement de la salle de bains sur un demi palier d'accès à la mezzanine, regroupant de même les espaces de rangement, constitue un bloc d'équipement tout à la fois compact et ouvert sur l'espace de logement où le double statut des équipements intégrés (économie d'espace / structuration de l'espace du logement) se trouve pleinement réalisé.



Cas n° 4

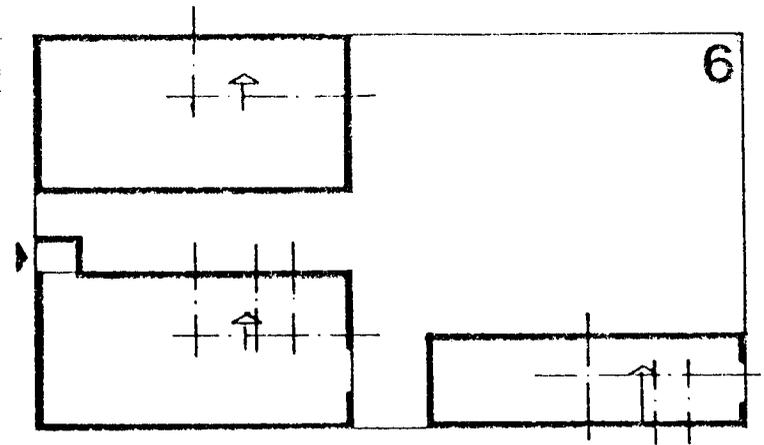
L'organisation de l'espace ordonnée par la coupe supprime toute nécessité d'une redéfinition plane des allocations fonctionnelles ; donc, ici, pas de travail sur les rangements ou autres éléments techniques en vue d'une qualification différenciée des espaces.

Notons cependant un détournement (les gânes électriques deviennent supports des cimaises) qui, à supposer qu'il fût ironique, opère un glissement subreptice du statut des organes techniques.



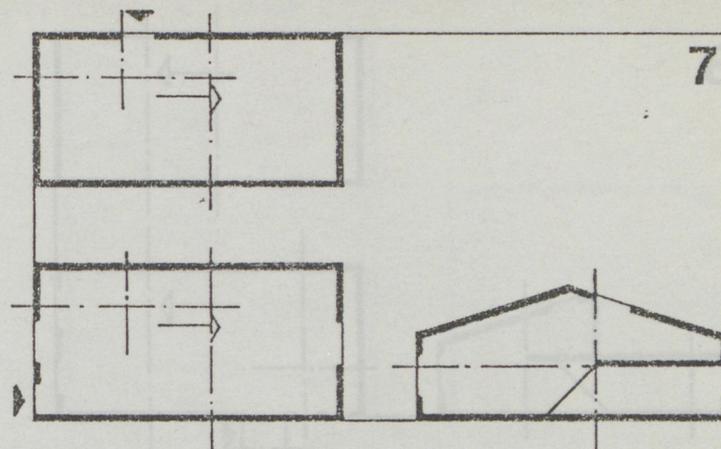
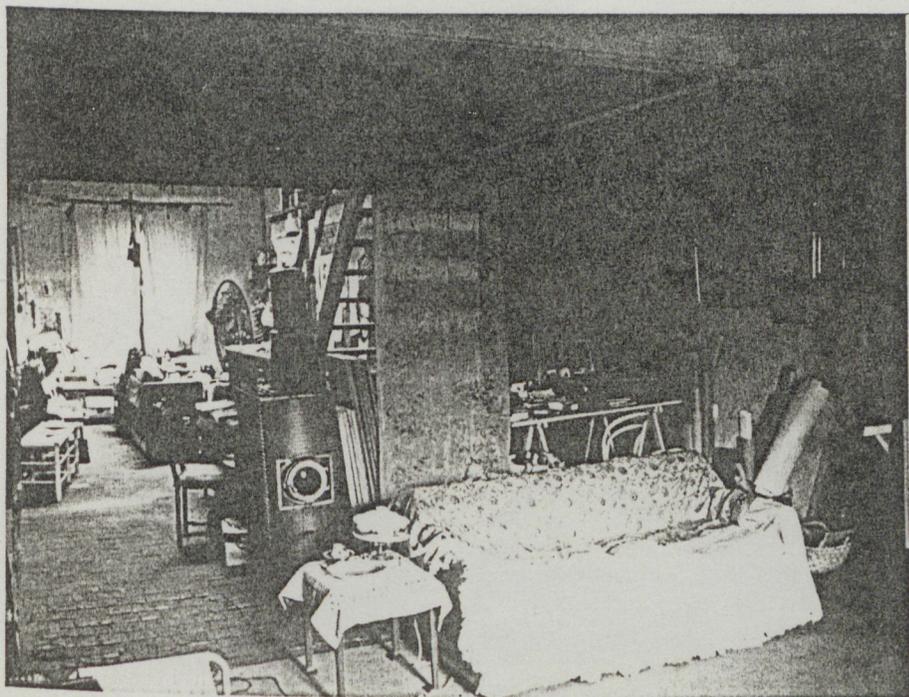
Cas n° 5

De la même manière que pour le cas précédent, la coupe définit clairement les attributions d'espace et n'appelle pas de "surcharge". Seule la séparation séjour / pièces humides est traitée comme organe polyfonctionnel : placard sur une face, bibliothèque sur l'autre.



Cas n° 6

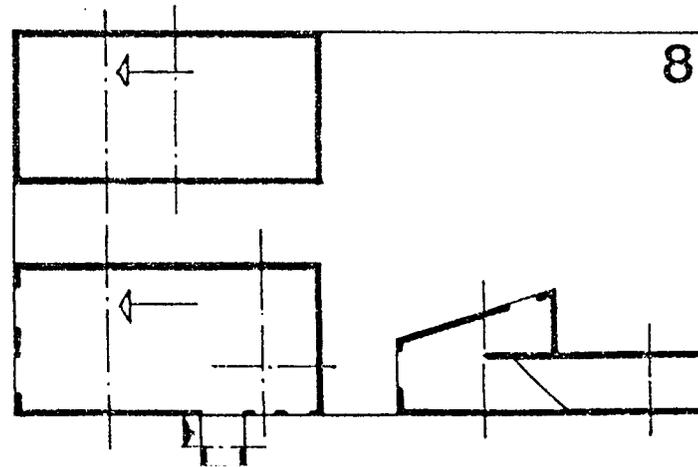
L'organisation centrifuge de l'ensemble de l'aménagement dénie toute fonction due à aux éléments techniques et de rangement, qui occupent ici l'espace selon les mêmes modalités que le mobilier dans le logement traditionnel. L'impression d'inusité procuré par cet espace renvoie donc bien plus au changement d'échelle d'un dispositif communément admis qu'à une réelle recomposition des éléments techniques et de mobilier.



Cas n° 7

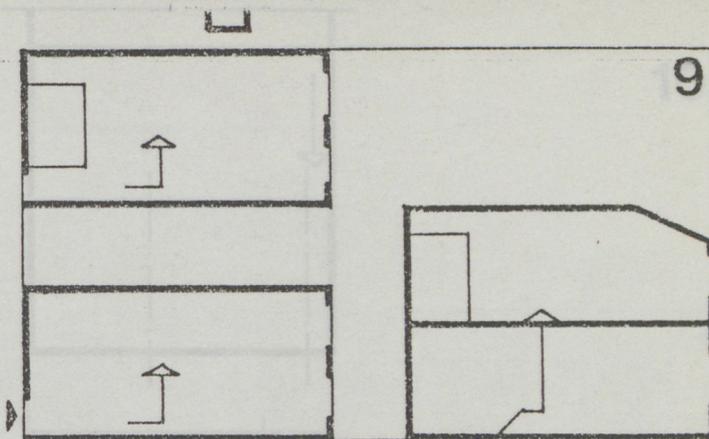
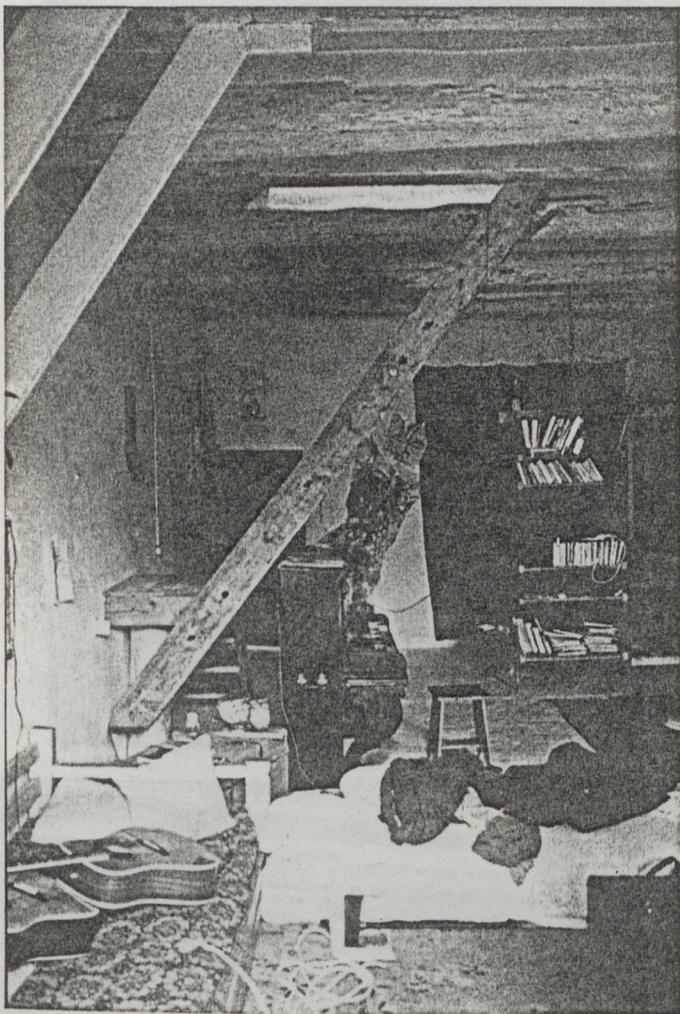
Si le blocage latéral de la salle d'eau et de la cuisine restent très conventionnels, quelques dispositions s'appuient sur des formes relativement sophistiquées d'intégration des équipements : ainsi la position du poêle à mazout à l'angle de l'escalier, sous la mezzanine, qui vient bloquer nettement l'espace du séjour.

De la même manière, les penderies judicieusement disposées sur la mezzanine, définissent un ensemble de sous-espaces hiérarchisés (chambre, dressing, débarras).



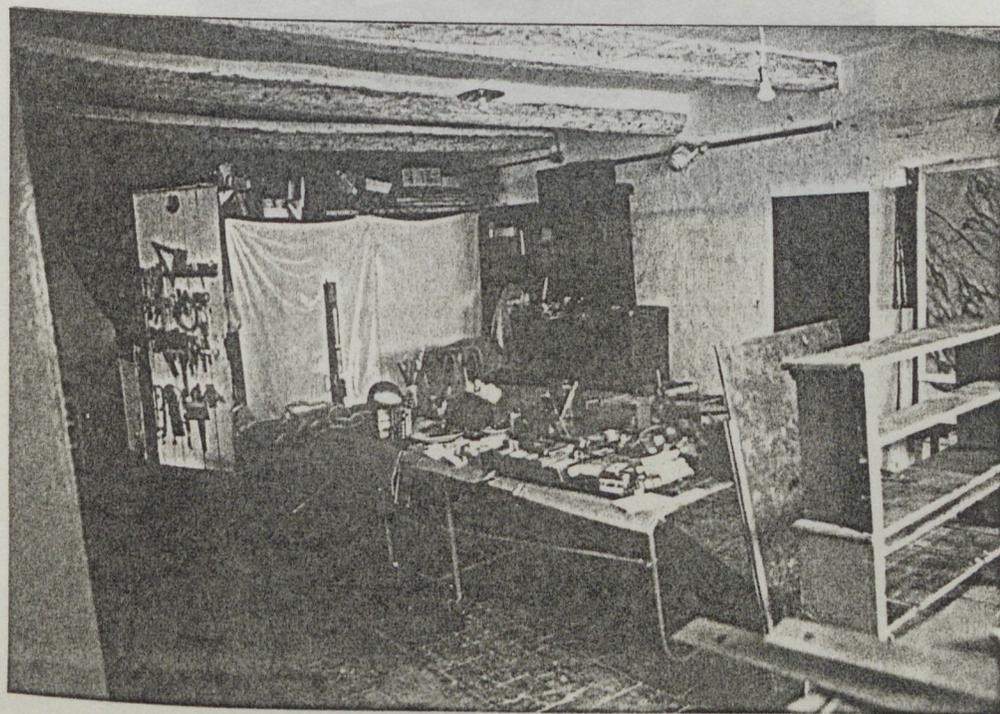
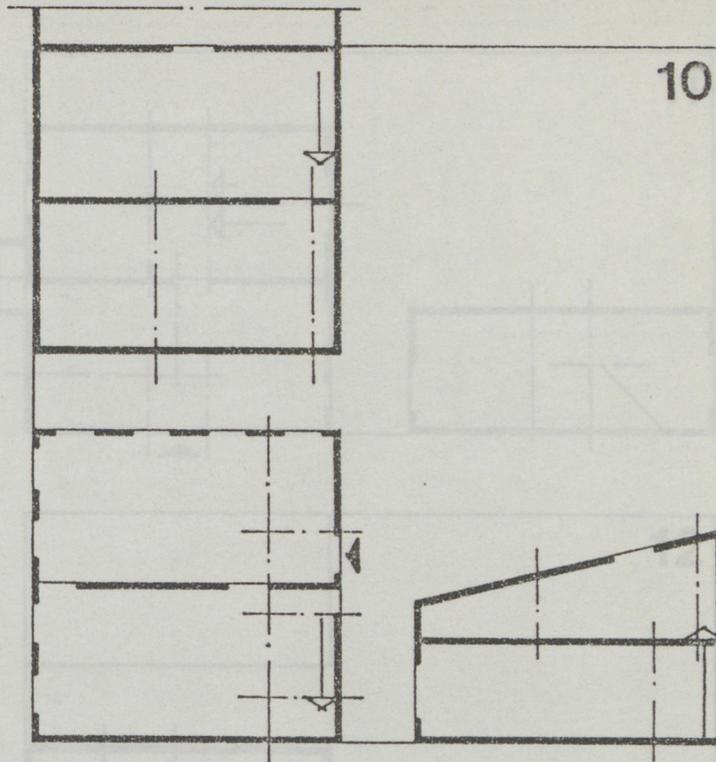
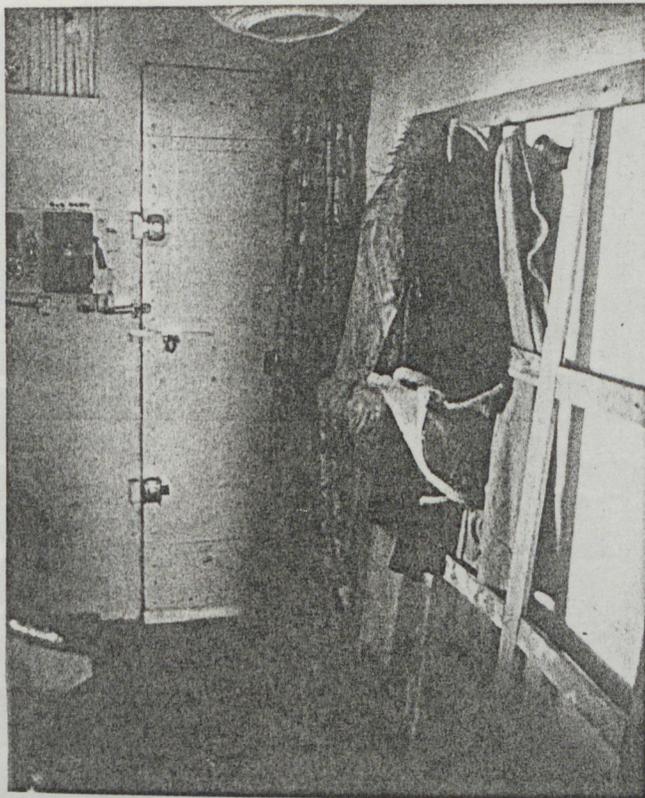
Cas n° 8

Si l'aménagement centrifuge peut s'apparenter à l'organisation et la logique décrites en 7, le choix exacerbé de l'ouverture et de la dispersion dénie, en première lecture, aux équipements tout rôle structurant. On aurait bien plus à faire ici à une version caricaturale du plan libre, où à force de "liberté" rien ne vient plus arrêter le "flottement" des organes. Il n'est donc pas question ici d'un procès allant du mobilier à l'immobilier, mais d'un mouvement résolument inverse : les installations fixes d'équipement sont réduites au minimum, ainsi la "cuisine" est-elle définie par un unique élément de mobilier (un "zinc" nettement rétro) ; de la même manière l'espace de la salle de bains est marqué par une étagère transparente susceptible d'être aisément déplacée. La superficie importante de cet espace revêt dès lors un caractère contingent lié à l'organisation du mobilier.



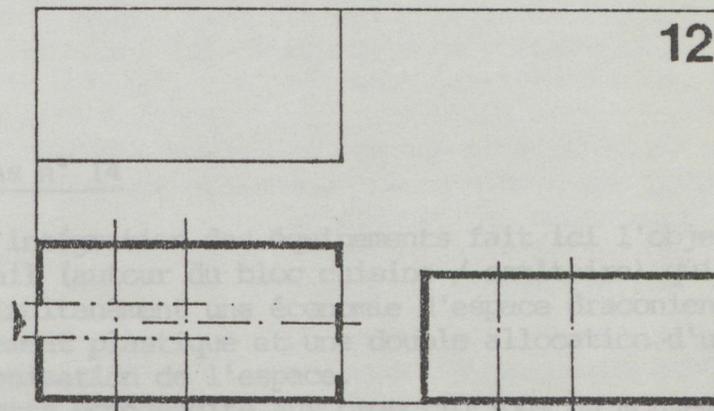
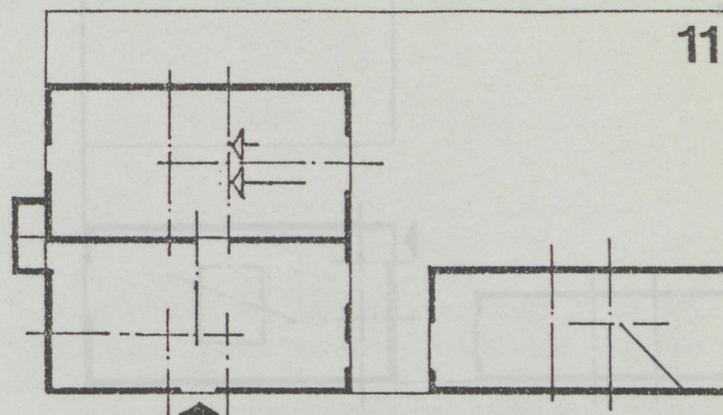
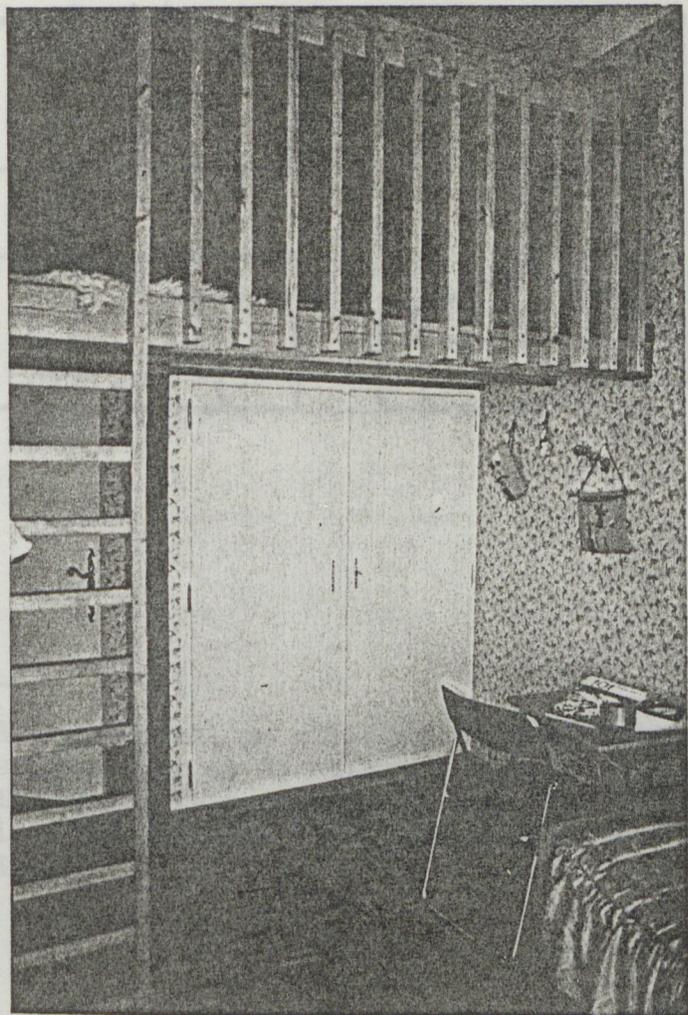
Cas n° 9

Comme le cas précédent (n° 8) le processus d'intégration des équipements est ici produit sous sa forme inversée : l'espace se structure essentiellement au travers des éléments mobiliers. Ainsi les sous espaces du niveau 1 s'élaborent à partir d'une table servant au repas (définition cuisine / séjour) et d'une étagère suspendue (définition coin musique / sommeil occasionnel). A noter cependant l'exploitation opportune de la position obligée de l'élément chauffage au niveau 1, point de rotation ordonnant espace du travail / espace du sommeil.



Cas n° 10

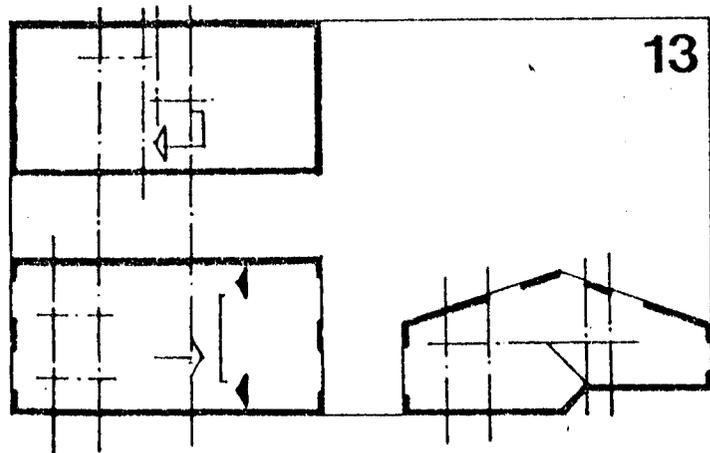
Seul le bloc paillasse / rangement haut et bas de la cuisine peut ici s'apparenter à une option d'usage du statut des équipements. L'adjonction d'une toile cirée opaque au dos de cet élément dénote cependant un bricolage insouciant de toute référence à un travail "savant" sur l'espace.



Cas n° 11 et 12

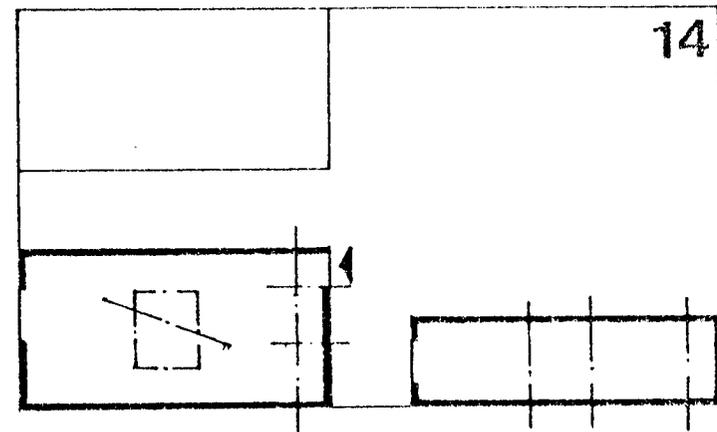
La reconversion de ces deux "domaines" selon une organisation très traditionnelle ne laisse appréhender aucune forme d'intégration des équipements.

La proposition d'un "meublé" maçonné autour de la cheminée dans le cas n° 11, homogène au processus de transformation du mobilier en immobilier, n'est pas l'indice d'une quelconque parenté avec les propositions du mouvement moderne : la référence à l'univers domestique paysan reste ici parfaitement claire.



Cas n° 13

Au-delà d'un travail de réduction dimensionnelle, les espaces techniques et de rangement occupent ici une situation tout à fait courante au regard de l'espace domestique traditionnel (boîte fermée appuyée sur un mur maître).



Cas n° 14

L'intégration des équipements fait ici l'objet d'un travail (autour du bloc cuisine / sanitaire) qui conjugue simultanément une économie d'espace draconienne, un traitement plastique et une double allocation d'usage et d'organisation de l'espace.

Cette homogénéité aux prescriptions du mouvement fonctionnaliste n'est pas cependant exploitée systématiquement : w.c. et rangement restent positionnés de manière traditionnelle, en appui contre un mur.

CONCLUSION SUR L'INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS

Un bref retour à l'analyse cas par cas permet d'affirmer que l'intégration des équipements reste globalement délaissée dans la reconversion des Domaines en espaces habitatifs.

Les figures les plus cohérentes à ce mode d'aménagement (1, 3, 14) demeurent au bout du compte relativement tangentes aux prescriptions du mouvement fonctionnaliste. Ainsi, dans le cas n° 1, la transformation d'éléments "ready made" (cylindres et demi-cylindres récupérés chez un décorateur) conditionne largement le processus d'intégration et interdit de penser celui-ci comme un projet duquel découlerait une série cohérente d'opérations d'aménagement.

Dans ce cas, le travail d'intégration n'est pas premier et structurant, mais lié aux opportunités de la récupération.

Une analyse différente mais conduisant aux mêmes conclusions peut être menée pour le cas n° 14. Ce qui frappe ici, c'est l'hétérogénéité du processus d'aménagement, du point de vue qui nous occupe : abouti pour le bloc cuisine / bains, très en deçà des prescriptions du mouvement moderne pour les éléments w.c. / rangements, dualité qui souligne les limites du travail d'intégration.

Seule donc la figure n° 3 propose un aménagement satisfaisant aux exigences du mot d'ordre d'équipements intégrés.

Ce relatif insuccès du mot d'ordre n'est toutefois limité qu'à son interprétation littérale. En effet, une opération de renversement conserve finalement à ce dernier toute son efficacité : si l'on peut ramener les propositions de LE CORBUSIER et de ses émules à

un procès résolvant le mobilier dans l'immobilier, force est de constater que la logique inverse est en acte dans les opérations de reconversion analysées ici. Logique inverse, certes, mais qui s'appuie sur la "déstabilisation" des éléments traditionnels du logement et des rapports unissant le mobilier à l'immobilier : une fois l'équivalence posée - immobilier égale mobilier - l'inversion des termes n'est plus qu'un pas aisé à franchir.

Clairement assumée par les cas n° 8 et 9, cette inversion n'en est pas moins présente avec une prégnance plus ou moins forte dans la plupart des aménagements : la structuration de l'espace unitaire défini par l'enveloppe se résoud peu ou prou dans l'organisation du mobilier.

Il faut alors noter un second glissement des prescriptions fonctionnalistes autorisé par cette inversion : si les doctrines se légitiment en terme d'économie d'espace, de fait elles proposent un modèle réversible, producteur lui d'économie de travail sur l'espace, et donc de travail matériel tout court.

LE CORBUSIER banissant le mobilier traditionnel au profit de "casiers standard entrant désormais dans la construction des cloisons intérieures" préparait le triomphe de l'étagère (et plus généralement du mobilier) comme substitut du bâti.

Dès lors que les contraintes relatives à la gestion de la pénurie d'espace sont levées, et c'est le cas de notre échantillon où l'abondance (sauf exceptions qui la confirment) est la règle, tout se passe comme si les propositions fonctionnalistes, dans l'inversion des termes mobilier / immobilier qu'elles autorisent, apportaient une caution théorique à la gestion d'une autre forme de pénurie (traductible en dernière instance en termes budgétaires ?), celle du travail concret sur l'espace.

**LE TRAITEMENT PLASTIQUE
DES ORGANES LIBRES**



"Le biologique affecte notre bon sens.
Le plastique affecte notre sensibilité et notre raison.
Remis tous deux en perception synchronique, ils réalisent
l'émotion architecturale - bonne ou mauvaise.
Il faut donc reconnaître les organes de la maison, les
énumérer, les classer ;
il faut fixer les contiguités utiles, dérouler dans leur
ordre normal les opérations successives.
Et à propos de chaque objet se dire :
le chauffage... qu'est-ce ?
la ventilation ou l'aération... qu'est-ce ?
l'éclairage diurne... qu'est-ce ?
l'éclairage nocturne... qu'est-ce ?
les liaisons verticales, ascenseurs, plans inclinés,
escaliers, échelles..., les liaisons horizontales (la
circulation).... qu'est-ce ?

LE CORBUSIER - "Précisions sur un état présent de
l'architecture".

Décomposer, dé-construire - si ce n'est détruire - le
système lié des éléments de l'habitation "traditionnelle"
pour produire une série, déliée cette fois, d'organes
(nouveau glissement sémantique du même ordre que celui
qui substitue l'équipement au mobilier), chacun ramené
à sa logique propre.

Ce mouvement est la condition nécessaire aux deux dé-
veloppements de la recherche : travail de mesure, de
rationalité fonctionnelle ("le biologique affecte
notre bon sens") ; travail de traitement plastique
("(qui) affecte notre sensibilité et notre raison").
Dans le cadre de ce travail plastique on note alors
un nouveau redoublement : d'une part, travail sur la
plastique spécifique à chacun des organes ; d'autre
part, une recherche sur la recomposition plastique des
éléments dans le cadre global du plan libre, la re-
cherche d'une "émotion" définie dans des contiguités
dépassant l'utile.

L'ESTHÉTIQUE DE LA MACHINE

L'univers industriel propose au mouvement fonctionnaliste non seulement un paradigme de la rationalité productive mais aussi un système de référence du processus d'élaboration formelle dans la juste adéquation de la forme à la fonction.

Dans ce nouveau rapport de la forme à l'usage, les tenants du mouvement fonctionnaliste trouvent le moyen du dépassement d'une première fascination des architectes à l'égard de l'univers machiniste. A l'encontre des constructivistes chez qui la machine est appréhendée dans sa morphologie même comme fondatrice d'un nouveau vocabulaire architectural, attitude qui substitue aux modèles académiques un modèle formel d'un autre ordre mais qui maintient "l'imitation" comme processus fondamental de la composition architecturale, le mouvement fonctionnaliste prétend fonder son esthétique non pas dans une sympathie formelle mais dans un processus productif analogique dans sa rationalité à celui du monde industriel.

Cette position demeure toutefois relativement théorique dès confrontation à la production architecturale concrète du mouvement : ici la référence à l'industrie continue de jouer de l'imitation quand bien même celle-ci aurait dépassé le stade de la citation littérale pour jouer des connotations plus fines.

Ainsi du lisse et du courbe, dont LE CORBUSIER ne manque pas de faire un usage abondant, qualités plastiques propres à une production automobile et navale conditionnée par la technique de la tôle pliée et préoccupée d'aéro et d'hydrodynamisme.

A cette première formalisation plastique des "organes libres" vont se substituer de nouveaux procédés qui pour autant n'en oublieront pas la référence originelle à la production industrielle.

Ainsi, d'une part, le "brutalisme" qui par glissements successifs, va conduire à une sublimation de l'appareillage technique (gainés, tuyauteries, conducteurs de fluides laissés apparents) et dont le "high tech" apparaît comme le dernier avatar en date ; d'autre part dans la lignée au succès moins assuré de "l'architecture par l'industrie" (selon l'expression de Jean PROUVE) où la plastique des éléments sera là directement assurée par le processus de production industriel.

TRAITEMENT PLASTIQUE ET MISE EN SCÈNE

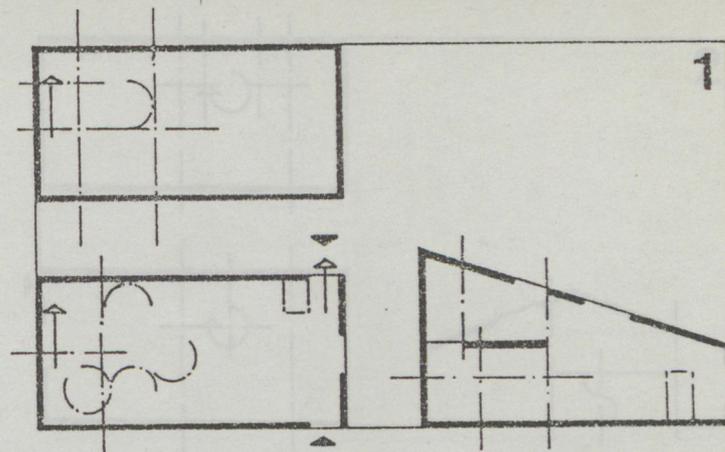
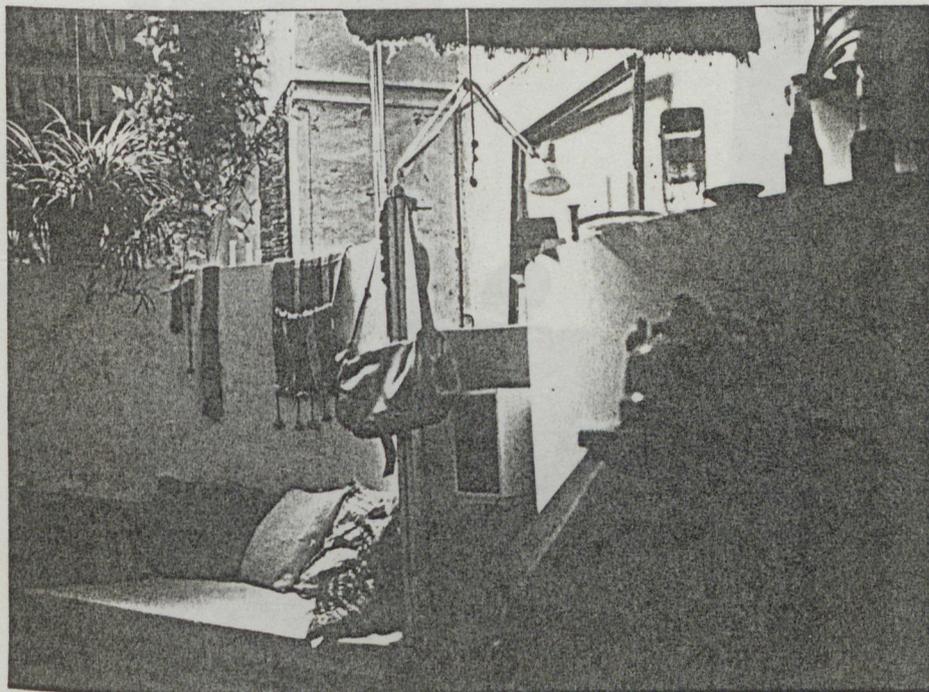
Parallèlement à la recherche sur la morphologie spécifique des organes, la dé-composition du système lié d'éléments de l'habitation traditionnelle autorise la mise en plan de nouvelles "contiguités".

Le travail plastique s'oriente alors, au-delà des rapports spatiaux issus des nécessités pratiques, vers une mise en scène des organes qui subliment leur fonctionnalité première : on se souvient ici de la "cochonnerie de Paris" où la cloison à 1/2 hauteur et incurvée de la salle de bains dévoile le continuum d'espaces. De la même manière, l'extraction des poteaux hors des murs, la mise à nu des conduits de fumée prônent tendanciellement la capacité de tout objet technique à dépasser sa fonctionnalité première pour jouer comme élément définissant un espace et exaltant ses qualités.

Cette tendance à la structuration de l'espace architectural par des "organes" considérés jusqu'alors comme additionnels, ne relevant pas de l'espace propre de l'architecture, va elle aussi connaître une abondante postérité : ainsi le développement notoire de la qualification des espaces par un dispositif mobilier, processus inversant le mot d'ordre des équipements intégrés (cf. chap. 2.5.)

Retenons de cette "sublimation" de la banalité, à bien des égards homogène aux propositions de M. DUCHAMP sur les objets quotidiens, qu'elle a pour effet essentiel de déstabiliser les codes de l'organisation de l'habitat, ouvrant la voie (sans que nous y placions une note péjorative) à une "confusion des genres" propice au bricolage.

ANALYSE DE L'ECHANTILLON



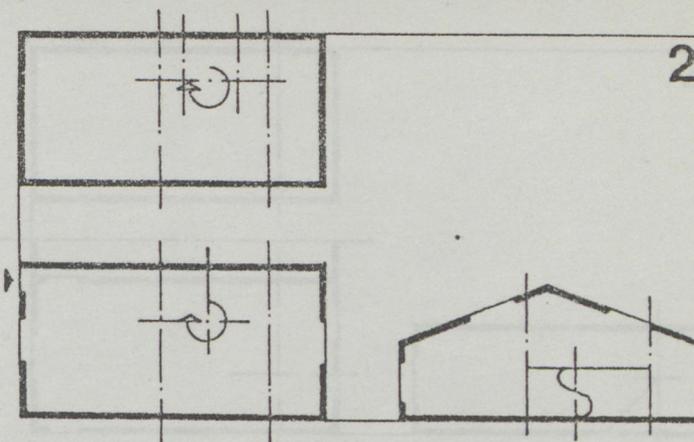
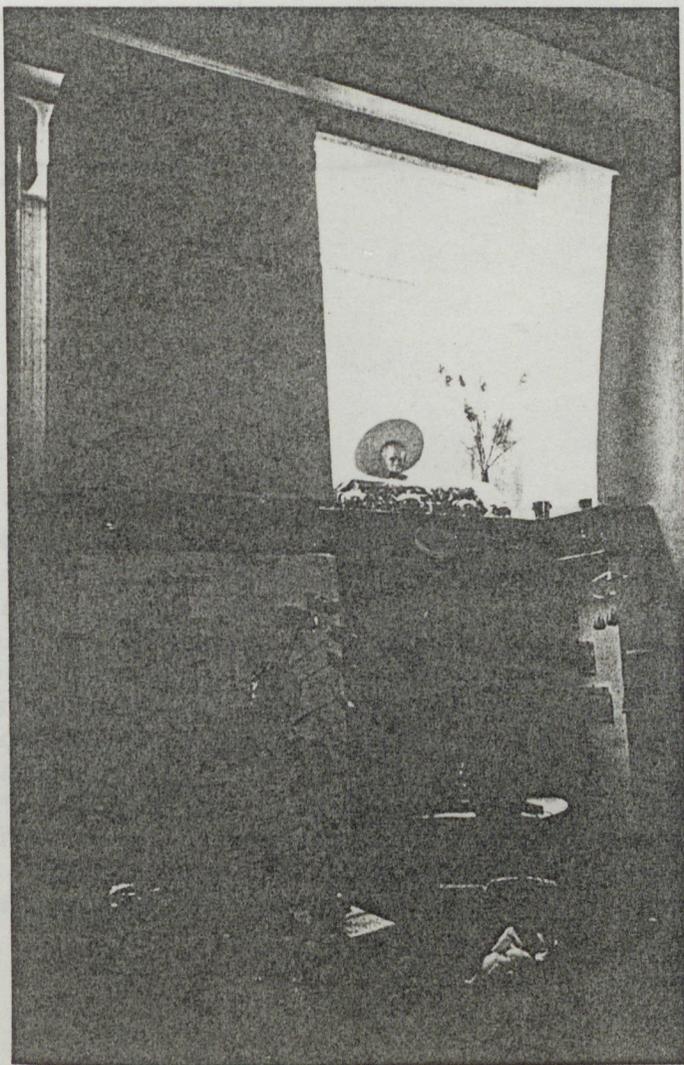
Cas n° 1

C'est ici sous la forme répétitive du cylindre que les organes techniques sont traités.

Le travail plastique joue sur la répétitivité d'un thème formel unifiant blocs techniques (bains-cuisine) et élément de mobilier (plateforme permettant de s'asseoir intégrée aux enveloppes du séjour).

A cette plastique unitaire s'oppose, comme en contrepoint, une série hétérogène d'éléments suspendus qui, en marquant la verticalité, soulignent l'importance de la hauteur de l'enveloppe ; à un gros lustre blanc a priori banal s'ajoutent des éléments en situation incongrue : une balançoire insolite dans un logement, un tapis pendant depuis la mezzanine, au débouché de l'escalier qui accède à celle-ci, un panier accroché sous un lanterneau, et dominant le tout une végétation abondante.

Ce jeu d'opposition entre l'unité de l'enveloppe plastique des organes techniques et l'hétéroclite des éléments suspendus, ordonne une prise de possession de l'espace dans ses trois dimensions, homogène au parti ici très affirmé de la salle d'habitation maximum.



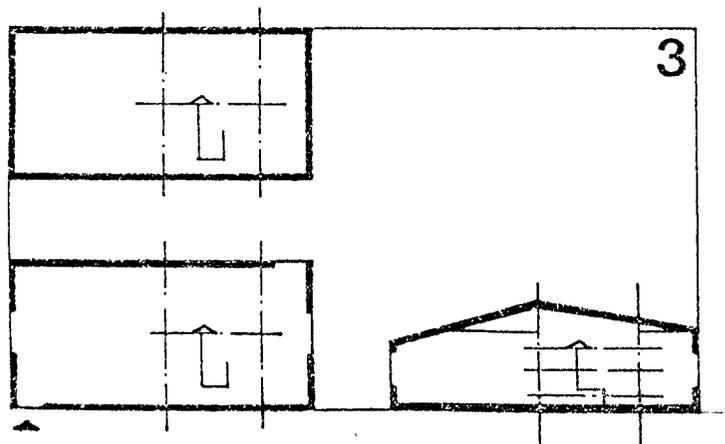
Cas n° 2

A partir de l'enveloppe cylindrique de l'escalier qui s'affirme comme élément majeur de la composition plastique, s'élabore la reprise de cette forme pour l'enveloppe du bloc sanitaire.

Ce premier mode de traitement plastique des organes jouant sur l'opposition plan / cylindre est redoublé d'une différenciation des matériaux marquant le couple "jour / nuit" par un rapport d'opposition "froid / Chaud" (enduit lisse-acier, pour le "jour") et enduit lisse-bois pour la "nuit").

Notons enfin la tentative d'une affirmation nette de la "liberté des organes" par un système de rupture des continuités : ainsi la petite baie verticale désolidarisant l'enveloppe de l'escalier de celle du placard de la mezzanine et l'engagement délibéré de la poutre acier peinte en noir mat, dans un mur séparatif.

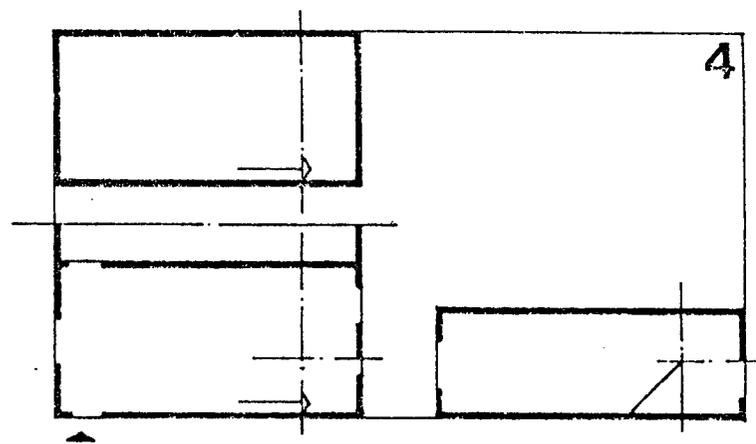
Il faut convenir cependant qu'au total le traitement plastique des organes apparaît comme un "rattrapage" essentiellement décoratif visant à imposer une image de modernité architecturale à un aménagement qui reste pour une part subordonné aux exigences de l'habiter traditionnel.



Cas n° 3

Aucune tentative ici d'une quelconque connotation, par la morphologie et le fini des éléments, à l'univers machiniste ; l'extrême rusticité de mise en oeuvre de la mezzanine, l'absence de toute reprise des enduits d'origine, éloigne l'ensemble de l'opération de toute référence à la production industrielle chère au mouvement fonctionnaliste. Tout au plus pourrait-on poser ce bricolage radical comme apparenté de loin aux leçons du brutalisme.

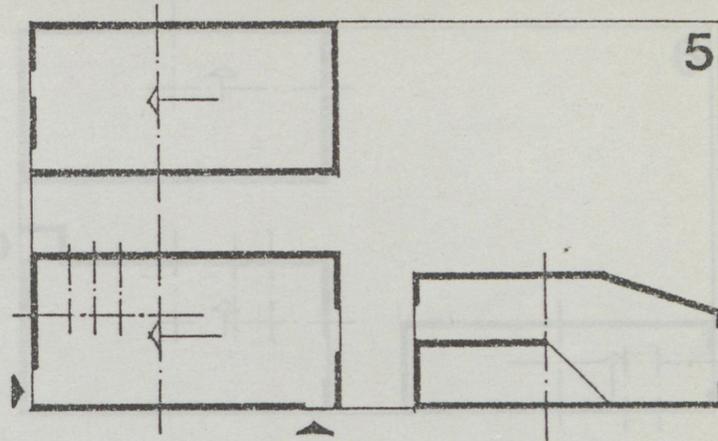
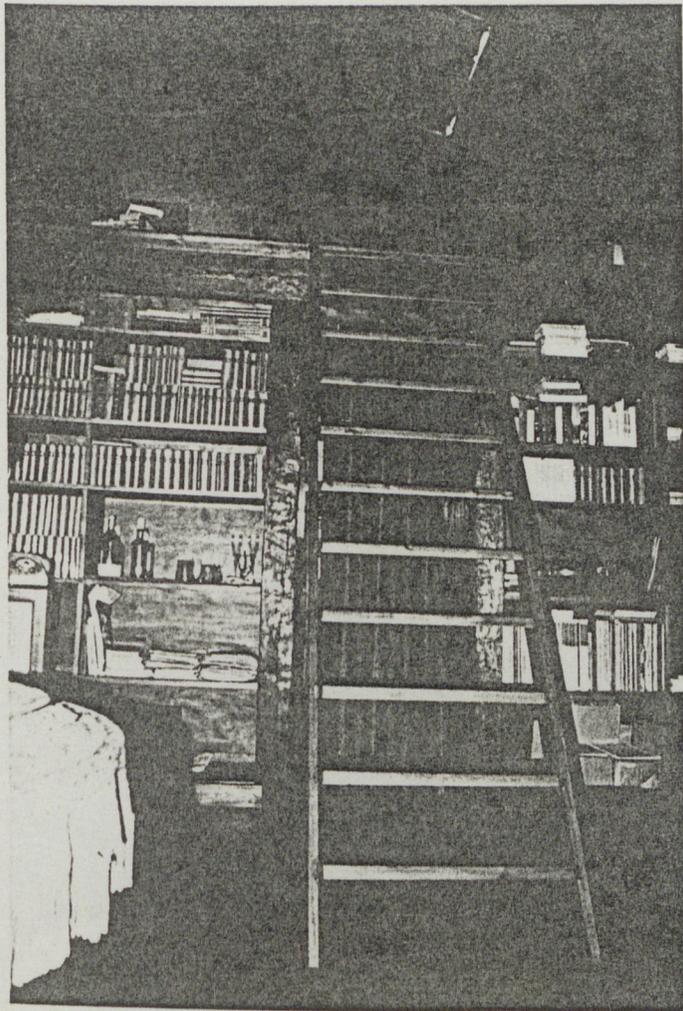
Ceci dit l'exhibition de la structure porteuse de la mezzanine qualifie l'espace dans un rapport ambigu continu / fragmenté, proche des procédés propres au mouvement moderne.



Cas n° 4

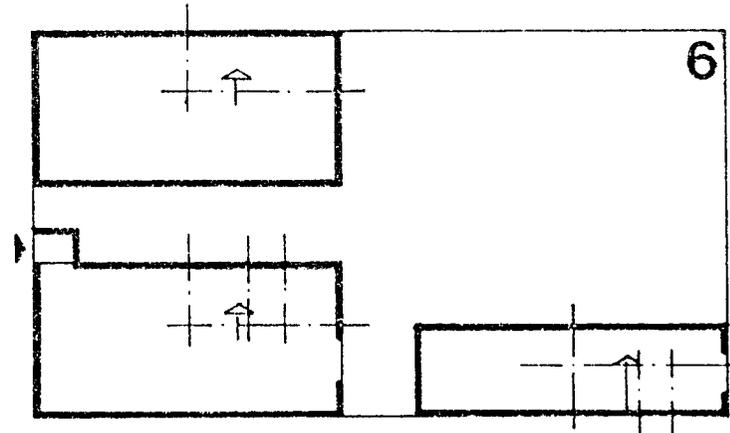
Cette reconversion, tout en passant par la mise en oeuvre du "double volume du séjour", ne joue en aucune manière, au plan plastique, la carte de la modernité.

Le blocage contre les murs d'enveloppe de l'ensemble des organes techniques et de circulation n'aurait, dans tous les cas, permis à ce travail de se développer que sous une forme décorative. Le parti pris, en l'occurrence, est ici celui d'une rusticité néo-provençale.



Cas n° 5

La claire implantation de l'escalier d'accès à la mezzanine est pour cette opération le seul lieu de recouvrement aux prescriptions du mouvement moderne. Cependant le climat général de l'aménagement pourrait par ailleurs laisser à penser que cette mise en scène se fonde dans un univers naval d'un siècle antérieur à celui qui nourrit l'admiration de LE CORBUSIER.

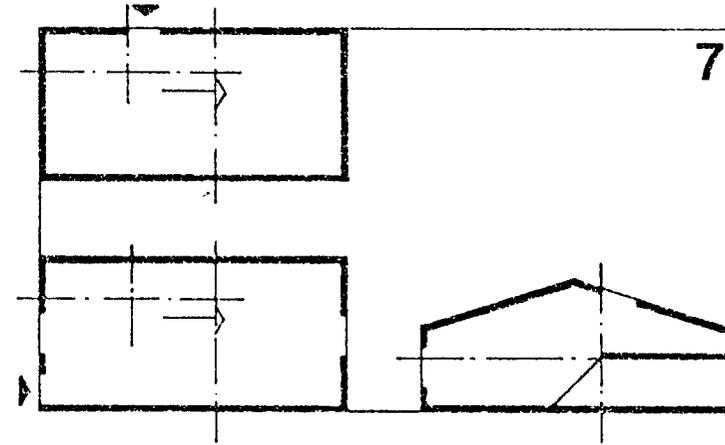


Cas n° 6

L'aménagement "centrifuge" (cf. 2.5.) limite largement les possibilités de travail plastique des organes. On notera toutefois le parti délibéré de "précarité" alloué à l'aménagement de la boîte technique. Le tissu tendu sur un tubulaire atteste du refus de toute construction en dur et inscrit l'ensemble de l'aménagement sous le signe du mobilier.

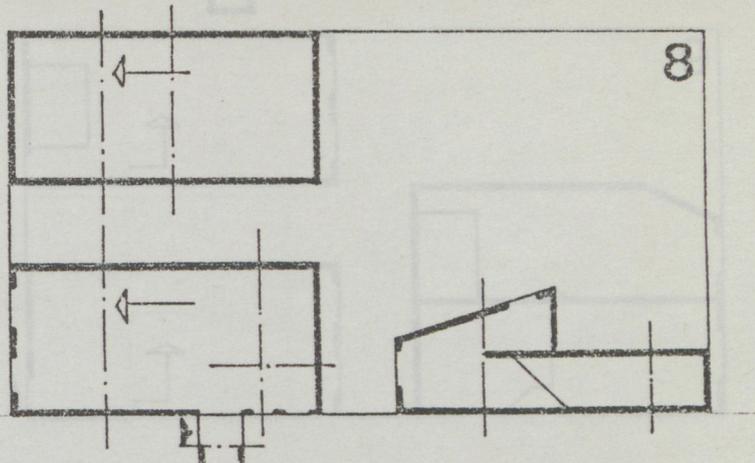
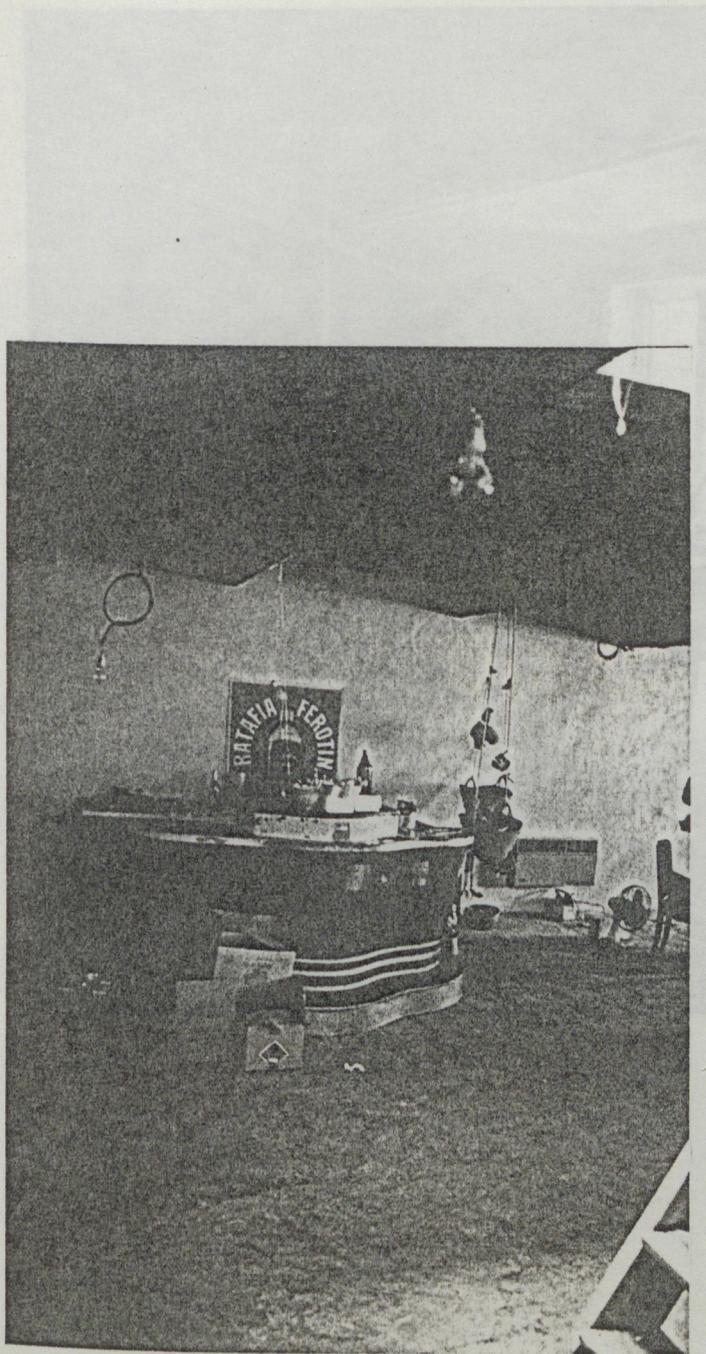
Par ailleurs, le système poteau / poutre existant, caractérisé par un grand portique dégagé des murs porteurs, ne manque pas d'être pris en compte dans l'allocation fonctionnelle des espaces : atelier et séjour se répartissent de part et d'autre du plan virtuel défini par les poteaux dégagés.

Les éléments de structure bâtie sont donc ici repris dans une logique homogène aux propositions du mouvement moderne.



Cas n° 7

Sur la base des données existantes d'enveloppe et d'aménagement intérieur (mezzanine existante) la reconversion ignore apparemment les potentialités du plan libre relativement aux traitements des organes : le bloc technique cuisine / salle de bains / w.c. vient se bloquer entre l'escalier existant et le mur d'enveloppe. Sont dès lors négligées toutes les possibilités d'exploitation plastique, tant du bloc technique lui-même que de l'escalier et du retour en porte à faux de la "passerelle".

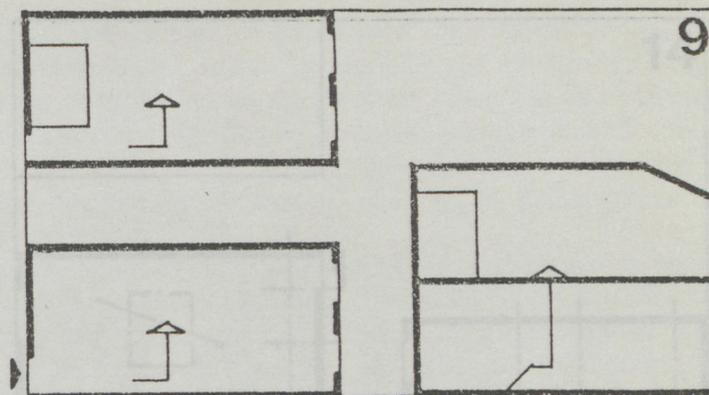


Cas n° 8

Ici le traitement plastique des organes libres se réalise sous trois formes.

D'une part la mise en scène de l'escalier d'accès à la mezzanine, délibérément dégagé de tout appui latéral. D'autre part, l'exhibition de la salle de bains qui, si elle fait l'économie d'un traitement d'enveloppe, ne peut manquer d'être envisagée comme la scénographie d'un espace que les codes sociaux "usuels" désignent à la fermeture.

Enfin, on notera, dans le même sens que pour le cas n° 1, le jeu d'opposition posé / pendu qui vient exacerber la dynamique verticale de l'espace du double volume : ainsi l'échelle de corde, qui redouble l'escalier et s'ancre au rampant, donne la mesure des hauteurs et suggère une pratique acrobatique de l'espace domestique. Jouant dans le "même" sens (inverse à vrai dire puisque la suggestion s'oriente ici vers la chute), l'absence de garde-corps à la mezzanine. Le même thème se développe sur le mode mineur par le foisonnement de menus objets suspendus (arlequin, panier, vêtements...)



Cas n° 9

L'ordonnancement scénographique des organes s'apparente ici de fort près au cas analysé précédemment.

Même dégagement de l'escalier, qui ici ordonne un espace d'accueil et de séjour ; même jeu sur les éléments suspendus et sur les thèmes allusifs au danger : ainsi d'une part une bibliothèque ancrée au plafond du niveau 1, d'autre part l'absence de garde-corps à la trémie d'escalier, laquelle occupe cependant une position relativement centrale au niveau 2.

Notons enfin, l'emplacement central de l'élément de chauffage au niveau 2 qui participe ainsi au mouvement général de mise en scène / intégration des organes techniques.

Cas n° 10

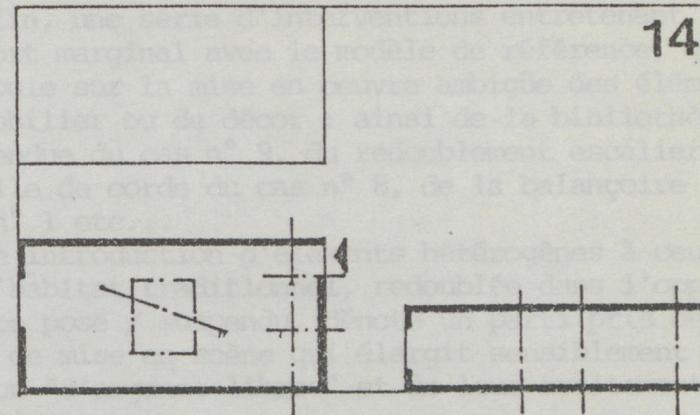
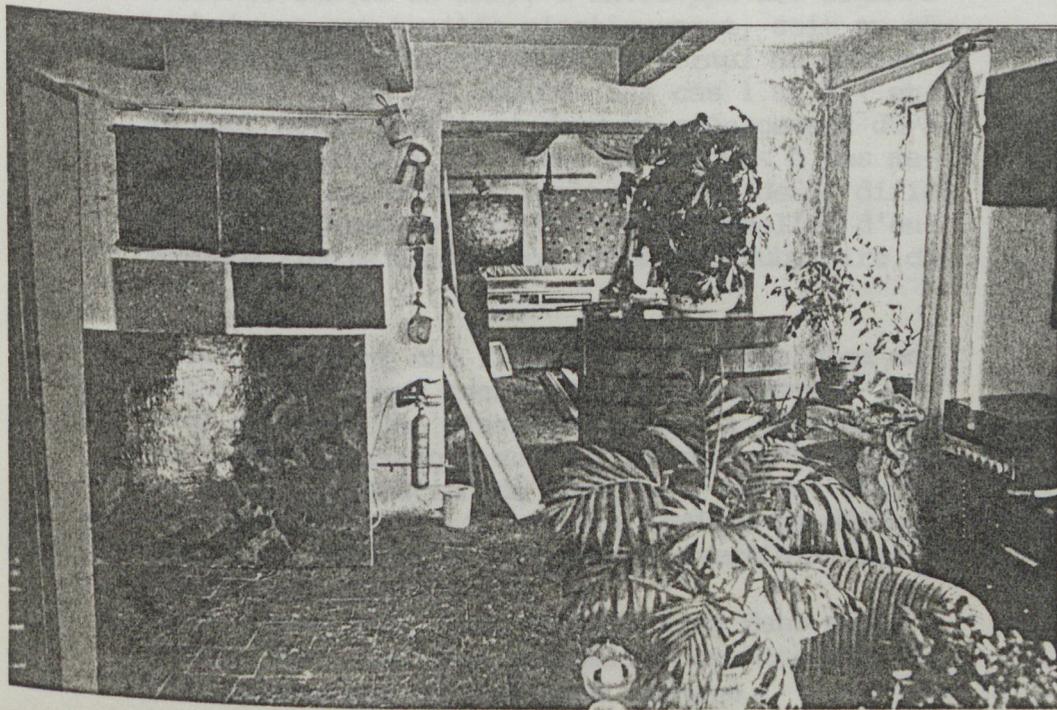
Aucun élément, excepté de manière marginale le "flottement" du mobilier, n'apparente ici l'aménagement aux propositions de libération des organes et de leur traitement plastique.

Cas n° 11 et 12

Mêmes cas de figure que précédemment, au "blocage" des meubles près.

Cas n° 13

L'ensemble de l'opération, tout en s'efforçant à la modernité, y compris dans la qualification plastique des espaces (nette dominance du lisse et du blanc), n'en ignore pas moins toute référence aux modalités de traitement des organes libres prônées par le mouvement fonctionnaliste.



Cas n° 14

Nous avons peut être là à faire à la forme la plus littérale de référence aux propositions fonctionnalistes : la position du bloc technique salle de bains / cuisine articulant deux sous-espaces du logement, réalise pleinement le mot d'ordre de libération des organes, de même que l'arrondi des angles du bloc technique s'appuie très directement sur le vocabulaire formel de LE CORBUSIER et de ses émules.

CONCLUSION SUR LE TRAITEMENT PLASTIQUE DES ORGANES

A l'exception (n° 14) qui, sans grande sophistication toutefois, s'efforce à une fidélité littérale aux prescriptions du mouvement moderne, force est de constater, si ce n'est une radicale absence de traitement plastique des "organes libres" (notée pour 6 cas de notre échantillon) du moins une large (et libre ?) interprétation du modèle.

On peut alors distinguer trois procédés regroupant traitement plastique des organes et jeu plastique sur les organes :

- tout d'abord, indépendamment de la situation en plan qui très souvent peut rester "traditionnelle" (blocage contre un mur), l'enveloppe des organes techniques est traitée plastiquement, soit en référence directe au vocabulaire formel du mouvement moderne : ainsi les courbes des cas 1 et 2 (et il faut noter pour tous deux un aménagement dû à des architectes); soit dans le recours à des matériaux et une mise en oeuvre jouant de la différence pure avec les formes traditionnelles d'enveloppe (toile tendue sur structure tubulaire du cas n° 6).

- ensuite, dans une figure inverse, une mise en scène des organes techniques indépendamment de leur organisation plastique propre : dans ce cas le travail plastique est entièrement rabattu sur la simple libération de l'organe, qui se trouve ainsi désigné à l'attention : logique de dérogation à la convention qui porte essentiellement sur l'escalier (cas n° 5, 8, 9).

On retrouve donc, mais dichotomisés dans notre échantillon, les deux procédures architecturales préconisées par le mouvement moderne.

- enfin, une série d'interventions entretenant un rapport marginal avec le modèle de référence, qui s'appuie sur la mise en oeuvre ambiguë des éléments de mobilier ou de décor : ainsi de la bibliothèque suspendue du cas n° 9, du redoublement escalier / échelle de corde du cas n° 8, de la balançoire du cas n° 1 etc...

Cette introduction d'éléments hétérogènes à ceux de l'habitat traditionnel, redoublée dans l'opposition posé / suspendu, dénote un parti pris délibéré de mise en scène qui élargit sensiblement la notion "d'organes libres" et de leur traitement plastique.

On pourrait ici avancer la proposition "d'objets libres" qui tout à la fois trouve son origine dans le mouvement des arts de la période moderne (1) et alloue à ces "objets" un statut d'ordonnateurs d'espace qui recoupe celui que le mouvement moderne a conféré aux organes libres.

Précarité, désordre, danger.

L'analyse développée ici nous conduit à rendre compte de catégories ne faisant pas l'objet d'une codification explicite, tant dans le champ des doctrines que dans celui des modèles spatiaux.

En effet, certaines formes d'organisation des espaces reconvertis se situent relativement en marge des modèles architecturaux convoqués en référence, ou plus exactement jouent "à la limite" avec ces modèles.

Ainsi trois modes d'aménagement se désignent à notre attention : le "désordre", le "danger", la "précarité". On peut d'ailleurs tout de suite noter la difficulté à nommer ces catégories : les notions de désordre, de danger, de précarité, renvoient plus à la transgression de conventions sociales qu'à des formes spatiales. Il n'empêche qu'au-delà des significations sociales de ces catégories, que nous nous attacherons à dégager succinctement, c'est bien sous des formes spatiales qu'elles se donnent à lire dans un premier temps.

Ainsi la précarité se saisit dans une opposition au maçonné, à l'encasté, à ce qu'il convient d'appeler le "construit en dur" : les assemblages tubulaires, les toiles tendues, les tentures, les paravents et plus généralement le mobilier comme opérateur de spécification d'espace, se donnent à lire comme des aménagements provisoires, mobiles, témoignant en quelque sorte d'un refus de figer l'espace dans une organisation définitive.

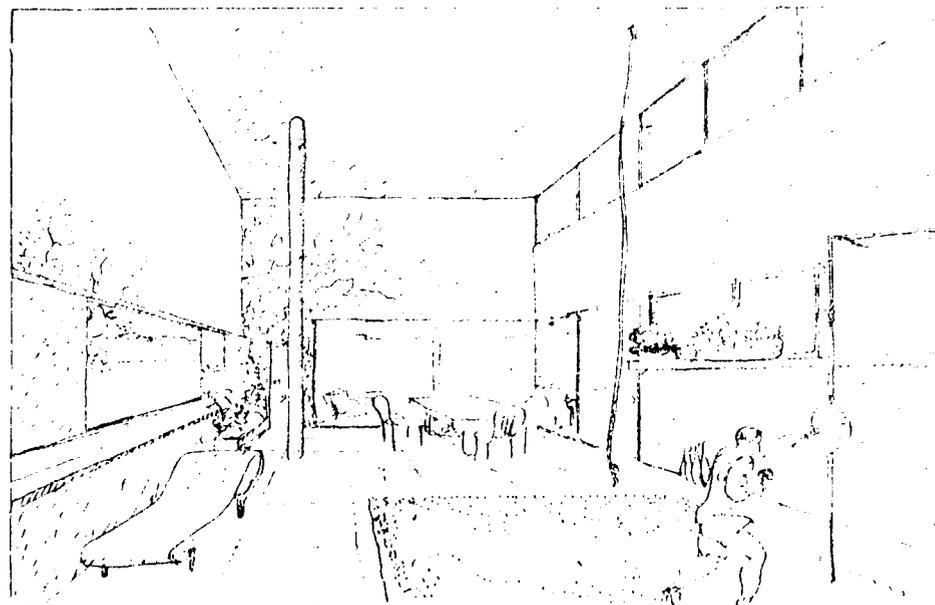
De la même manière la notion de "désordre", a priori image floue et impressionniste, rend compte du statut des objets dans l'organisation de l'espace.

Au-delà des regroupements hétéroclites, de voisinages incongrus, des constellations aléatoires qui caractérisent en premier lieu cette notion, et que l'on observe sur la majeure partie de notre échantillon, le phénomène remarquable réside dans le fait que les objets, y compris les plus banaux et quotidiens, sont laissés en évidence, montrés et non cachés (rangés) comme dans l'espace traditionnel du logement.

Enfin le thème du danger s'appréhende dans une série de procédures de retrait, de manque, d'une part ; de mise en scène de la verticalité, d'autre part : ainsi l'absence de garde-corps aux mezzanines, aux trémies d'escalier, aux escaliers eux-mêmes ou leur "réduction" à des éléments de rangement discontinus ou même une simple corde tendue.

En contrepoint de ce thème, une série d'installations qui soulignent la verticalité, l'espace comme "lieu dynamique" parcourable dans ses trois dimensions : balançoire, échelle de corde, ou de manière allusive, prolifération d'éléments suspendus.

On pourrait montrer comment cet ensemble de procédures s'origine dans le vaste fond commun de la modernité : retenons, dans le simple cadre de référence corbuséen, l'importance thématique d'objets usuels et banaux dans la peinture puriste et les allusions à une pratique "acrobatique" de l'espace architectural (dans un souci hygiéniste, il est vrai).



LE CORBUSIER (1928-1929)...Acrobatie et hygiène.

Mais au-delà de cette généalogie, ce qu'il nous importe de souligner c'est le rapport de ces procédures aux formes de traitement plastique régissant la reconversion des Domaines analysés. En effet, s'il paraît délicat de dépasser ici le stade de l'hypothèse au regard d'une problématique qui reste marginale par rapport à notre propos essentiel, il nous paraît légitime de poser que ces procédures occupent dans le travail sur l'espace une position symétrique à celle du travail de dessin. Il semble ainsi possible de distinguer, dans les opérations de reconversion des Domaines, deux modes de gestion de la mise en scène de l'espace : l'une qui transiterait par des outils élaborés, codifiés, conduisant éventuellement à une formalisation dessinée du projet. L'autre, ignorant les opérations de dessin, s'appuierait sur un ensemble de catégories, marginales aux propositions architecturales doctrinaires, mais immergées dans une "modernité" entendue globalement (confusément ?) et capables de produire, dans un effet de distinction sociale du

même ordre que celui issu du dessin, l'évidence d'un travail plastique sur l'espace.

Ces deux modes de gestion, par ailleurs, restent intimement liés au plan des opérations concrètes, leur symétrie n'excluant donc pas leur complémentarité occasionnelle. Ainsi deux bornes peuvent être posées qui marquent le champ des variations possibles :

le cas n° 2, le plus manifestement dessiné en référence aux opérateurs architecturaux du mouvement moderne et le plus indifférent à tout travail "à la limite" ; et son opposé, le cas n° 8, qui tout en mettant en oeuvre la forme du double volume du séjour, porte délibérément l'accent sur les catégories du désordre, du danger et de la précarité.

Entre ces deux extrêmes, une position de synthèse, celle du cas n° 1, ordonné tout à la fois par des opérations spatiales propres au mouvement moderne (double volume du séjour, continuum, traitement plastique des organes libres etc...) et proposant un jeu élaboré sur les valeurs dynamiques de l'espace.

Concrètement donc, la mise en oeuvre des catégories du danger, du désordre et de la précarité ne s'opposent pas au travail d'expression plastique transitant par le dessin. Mais il est notable que ces catégories réalisent une mise en scène de l'espace domestique selon des paramètres diversifiés, équivalente dans ses effets de distinction à celle du dessin.

Un groupe d'opérateurs se détache auquel la quasi totalité des reconversions fait appel. Le continuum d'espaces, les espaces techniques minimum, la réduction des espaces spécifiquement circulatoires fonctionnent pratiquement comme des figures imposées. Parallèlement des figures "libres" : le double volume du séjour, l'intégration des équipements, le traitement plastique des organes libres. Pour celles-ci les réponses se font plus aléatoires tant quantitativement que qualitativement.

Ainsi une première discrimination s'établit en deux grandes catégories d'opérations.

Dans une reprise plus fine de ces inégalités est mis au jour un deuxième phénomène. Indépendamment de la fréquence statistique cette fois, les modalités mêmes de mise en oeuvre de chacun des opérateurs sont relativement variables (à l'exception des espaces techniques où la constance du travail de réduction dimensionnelle est remarquable). Ainsi le continuum peut gérer tout ou partie de l'organisation de l'espace, la réduction des espaces de circulation se nuance dans une reconduction plus ou moins fidèle de l'axe public/privé, l'intégration des équipements transite fréquemment par une inversion des rapports mobilier/immobilier, la mise en oeuvre du double volume du séjour privilégie alternativement mesure et mise en scène, le traitement plastique des organes libres oscille entre l'orthodoxie d'un traitement d'enveloppe et des procédures de pure transgression du statut conventionnel de l'objet et de l'espace.

Là encore, mais selon un axe différent, le modèle convoqué en référence est l'objet de fragmentation, de glissement et de réinterprétation.

Il ne saurait donc être question d'affirmer la "fidélité" des opérations à un modèle cohérent et unitaire mais bien plutôt d'un travail qui, à partir des propositions spatiales du fonctionnalisme, établirait une série de choix, d'interprétations et de recompositions souvent partielles.

Tout se passe comme si ce qui était mis en oeuvre par les habitants se définissait comme une liste de formes, principes, images, qui prendrait source dans un discours culturel global et flou, une sorte de vocabulaire ponctué de "syntagmes cristallisés", de stéréotypes, de points de forte cohésion, mais dont les choix restent libres, assemblés par une syntaxe opportune tactique.

En s'alimentant ainsi aux propositions fonctionnalistes comme à

un "trésor d'idées", le processus du "projet" dans la re-conversion se situe alors tout entier dans le champ du bricolage puisqu'il "élabore des ensembles structurés, non pas directement avec d'autres ensembles structurés, mais en utilisant des débris d'évènements" (1).

Cette notion de bricolage comme caractéristique du processus de reconversion, il faut l'entendre non seulement comme technique de mise en oeuvre concrète (à ce titre les exemples abondent sur notre corpus) mais comme modèle théorique du travail de reconversion.

Certes ce constat n'a a priori rien d'original, toute reconversion met en oeuvre, par définition un ensemble instrumental déjà constitué et c'était bien sur cette confrontation de deux espaces du projet que se fondait notre problématique.

A l'affirmation péremptoire du principe d'adhérence de la forme à la fonction se confrontait l'opacité d'une organisation spatiale préexistante imposant la nécessité du "faire avec". Situation paradoxale pour un modèle architectural et un ensemble doctrinaire qui ont voulu se soustraire à la fatalité d'un champ clos de formes et d'instruments de composition ; mouvement dont l'ingénieur était le parangon : poser justement les problèmes d'abord, élaborer ensuite, avec un "regard neuf", les formes idoines de leur résolution. En finir avec le bricoleur.

Il faut alors rappeler ici la conclusion de "Pessac de Le Corbusier" : inversant le point de vue orthodoxe, celui-là même de LE CORBUSIER qui considérait l'opération comme un échec, P. BOUDON conclut à la réussite d'un système dont l'ouverture a permis les transformations effectuées par les habitants.

(1) "La pensée sauvage" - CL. LEVY-STRAUSS
Ed. PLON, Paris 1962

Cette conclusion souligne, au-delà du constat d'échec ou de réussite, une dimension paradoxale des propositions du mouvement moderne : là où tout l'effort théorique a cherché à construire un système rationnel et cohérent, un ensemble tout entier lié par des relations de nécessité, on voit apparaître, certes dans des cas "marginiaux", une extrême perméabilité de ce système à des logiques qui lui sont hétérogènes.

Ce constat, tout dans notre analyse des opérations de reconversion porte à le reprendre à notre compte, mais cette fois dans une situation de stricte symétrie terme à terme avec celle de Pessac : opérations de reconversion/réhabilitation dans les deux cas mais où espace originel et espace transformé se répondent d'une opération à l'autre dans un rapport spéculaire.

A Pessac, les habitants transforment, modifient, recomposent un objet qu'on a voulu fini et cohérent aux propositions doctrinaires (au moins celles relatives à l'espace du logement). Or, ces altérations ne mettent pas en cause la cohérence des propositions architecturales concrètes. Elles ne font que déplacer le lieu de leur "efficace". A la "belle totalité", l'organicité d'un ensemble doctrinaire qui prétend gérer l'ensemble de l'espace architectural, de la cellule à la ville, dans une suite de propositions articulées les unes avec les autres de manière rationnelle et nécessaire, elles substituent l'évidence d'un système discret, délié, et en exploitent les potentialités.

L'effort théorique d'une certaine avant-garde moderne tend à la clôture et à la circularité, à la constitution en un système clos de ses propositions architecturales.

Organes libres, espaces techniques minimum, double volume du séjour etc... se répondent l'un l'autre dans un processus de légitimation réciproque; l'efficace du système se joue dans sa cohérence. Les occupants de Pessac "ignorants" de cet effort théorique, c'est au contraire dans ses potentialités d'éclatement, de fragmentation, de désolidarisation de ses termes qu'ils saisissent ses performances : la toiture-terrasse sans les pilotis et réciproquement, les espaces techniques minimum sans le double volume du séjour, la façade libre sans la fenêtre en longueur etc...

Et c'est bien le même processus de décomposition et d'autonomisation "fonctionnalistes" qui fonde la pertinence des propositions architecturales dans les opérations de reconversion que nous avons analysées : aucune application littérale de ces pro-

positions comme totalité ordonnée n'y apparaît, mais bien plutôt une mise en oeuvre opportune d'opérations spatiales autonomes, déliées, éventuellement additives, mais jamais posées dans la logique théorique de leur articulation.

Il faut reconnaître dans ces potentialités de fragmentation d'un système architectural, un apport spécifique quoique largement occulté par les propositions doctrinaires, du mouvement fonctionnaliste.

A une architecture "traditionnelle" de logement, caractérisée par un ensemble de rapports strictement codifiés - dimensions relatives des espaces, topologie, rapports du mobilier à l'immobilier - qui, s'ils autorisent une grande diversité des formes demeurent fixes dans leur articulation, le mouvement moderne substitue une série d'opérations sur l'espace, chacune dotée de sa logique propre tout en restant potentiellement articulable à d'autres.

On retrouve donc ici l'analyse développée par Patrick GERME (AMC 49, n° spécial LE CORBUSIER) :

"Déterminer l'élément libre, c'est d'abord sortir l'élément de la loi de la composition, c'est le considérer isolément comme un élément qui trouve en lui-même le moyen d'être différencié. Le système de VIOLLET LE DUC représente a contrario un système parfaitement lié d'éléments. C'est un système en effet où chaque élément individué dans le dictionnaire ne prend de sens et n'a de sens que dans la mesure où il réalise une valeur, occupe une position dans le système".

A cette différence près toutefois que pour nous la "discontinuité" des propositions fonctionnalistes ne joue pas simplement au niveau des éléments architecturaux mais se saisit d'opérations architecturales entières. L'opposition de VIOLLET LE DUC à LE CORBUSIER dépasse donc le statut des éléments dans une chaîne signifiante pour atteindre à un système d'opposition dans le champ du processus de composition de l'objet architectural : d'un côté un processus de composition homogène et linéaire que l'"Histoire d'une maison" expose métaphoriquement, de l'autre une série de problématiques disjointes et développées synchroniquement